

Guide de l'utilisateur de HP MediaSmart Server

Table des matières

Bienvenue sur HP MediaSmart Server	1
Chapter 1. Bien commencer	3
Principales étapes pour configurer votre serveur.....	3
Recherche d'une base pour votre serveur	3
Configuration	5
Installer le logiciel	8
Félicitations ! Commencez à utiliser votre serveur.....	25
Chapter 2. Familiarisation avec le serveur	27
Console Windows Home Server.....	27
Centre de contrôle	52
Chapter 3. Serveur pour iTunes	55
Paramètres d'iTunes.....	55
Chapter 4. Media Collector	57
Fonctionnalités de HP Media Collector	57
Avant de configurer HP Media Collector	59
Configuration des paramètres généraux de HP Media Collector.....	59
Configuration de Media Collector pour les photos	61
Configuration de Media Collector pour la musique	62
Configuration de Media Collector pour les vidéos.....	63
Chapter 5. Diffusion de média par flux	65
Fonctions de diffusion de média.....	65
Comment fonctionne la diffusion par flux	66
Configuration de TwonkyMedia pour la diffusion de contenu multimédia.....	70
Paramètres d'iTunes.....	71
Chapter 6. Web Media Streamer	73
A propos de Web Media Streamer	73
Pages Web Media Streamer	73
Page Musique.....	74
Page Musique — Vue Artistes.....	74
Page Musique — Vue Dossiers.....	75
Page Musique — Vue Listes de lecture	77
Page Photos	78
Page Photos — Vue Date	78
Page Photos — Vue Dossiers.....	79
Page Photos — Vue Plein écran.....	81
Chapter 7. HP Photo Publisher	83
Page d'accueil HP Photo Publisher	83
Page de connexion à HP Photo Publisher	84
Téléchargement de photos ou création d'albums	85
Sélection de photos	85
Le serveur continue le téléchargement	86
Snapfish.....	87
Flickr	88
Facebook.....	90

Chapter 8. HP Photo Viewer	93
Page d'accueil HP MediaSmart Photo Viewer	93
Diaporama HP Photo Viewer.....	93
Téléchargement de photos ou création d'albums	96
Sélection de photos	97
Chapter 9. Sauvegarde en ligne	99
Fonctions de sauvegarde en ligne du serveur	99
Avant d'utiliser la fonction de sauvegarde en ligne du serveur	99
Tableau de sauvegarde en ligne du serveur	99
Barre de boutons	100
Paramètres de Windows Home Server	103
Chapter 10. Fonctionnalités Mac	107
Installer et désinstaller le logiciel pour Mac.....	107
Centre de contrôle	111
Sauvegarde sous Mac.....	113
Chapter 11. Dépannage et FAQ	117
Erreurs et voyants	117
Réseau et pare-feu	127
Gestion de l'alimentation	139
Restauration du serveur et réglage par défaut.....	139
Stockage serveur.....	147
Diffusion de média par flux	157
Chapter 12. Infos produit	171
Caractéristiques des produits.....	171
Avis de conformité	175
Technologie sous licence WM-DRM 10	178
Déclaration de garantie limitée et assistance technique internationale	178
Bienvenue sur HP MediaSmart Server	183
Chapter 13. Licences, Copyrights et Avis pour les composants Open Source	187
FlickrJ:	187
Contrat de licence logicielle (Licence BSD)	187
Interface API Java Facebook : La licence MIT.....	187
Client Java Gdata : Licence Apache	188
JCIFS : LICENCE PUBLIQUE GENERALE RESTREINTE GNU	191
Firefly : Licence GPL	199
ImageMagick : Compatible avec la GPL	204
TaskScheduler : La licence ouverte de code projet (CPOL) 1.02	208
MiscUtil.dll : MiscUtil.....	212
Client Java de la plate-forme de développement Facebook	213
Licence API Facebook.....	213
Contrat de licence logicielle (Licence BSD)	214
PacketVideo.....	215
Glossaire	231
Index	235

Bienvenue sur HP MediaSmart Server

HP MediaSmart Server est un serveur domestique destiné aux familles ayant plusieurs ordinateurs sur un réseau domestique, et qui veulent profiter de leurs données numériques n'importe où et n'importe quand. HP MediaSmart Server inclut un accès à distance aux fichiers, une sauvegarde automatique des ordinateurs, une capacité d'extension mémoire virtuellement illimitée et la [lecture continue de média](#) dans le centre de détente.

De l'aide est disponible sur la plupart des fenêtres de HP MediaSmart Server.

Aide HP

L'aide HP inclut les types d'aide présentés dans le tableau suivant. De plus, le Manuel de l'utilisateur en ligne fournit des liens vers les rubriques de l'aide de Windows Home Server.

	Manuel de l'utilisateur — Contient de l'aide en ligne, des instructions d'installation, de l'assistance pour la configuration et l'utilisation du produit, des tutoriels, des informations sur la restauration, etc.
	Aide en ligne — Un bouton d'aide est disponible sur la plupart des pages.
	Site web d'Assistance HP — De l'assistance complémentaire et des articles informatifs sont disponibles sur le site Web d'assistance de HP http://www.hp.com/support .

Aide de la console Windows Home Server

Pour exécuter certaines tâches, notamment la création d'utilisateurs et l'utilisation de [dossiers partagés](#), vous devez aller dans la console de Windows Home Server.

1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur **Aide** dans le coin supérieur droit, indiquée par une  icône, ou cliquez sur les boutons d'aide dans les boîtes de dialogue.

Aide de la console Windows Home Server	
Rubriques principales	Description
Bienvenue sur la console de Windows Home Server	Apprenez la signification des couleurs de l'icône Windows Home Server dans la zone de notification. Cette rubrique fournit aussi un récapitulatif sur l'ajout de comptes utilisateurs, l'organisation des fichiers, la configuration des sauvegardes et le réglage des paramètres du serveur.
Ordinateurs et Sauvegarde	Explique le fonctionnement des sauvegardes ainsi

Aide de la console Windows Home Server	
Rubriques principales	Description
	que la manière de les configurer, de les restaurer et de les réparer.
Comptes utilisateur	Ajouter des utilisateurs à votre serveur.
Dossiers partagés	Ajout, ouverture, suppression, affichage de l'historique des dossiers partagés et utilisation de la <i>duplication de dossier</i> .
Stockage serveur	Visualisez, ajoutez, réparez et supprimez des disques durs du stockage total.
Etat du réseau	Signification des indicateurs d'état et procédures à suivre.
Paramètres de Windows Home Server	Configuration des sauvegardes, des mots de passe, du partage de média, de l'accès à distance, des add-ins, des ressources, etc.
Accès distant	Réglage du serveur pour un accès facile à vos fichiers quand vous n'êtes pas chez vous.

Chapter 1.

Bien commencer

PRINCIPALES ETAPES POUR CONFIGURER VOTRE SERVEUR

Effectuez les étapes suivantes pour installer HP MediaSmart Server sur votre réseau domestique.

Pour installer HP MediaSmart Server

1. Connectez HP MediaSmart Server au réseau, puis mettez-le sous tension.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique [Connexion du serveur](#).
2. Mettez à jour la liste des programmes de confiance, si votre ordinateur est équipé d'un *logiciel anti-virus* ou d'un pare-feu.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique [Mise à jour de la liste des programmes de confiance de votre pare-feu](#).
3. Installez le logiciel HP MediaSmart Server sur un ordinateur.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique [Installation du premier ordinateur](#).
4. Installez le logiciel HP MediaSmart Server sur les autres ordinateurs.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique [Installation d'ordinateurs supplémentaires](#).

RECHERCHE D'UNE BASE POUR VOTRE SERVEUR

Emplacement du serveur

Recherche d'une place convenable pour l'emplacement du HP MediaSmart Server avant l'installation du logiciel sur vos ordinateurs. L'emplacement que vous choisissez doit disposer d'une connexion réseau câblé accessible à votre *routeur* à large bande, ou d'un commutateur connecté à votre routeur à large bande.

Le serveur nécessite aussi une aération adéquate pour éviter toute surchauffe :

- Ne placez pas le serveur dans un endroit non aéré.
- Veuillez vérifier que les panneaux avant et arrière du serveur ne sont pas bloqués.
- Assurez-vous que la température de l'emplacement du serveur ne soit pas trop élevée. Le serveur doit être utilisé dans un environnement ne dépassant pas la température de 35 °C (95 °F).

Configuration requise pour le réseau

Pour vous servir du HP MediaSmart Server d'une manière efficace, votre réseau doit avoir la configuration suivante :

Configuration requise pour le réseau	
Configuration requise	Recommandations
Connexion au serveur	100 <i>Mbps</i> à 1000 Mbps (Gigabit Ethernet) - connexion câblée
Ordinateurs domestiques	Un ou plusieurs ordinateurs tournant sur un système d'exploitation compatible, avec connexion réseau câblée ou réseau sans fil. Pour obtenir une liste des systèmes d'exploitation compatibles, reportez-vous à la rubrique Systèmes d'exploitation pris en charge .
Connexion Internet	Une connexion à large bande, telle que DSL ou via un câble, est indispensable pour pouvoir utiliser la fonctionnalité d'accès à distance.
<i>Routeur</i>	Un routeur externe Internet à bande large avec une connexion Ethernet à 100 Mbps (ou plus) au serveur pour une fonctionnalité d'accès à distance et des connexions câblées ou sans fil aux ordinateurs du réseau. En outre, le protocole <i>DHCP</i> doit être activé sur votre routeur pour qu'une <i>adresse IP</i> automatique soit fournie au serveur.

Systèmes d'exploitation pris en charge

Les systèmes d'exploitation suivants sont compatibles avec le HP MediaSmart Server :

Systèmes d'exploitation pris en charge		
Windows Vista ^a	Windows XP ^b	Mac OS X
Windows Vista Edition Familiale Basique avec Service Pack 1 (SP1)	Windows XP Edition Familiale avec Service Pack 2 (SP2)	Mac OS X v. 10.5 ou ultérieur
Windows Vista Edition Familiale Basique 64 bits avec SP1	Windows XP Professionnel avec SP2	
Windows Vista Edition Familiale Premium avec SP1	Windows XP Edition Familiale avec SP3	
	Windows XP Professionnel avec SP3	
	Microsoft Windows XP Media Center Edition 2005 avec Update Rollup 2	

Systèmes d'exploitation pris en charge		
Windows Vista ^a	Windows XP ^b	Mac OS X
	Windows XP Media Center Edition 2004 avec SP2	

a. L'accès distant n'est pas pris en charge par Windows Vista Edition Familiale (toutes les versions) ; les versions Professionnel, Professionnel N et Edition Intégrale de Windows Vista prennent en charge l'accès distant. Pour plus d'informations, voir Pourquoi ne puis-je pas me connecter à certains ordinateurs ? dans l'aide de la console Windows Home Server.

b. Windows XP Professionnel et Windows XP Media Center prennent en charge l'accès distant, ce qui n'est pas le cas de Windows XP Edition familiale.

Prise en charge du mode sans fil

Vous devez connecter HP MediaSmart Server à votre [routeur](#) (ou commutateur) avec un câble Ethernet. Le serveur n'est pas compatible avec la connexion sans fil à votre routeur. Cependant, les ordinateurs connectés sans fil à un point d'accès distant ou à un routeur sont pris en charge.

Logiciels supplémentaires

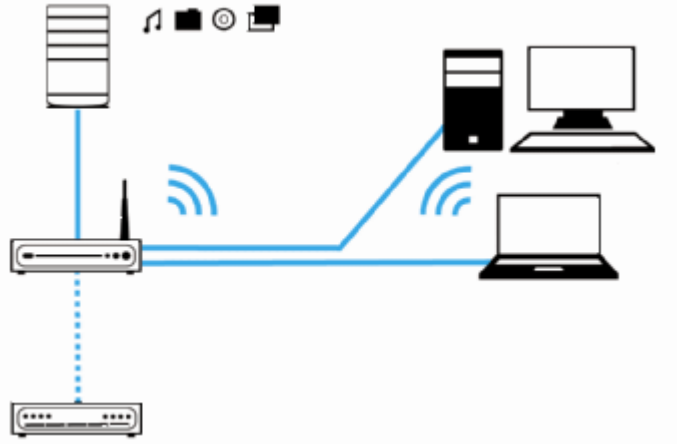
Internet Explorer 6.0 ou ultérieur requis pour exécuter le logiciel HP MediaSmart Server. Téléchargez Internet Explorer depuis le site <http://www.microsoft.com/downloads>.

iTunes 7.1 ou ultérieur requis pour combiner vos bibliothèques musicales et diffuser de la musique à l'aide d'iTunes. Téléchargez iTunes depuis le site <http://www.apple.com/itunes/download>.

CONFIGURATION

Connexion du serveur

Le mode de connexion du HP MediaSmart Server à votre réseau dépend de votre configuration réseau.



Cet exemple illustre un *routeur* à large bande se connectant aux éléments suivants :

- HP MediaSmart Server
- Ordinateur de bureau
- Ordinateur portable avec adaptateur sans fil
- Télévision connectée à un périphérique de *diffusion de média* mis en réseau, par exemple une Xbox 360
- Utilisateurs connectés à distance au HP MediaSmart Server et au réseau domestique par le biais d'un navigateur Web

Le serveur requiert un routeur *DHCP* pour obtenir son *adresse IP*. Par défaut, la plupart des routeurs incluent un serveur DHCP. Pour plus d'informations, consultez la documentation de votre routeur.

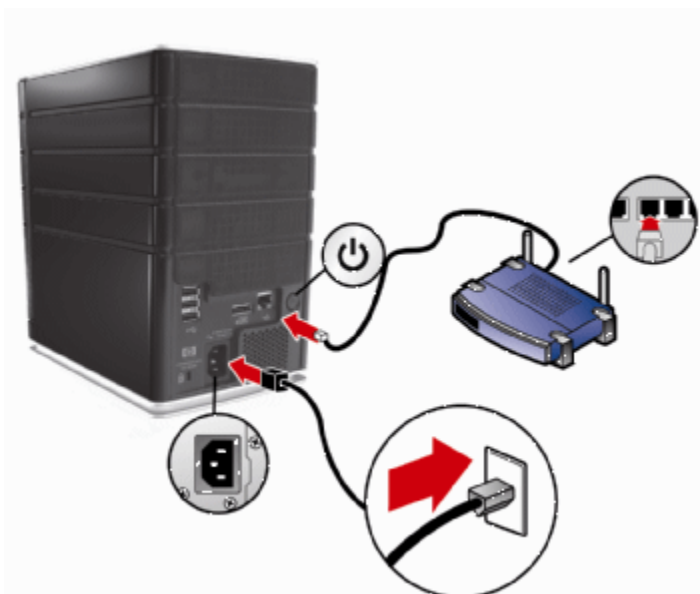


Attention

Si vous disposez d'une fonction sans fil sur votre réseau, veillez à activer les paramètres de sécurité de votre routeur, tels que *WPA* ou *WEP*, afin de protéger votre réseau. Reportez-vous à la documentation fournie avec votre routeur.

Mise sous tension du serveur

Connectez HP MediaSmart Server à une source d'alimentation et à un *routeur*.



Pour mettre le serveur sous tension

1. **Branchement** Branchez une extrémité du câble d'alimentation dans le logement du serveur et l'autre dans une prise murale.
2. **Connexion.** Branchez une extrémité du câble Ethernet sur le serveur et l'autre sur un port Ethernet libre de votre routeur ou sur un concentrateur connecté à votre routeur.
3. **Mise sous tension.** Appuyez sur le bouton d'alimentation à l'arrière du serveur.
Le démarrage du serveur prend environ 60 secondes. Les voyants clignotent et changent de couleur au cours du processus de démarrage. Attendez que tous les voyants du serveur clignotent avant de procéder à l'installation du logiciel.



Important

Ne connectez aucun périphérique USB au HP MediaSmart Server lors de l'installation initiale. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Ajout ou retrait d'un lecteur USB externe d'un lecteur eSATA.

Lire les voyants du serveur

Les voyants à l'avant du HP MediaSmart Server indiquent l'état du serveur. Entre le démarrage du HP MediaSmart Server et la première installation du logiciel, les voyants lumineux s'allument comme suit :

- Disques durs — bleu ciel/blanc clignotant 
- Réseau — bleu ciel/blanc clignotant 
- Etat — bleu ciel/blanc clignotant 

Une fois que vous avez terminé l'installation du logiciel, tous les voyants doivent rester allumés en bleu ciel/blanc.

Si les voyants ne sont pas allumés en bleu ciel/blanc fixe, vérifiez les points suivants :

- [Pourquoi la barre lumineuse bleu ciel/blanc de disque dur clignote-t-elle ?](#)
- [Pourquoi la barre lumineuse de disque dur est-elle rouge ?](#)
- [Le voyant de mise sous tension est éteint](#)
- [Pourquoi le voyant de l'état du serveur est-il rouge ?](#)

INSTALLER LE LOGICIEL

Mettre à jour la liste des programmes de confiance de votre pare-feu

Le disque d'installation du logiciel HP MediaSmart Server installe plusieurs programmes qui permettent à votre ordinateur de communiquer avec HP MediaSmart Server sur votre réseau. Les logiciels de pare-feu installés sur votre ordinateur risquent de bloquer cette communication et d'empêcher l'ordinateur de localiser le HP MediaSmart Server sur votre réseau. Nous vous recommandons de procéder comme suit avant d'installer les programmes du HP MediaSmart Server :

- Lancez votre pare-feu et votre [logiciel anti-virus](#) et mettez à jour la liste des programmes de confiance.
- Vérifiez que votre pare-feu et votre logiciel anti-virus sont paramétrés pour « apprendre » les nouveaux programmes. Une fois le logiciel HP MediaSmart Server installé, le pare-feu devrait vous demander d'autoriser la communication entre les programmes installés et le serveur. HP MediaSmart Server nécessite que les programmes suivants soient autorisés :
 - DoTask
 - HPHSConnector
 - MediaAggregator
 - MountBackup
 - RestoreOffProc
 - WHSTrayApp
 - WHSConsoleClient
 - Windows Home Server Connector
- Si le pare-feu ou le logiciel anti-virus que vous utilisez ne peut pas mettre à jour sa liste de logiciels de confiance de façon automatique, contactez le fournisseur du pare-feu ou du logiciel anti-virus pour apprendre à ajouter des logiciels à cette liste manuellement.

Concentrateurs et voyant d'état du réseau

Contrairement aux commutateurs et aux routeurs, il arrive que certains concentrateurs de réseau limitent les performances entre votre ordinateur et le HP MediaSmart Server. La communication entre votre ordinateur et le serveur peut parfois être bloquée par le concentrateur. En cas de

problème, le témoin de l'indicateur d'état du réseau, situé à l'avant du serveur, s'éteint. Vous pouvez remplacer le concentrateur par un commutateur pour améliorer les performances réseau ou rétablir la connectivité.

Installation du premier ordinateur

Utilisez le Disque d'installation du logiciel pour installer à la fois le logiciel HP MediaSmart Server et le logiciel Windows Home Server Connector. Vous pouvez également installer le logiciel en utilisant un navigateur Web, à l'adresse suivante : <http://hpserver:55000>. Voir [Installation via navigateur Web](#).



Remarque :

Vous devez d'abord installer le logiciel client via un ordinateur Windows. Vous pouvez installer le logiciel Mac une fois le serveur configuré.

L'installation du logiciel s'effectue en plusieurs étapes :

- HP Update (si ce n'est pas encore installé)
- Composants de Windows—Windows Installer 3.1 et .NET 2.0 ou ultérieur. (Installés seulement s'ils ne sont pas déjà sur l'ordinateur)
- Logiciel HP MediaSmart Server
- Windows Home Server Connector

Le programme d'installation de Windows Home Server ne s'exécute que sur le premier ordinateur sur lequel le logiciel est installé.

Vérification des droits d'administrateur

Pour installer le logiciel, vous devez disposer des droits d'administrateur sur votre ordinateur domestique. Si vous utilisez Windows Vista ou Windows XP, suivez les instructions suivantes pour afficher ou modifier les paramètres du compte utilisateur.

- Sous Windows Vista, cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration**, puis sur **Comptes d'utilisateurs et protection des utilisateurs**.
- Sous Windows XP, cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration** et cliquez deux fois sur **Comptes d'utilisateurs**.

A propos du logiciel HP MediaSmart Server

Le logiciel HP MediaSmart Server s'installe en premier. HP MediaSmart Server fournit une interface utilisateur et comprend les outils suivants :

- La console **Windows Home Server** permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du serveur
- **HP Media Collector** est le centre de stockage de vos photos, musique et vidéos
- **HP Photo Publisher** et **HP PhotoViewer** permet de publier et de partager vos photos sur le Web en toute sécurité
- **Web Media Streamer** permet d'accéder à vos photos et musique à distance

- **TwonkyMedia Server** permet d'afficher vos photos et de diffuser musique et vidéos sur votre téléviseur, systèmes audio et ordinateurs domestiques

Instructions d'installation de Microsoft Windows Home Server Connector



Remarque

A propos de Windows Home Server Connector

Windows Home Server Connector :

- Connecte votre ordinateur au serveur.
- Effectue des sauvegardes automatiques de votre ordinateur toutes les nuits.
- Gère l'état du réseau et des ordinateurs .
- Active la configuration du serveur depuis votre ordinateur.

Installer le logiciel

Vous pouvez lancer l'installation du logiciel de deux façons. L'une utilise un navigateur web et l'autre le disque d'installation du logiciel.

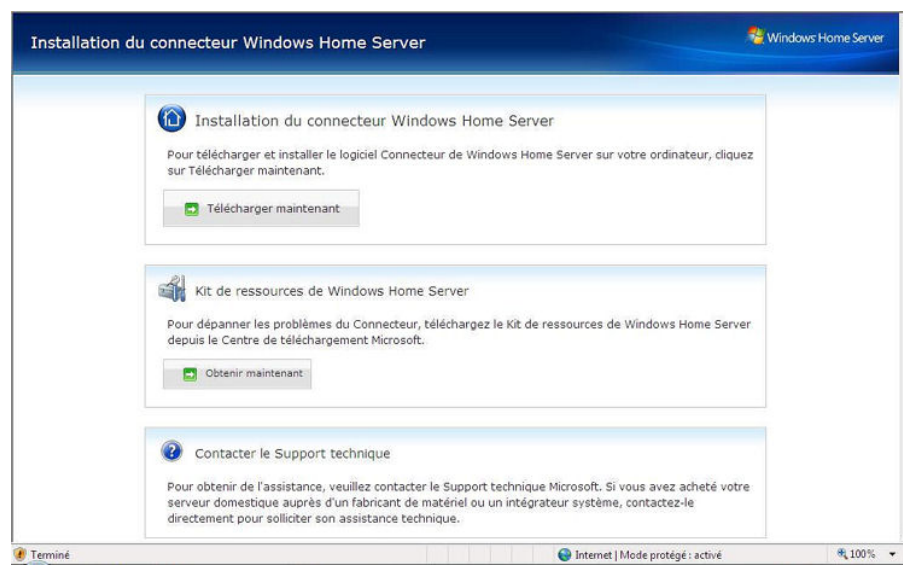
Installation via navigateur Web

Une fois que le serveur est allumé et prêt pour l'installation du logiciel, (tous les voyants clignotent) : ouvrez votre navigateur Web et tapez l'adresse suivante **http://hpserver:55000** ; la fenêtre d'installation de Windows Home Server Connector s'ouvre. Cliquez sur le bouton **Télécharger maintenant**.

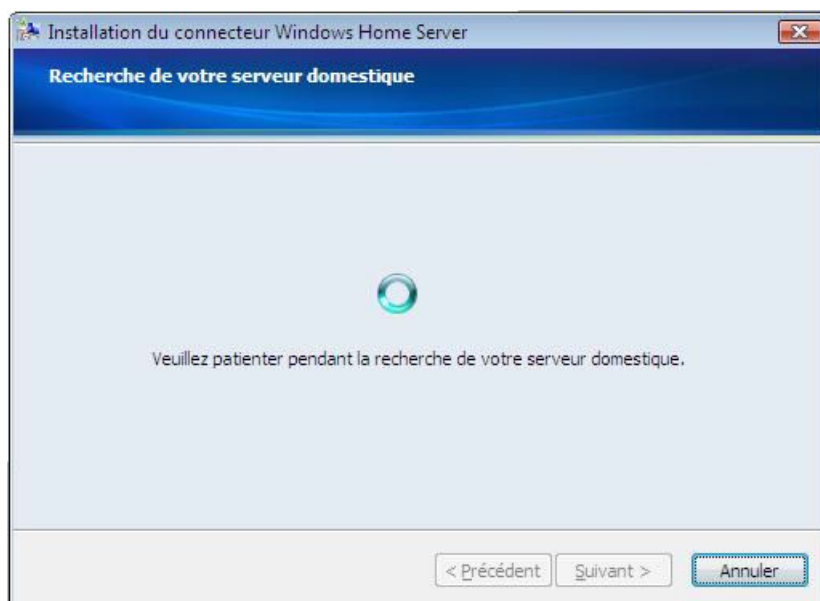


Remarque

Vous pourrez revenir ultérieurement pour accéder au kit de ressources techniques ou aux coordonnées. Tapez l'adresse <nom du serveur:55000>, dans cet exemple hpserver:55000



Un avertissement relatif à la sécurité lors du téléchargement de fichiers et une boîte de dialogue Internet Explorer peuvent s'afficher. Cliquez sur **Exécuter**.



Une boîte de dialogue s'affiche, indiquant que le logiciel est en cours de téléchargement à partir de votre serveur HPSEVER. Cliquez sur **Suivant**, une fois le téléchargement terminé.

L'**Assistant d'installation** s'ouvre et vous guide jusqu'à la fin du processus.

-ou-

Insertion du disque d'installation du logiciel

Le CD d'installation du logiciel (Software Installation Disc) installe d'abord le logiciel HP MediaSmart Server, puis le logiciel Microsoft Home Server Connector sur votre ordinateur.



1. Insérez le CD d'installation du logiciel (Software Installation Disc) dans un ordinateur connecté à votre réseau. L'installation démarre.

2. Suivez les instructions affichées sur chaque écran de l'installation. La suite de ce chapitre décrit les principales étapes de l'installation.
3. Les utilisateurs qui souhaitent installer des fonctionnalités Mac doivent d'abord effectuer l'installation de Windows Home Server Connector à partir d'un client Windows.
4. Pour consulter le reste des instructions d'installation, voir **Assistant d'installation**.

Assistant d'installation

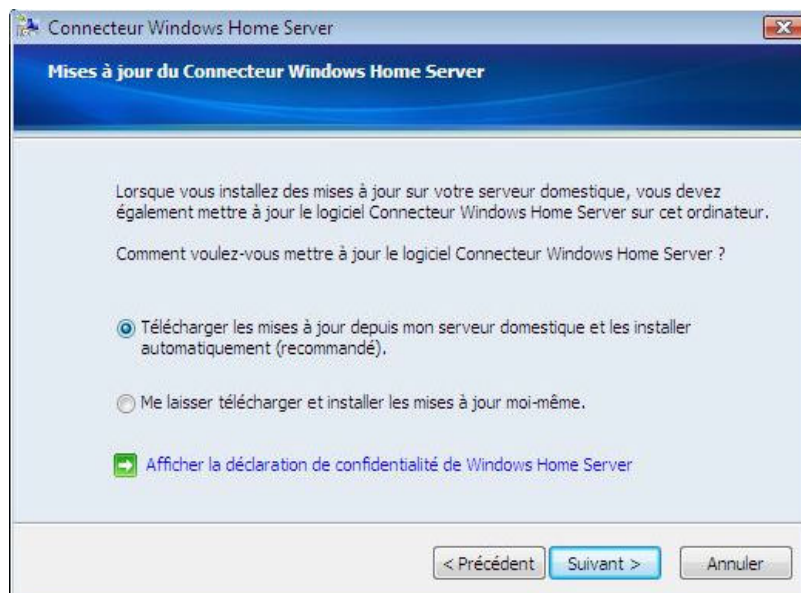
Lorsque l'Assistant d'installation s'ouvre, cliquez sur **Suivant** et acceptez le contrat de licence de l'utilisateur lorsqu'il s'ouvre.



La fenêtre Bienvenue dans Windows Home Server Connector s'ouvre et vous indique ce qui va se passer. Cliquez sur **Suivant**.



Une boîte de dialogue Mises à jour de Windows Home Server Connector s'ouvre pour vous demander de télécharger des mises à jour. HP vous recommande d'accepter de télécharger et d'installer les éventuelles mises à jour. Cliquez sur **Suivant**.



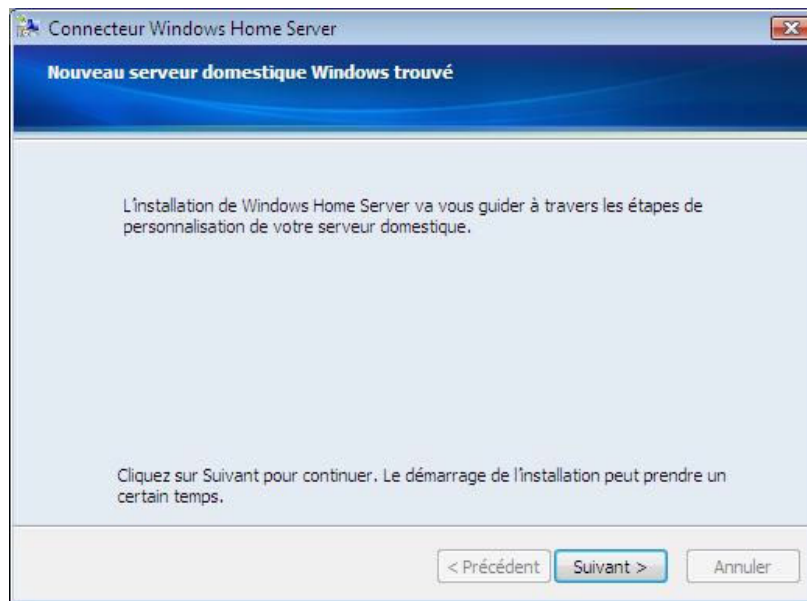
Une boîte de dialogue s'ouvre pour demander si l'ordinateur doit être sorti de veille prolongée pour une sauvegarde programmée. Cliquez sur **Suivant**.



Détection du serveur

Le programme d'installation de Windows Home Server Connector recherche votre HP MediaSmart Server pour s'y connecter. Si le programme d'installation ne trouve pas votre serveur, reportez-vous à la rubrique [Problèmes de connexion réseau](#).

Une fois que le serveur a été détecté, cliquez sur **Suivant** pour continuer l'installation.

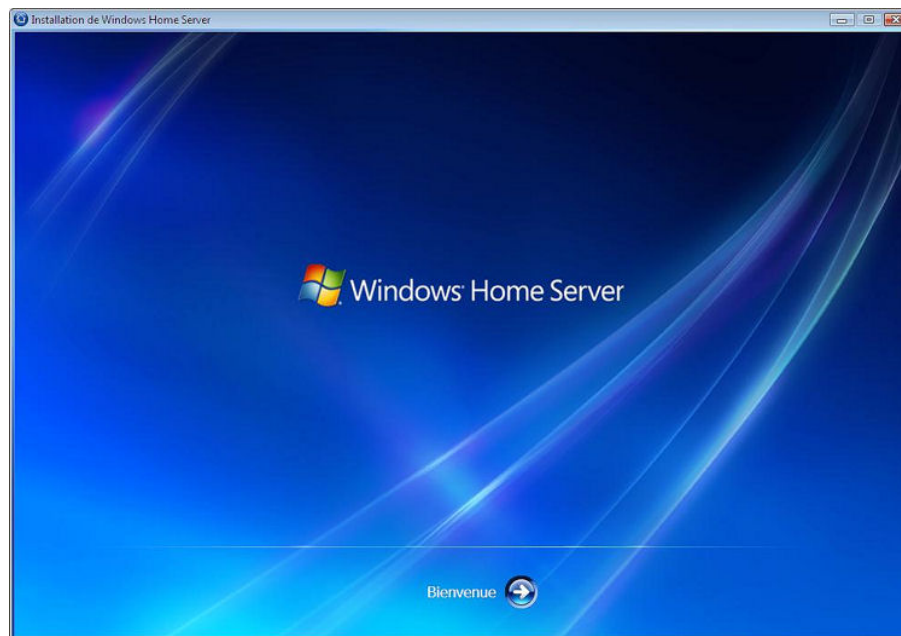


Initialisation de Windows Home Server

L'initialisation de Windows Home Server commence et peut durer plusieurs heures selon votre équipement informatique. Veuillez patienter pendant que Windows Home Server :

- Configure votre matériel
- Récupère vos données
- Démarre Windows Home Server

Une fenêtre de bienvenue s'ouvre ; cliquez sur la **flèche Suivant** pour lancer le processus d'installation de Windows Home Server.



Une fenêtre d'information s'affiche pour vous indiquer où en est le processus d'initialisation. Une fois l'initialisation terminée, cliquez sur la **flèche** Suivant pour continuer.



Attribution d'un nom au HP MediaSmart Server

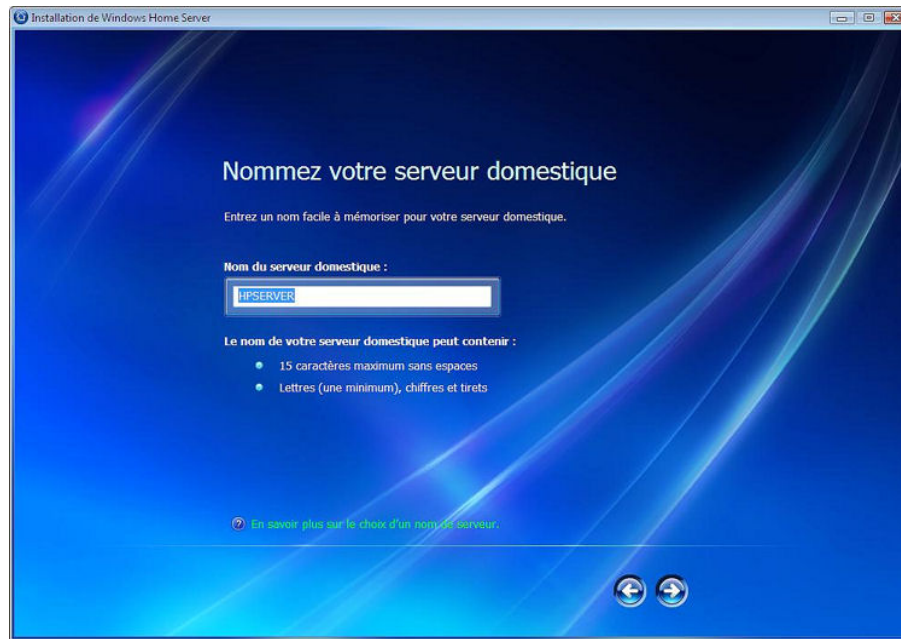
Attribuez un nom à votre serveur. Les noms de serveur peuvent contenir :

- 15 caractères maximum, sans espace
- Des lettres (au moins une), des chiffres et des traits d'union



Remarque

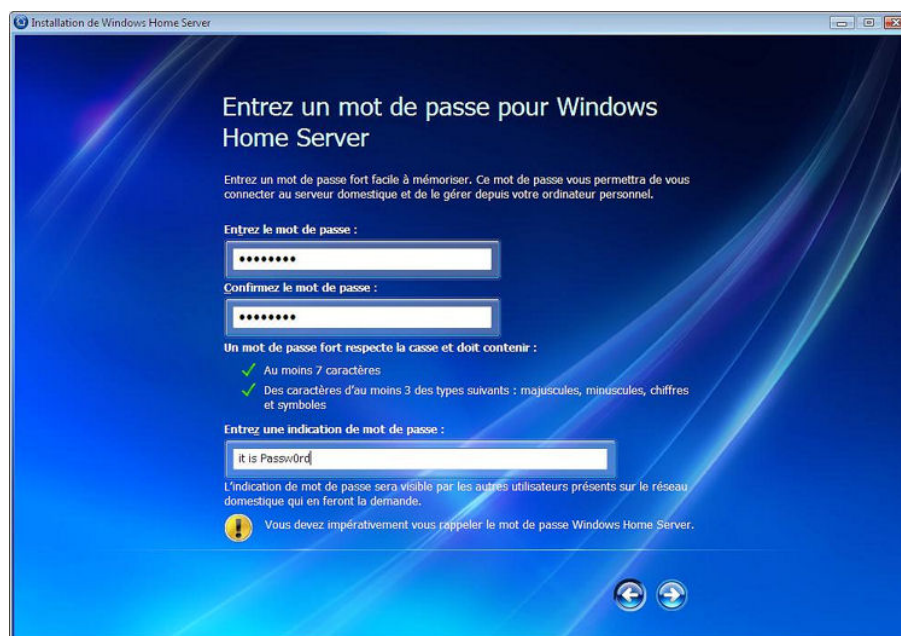
Il s'agit de la seule fois où vous pourrez donner un nom à votre serveur. Vous ne pourrez pas le modifier par la suite. Le nom par défaut est **HPSERVER**. Notez le nom du serveur si vous le modifiez.



Définir le mot de passe du serveur

Sur la page Mot de passe Windows Home Server, vous êtes invité à créer un [mot de passe sécurisé](#). Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants :

- Lettres majuscules
- Lettres minuscules
- Chiffres
- Symboles (!, @ et #, par exemple)



**Remarque**

Une *indication de mot de passe* est accessible à toute personne qui clique sur le bouton Indication de mot de passe. Il est recommandé de noter votre mot de passe et de le conserver en lieu sûr.

**Important**

Le mot de passe du serveur est différent du mot de passe de l'utilisateur. Pour plus d'informations sur les comptes et les mots de passe des utilisateurs, reportez-vous à la rubrique Pourquoi les noms d'ouverture de session doivent concorder ? dans l'aide de Windows Home Server.

Aide à protéger automatiquement Windows Home Server

L'installation de Windows Home Server télécharge et installe automatiquement les mises à jour essentielles à partir de Windows Update pour contribuer à la sécurité de votre serveur domestique.

Choisissez si vous souhaitez que Windows Home Server continue à télécharger automatiquement les mises à jour après l'installation et cliquez sur la **flèche** Suivant.

**Remarque**

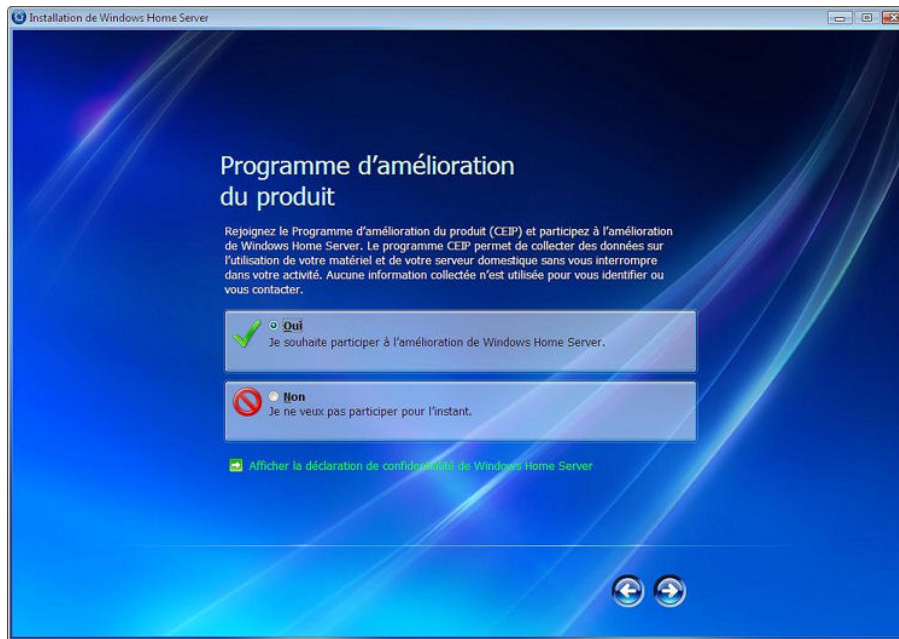
Nous vous recommandons d'activer les **Mises à jour Windows automatiques**.



Programme d'amélioration de l'expérience client

Rejoignez le programme d'amélioration de l'expérience client (CEIP) pour contribuer à l'optimisation de Windows Home Server. Le CEIP collecte des informations sur votre utilisation du matériel informatique et du serveur domestique sans générer d'interruption. Aucune information collectée n'est utilisée dans le but de vous identifier ou vous contacter.

Choisissez si vous souhaitez participer à ce programme et cliquez sur la **flèche** Suivant.



Windows Error Reporting

Pour nous aider à mieux comprendre les problèmes que vous pouvez rencontrer avec Windows Home Server, Windows Error Reporting peut les signaler automatiquement à Microsoft. Toute information personnelle collectée par inadvertance dans les signalements ne sera pas utilisée.

Choisissez si vous souhaitez participer à ce programme et cliquez sur la **flèche** Suivant.



Recherche des mises à jour Windows Home Server

Le programme d'installation de Windows Home Server recherche les mises à jour essentielles. Cette opération peut prendre quelques instants, mais ne nécessite pas d'informations supplémentaires de votre part.

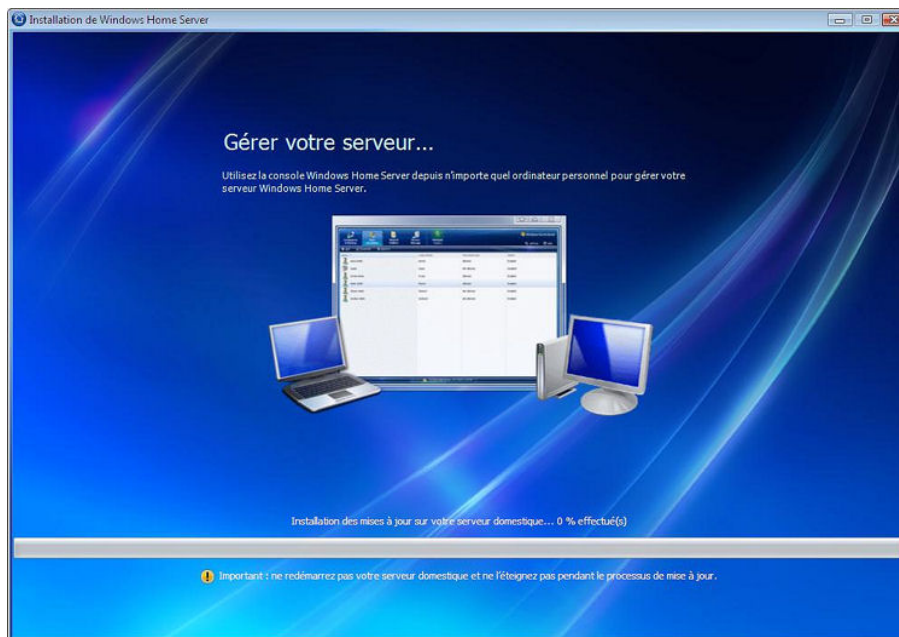


Important

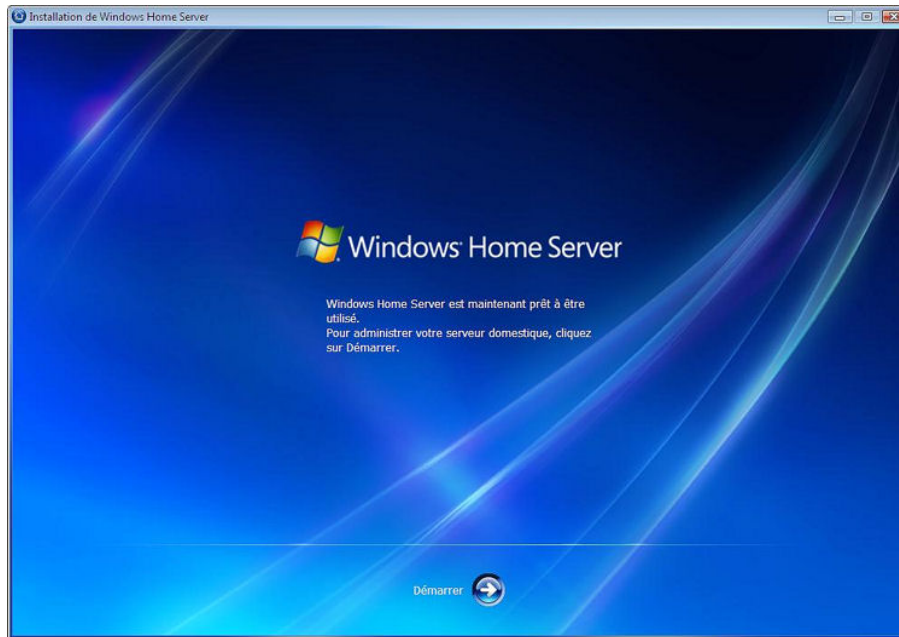
Veuillez ne pas redémarrer ni éteindre votre serveur domestique lors de la mise à jour.



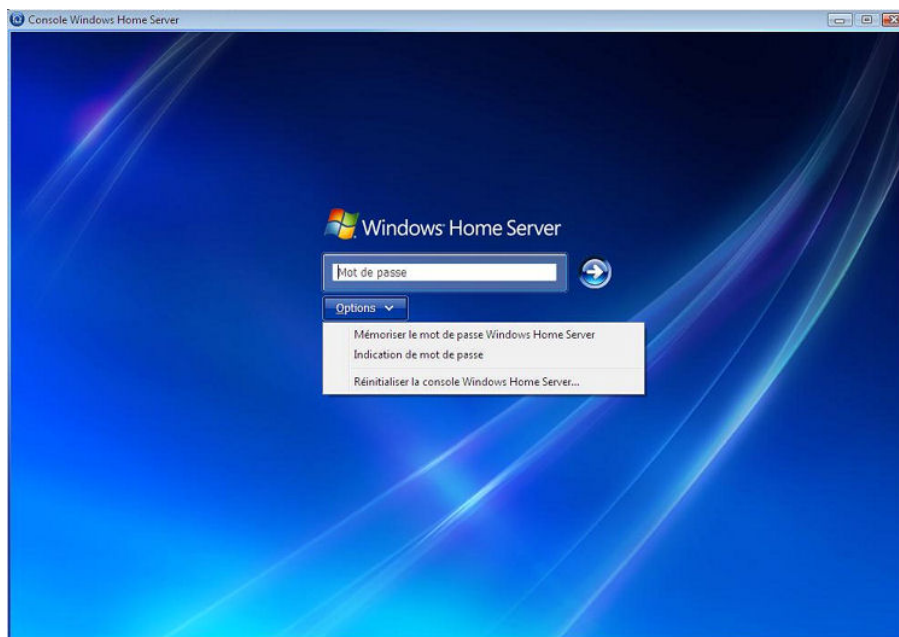
Pendant la mise à jour du serveur, une série d'écrans s'affichent et décrivent les fonctionnalités du logiciel.



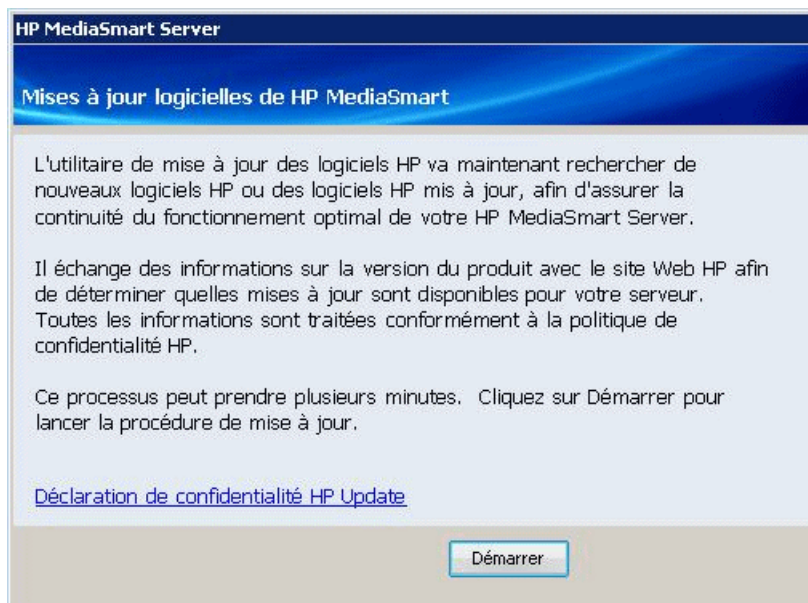
Une fois que le serveur est prêt à être utilisé, une fenêtre s'affiche pour vous indiquer que vous pouvez désormais administrer le serveur. Cliquez sur la **flèche** Démarrer.



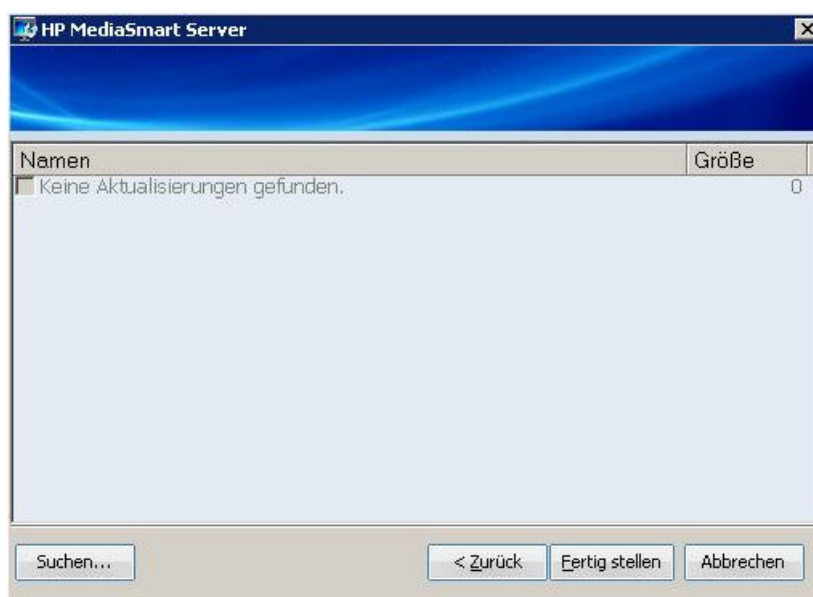
La fenêtre de connexion de la console de Windows Home Server s'ouvre. Entrez le mot de passe et cliquez sur la **flèche** Suivant.



Une fois que vous êtes parvenu à vous connecter, le serveur lance une recherche des mises à jour disponibles pour HP MediaSmart Server. Cliquez sur **Démarrer**.



A l'affichage de la fenêtre des résultats, cliquez sur **Terminer**.



Installation d'ordinateurs supplémentaires

Vous pouvez installer le serveur via un [navigateur Web](#) ou utilisez le disque d'installation du logiciel pour installer HP MediaSmart Server et Windows Home Server Connector sur les autres ordinateurs du réseau domestique. Installez le logiciel sur un ordinateur à la fois.

Si vous avez mal placé ou endommagé votre CD d'installation du logiciel, vous pouvez installer le logiciel pour votre ordinateur directement à partir du serveur. Pour en savoir davantage, reportez-vous aux rubriques [Pour installer à partir du serveur sous Windows XP](#) ou [Pour installer à partir du serveur sous Windows Vista](#).

Installation du logiciel

Vous pouvez lancer l'installation du logiciel de deux façons. L'une utilise un navigateur web et l'autre le disque d'installation du logiciel.

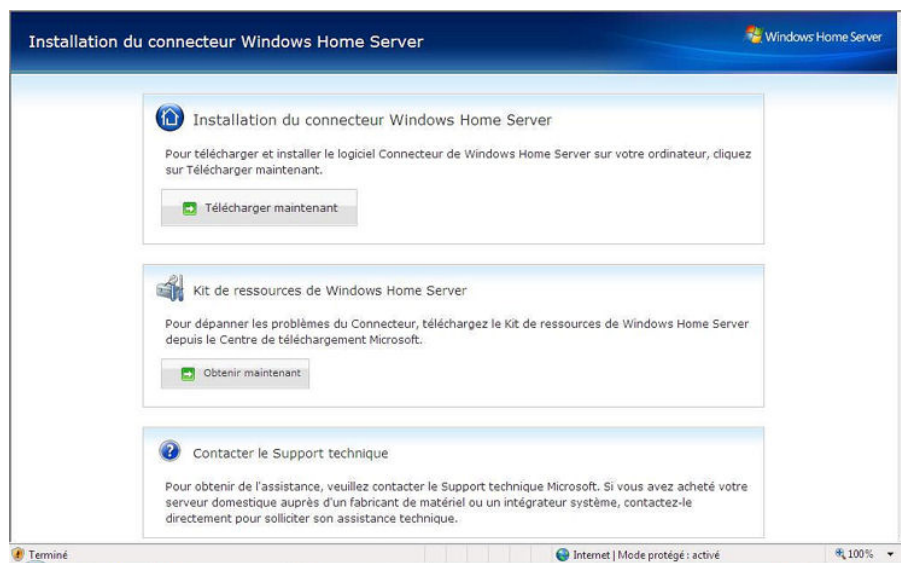
Installation via navigateur Web

Une fois que le serveur est allumé et prêt pour l'installation du logiciel, (tous les voyants clignotent) : ouvrez votre navigateur Web et tapez l'adresse suivante **http://hpserver:55000** ; la fenêtre d'installation de Windows Home Server Connector s'ouvre. Cliquez sur le bouton **Télécharger maintenant**.

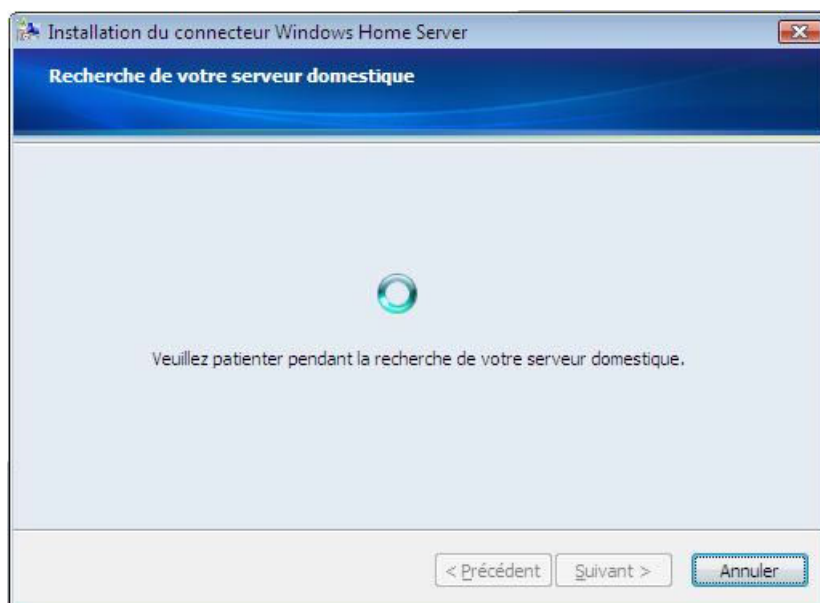


Remarque

Vous pourrez revenir ultérieurement pour accéder au kit de ressources techniques ou aux coordonnées. Tapez l'adresse <nom du serveur:55000>, dans cet exemple hpserver:55000



Un avertissement relatif à la sécurité lors du téléchargement de fichiers et une boîte de dialogue Internet Explorer peuvent s'afficher. Cliquez sur **Exécuter**.



Une boîte de dialogue s'affiche, indiquant que le logiciel est en cours de téléchargement à partir de votre serveur HPSEVER. Cliquez sur **Suivant**, une fois le téléchargement terminé.

L'assistant d'installation s'ouvre et vous guide jusqu'à la fin du processus.

Pour installer à partir du CD d'installation du logiciel

1. Insérez le disque d'installation du logiciel dans un ordinateur connecté à votre réseau domestique. Vous devez disposer des droits d'administrateur pour procéder à l'installation. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Installation du logiciel sur le premier ordinateur.
2. Suivez les instructions des assistants d'installation.
Le processus d'installation est identique à l'installation sur le premier ordinateur, sauf dans le cas suivant :
 - L'installation de Windows Home Server n'est pas exécutée.
 - Le mot de passe de votre serveur est requis pour l'installation, comme indiqué dans la figure ci-après :



Pour installer à partir du serveur sous Windows XP

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Poste de travail**.
2. Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **Favoris réseau**.
 - Sous **Autres emplacements**, cliquez sur **Favoris réseau**.
3. Dans l'**Assistant d'Ajout de Favoris Réseau**, utilisez l'adresse réseau (**UNC**) suivante :
\\<nom du serveur>\logiciel
Par exemple, \\HPSERVER\logiciel
Lorsque l'assistant a terminé, vous devez voir **logiciels sur <nom du serveur>** dans la fenêtre Favoris réseau.
4. Cliquez deux fois sur Favoris réseau, puis ouvrez le dossier **Home Server Connector Software**.
5. Cliquez deux fois sur **Install.exe** et suivez les instructions sur les assistants d'installation.

Pour installer à partir du serveur sous Windows Vista

Suivez ces étapes pour installer le serveur sur un système d'exploitation 32 ou 64 bits.



Remarque

Pour connaître la version de Windows Home Server installée sur votre ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification. Cliquez sur Paramètres, puis sélectionnez Ressources dans le menu de gauche de la boîte de dialogue des paramètres Windows Home Server. Vous devez disposer d'une version de Windows Home Server avec Power Pack 1.

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Réseau**.
2. Sous **Taches réseau**, cliquez sur **Ajouter un favori réseau**.

3. Dans l'**Assistant d'Ajout de Favoris Réseau**, utilisez l'adresse réseau UNC suivante :
 \\<nom du serveur>\logiciel
 Par exemple, \\HPSERVER\logiciel
 Lorsque l'assistant a terminé, vous devez voir le nom que vous avez choisi pour l'emplacement réseau dans la fenêtre.
4. Cliquez deux fois sur Favoris réseau, puis ouvrez le dossier **Home Server Connector Software**.
5. Cliquez deux fois sur **Install.exe** et suivez les instructions sur les assistants d'installation.



Remarque

La recherche de réseau doit être activée pour accéder au serveur. Voir Pour vous assurer que la recherche de réseau est activée.

Configuration d'ordinateurs supplémentaires

Après avoir installé le logiciel du CD, tenez compte des options de configuration suivantes.

- L'ordinateur domestique est automatiquement configuré pour être sauvegardé chaque nuit. Si vous souhaitez personnaliser les paramètres de sauvegarde de cet ordinateur, reportez-vous à la rubrique Sauvegarder et restaurer un ordinateur.
- Si vous avez créé des comptes utilisateur individuels dans Windows Home Server pour un ou plusieurs membres de la famille utilisant cet ordinateur, vous devez également configurer leurs comptes utilisateur sur cet ordinateur afin qu'ils puissent disposer des fonctionnalités d'accès au serveur sans ouvrir de session. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Comptes d'utilisateurs dans l'aide de Windows Home Server.
- Si vous souhaitez ajouter une bibliothèque iTunes de cet ordinateur à une bibliothèque iTunes agrégée sur le serveur, configurez l'ordinateur de façon à copier sa bibliothèque iTunes sur le serveur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique [Configurer iTunes](#).

FELICITATIONS ! COMMENCEZ A UTILISER VOTRE SERVEUR

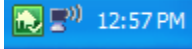
Certaines fonctionnalités de HP MediaSmart Server, telles que les sauvegardes et les [dossiers partagés](#), sont préconfigurées et prêtes à être utilisées dès que la première installation du logiciel est terminée. D'autres fonctionnalités nécessitent d'être configurées avant de pouvoir être utilisées.

Sauvegardes

Une fois que vous avez exécuté le disque d'installation du logiciel sur votre premier ordinateur domestique, il est automatiquement ajouté à la liste des ordinateurs sauvegardés chaque nuit par le HP MediaSmart Server. Exécutez le disque d'installation du logiciel sur d'autres ordinateurs domestiques pour leur permettre de communiquer avec le serveur et les ajouter aux sauvegardes nocturnes.

Pour personnaliser le volume du disque dur afin qu'il prenne en charge les sauvegardes ou pour exclure des dossiers de l'opération de sauvegarde

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server dans la zone de notification et connectez-vous.



2. Cliquez sur l'onglet **Sauvegardes et Ordinateurs**.

Dossiers partagés et partage de supports

Lancez la copie de vos documents numériques depuis votre ordinateur vers les dossiers partagés du HP MediaSmart Server.

1. A partir de l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône du HP MediaSmart Server.



Vous pouvez également cliquer sur l'icone Dossiers partagés.

2. Copiez vos photos, votre musique ou vos vidéos dans le dossier partagé correspondant, ou cliquez sur Serveur pour créer des dossiers partagés afin d'y stocker d'autres fichiers numériques.



Remarque

Dans la page **Partage de média** sous l'onglet **Paramètres** de Windows Home Server, vous pouvez activer la *diffusion de média par flux* numérique pour les dossiers partagés Photos, Musique ou Vidéos. Cliquez sur **Activé** pour chacun des dossiers à partir duquel vous souhaitez effectuer une diffusion continue.

Configuration de fonctionnalités supplémentaires

Pour les étapes suivantes, nous vous recommandons de configurer les fonctionnalités ci-dessous :

- Comptes utilisateur pour chaque membre de votre foyer
- Accès distant, vous permettant d'accéder à votre serveur lorsque vous êtes en déplacement
- Sauvegarde en ligne du serveur
- HP Media Collector

Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification, puis ouvrez une session. L'onglet **MediaSmart Server** doit être actif.

Chapter 2.

Familiarisation avec le serveur

CONSOLE WINDOWS HOME SERVER

Ouvrir la console de Windows Home Server

La console de Windows Home Server vous permet de gérer et de configurer HP MediaSmart Server. Vous pouvez accéder à la console de Windows Home Server en procédant comme suit :

- [Pour ouvrir la console de WHS à partir du menu Démarrer](#)
- [Pour ouvrir la console de WHS à partir de l'icône du bureau HP MediaSmart Server](#)
- [Pour ouvrir la console de WHS à partir de la zone de notification](#)

Pour ouvrir la console de WHS à partir du menu Démarrer

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, **Tous les programmes**, puis sélectionnez **Console de Windows Home Server**.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.

Pour ouvrir la console de WHS à partir de l'icône du bureau HP MediaSmart Server

1. A partir du bureau, cliquez deux fois sur l'icône HP MediaSmart Server.



2. Dans le Control Center, cliquez sur l'onglet **Outils**.
3. Cliquez sur **Home Server Console**.
4. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.

Pour ouvrir la console de WHS à partir de la zone de notification

1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.

Onglet MediaSmart Server

L'onglet MediaSmart contient les outils et les réglages pour la gestion des fonctions HP.

Bienvenue

Voici la Home Server Console, sur laquelle vous pouvez configurer et gérer toutes les fonctionnalités de HP MediaSmart Server. Les paramètres suivants sont déjà configurés :

- Sauvegardes automatiques du PC En savoir plus
- Diffusion de contenu multimédia (TwonkyMedia, serveur pour iTunes et Web Streamer) En savoir plus
- McAfee Antivirus [En savoir plus](#)

Pour les étapes suivantes, nous vous recommandons de configurer les fonctionnalités ci-dessous :

- Comptes utilisateur pour chaque membre de votre foyer
- Accès distant, vous permettant d'accéder à votre serveur lorsque vous êtes en déplacement
- Sauvegarde en ligne du serveur
- HP Media Collector

Ces fonctions sont disponibles sur les boutons situés à gauche de l'écran.



Remarque

Pour réorganiser ces boutons, utilisez la fonction glisser-déposer ou les flèches haut/bas.

Paramètres d'accès distant

Prolongez votre expérience numérique à votre guise. L'accès distant vous permet, ainsi qu'à vos proches, d'accéder aux contenus suivants :

- Fichiers et ordinateurs pris en charge depuis n'importe quel emplacement
- Gestion à distance de votre serveur
- *Diffusion de média* à distance
- HP Photo Viewer
- HP Photo Publisher

HP Photo Publisher

Publiez des photos stockées sur votre serveur sur votre site de partage de photos préféré. Vos photos seront ainsi accessibles sur Internet pour vos amis et vos proches. Pour charger vos photos, procédez en 4 étapes :

1. Connectez-vous à HP Photo Publisher.
2. Connectez-vous au site de partage de photos.

3. Sélectionnez les photos à partager.
4. Téléchargez vos photos.

Media Collector

Media Collector permet de copier les fichiers multimédias stockés sur les ordinateurs de votre réseau et de les organiser sur le serveur. Media Collector copie vos fichiers en continu. Vous avez la possibilité d'activer la collecte pour n'importe quel PC de votre réseau personnel.

Vous devez choisir la structure de votre organisation :

- Photos - par date ou structure existante
- Musique - par artiste/album ou structure existante
- Vidéos - déplacer ou copier des vidéos sur le serveur

Fonctionnalités Mac

Votre HP MediaSmart Server est compatible avec Mac OSX versions 10.5 et ultérieures. Vous pouvez :

- Utiliser Time Machine pour sauvegarder le contenu de votre Mac sur HP MediaSmart Server.
- Accéder facilement aux [dossiers partagés](#) sur le serveur grâce à votre centre de contrôle.

Paramètres d'iTunes

Votre HP MediaSmart Server comprend un serveur pour iTunes, qui vous permet de diffuser votre musique et vos listes de lecture sur des ordinateurs utilisant le service iTunes, ou sur des périphériques compatibles.

Récapitulatif du serveur

Passez rapidement en revue les informations importantes relatives à votre serveur.

Sauvegarde en ligne du serveur Media Smart

La sauvegarde en ligne utilise un compte Amazon S3™ pour enregistrer vos fichiers importants dans un emplacement distant sur Internet. Vous pouvez également parcourir et restaurer vos fichiers en ligne sur votre serveur. Cette fonctionnalité est un module d'extension que vous pouvez désinstaller à tout moment.

Onglets Windows Home Server

Windows Home Server vous permet de partager, stocker, accéder, et de protéger automatiquement vos images, vidéos, musiques, et fichiers. Cette section contient les onglets suivants :

- **Ordinateurs et sauvegardes** — affiche et personnalise les sauvegardes. Vérifie également l'état de vos ordinateurs domestiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Ordinateurs & Sauvegardes dans l'aide de la console de Windows Home Server.

- **Comptes utilisateur** — ajoute, supprime, et modifie les comptes utilisateur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Comptes utilisateur dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Dossiers partagés** — ajoute, ouvre, supprime et affiche les propriétés des dossiers partagés sur votre serveur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Dossiers partagés dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Stockage serveur** — affiche, ajoute, répare, et supprime les disques durs du stockage serveur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Stockage serveur dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Réseau** — affiche les notifications d'état de votre serveur et de vos ordinateurs domestiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Etat du réseau dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Paramètres du serveur** — configure les réglages généraux, tels que la date et l'heure, les sauvegardes, les mots de passe, le partage de fichiers multimédia, l'accès distant, les add-ins, les ressources, etc. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Paramètres du serveur dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Aide** — affiche l'aide de la console de Windows Home Server.

A propos des modules d'extension HP pour Windows Home Server

Les modules d'extension HP sont des programmes logiciels qui permettent de développer les fonctionnalités de Windows Home Server. HP travaille en collaboration avec PacketVideo pour améliorer la diffusion continue à l'aide du module d'extension TwonkyMedia. Le module d'extension McAfee fournit une protection anti-virus au serveur.

PacketVideo TwonkyMedia

Le module d'extension logiciel TwonkyMedia pour l'amélioration de la *diffusion continue* de HP MediaSmart Server vous permet de visualiser des vignettes photo, d'écouter de la musique et d'envoyer du contenu à l'aide d'un lecteur ou d'un récepteur média numérique à partir de tous les dossiers partagés.



Remarque

Il est recommandé d'utiliser un seul logiciel de diffusion continue, soit Windows Media Connect, soit TwonkyMedia, décrit ci-dessus. Windows Media Connect fait partie de Windows Home Server. Il est donc déjà installé sur HP MediaSmart Server. Hewlett-Packard s'est associé à PacketVideo pour la création du module d'extension TwonkyMedia. Pour une comparaison de ces programmes, voir [Comparaison de Windows Media Connect 2.0 et TwonkyMedia](#).

Protection antivirus McAfee

Pour bénéficier de la protection antivirus McAfee, vous devez d'abord activer le service. Le module d'extension anti-virus McAfee qui comprend le service Total Protection constitue une solution complète de gestion de la sécurité. Il effectue les tâches suivantes :

- Recherche des virus, logiciels espion, programmes indésirables et autres menaces potentielles. A chaque fois que l'on accède à un fichier sur Windows Home Server, le service Total Protection vérifie ce fichier pour s'assurer qu'il n'est pas contaminé par des virus ou des logiciels espion.
- Envoi des informations sur le statut de la sécurité de votre serveur à un site Web d'administration spécifique à votre compte appelé McAfee SecurityCenter. Vous pouvez visiter SecurityCenter pour vérifier les rapports de détection ou configurer les règles ou politique de sécurité afin de définir les types de programme qui ne présentent aucune menace pour la sécurité de votre serveur.
- Mise à jour automatique à intervalles réguliers des dernières versions des composants et des fichiers de définition (fichiers .dat). Ceci permet au service Total Protection de vous protéger à tout moment contre les menaces les plus récentes.

Le service Total Protection fonctionne totalement en retrait sans aucune intervention nécessaire de votre part.

Pour en savoir plus sur le module d'extension anti-virus McAfee, reportez-vous à leur documentation en ligne dans l'une des langues ci-dessous :

- **Anglais** — <http://us.mcafee.com/root/campaign.asp?cid=39906&l=enu&action=whshelp>
- **Français** — <http://us.mcafee.com/root/campaign.asp?cid=39906&l=fra&action=whshelp>
- **Allemand** — <http://us.mcafee.com/root/campaign.asp?cid=39906&l=deu&action=whshelp>
- **Espagnol** — <http://us.mcafee.com/root/campaign.asp?cid=39906&l=esp&action=whshelp>

Après activation de la protection antivirus McAfee, vous bénéficiez d'une période d'essai de sept mois. Un accès à Internet est nécessaire pour recevoir les mises à jour. Après la période d'essai de sept mois, les mises à jour nécessitent un abonnement.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Modules d'extension dans l'aide de Windows Home Server.

Utilisation de Windows Home Server

COMPTES UTILISATEUR

Activer le compte invité

Si vous souhaitez que tout le monde utilise le même compte d'ouverture de session pour accéder à HP MediaSmart Server, activez le compte invité. Si le compte invité est activé sans mot de passe, les membres de la famille n'ont pas besoin d'ouvrir une session pour utiliser les ordinateurs domestiques. En outre, tous les membres de la famille disposent d'un accès total à tous les *dossiers partagés* via le compte invité.



Important

Si vous activez le compte invité, tous les utilisateurs qui se connectent à votre réseau domestique possèdent les mêmes droits. Cela peut signifier qu'ils disposent d'un accès total aux dossiers partagés et à d'autres ressources de votre serveur. Pour protéger votre réseau domestique de connexions indésirables, consultez [Protéger votre serveur des intrusions](#).



Remarques

Afin de garantir que Media Collector a toujours accès à tous les partages, il est fortement recommandé d'activer le compte invité et de lui attribuer l'intégralité des droits sur vos fichiers photos, musique et vidéos partagés.

Vous ne pouvez pas utiliser le compte invité pour accéder au serveur hors de chez vous à l'aide de l'accès distant.

Pour activer un compte invité

1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet Comptes Utilisateur en haut de la page. La boîte de dialogue Configuration des comptes utilisateur s'ouvre.
4. Cliquez sur Activer un invité.



Si vous avez déjà demandé que la case à cocher Activer un invité n'apparaisse plus, double-cliquez sur le compte invité, puis cliquez sur Activer.

Créer des comptes utilisateur individuels

Si des membres de votre famille souhaitent accéder à des informations de votre réseau domestique à partir d'un cybercafé, d'un bar équipé d'un point d'accès Wi-Fi ou d'un autre endroit, ils doivent disposer de comptes utilisateur individuels protégés par un mot de passe sécurisé sur leur ordinateur et sur le serveur.



Important

Lorsque vous créez des comptes utilisateur sur le serveur, utilisez des noms et des mots de passe d'ouverture de session correspondants à ceux des comptes utilisateur existants sur vos ordinateurs domestiques. La création de comptes utilisateur correspondants permet aux différents membres de la famille de se connecter automatiquement au serveur lorsqu'ils ouvrent une session sur leur ordinateur domestique.

Si les comptes utilisateur et les mots de passe ne concordent pas, vous serez invité à saisir un nom d'utilisateur et un mot de passe lors de l'ouverture des dossiers partagés du serveur.

Si votre ordinateur n'a pas de mot de passe ou s'il utilise un nom d'utilisateur par défaut, vous pouvez modifier ces paramètres ; cela vous évite d'avoir à saisir votre nom d'utilisateur et mot de passe lorsque vous désirez accéder à un dossier partagé.

Pour créer un compte utilisateur sur un ordinateur domestique équipé de Windows XP

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, **Panneau de Configuration**, puis sur **Comptes Utilisateurs**.
2. Cliquez sur **Ajouter** pour créer un compte utilisateur.
-ou-
Cliquez sur **Modifier un compte** pour modifier le nom d'utilisateur ou le mot de passe d'un compte existant.

Un **mot de passe sécurisé** est suggéré pour garantir la sécurité et est requis pour utiliser l'accès distant. Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants :

- Lettres majuscules
- Lettres minuscules
- Chiffres
- Symboles (par exemple !, @ et #, etc.)

Une **indication de mot de passe** vous aide à mémoriser votre mot de passe. L'indicateur de mot de passe peut être visualisé par toutes les personnes qui cliquent sur le lien pour l'afficher.

Pour créer un compte utilisateur sur un ordinateur domestique équipé de Windows Vista

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Panneau de configuration**.
2. Sous **Comptes utilisateurs et protection de la famille**, sélectionnez **Ajouter ou supprimer des comptes utilisateurs**.
3. Ajoutez des comptes ou modifiez des comptes utilisateur existants.

Un mot de passe sécurisé est suggéré pour garantir la sécurité et est requis pour utiliser l'accès distant. Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants :

- Lettres majuscules
- Lettres minuscules
- Chiffres
- Symboles (par exemple !, @ et #, etc.)

Une indication de mot de passe vous aide à vous rappeler de votre mot de passe. L'indicateur de mot de passe peut être visualisé par toutes les personnes qui cliquent sur le lien pour l'afficher.

Pour créer des comptes utilisateur sur le serveur

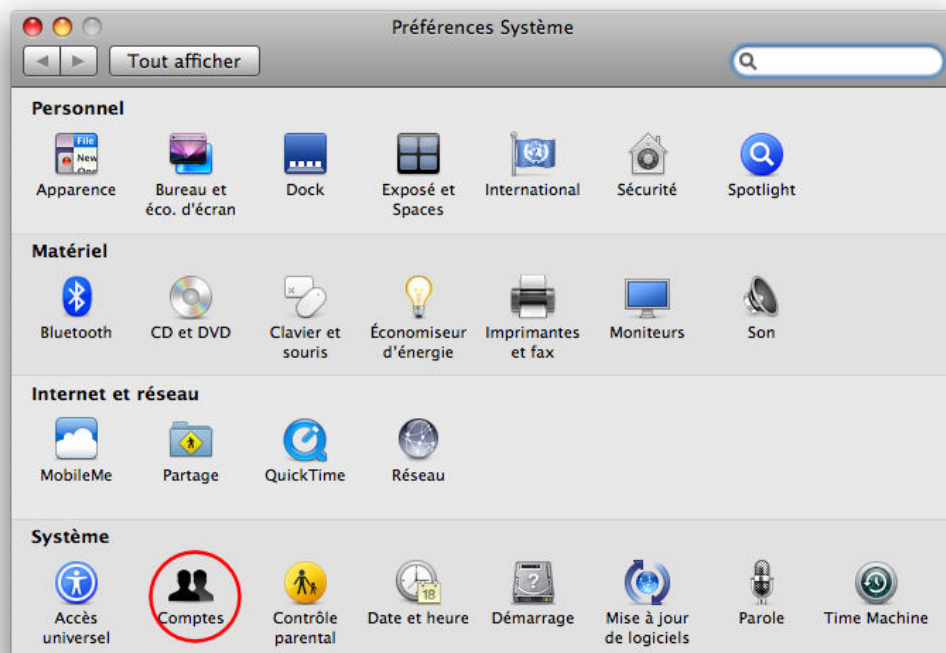
1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Comptes Utilisateur** en haut de la page. Si la boîte de dialogue Configuration des comptes utilisateur s'affiche, cliquez sur **OK**.
4. Cliquez sur **Ajouter**. La boîte de dialogue **Ajouter un compte utilisateur** s'ouvre. Entrez les informations de l'utilisateur. Cochez la case **Activer l'accès distant pour cet utilisateur**. Faites le choix qui convient concernant l'autorisation d'accès à un ordinateur et à des dossiers.
5. Cliquez sur **Suivant**.

6. Saisissez un **mot de passe** sécurisé et confirmez-le. Un mot de passe sécurisé est suggéré pour garantir la sécurité et est requis pour utiliser l'accès distant. Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants :
 - Lettres majuscules
 - Lettres minuscules
 - Chiffres
 - Symboles (par exemple !, @ et #, etc.)
7. Cliquez sur **Suivant**.
8. Sélectionnez l'accès aux dossiers partagés.
9. Cliquez sur **Terminer**.
10. Cliquez sur **Terminé**.

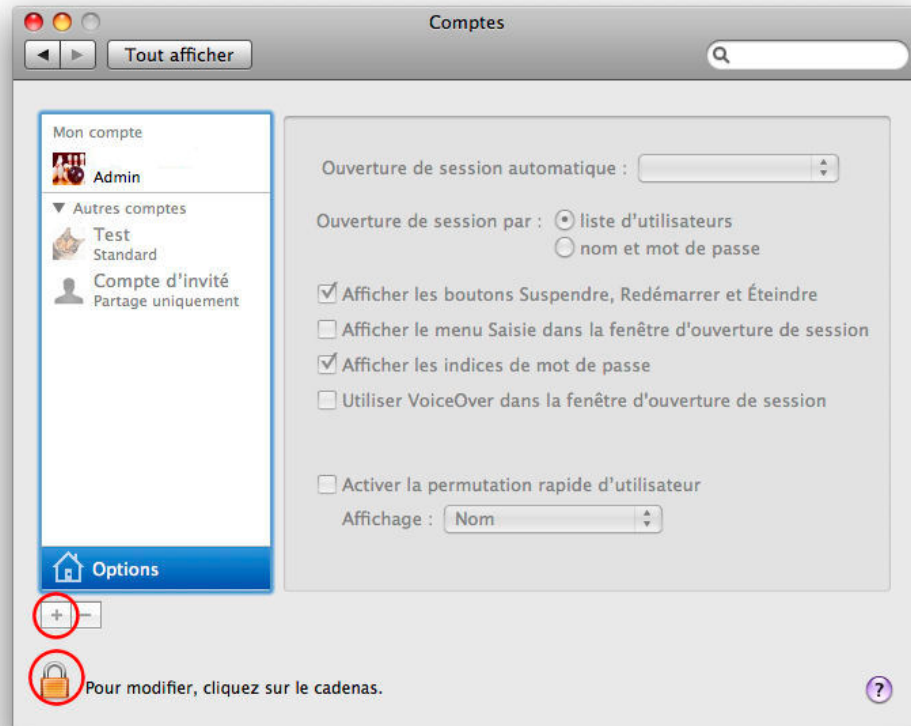
Suivez la même démarche pour chaque compte utilisateur que vous souhaitez ajouter.

AJOUTER UN COMPTE UTILISATEUR SUR UN ORDINATEUR DOMESTIQUE EQUIPE DE MAC

1. Cliquez sur **Préférences système, Comptes**.



2. Si la page des comptes est verrouillée, cliquez sur le verrou et entrez vos informations d'identification pour déverrouiller la page.
3. Cliquez sur + pour ouvrir la page du nouveau compte.

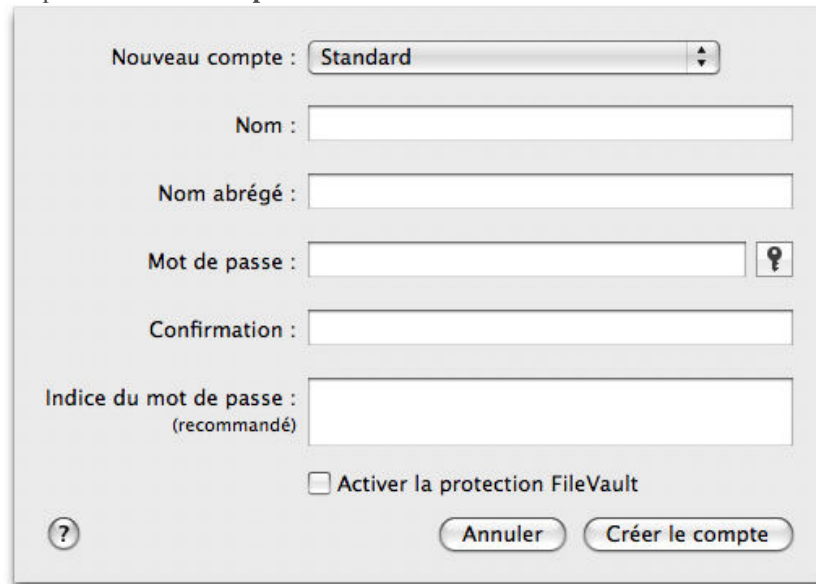


4. Entrez les informations de l'utilisateur.
Un *mot de passe sécurisé* est suggéré pour garantir la sécurité et est requis pour utiliser l'accès distant. Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants :

- Lettres majuscules
- Lettres minuscules
- Chiffres
- Symboles (par exemple !, @ et #, etc.)

Une *indication de mot de passe* vous aide à mémoriser votre mot de passe.

5. Cliquez sur **Créer compte**.



SAUVEGARDER ET RESTAURER UN ORDINATEUR

La sauvegarde et la restauration d'un ordinateur sont possibles à travers l'onglet **Sauvegardes et Ordinateurs** sur la console de Windows Home Server.

Pour accéder à l'onglet Sauvegardes et Ordinateurs

1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Sauvegardes et Ordinateurs**.

Pour plus d'assistance sur la sauvegarde et la restauration d'un ordinateur, voir ci-après l'aide sur la console de Windows Home Server :

- Ordinateurs et Sauvegarde
- Fonctionnement de la sauvegarde
- Gérer et configurer les sauvegardes
- Restaurer les sauvegardes d'un ordinateur
- Enlever un ordinateur
- Dépannage d'ordinateurs et sauvegarde

PROTÉGER VOTRE SERVEUR DES INTRUSIONS

HP MediaSmart Server est conçu pour être toujours allumé, ce qui permet aux utilisateurs de votre réseau d'accéder aux fichiers à tout moment, dès qu'ils en ont besoin. De plus, l'accès distant

permet aux visiteurs de voir, ajouter et supprimer des photos et des vidéos. Sans protection adéquate, ces fonctionnalités présentent des risques de sécurité, vous devez donc vous assurer que les utilisateurs non autorisés ne peuvent accéder ni à votre serveur ni aux fichiers stockés dessus.

Les mesures de sécurité suivantes permettent de protéger votre réseau et vos ordinateurs :

- Protection via pare-feu
- Sécurité des réseaux sans fil
- [Logiciel antivirus](#)
- Nom d'utilisateur et mot de passe
- Sécurité de l'accès distant

Protection via pare-feu

Un pare-feu est un matériel ou un logiciel qui protège votre réseau des accès non autorisés. Il protège votre système des pirates en les empêchant de lancer des programmes, d'envoyer des e-mails et d'accéder à vos informations personnelles. Les types de pare-feu suivants permettent de protéger votre réseau et vos ordinateurs :

- [Routeur](#) à large bande avec pare-feu intégré
- Pare-feu du Windows Home Server
- Pare-feu personnel

Routeur à large bande avec pare-feu intégré

Le serveur HP MediaSmart nécessite l'utilisation d'un routeur à large bande. Les routeurs à large bande permettent à plusieurs ordinateurs et périphériques de partager une connexion Internet à l'aide de la technologie [NAT](#) (Network Address Translation, Traduction d'adresses réseau). NAT permet à tous les ordinateurs et périphériques de votre réseau d'utiliser une seule et même connexion Internet ([adresse IP](#)). NAT agit comme un pare-feu en masquant les adresses IP réelles des composantes de votre réseau (y compris le HP MediaSmart Server) ce qui les empêche d'être vues à l'extérieur.

Quelques routeurs à large bande implémentent la fonction Stateful Packet Inspection (SPI), qui améliore la sécurité en examinant chaque paquet d'informations avant de l'autoriser sur le réseau. SPI peut protéger des formes avancées d'intrusions, comme les attaques par déni de service.

Pare-feu du Windows Home Server

Windows Home Server inclut le pare-feu Windows, qui protège les communications entre le serveur et les ordinateurs sur votre réseau domestique. Ce pare-feu est configuré pour autoriser les accès distants. L'utilisateur ne peut pas le configurer.

Pare-feu personnel

Un pare-feu personnel est une application logicielle qui protège un ordinateur individuel. Comme un pare-feu personnel est situé derrière un pare-feu à large bande, l'ordinateur qui en est équipé sera protégé des attaques des autres ordinateurs à l'intérieur du réseau.

Ports du pare-feu

Le tableau suivant donne la liste des ports utilisés par le serveur.

Ports utilisés par le serveur		
Type	Numéros de port	Description
TCP	80, 443	Site web standard
TCP	55000, 56000	Site web interne (sous-réseau uniquement) pour services Windows Home Server Web
TCP	1138	Transport
TCP	8912	Protection et balise
UDP	8912	Protection et balise
TCP	2869	UPnP (Universal Plug and Play)
UDP	1900	UPnP
TCP	3389	Bureau distant
TCP	4125	Accès distant (si activé)
TCP	139, 445	Partage de fichier et d'imprimante
UDP	137, 138	Partage de fichier et d'imprimante
UDP	10284, 10283, 10282, 10281, 10280, 10243	Connexion de média

Les rubriques suivantes de l'aide de la console Windows Home Server traitent de la configuration de votre routeur pour la redirection de port :

- Configuration de votre routeur à large bande
- Je n'arrive pas à me connecter à certains ordinateurs. Pourquoi ?
- En apprendre plus sur la redirection de port sur un routeur

Sécurité des réseaux sans fil

Si votre routeur est équipé d'une fonctionnalité sans fil, il comporte un composant appelé point d'accès sans fil ([WAP](#)). Un point d'accès sans fil peut être inclus dans une [passerelle tout-en-un](#), dans un routeur ou constituer une unité autonome. Dans de nombreux cas, les paramètres de sécurité d'un WAP sont désactivés par défaut et vous devez les activer manuellement. Si les paramètres de sécurité sont désactivés, n'importe qui sera capable d'accéder à votre réseau, votre serveur et vos ordinateurs ou à tout autre périphérique connecté. Les pare-feu et les logiciels antivirus n'empêchent pas les intrus d'accéder aux réseaux sans fil.

La plupart des équipements des réseaux sans fil prennent en charge deux formes de cryptage des données par mesure de sécurité :

- Wired Equivalent Privacy ([WEP](#))

- Wi-Fi Protected Access ([WPA](#))

Pour plus d'informations sur la méthode de configuration de la sécurité de votre réseau sans fil, reportez-vous au guide de l'utilisateur fourni avec votre équipement réseau.

Logiciel antivirus

Il est conseillé d'installer un logiciel antivirus sur tous les ordinateurs de votre réseau et de le configurer à partir de l'un des ordinateurs pour analyser tous les [dossiers partagés](#) sur le serveur. Vous devrez sans doute attribuer ([mapper](#)) une lettre de lecteur à chaque dossier partagé pour permettre au logiciel antivirus d'analyser le serveur.



Important

N'oubliez pas de tenir les définitions de votre logiciel antivirus à jour.

Nom d'utilisateur et mot de passe

Les noms d'utilisateur et les mots de passe permettent de sécuriser la gestion du serveur, l'accès aux fichiers partagés et l'utilisation de l'accès distant, en demandant une authentification

- **Mot de passe du serveur** - lors de la première installation de HP MediaSmart Server, vous devez créer un [mot de passe sécurisé](#) pour pouvoir gérer votre serveur à partir de la console de Windows Home Server. Ce mot de passe protégera le serveur des changements indésirables.
- **Mots de passe utilisateur** - chaque utilisateur de votre réseau doit avoir un compte utilisateur qui lui permette d'accéder aux dossiers partagés du serveur ou, s'il est configuré, d'utiliser l'accès distant. Pour plus d'informations, reportez vous à la section Comptes utilisateur et Paramétrage des mots de passe des comptes utilisateur dans l'aide de la console de Windows Home Server.
- **Mots de passe des ordinateurs** - vous pouvez éviter d'avoir à saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe lors de l'accès à un dossier partagé, en utilisant les mêmes que celui du compte utilisateur du serveur, lors de la connexion à un ordinateur. Le fait de demander une identification à chaque ordinateur de votre réseau ajoute un niveau de sécurité. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Pourquoi les noms d'identification doivent concorder ? dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Sécurité de l'accès distant

Par défaut, l'accès distant est désactivé.

L'accès distant aux fichiers de votre serveur est protégé de différentes manières :

- Certificat de sécurité
- [HTTPS](#) ([protocole](#) crypté Secure Sockets Layer SSL)
- Compte utilisateur avec mot de passe sécurisé

Certificat de sécurité

Lors de l'installation du logiciel HP MediaSmart Server sur vos ordinateurs domestiques, le logiciel Windows Home Server Connector ajoute le certificat de sécurité de Windows Home Server à la liste des certificats de confiance de l'ordinateur. Ce certificat de sécurité aide à protéger les informations échangées entre le serveur et le [navigateur Web](#). Utiliser un ordinateur disposant

d'un accès Internet et d'un navigateur constitue la meilleure façon d'accéder aux fichiers du serveur lorsque vous êtes absent.

L'utilisation de l'accès distant à partir d'ordinateurs publics ou non identifiés n'est pas recommandée. Ceci peut potentiellement exposer votre serveur à des attaques de programmes malveillants ou de virus.

HTTPS

L'accès distant est sécurisé car la connexion entre l'ordinateur distant et le serveur est effectuée via HTTPS. HTTPS utilise le protocole crypté Secure Sockets Layer (SSL). C'est ce même protocole qui est utilisé dans les transactions bancaires et dans le commerce au détail.

Compte utilisateur avec mot de passe sécurisé

L'accès distant ne permet pas les connexions à partir des comptes Administrateur et Invité. De plus, le compte utilisateur doit être activé pour l'accès distant, ce qui nécessite un mot de passe sécurisé pour assurer une authentification la plus sûre possible.

HP MediaSmart Photo Viewer

Si vous avez configuré un nom de domaine sur votre serveur, les photos placées dans Photo Viewer sont visibles par toute personne qui découvre votre domaine. Mais même si elles sont visibles, elles ne pourront néanmoins être ni supprimées, ni modifiées. La suppression de photos ne peut être effectuée que par des utilisateurs ayant réussi à se connecter au serveur.

DOSSIERS PARTAGES

Les dossiers partagés vous permettent d'organiser et de stocker des fichiers sur votre serveur domestique afin que vous puissiez les partager avec d'autres personnes sur votre réseau.

Voir les sujets suivants pour l'utilisation des dossiers partagés :

- [Aide sur la console de Windows Home Server pour les dossiers partagés](#) — la console de Windows Home Server contient un onglet Répertoires partagés, dans lequel vous pouvez ajouter, voir les propriétés, ouvrir et supprimer des dossiers partagés sur le serveur.



Remarque

Ne supprimez pas les fichiers partagés fournis avec HP MediaSmart Server — musique, photos, fichiers publics, logiciel, ou vidéos. Pareillement, ne supprimez pas les dossiers partagés Mac si vous souhaitez utiliser les fonctionnalités Mac.

- [Accéder à des dossiers partagés à partir de votre ordinateur](#) — décrit les différentes façons d'accéder aux dossiers partagés.

Aide sur la console de Windows Home Server pour les dossiers partagés

Pour plus d'assistance sur l'utilisation des dossiers partagés, voir ci-après l'aide sur la console de Windows Home Server :

- Dossier partagé

- Ajouter un dossier partagé
- Voir les propriétés d'un dossier partagé
- Ouvrir un dossier partagé
- Supprimer un dossier partagé
- Voir l'historique d'un dossier partagé
- Explications sur la [duplication de dossier](#)

Accéder à des dossiers partagés à partir de votre ordinateur

Par convenance, HP MediaSmart Server propose plusieurs manières d'accéder aux dossiers partagés :

- Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Exécuter**. Saisissez \\hpserver ou le nom de votre serveur et cliquez sur **OK**.
- [Pour accéder aux dossier partagés à partir de Control Center](#)
- [Pour accéder aux dossiers partagés à partir d'un raccourci sur le bureau](#)
- [Pour accéder aux dossiers partagés à partir de la zone de notification](#)
- [Pour accéder aux dossiers partagés à partir de Favoris réseau sous Windows XP](#)
- [Pour accéder aux dossiers partagés à partir de Réseau sous Windows Vista](#)

Pour accéder aux dossier partagés à partir de Control Center

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, **Tous les programmes**, puis sélectionnez **HP MediaSmart Server**.
2. Cliquez sur l'un des boutons suivants :
 - Serveur — ouvre un dossier contenant tous vos dossiers partagés.
 - Photos — ouvre un dossier pour partager des photos.
 - Musique — ouvre un dossier pour partager de la musique.
 - Vidéos — ouvre un dossier pour partager des vidéos.

Pour accéder aux dossiers partagés à partir d'un raccourci sur le bureau

1. Sur l'ordinateur, allez sur le bureau et cliquez deux fois sur le raccourci Dossiers partagés du serveur  .
2. Cliquez deux fois sur le dossier partagé que vous voulez ouvrir.

Pour accéder aux dossiers partagés à partir de la zone de notification

1. Cliquez avec le bouton droit sur l'icône Windows Home Server .

2. Cliquez sur **Dossiers partagés**.
3. Cliquez deux fois sur le dossier partagé que vous voulez ouvrir.

Pour accéder aux dossiers partagés à partir de Favoris réseau sous Windows XP

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Favoris Réseau**.
2. Cliquez deux fois sur le dossier partagé que vous voulez ouvrir.
3. Si les dossiers partagés ne sont pas dans les Favoris Réseau, vous pouvez les ajouter manuellement.

Pour accéder aux dossiers partagés à partir de Réseau sous Windows Vista

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Réseau**.
2. Sur Réseau, cliquez deux fois sur l'icône ordinateur à côté de **SERVER** .
Si vous avez changé le nom par défaut du serveur, c'est ce nom qui apparaîtra à côté de l'icône ordinateur.
3. Cliquez deux fois sur le dossier partagé que vous voulez ouvrir.

PARTAGER DES DOSSIERS SUR LE RESEAU

Ajouter des *dossiers partagés* à des emplacements réseau sous Windows XP et Windows Vista.

- [Pour partager des dossiers à partir de Favoris réseau sur Windows XP](#)
- [Pour ajouter un favori réseau sous Windows Vista](#)

Pour partager des dossiers à partir de Favoris réseau sous Windows XP

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Poste de travail**.
Remarque
Si vous utilisez le menu de démarrage classique, cliquez sur Poste de travail à partir de votre bureau.
2. Sous **Autres emplacements**, cliquez sur **Favoris réseau**.
3. Sous **Taches réseau**, cliquez sur **Ajouter un favori réseau**.
4. Dans l'**Assistant Ajout d'un Favori réseau**, cliquez sur **Suivant**.
5. Mettez en surbrillance **Choisissez un autre emplacement réseau** et cliquez sur **Suivant**.
6. Pour ajouter le favori réseau, vous avez deux options :
 - Dans le champ **Adresse réseau ou internet**, entrez le chemin d'accès au dossier partagé que vous souhaitez *mapper*, puis cliquez sur **Suivant**.
Par exemple, entrez \\HPSERVER\Music

où **HPSERVER** est le nom par défaut. Si vous avez changé le nom du serveur, utilisez ce nom. **Music** est le nom du dossier partagé.

- Cliquez sur le bouton **Parcourir**, puis utilisez l'explorateur Windows pour localiser l'emplacement réseau.
Le chemin est généralement : Tout le réseau, Réseau Microsoft Windows, Groupe de travail, <Nom du serveur>.
7. Une fois que vous avez localisé le dossier partagé, cliquez sur ce dernier pour le mettre en surbrillance, puis cliquez sur **OK**.
Le chemin d'accès apparaît alors dans la boîte **Dossier**.
 8. Spécifiez si vous voulez vous reconnecter à chaque ouverture de session, puis cliquez sur **Terminer**.

Une fois que vous aurez créé un favori réseau pour l'un des dossiers partagés, les autres dossiers partagés du serveur seront disponibles sur Favoris Réseau.

Pour ajouter un favori réseau sous Windows Vista



Remarque

Network discovery doit être activé pour ajouter un dossier partagé à Favoris réseau sous Windows Vista.

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, puis sur **Réseau**.
2. Sous **Taches réseau**, cliquez sur **Ajouter un favori réseau**.
3. Dans l'assistant Ajout d'un Favori réseau, cliquez sur **Suivant**.
4. Mettez en surbrillance Choisissez un autre emplacement réseau et cliquez sur **Suivant**.
5. Pour ajouter le favori réseau, vous avez deux options :
 - Dans le champ **Adresse réseau ou internet**, saisissez le chemin d'accès au dossier partagé que vous voulez mapper, puis cliquez sur **Suivant**.
Par exemple, entrez \\HPSERVER\Software
où **HPSERVER** est le nom par défaut. Si vous avez changé le nom du serveur, utilisez ce nom. **Software** est le nom du dossier partagé.
 - Cliquez sur le bouton **Parcourir**, puis utilisez l'explorateur Windows pour localiser l'emplacement réseau.
Le chemin est généralement : Tout le réseau, Réseau Microsoft Windows, Groupe de travail, <Nom du serveur>.
Une fois que vous avez localisé le dossier partagé, cliquez sur ce dernier pour le mettre en surbrillance, puis cliquez sur **OK**. Le fichier apparaît alors dans le champ **Adresse réseau ou internet**.
6. Pour donner un nom au favori réseau, saisissez un nom dans le champ **Entrez le nom de ce favori réseau**, puis cliquez sur **Suivant**.
7. Spécifiez si vous voulez vous reconnecter à chaque ouverture de session, puis cliquez sur **Terminer**.

Paramètres de HP MediaSmart Server

ALIMENTATION

L'écran Gestion de l'alimentation vous permet de mettre en veille le serveur pour économiser l'énergie.

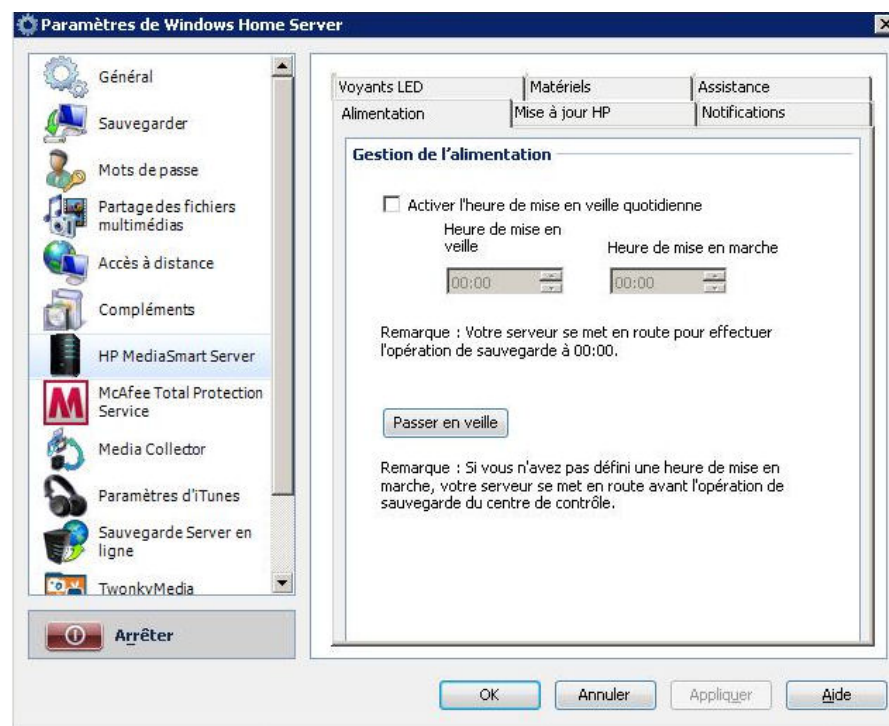
L'option **Activer l'heure de mise en veille quotidienne** permet d'activer ou de désactiver la mise en veille du serveur, en fonction des valeurs saisies dans les champs **Heure de mise en veille** et **Heure de sortie de la mise en veille**.



Remarque

Le serveur sort de la mise en veille pour effectuer une sauvegarde planifiée.

Lorsque vous cliquez sur le bouton **Mettre en veille maintenant**, le serveur se met en veille. Il sort de la mise en veille pour effectuer une sauvegarde, pour recevoir des données du centre de contrôle, ou encore lorsque vous appuyez sur son interrupteur d'alimentation.



MISE A JOUR LOGICIELLE DE HP MEDIA SMART SERVER

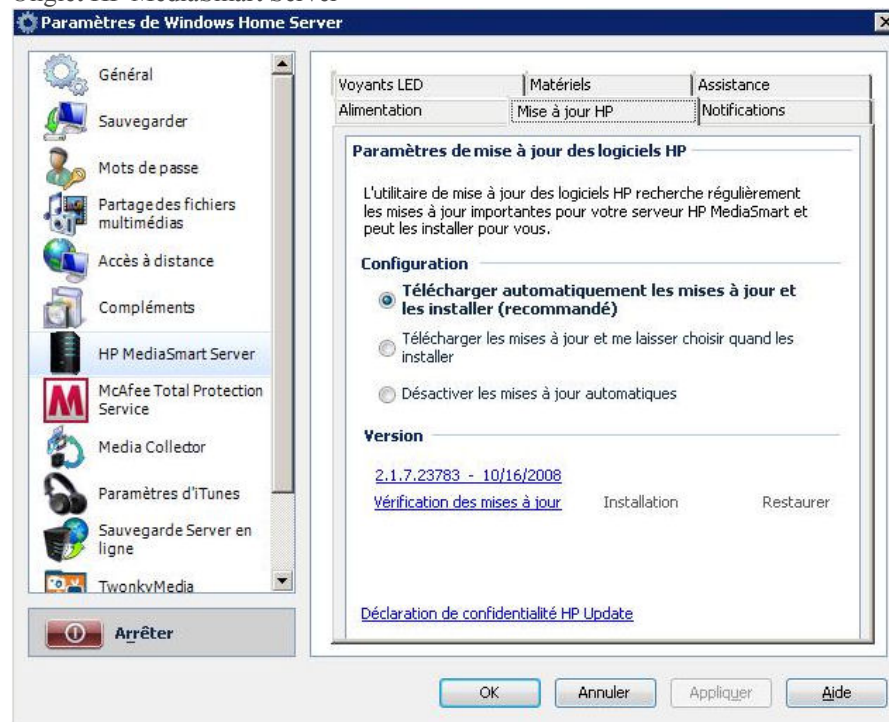
Utilisez la mise à jour du logiciel HP MediaSmart pour garder votre serveur et vos ordinateurs domestiques toujours à jour avec la dernière version du logiciel HP, l'aide en ligne, et les nouvelles fonctionnalités.

La mise à jour logicielle de HP MediaSmart ne met pas le système d'exploitation Microsoft Windows Home Server à jour. Pour obtenir des informations sur la mise à jour de Windows Home Server, reportez-vous à la section Configurer Windows Update dans la rubrique d'aide de la console de Windows Home Server.

- [Pour configurer la mise à jour logicielle de HP MediaSmart](#)
- [Pour mettre les ordinateurs client à jour](#)
- [Pour exécuter l'Assistant d'installation de la mise à jour logicielle HP](#)

Pour configurer la mise à jour logicielle de HP MediaSmart

1. Sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de **Windows Home Server**.
3. Cliquez sur le lien **Paramètres**.
4. Cliquez sur **HP MediaSmart Server**
5. Onglet HP MediaSmart Server



La section **Configurer** vous offre plusieurs options :

Configurer les options de mise à jour logicielle HP	
Option	Informations supplémentaires
Télécharger automatiquement les mises à jour et les installer (recommandé)	Ne nécessite aucune intervention de l'utilisateur. Télécharge et installe les mises à jour sur le serveur en arrière plan. Si nécessaire, le serveur redémarrera automatiquement.
Télécharger les mises à jour et me laisser choisir quand les installer	Nécessite une intervention de l'utilisateur. Votre ordinateur vous informe qu'une mise à jour a été téléchargée et peut être installée sur le serveur.

	De plus, le lien Installer devient bleu sous les mises à jour logicielles de HP MediaSmart. Pour mettre le serveur à jour après avoir téléchargé une mise à jour, cliquez sur Installer sous Mises à jour logicielles de HP MediaSmart dans la console de Windows Home Server.
Désactiver les mises à jour automatiques	Non recommandé. Pour accéder aux mises à jour à l'aide de cette option, vous devez cliquer sur Rechercher des mises à jour dans la section Version.

6. Pour contrôler manuellement les mises à jour

- **Dans la section Version**

La version du logiciel et la date s'affichent.

- Le lien **Rechercher des mises à jour** s'affiche.

Sélectionnez ce lien pour vérifier immédiatement si des mises à jour logicielles sont disponibles.

- Le lien **Restaurer** devient actif (le texte apparaît en bleu) lorsqu'une mise à jour logicielle a été installée. Vous pouvez utiliser ce lien pour rétablir la précédente version logicielle.

Sélectionnez ce lien pour désinstaller la mise à jour logicielle actuelle.

Pour mettre à jour les ordinateurs client

S'il existe une mise à jour, voici ce qui se passe :

1. Une notification apparaît sur les ordinateurs client. Celle-ci indique que HP MediaSmart Server souhaite télécharger la mise à jour des logiciels HP sur les ordinateurs.
2. Une fois la mise à jour téléchargée, l'installation commence.



Remarque

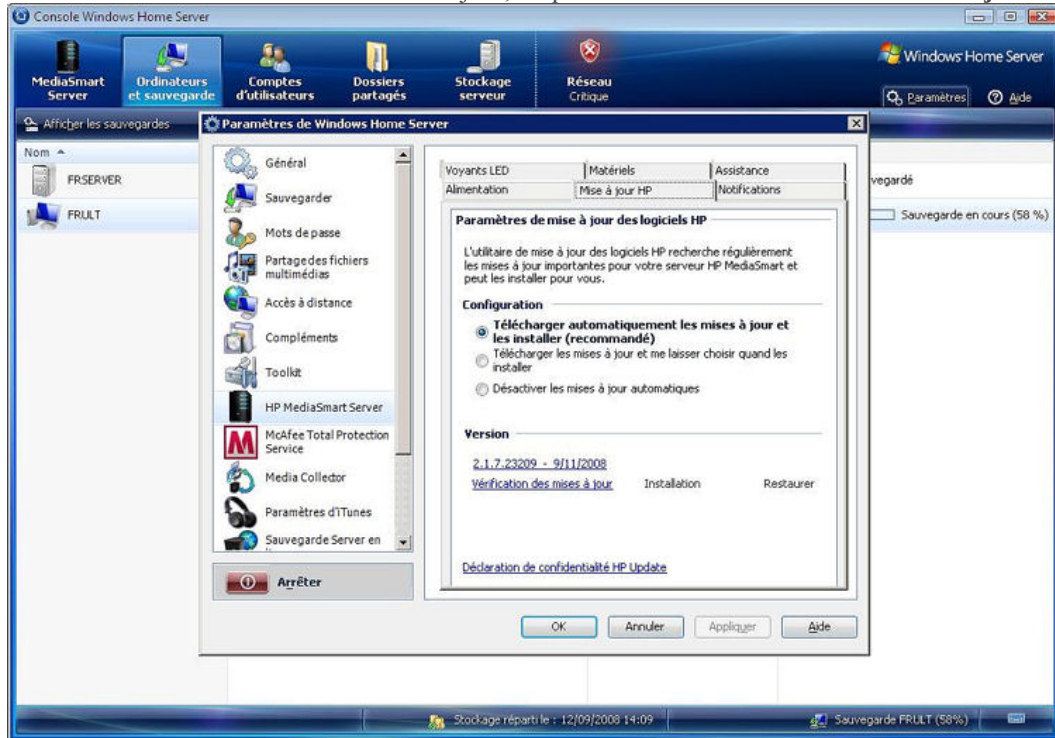
Les ordinateurs domestiques risquent de ne pas pouvoir communiquer avec le serveur si les mises à jour sont installées sur celui-ci mais pas sur les ordinateurs domestiques.

Pour exécuter l'Assistant d'installation de la mise à jour logicielle HP

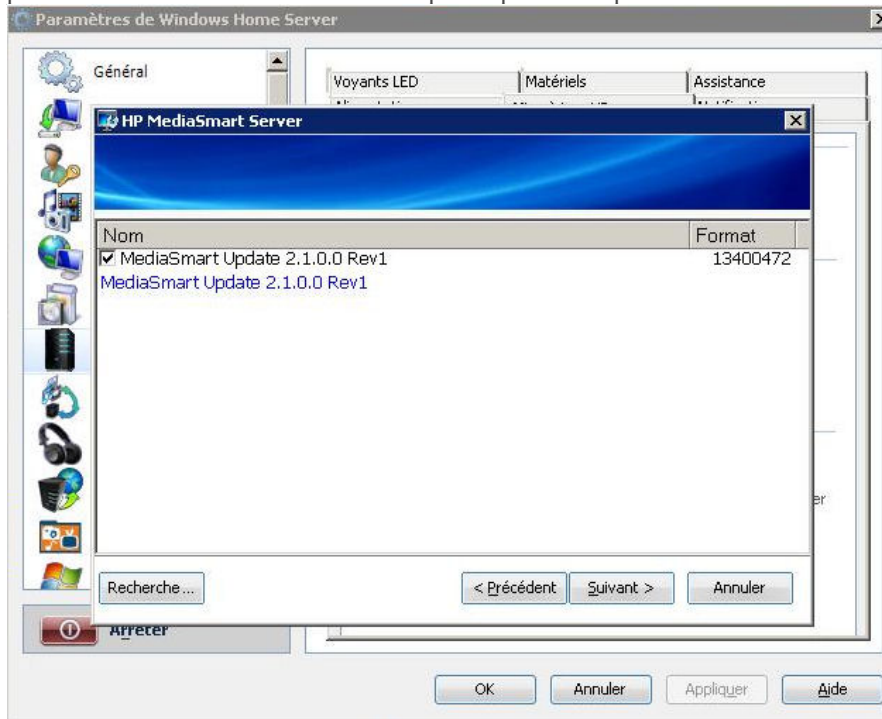
- [Comment rechercher manuellement des mises à jour](#)
- [Comment installer manuellement une mise à jour copiée sur le serveur](#)
- [Comment désinstaller une mise à jour](#)

Comment rechercher manuellement des mises à jour

1. Pour rechercher manuellement une mise à jour, cliquez sur le lien **Rechercher des mises à jour**.

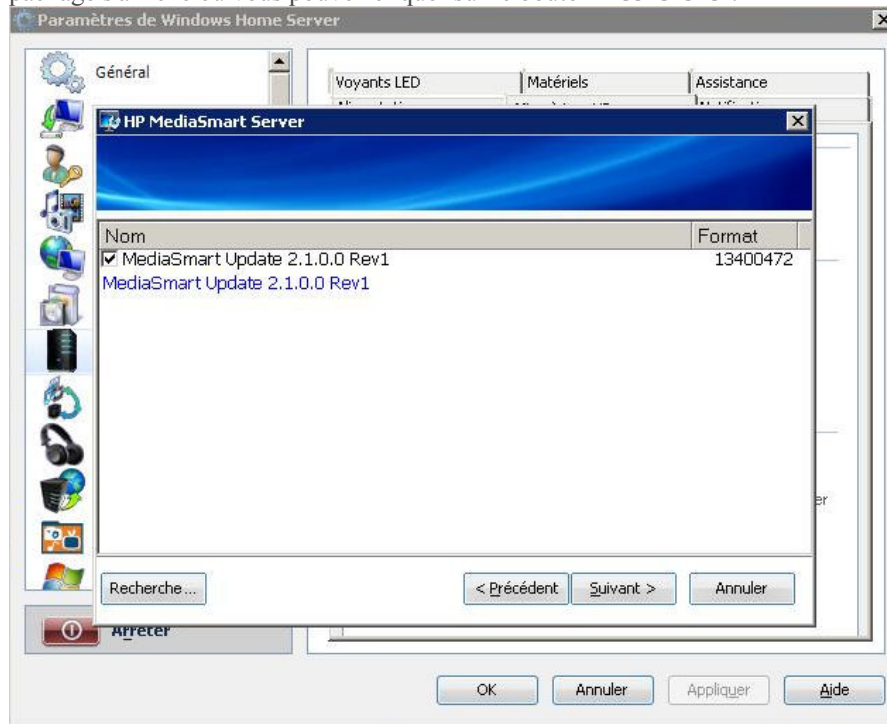


2. Si une mise à jour est trouvée, elle est répertoriée comme illustré ci-dessous. Cliquez sur **Suivant** pour lancer l'installation et cochez les options par défaut pour terminer l'installation logicielle.



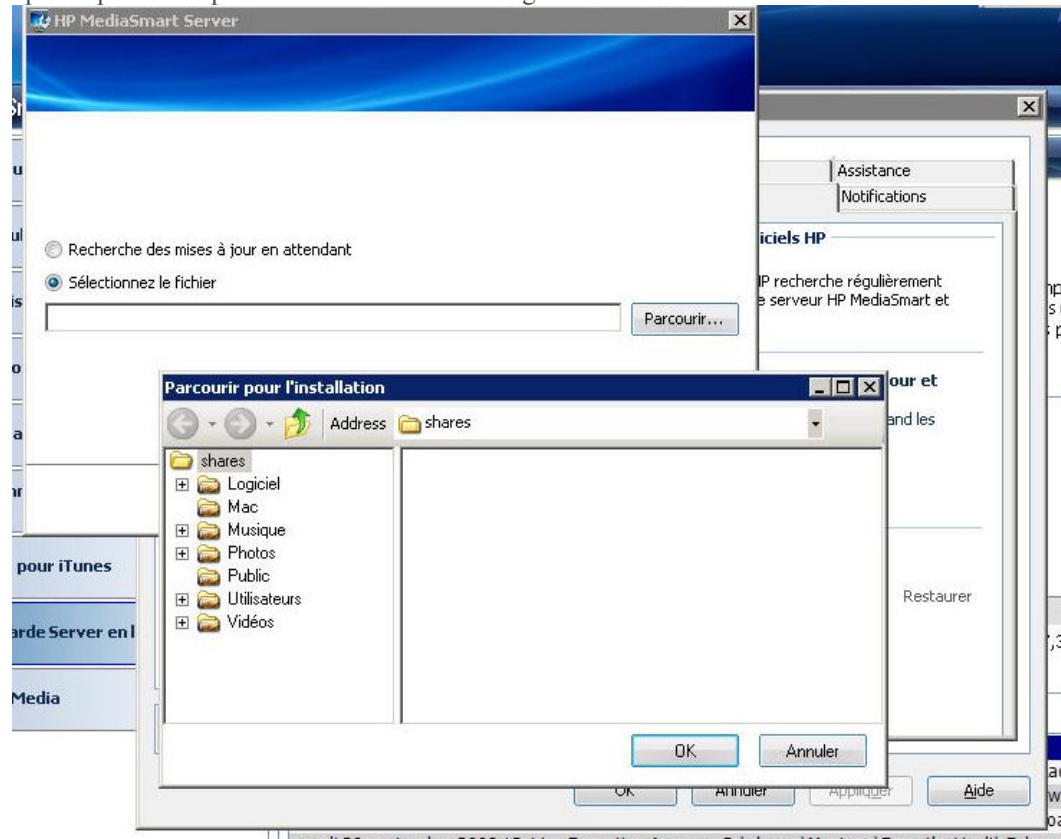
Comment installer manuellement une mise à jour copiée sur le serveur

1. Si vous avez téléchargé une mise à jour logicielle sur le site www.hp.com, vous pouvez l'installer manuellement en copiant son package sur votre serveur. Pour installer manuellement une mise à jour que vous avez copiée sur le serveur domestique, cliquez sur le lien **Rechercher des mises à jour**. Une fois que l'assistant d'installation a recherché les mises à jour, la page de sélection du package s'affiche où vous pouvez cliquer sur le bouton **Rechercher**.



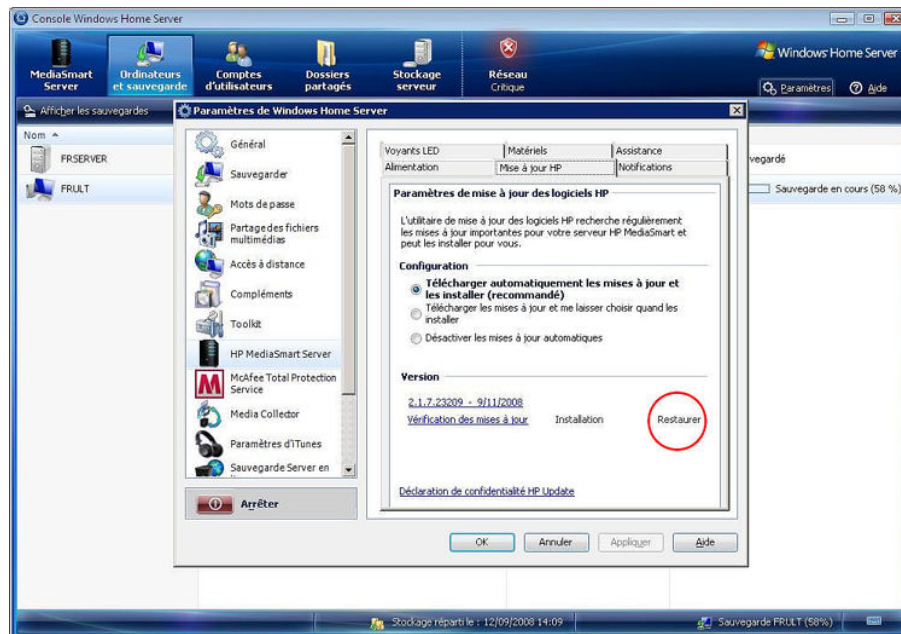
2. Cliquez sur l'option **Sélectionner Fichier**. Vous pouvez entrer manuellement le chemin d'accès complet au fichier que vous avez copié sur le serveur ou vous pouvez sélectionner le bouton **Parcourir**, accéder au fichier et sélectionner **OK**. Une fois le nom du fichier saisi dans le champ Sélectionner Fichier, cliquez sur **Terminer** pour démarrer la procédure d'installation et cochez les

options par défaut pour terminer l'installation logicielle.



Comment désinstaller une mise à jour

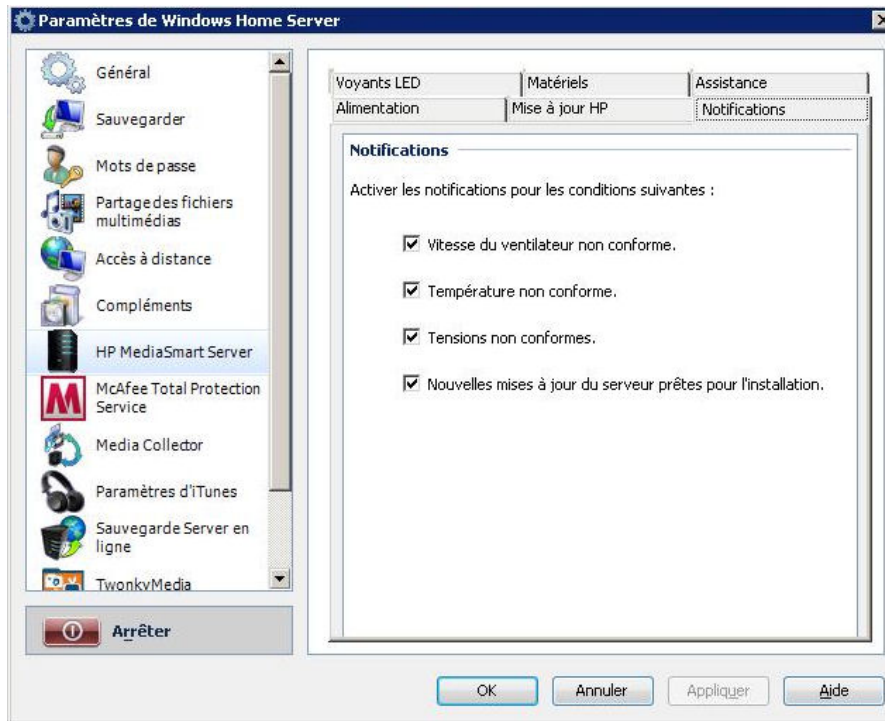
Si vous souhaitez rétablir la précédente version du logiciel HP, cliquez sur le lien **Restaurer**, puis sur **Oui** dans l'écran de confirmation.



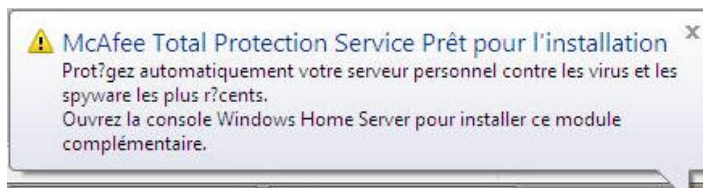
NOTIFICATIONS

L'écran Notifications vous permet de contrôler les notifications qui s'afficheront dans la zone de notification.

Dans l'exemple ci-dessous, toutes les notifications sont activées.



Un exemple de nouveau module d'extension de serveur est également présenté.

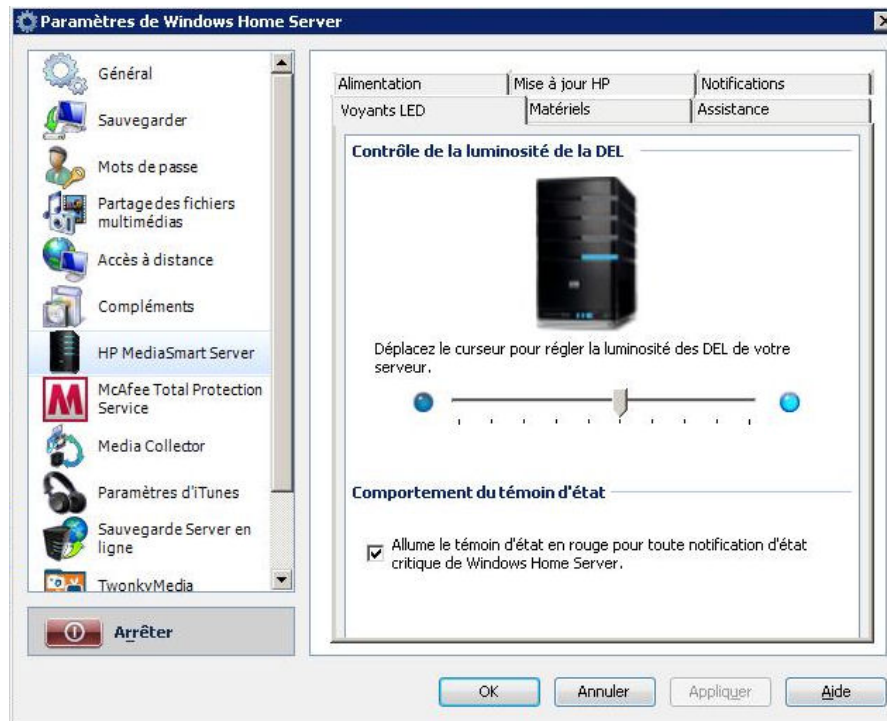


VOYANT

L'écran Voyant vous permet de contrôler deux comportements différents des voyants.

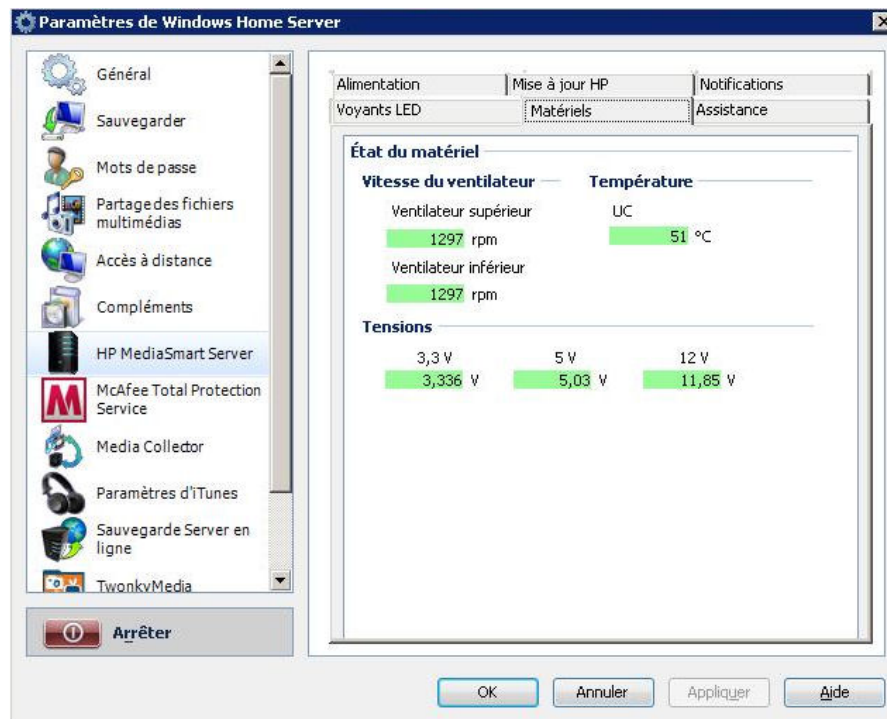
Le contrôle de la luminosité des voyants vous permet de régler la luminosité de tous les voyants du panneau avant du serveur. Cliquez sur le curseur et faites-le glisser pour réduire ou augmenter la luminosité.

L'option **Comportement du témoin d'état** permet d'afficher en rouge le voyant d'état du serveur pour les notifications d'état critiques de Windows Home Server.



PARAMETRES DE HP MEDIA SMART SERVER, ONGLET MATERIEL

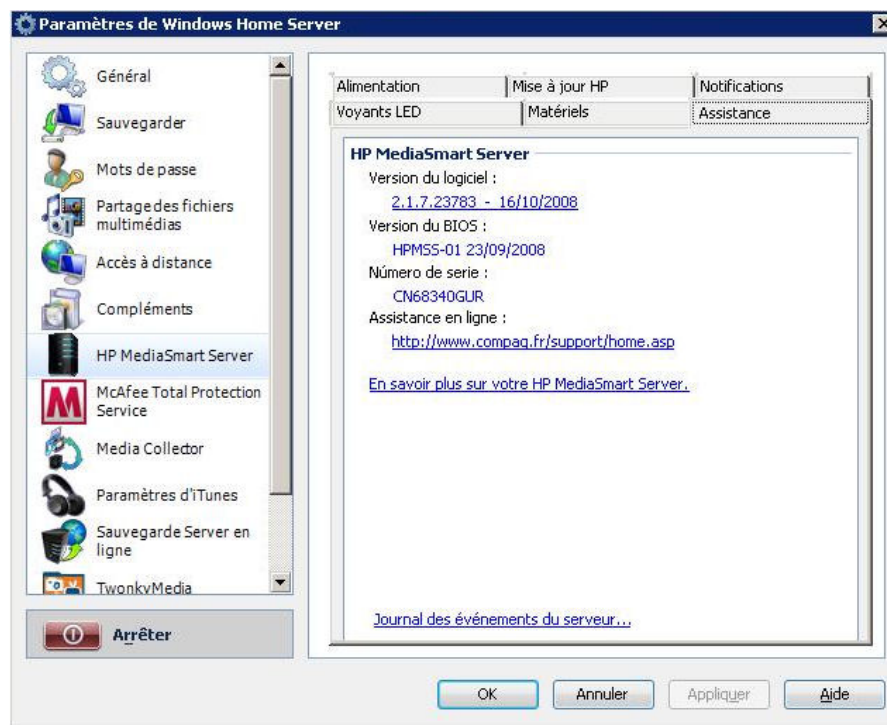
Les informations contenues dans cet écran sont collectées à partir de plusieurs capteurs de la solution serveur :



PARAMETRES DE HP MEDIASMART SERVER, ONGLET ASSISTANCE

L'onglet Assistance affiche :

- La version du logiciel HP
- La version du [BIOS](#)
- Le numéro de série du serveur
- Les liens vers l'assistance en ligne et les informations complémentaires
- L'accès aux journaux d'événements du serveur



CENTRE DE CONTROLE

Ouverture de Control Center

Control Center est le point de démarrage pour accéder aux fonctions de HP MediaSmart Server. Control Center comprend trois sections :

- [Parcourir](#) — Accédez à vos [dossiers partagés](#) .
- [Outils](#) — Outils et réglages pour la configuration de votre serveur.

- [Aide et assistance](#) — Apprenez à utiliser HP MediaSmart Server et connectez-vous à l'assistance en ligne.

Control Center est accessible à partir des points suivants :



Menu de démarrage de Windows — sur l'ordinateur, cliquez sur Démarrer, Tous les programmes, puis sélectionnez HP MediaSmart Server.



Icône du bureau — sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône de HP MediaSmart Server sur le bureau.

Section Parcourir

Dossiers partagés

[Les dossiers partagés](#) vous aident à enregistrer et à organiser vos fichiers afin que vous puissiez les partager avec d'autres personnes sur votre réseau.



Serveur — ouvre un dossier qui affiche une liste de tous vos dossiers partagés.



Photos — ouvre un dossier qui affiche une liste des photos et des sous-dossiers de photo.



Musique — ouvre un dossier qui affiche une liste des musiques et des sous-dossiers de musique.



Vidéo — ouvre un dossier qui affiche une liste des vidéos et des sous-dossiers vidéo.

Si le nom d'ouverture de session du compte utilisateur sur votre serveur ne concorde pas avec celui de votre ordinateur, vous devez saisir un nom d'utilisateur et un mot de passe. Pour plus d'informations sur la création de comptes utilisateur, reportez-vous à la rubrique Pourquoi les noms d'ouverture de session doivent concorder ? dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Section Outils

Utilisez les outils et les paramètres de cet onglet pour configurer votre HP MediaSmart Server.



HP Photo Publisher — publiez des photos stockées sur votre serveur sur votre site de partage de photos préféré. Vos photos seront ainsi accessibles sur Internet pour vos amis et vos proches.



Console serveur domestique — ouvre la console de Windows Home Server, avec laquelle vous gérez et configurez le serveur. **Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique** Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Console de Windows Home Server dans l'aide de la console de Windows Home Server.



Sauvegardez maintenant — sauvegarde immédiatement votre ordinateur. Tous les fichiers qui n'ont pas été sauvegardés lors de la dernière sauvegarde nocturne sont sauvegardés. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Sauvegardez maintenant dans l'aide de la console de Windows Home Server.



Réactiver le serveur — cliquez sur Réactiver le serveur si vous souhaitez utiliser HP MediaSmart Server pendant les heures de veille. Tous les voyants du serveur sont éteints lorsqu'il est en veille. Pour plus d'informations, voir [Alimentation](#).

Section Aide et assistance

Obtenir des informations sur l'utilisation et la configuration de HP MediaSmart Server et sur la disponibilité d'accessoires connexes.



Manuel de l'utilisateur — contient des informations sur l'installation, le paramétrage et le fonctionnement du système, des tutoriels et autres informations importantes.



Assistance en ligne — accédez au site d'assistance HP et obtenez des informations supplémentaires sur HP MediaSmart Server.



Enregistrement — cliquez sur l'icône pour aller sur <https://register.hp.com> et enregistrez votre HP MediaSmart Server. L'enregistrement de votre serveur garantit que HP a enregistré les informations nécessaires au cas où vous auriez besoin d'une assistance technique.



Obtenir des accessoires — obtenez des accessoires pour votre serveur et faites vos achats sur HP Home & Home Office.

Chapter 3.

Serveur pour iTunes

PARAMÈTRES D'ITUNES

Media Collector vous offre la possibilité de copier votre librairie de musique iTunes ainsi que vos listes d'écoute sur HP MediaSmart Server. Vous pouvez centraliser votre bibliothèque iTunes pour la lecture sur n'importe quel ordinateur de votre réseau domestique exécutant iTunes.

Le serveur est activé pour iTunes par défaut. Pour configurer le serveur pour iTunes, suivez les étapes ci-dessous :

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à Windows Home Server.
3. Dans le volet gauche de l'onglet **HP MediaSmart Server**, cliquez sur le bouton **Serveur pour iTunes**. Dans le volet droit, cliquez sur le bouton **Configurer**. La fenêtre **Paramètres de Windows Home Server** s'ouvre. Vous pouvez y définir les options suivantes :
 - **Etat** — actif ou inactif.
 - **Nom partagé** — entrez le nom partagé que vous voulez afficher dans iTunes.
 - **Mot de passe requis** — cochez pour demander un mot de passe. Le paramètre par défaut est l'absence de mot de passe. Si vous définissez un mot de passe, seuls les utilisateurs qui possèdent le mot de passe correct peuvent jouer de la musique à partir de la bibliothèque partagée du serveur.
 - **Intervalle de vérification** — cadence de vérification des fichiers musicaux qui ont été ajoutés au dossier partagé Musique sur le serveur. Ce paramètre est défini par défaut sur une vérification toutes les 15 minutes.
4. Cliquez sur **OK** pour terminer.

Chapter 4. Media Collector

FONCTIONNALITÉS DE HP MEDIA COLLECTOR

HP Media Collector prend les fichiers multimédia stockés sur les ordinateurs de votre réseau et les copie sur votre serveur HP MediaSmart Server. Cela vous permet de conserver chez vous une bibliothèque détaillée de votre musique, de vos photos et de vos vidéos dans un emplacement unique. Vous pouvez diffuser du contenu multimédia vers votre téléviseur et votre chaîne stéréo. Vous pouvez partager de la musique avec les applications iTunes installées sur d'autres ordinateurs de votre réseau. Vous pouvez même diffuser du contenu multimédia sur Internet, qui peut être lu par n'importe quel ordinateur doté d'un navigateur Web.



Remarque

Media Collector ne copie que les fichiers multimédia. Il ne collecte pas les autres types de fichiers, par exemple les documents Microsoft Office.

Collection multimédia

HP Media Collector recherche des fichiers audio, photo et vidéo sur vos ordinateurs et les copie sur le serveur. Vous pouvez définir comment, où et quand Media Collector collecte votre contenu multimédia. Par exemple :

- Vous pouvez demander à Media Collector de rechercher des vidéos dans tous les dossiers ou uniquement dans vos dossiers Mes vidéos.
- Vous pouvez lui demander de rechercher uniquement de la musique (pas de photos et de vidéos).
- Vous pouvez lui demander de collecter les photos stockées sur votre ordinateur, et pas sur ceux de vos enfants.

Planifier

Media Collector analyse les ordinateurs de votre réseau en se basant sur un calendrier automatique que vous définissez. Une fois que vous avez activé la collection multimédia et défini le calendrier, Media Collector collecte les nouveaux fichiers multimédia à mesure que vous les ajoutez à vos ordinateurs.



Remarque

Si vous ouvrez la console de Windows Home Server et réduisez l'intervalle entre deux analyses, cette modification ne sera prise en compte qu'à la prochaine analyse planifiée, sauf si vous arrêtez puis redémarrez votre ordinateur.

Ordre de la collection multimédia

Lorsque tous les fichiers multimédia sont activés pour la collecte, Media Collector collecte d'abord les fichiers photo, puis les fichiers audio et enfin les fichiers vidéo.

Paramètres par défaut de HP Media Collector

Media Collector est désactivé par défaut. Avant qu'il puisse commencer à copier du contenu multimédia sur votre serveur HP MediaSmart Server, vous devez activer chaque type de contenu multimédia.

Il copie les fichiers multimédia stockés uniquement sur les ordinateurs installés en tant que clients sur votre réseau Windows Home Server. Par exemple, si vous possédez un ordinateur que vous utilisez uniquement pour les jeux sans l'avoir installé sur votre réseau Windows Home Server, vous ne pouvez pas l'utiliser pour la collection multimédia.

Options d'organisation et paramètres par défaut

Vous pouvez indiquer à HP Media Collector comment organiser vos fichiers multimédia sur votre serveur HP MediaSmart Server. Par exemple, vous pouvez les organiser de la façon suivante :

Photos

- Par date de prise, ou par structure de fichiers existante
- La valeur par défaut est la structure de fichiers existante

Musique

- Par artiste/album, ou par structure de fichiers existante
- La valeur par défaut est Artiste/album

Vidéos

- Par structure de fichiers existante
- Vous pouvez configurer Media Collector pour qu'il copie les fichiers
- La valeur par défaut est Copier

Répertoires et fichiers ignorés

HP Media Collector ignore les fichiers image dont la taille est inférieure à 45 Ko. Il ne tient pas compte de certains répertoires pour chaque contenu multimédia. Reportez-vous à la liste ci-dessous :

Photos

fichiers Internet temporaires, dossier Ma musique, répertoires du système Windows

Musique

fichiers Internet temporaires, répertoires du système Windows

Vidéos

fichiers Internet temporaires, répertoires du système Windows, fichiers mov situés sous Mes images, Images

Formats de fichiers pris en charge

Les fichiers et types répertoriés ci-dessous sont compatibles avec la collection multimédia :

Photos

Fichiers jpg, gif, tif, pct, mov situés sous Mes images, Images

Musique

Fichiers mp3, wma, m4a, aac et wav, listes de sélection (m3u, wpl), pochette d'album

Vidéos

AVI, MOV, m4v, MPEG, MP2, WMV, FLV, DIVX, DVR-MS, M2TS

Duplication de musique



Remarque

Lorsque HP Media Collector copie les fichiers audio stockés sur tous vos ordinateurs, il essaie de réduire les doublons. Par exemple, si deux utilisateurs ont le même fichier audio, Media Collector n'en copie qu'un seul sur le serveur.

AVANT DE CONFIGURER HP MEDIA COLLECTOR



Remarque

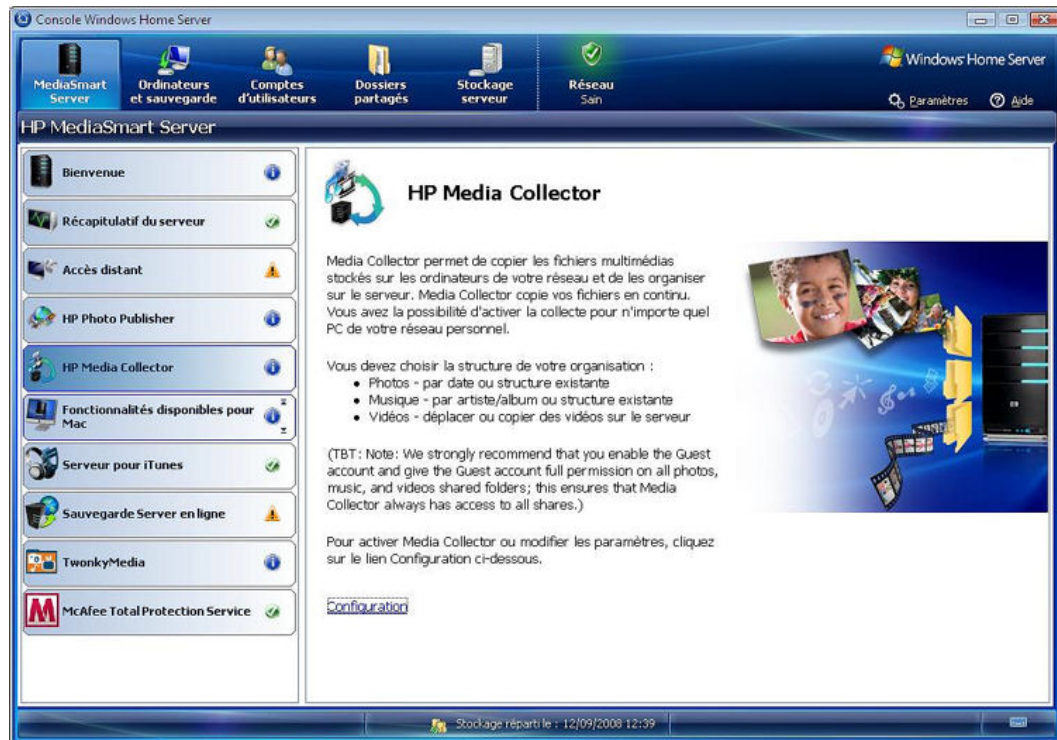
Afin de garantir que Media Collector a toujours accès à tous les partages, il est fortement recommandé d'activer le compte invité et de lui attribuer l'intégralité des droits sur vos fichiers photos, musique et vidéos partagés.

Lorsque vous ouvrez pour la première fois l'onglet Media Collector dans la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server**, tous vos ordinateurs sont automatiquement placés dans la zone **Ordinateurs inclus**. Lorsque vous [ajoutez un nouvel ordinateur](#), celui-ci apparaît dans la liste des **Ordinateurs disponibles**. Pour l'ajouter au planning d'analyse de Media Collector, déplacez-le vers la zone **Ordinateurs inclus**.

Quand il est activé, Media Collector recherche automatiquement du contenu multimédia dans les **Ordinateurs inclus**. Media Collector n'analyse pas les ordinateurs contenus dans la zone **Ordinateurs disponibles**. Vous pouvez déplacer un ordinateur de la zone **Ordinateurs inclus**, dans la zone **Ordinateurs disponibles** si vous souhaitez désactiver la collection multimédia pour cet ordinateur.

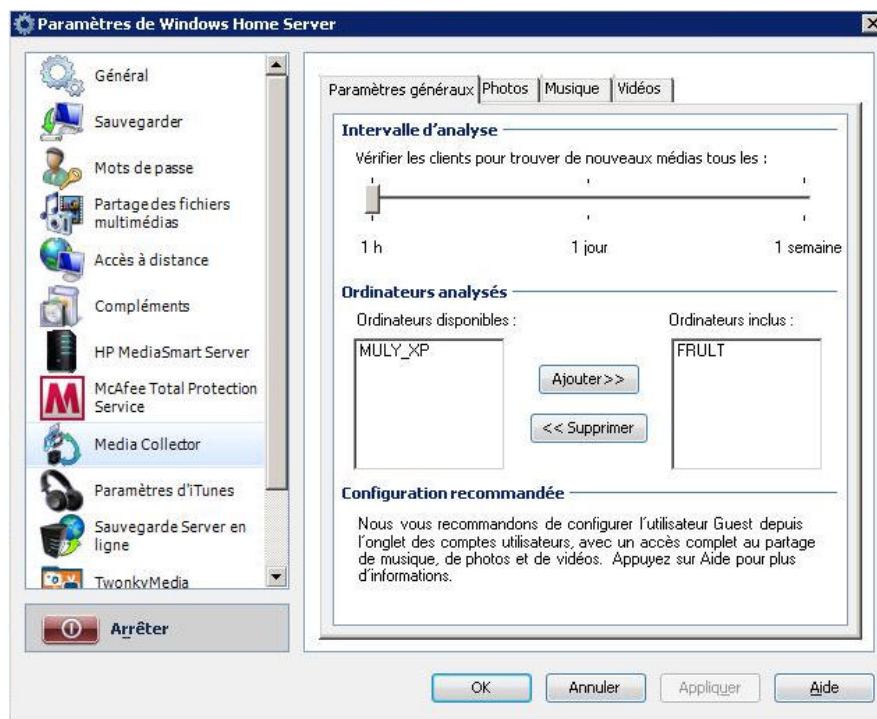
CONFIGURATION DES PARAMETRES GENERAUX DE HP MEDIA COLLECTOR

1. Sur l'ordinateur, cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône Windows Home Server dans la zone de notification pour ouvrir la console de Windows Home Server.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server. La figure ci-dessous présente la console.



3. Dans l'onglet HP MediaSmart Server, cliquez sur le bouton Media Collector.
4. Dans le volet droit, cliquez sur le lien Configurer. La fenêtre Paramètres de Windows Home Server s'ouvre. Vous pouvez configurer les paramètres généraux de Media Collector à cet endroit.
 - **Intervalle d'analyse** — définissez la fréquence d'analyse de vos ordinateurs par Media Collector
 - **Ordinateurs analysés** — ajoutez ou supprimez des ordinateurs de la liste Ordinateurs inclus. (Les ordinateurs disponibles sont les clients Windows Home Server. Les ordinateurs inclus sont analysés pour la collection multimédia).

La figure ci-dessous présente la fenêtre paramètres généraux de Media Collector.



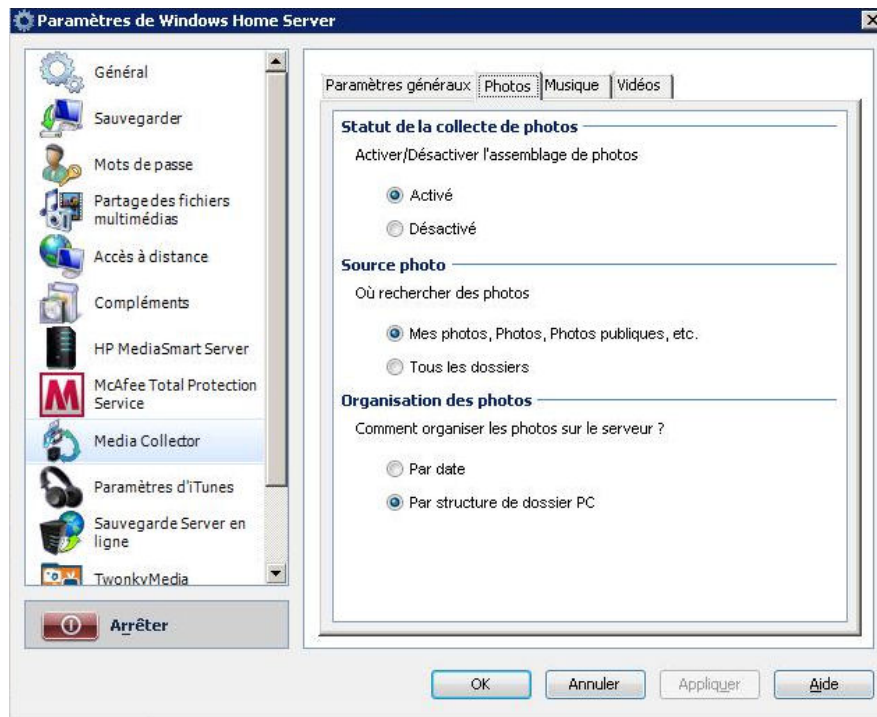
Cliquez sur l'un des liens ci-dessous pour savoir comment :

- [Configurer Media Collector pour les photos](#)
- [Configurer Media Collector pour la musique](#)
- [Configurer Media Collector pour les vidéos](#)

CONFIGURATION DE MEDIA COLLECTOR POUR LES PHOTOS

1. Dans la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server**, cliquez sur Media Collector dans le volet gauche.
2. Cliquez sur l'onglet **Photos** pour configurer la collection de photos. Vous pouvez configurer les paramètres suivants dans cet onglet :
 - **Statut de la collection de photos** : activez ou désactivez la collection de photos.
 - **Source photo** : dossiers Mes images ou Tous les dossiers.
 - **Organisation des photos** : organisez la structure des dossiers par date ou par PC.

La figure ci-dessous présente l'onglet Photos.

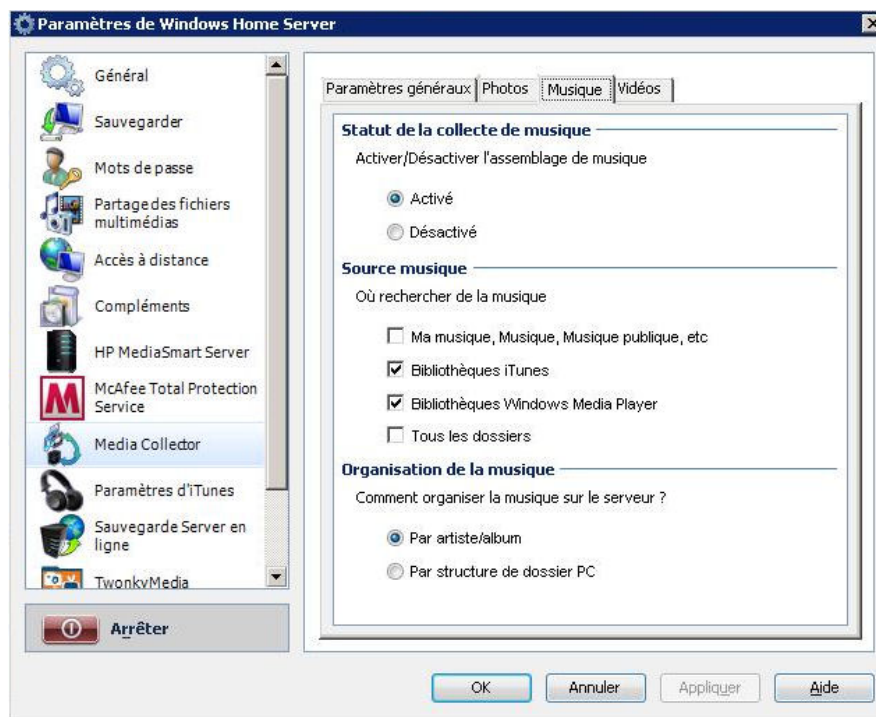


CONFIGURATION DE MEDIA COLLECTOR POUR LA MUSIQUE

Pour configurer Media Collector pour la musique, procédez comme suit :

1. Dans la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server**, cliquez sur Media Collector dans le volet gauche.
2. Cliquez sur l'onglet **Musique** pour configurer la collection de musique. Vous pouvez configurer les paramètres suivants dans cet onglet :
 - **Statut de la collection de musique** : activez ou désactivez la collection de musique.
 - **Source musique** : dossiers Ma musique, bibliothèques d'iTunes, bibliothèques du Lecteur Windows Media ou Tous les dossiers.
 - **Organisation de la musique** : organisez la structure des dossiers par artiste/album ou par PC.

La figure ci-dessous présente l'onglet Musique.

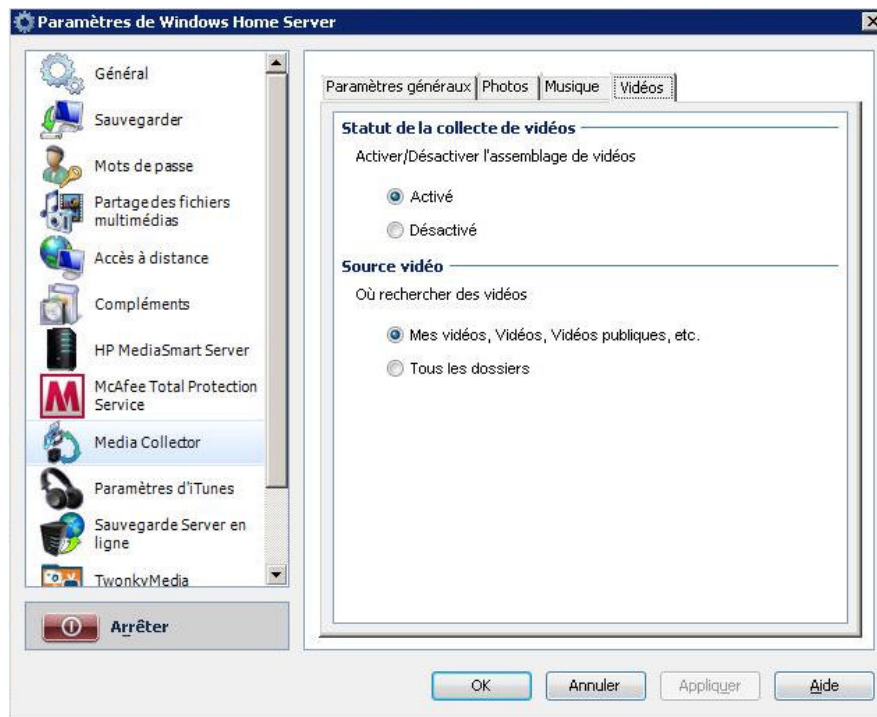


CONFIGURATION DE MEDIA COLLECTOR POUR LES VIDEOS

Pour configurer Media Collector pour les vidéos, procédez comme suit :

1. Dans la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server**, cliquez sur Media Collector dans le volet gauche.
2. Cliquez sur l'onglet **Vidéos** pour configurer la collection de vidéos. Vous pouvez configurer les paramètres suivants dans cet onglet :
 - **Statut de la collection de vidéos** : activez ou désactivez la collection de vidéos.
 - **Source vidéo** : dossiers Mes vidéos ou Tous les dossiers.
 - **Déplacer ou copier** : copiez les fichiers sur votre serveur ou déplacez-les vers HP MediaSmart Server sans laisser de copie sur l'ordinateur client.

La figure ci-dessous présente l'onglet Vidéos.



Chapter 5.

Diffusion de média par flux

FONCTIONS DE DIFFUSION DE MEDIA

Diffusion de média par flux

La diffusion de média par flux vous permet de profiter de vos vidéos, de votre musique et vos photos où que vous soyez, à domicile ou ailleurs. Même en voyage, vous pouvez profiter de votre contenu multimédia sur un quelconque ordinateur doté d'un [navigateur Web](#).

Exigences de la diffusion de média par flux

Pour que la diffusion de contenu multimédia fonctionne, vous devez :

- Placer le contenu multimédia sur HP MediaSmart Server
- Configurer et activer l'accès distant
- Configurer les récepteurs de supports numériques de votre domicile

Types de diffusion de média par flux

HP MediaSmart Server peut uniquement diffuser les fichiers multimédia tels que la musique, les photos et les vidéos. Les fichiers non multimédia ne peuvent pas être diffusés (fichiers Microsoft Word, feuilles de calcul, etc).

Placement de contenu multimédia sur HP MediaSmart Server

Il existe deux méthodes de placement de contenu multimédia sur HP MediaSmart Server :

- Glisser-déposer les fichiers multimédia dans les dossiers de votre serveur
- Configurer Media Collector pour copier les fichiers sur le serveur

Media Collector analyse les ordinateurs de votre réseau domestique et copie les fichiers multimédia sur le serveur. Vous pouvez choisir comment Media Collector copie les fichiers, ce qu'il copie et comment organiser les fichiers multimédia sur le serveur.

Diffusion par flux sur votre télévision ou chaîne stéréo, et sur votre ordinateur domestique

HP MediaSmart Server utilise des serveurs de supports numériques pour diffuser du contenu multimédia du serveur vers un récepteur de supports numériques (DMR) associé à votre télévision et chaîne stéréo.

Diffusion vers un ordinateur à distance

Vous pouvez diffuser à partir d'Internet à l'aide de l'application HP Web Streamer. Lorsque vous voyagez, vous pouvez diffuser du contenu multimédia de HP MediaSmart Server vers n'importe quel ordinateur doté d'un [navigateur Web](#).

Votre serveur est doté d'un serveur multimédia numérique appelé TwonkyMedia et d'un serveur Web. TwonkyMedia prépare votre contenu multimédia pour la diffusion et le serveur Web diffuse le contenu multimédia sur Internet où votre ordinateur peut l'exécuter sur un navigateur Web.

Diffusion vers iTunes

Vous pouvez écouter les fichiers musicaux depuis HP MediaSmart Server à l'aide de iTunes. Vous ne pouvez pas diffuser des photos ou vidéos vers iTunes mais seulement des fichiers musicaux. iTunes peut diffuser du contenu multimédia protégé par DRM.

COMMENT FONCTIONNE LA DIFFUSION PAR FLUX

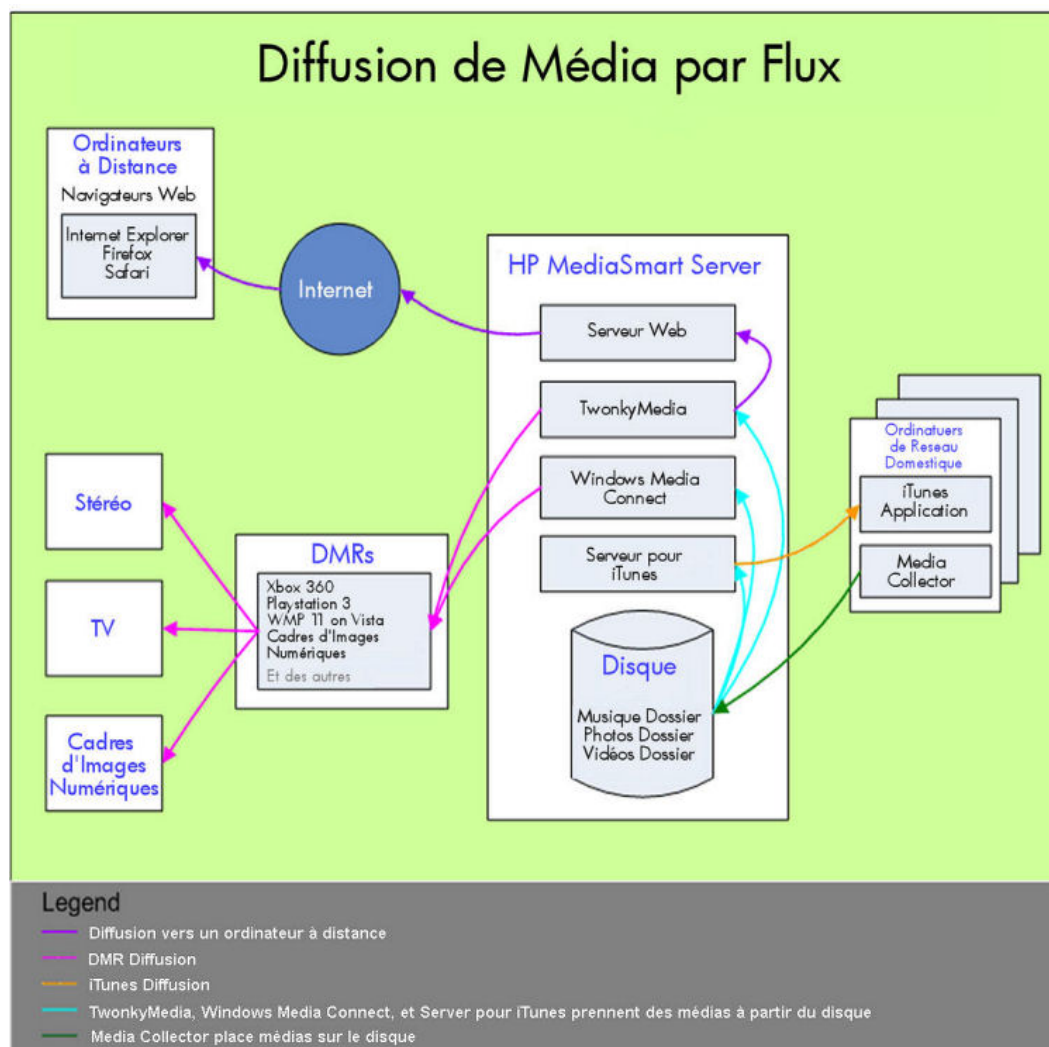
Serveurs de diffusion de média par flux

HP MediaSmart Server comprend trois types de serveurs. Ces serveurs diffusent des contenus média par flux du serveur vers vos périphériques :

- Serveur Web — diffuse en continu le contenu multimédia sur Internet où vous pouvez y accéder depuis n'importe quel ordinateur doté d'un [navigateur Web](#)
- Serveurs de supports numériques — votre serveur dispose de deux serveurs de supports numériques :
 - Packet Video TwonkyMedia — prépare votre contenu multimédia pour que le serveur Web le diffuse sur Internet et diffuse le contenu multimédia sur les récepteurs de supports numériques ([DMR](#) de votre domicile. Nous vous recommandons vivement d'utiliser TwonkyMedia. TwonkyMedia est activé par défaut sur HP MediaSmart Server. TwonkyMedia permet de diffuser du contenu multimédia vers des points distants ainsi que la plupart des types de fichiers.
 - Windows Media Connect — diffuse vers des récepteurs de supports numériques (DMR). Windows Media Connect ne peut pas diffuser sur un serveur Web. Il ne diffuse pas autant de types de fichiers que TwonkyMedia et est désactivé par défaut sur HP MediaSmart Server.

- Serveur pour iTunes — diffuse vers des applications iTunes sur les ordinateurs de votre réseau. Ce serveur est inclus dans MediaSmart Server. Il apparaît comme un nouveau périphérique dans votre application iTunes mais n'utilise aucune de vos licences iTunes.

La figure ci-dessous illustre comment ces serveurs placent le média du disque sur MediaSmart Server et le diffuse vers vos divers récepteurs.



Fonctionnalités de TwonkyMedia

Nous vous recommandons vivement d'utiliser TwonkyMedia comme DMS (serveur de média numériques). TwonkyMedia est activé par défaut sur HP MediaSmart Server. TwonkyMedia comprend les fonctionnalités suivantes :

- Permet d'afficher sur votre récepteur de média numériques (**DMR**) les vignettes des photos et les pochettes d'album pour la musique
- Prend en charge la *diffusion multimédia par flux* à distance
- Prend en charge un plus grand nombre de formats que Windows Media Connect

- Conforme au protocole [Digital Living Network Alliance](#) (DLNA) qui permet la prise en charge de plusieurs DMR

Compatibilité des fichiers pour diffusion locale en continu

Le tableau ci-dessous compare la compatibilité des fichiers pour diffusion locale en continu entre TwonkyMedia et Windows Media Connect.

Compatibilité des fichiers entre TwonkyMedia et Windows Media Connect		
Types de fichier	TwonkyMedia	Windows Media Connect
Formats musique		
3gp	Oui	
ac3	Oui	
aiff	Oui	
asf	Oui	Oui
FLAC	Oui	
LPCM	Oui	
m4a	Oui	
mp1	Oui	
mp2	Oui	
mp3	Oui	
mp4	Oui	
mpa	Oui	
ogg	Oui	
wav	Oui	Oui
wma	Oui	Oui
Formats photo		
bmp	Oui	Oui
gif	Oui	Oui
jpg	Oui	Oui
png	Oui	Oui
tif, tiff	Oui	Oui
Formats vidéo		
3gp	Oui	
asf	Oui	

Compatibilité des fichiers entre TwonkyMedia et Windows Media Connect		
Types de fichier	TwonkyMedia	Windows Media Connect
avi	Oui	Oui
DivX	Oui	
dvr-ms	Oui	Oui
m1v	Oui	
m4v	Oui	
mpe	Oui	
mpg/mpeg	Oui	Oui
MPEG-1	Oui	Oui
MPEG-2	Oui	
MPEG-2-T-S	Oui	
MPEG-4	Oui	
vdr	Oui	
vob	Oui	
wmv	Oui	Oui
Xvid	Oui	
Formats liste de lecture		
m3u	Oui	Oui
pla	Oui	
wpl	Oui	Oui

Paramètres par défaut de TwonkyMedia

Dans HP MediaSmart Server, les paramètres par défaut de TwonkyMedia sont les suivants :

- Active trois dossiers pour la *diffusion de contenu multimédia* (Vous pouvez en ajouter d'autres. Reportez-vous à la section ci-dessous.) :
 - **Musique** — musique uniquement (pochette d'album affichée mais non partagée comme image)
 - **Photos** — musique, photos et vidéos
 - **Vidéos** — vidéos uniquement

- TwonkyMedia permet d'accéder au contenu multimédia des derniers récepteurs de supports numériques détectés.



Vous pouvez modifier ces paramètres par défaut en cliquant sur le bouton TwonkyMedia de l'onglet HP MediaSmart Server dans votre console Windows Home Server

UPnP A/V et DLNA

UPnP (Universal Plug and Play Audio Video) et l'Alliance DLNA (Digital Living Network Alliance) définissent les protocoles de réseau pour le contenu multimédia en diffusion continue.

- Le protocole **UPnP A/V** est constitué d'un ensemble de protocoles réseau qui permettent aux périphériques en réseau de communiquer librement dans un environnement de réseau domestique. Les serveurs de supports numériques de HP MediaSmart Server, TwonkyMedia et Windows Media Connect utilisent le protocole UPnP/AV.
- **DLNA** est un ensemble de normes (comprenant UPnP A/V) pour le partage multimédia entre périphériques. TwonkyMedia est conforme à la norme DLNA, tandis que Windows Media Connect ne l'est pas. Cette conformité permet à TwonkyMedia de fonctionner avec plus de DMR.

TwonkyMedia et diffusion de flux à distance

Vous pouvez diffuser du contenu multimédia vers votre ordinateur portable dans une chambre d'hôtel ou vers l'ordinateur d'un ami se trouvant à Londres. TwonkyMedia place le contenu multimédia des dossiers de votre disque et le diffuse vers le serveur Web. Le serveur Web diffuse vos fichiers multimédia sur Internet où vous pouvez y accéder depuis n'importe quel ordinateur disposant d'un navigateur Internet.

CONFIGURATION DE TWONKYMEDIA POUR LA DIFFUSION DE CONTENU MULTIMEDIA

Configuration de TwonkyMedia pour la diffusion de contenu multimédia

TwonkyMedia est activé par défaut sur **HP MediaSmart Server**. Pour configurer ou modifier les paramètres TwonkyMedia, effectuez les étapes suivantes :

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à Windows Home Server.
3. Dans le volet gauche de l'onglet **HP MediaSmart Server**, cliquez sur le bouton **TwonkyMedia**. Le volet droit indique l'état actuel de TwonkyMedia du contenu partagé, des dossiers de partage et des récepteurs de supports activés.
4. Dans le volet droit, cliquez sur **Paramètres de Media Server**. La fenêtre **Paramètres de Windows Home Server** s'ouvre. Vous pouvez modifier les paramètres à ce niveau à l'aide des onglets suivants :

- **Dossiers de partage multimédia** : ajouter, modifier ou supprimer.

- **Récepteurs multimédia** : ajouter, modifier ou supprimer. Cochez la case Partage automatique pour activer automatiquement le partage de nouveaux récepteurs de média.
 - **Maintenance** : reconstruire la base de données et rétablir les paramètres par défaut de tous les serveurs multimédia. Créer et Afficher les fichiers journaux pour un débogage. Vous pouvez également modifier le port du serveur Web par défaut.
5. Cliquez sur **OK** pour terminer.

PARAMETRES D'ITUNES

Paramètres d'iTunes

Media Collector vous offre la possibilité de copier votre librairie de musique iTunes ainsi que vos listes d'écoute sur HP MediaSmart Server. Vous pouvez centraliser votre bibliothèque iTunes pour la lecture sur n'importe quel ordinateur de votre réseau domestique exécutant iTunes.

Le serveur est activé pour iTunes par défaut. Pour configurer le serveur pour iTunes, suivez les étapes ci-dessous :

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à Windows Home Server.
3. Dans le volet gauche de l'onglet **HP MediaSmart Server**, cliquez sur le bouton **Serveur pour iTunes**. Dans le volet droit, cliquez sur le bouton **Configurer**. La fenêtre **Paramètres de Windows Home Server** s'ouvre. Vous pouvez y définir les options suivantes :
 - **Etat** — actif ou inactif.
 - **Nom partagé** — entrez le nom partagé que vous voulez afficher dans iTunes.
 - **Mot de passe requis** — cochez pour demander un mot de passe. Le paramètre par défaut est l'absence de mot de passe. Si vous définissez un mot de passe, seuls les utilisateurs qui possèdent le mot de passe correct peuvent jouer de la musique à partir de la bibliothèque partagée du serveur.
 - **Intervalle de vérification** — cadence de vérification des fichiers musicaux qui ont été ajoutés au dossier partagé Musique sur le serveur. Ce paramètre est défini par défaut sur une vérification toutes les 15 minutes.
4. Cliquez sur **OK** pour terminer.

Chapter 6.

Web Media Streamer

A PROPOS DE WEB MEDIA STREAMER

Web Media Streamer est une application Web. Pour accéder à Web Media Streamer, ouvrez un [navigateur Web](#) et saisissez votre adresse URL personnelle dans la barre d'adresse. Par exemple : smithfamily.HPhome.com.

La navigateur affiche la page d'accueil de Windows Homer Server. Lorsque vous cliquez sur l'icône Web Media Streamer, l'écran de connexion s'affiche pour vous permettre de saisir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe HP MediaSmart Server.

Cette action vous mène à l'application Web Media Streamer, qui s'ouvre à la page Musique, vue Artistes.

PAGES WEB MEDIA STREAMER

L'application Web Media Streamer compte trois pages : Musique et Photos. Chaque page comporte plusieurs vues pour naviguer parmi vos contenus média.

Formats compatibles

Les fichiers et types répertoriés ci-dessous sont compatibles avec Web [Media Streaming](#):

Formats audio

MP3, AAC-LC, PCM

Fichiers audio compatibles

.wma, .mp3, .m4a, .mp4, .aac, .wav

Fichiers de photos compatibles

.jpg, .tif, .tiff, .png, .gif, .bmp

Configuration requise pour HP MediaSmart Server

Pour pouvoir exécuter Web Media Streamer, vous devez :

- Installer le plug-in Flash 9 pour le [navigateur Web](#) sur votre ordinateur.
- [Configurer TwonkyMedia pour la diffusion de contenu multimédia](#) sur votre HP MediaSmart Server
- Configurer l'accès à distance sur votre serveur

PAGE MUSIQUE

La page Musique propose trois vues : [Artistes](#), [Dossiers](#) et [Listes de lecture](#). Pour changer de vue, cliquez sur le bouton **Artistes**, **Listes de lecture** ou **Dossiers**.

PAGE MUSIQUE — VUE ARTISTES

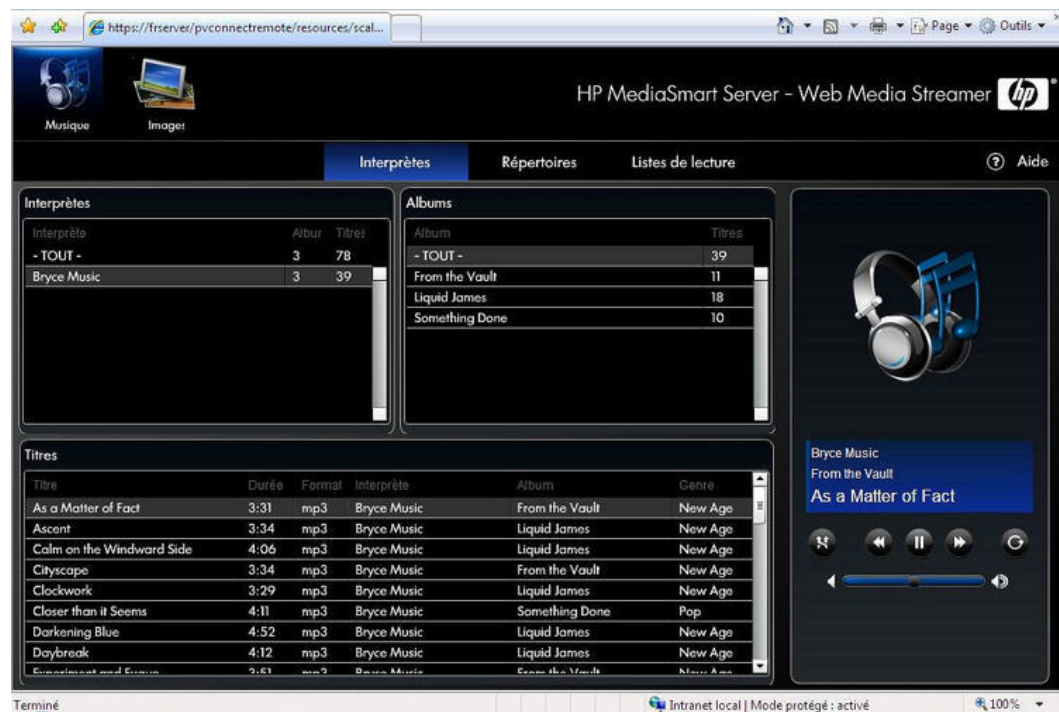
La vue Artistes sur la page Musique comprend trois volets de sélection (Artistes, Albums, Pistes) et un lecteur média.

– **Tous** – Les volets Artistes et Albums disposent de l'option – **Tous** – située en haut. Cette option vous permet de sélectionner tous les artistes ou tous les albums. Elle est toujours présente à l'écran.

Barre de sélection

Cette barre bleue affiche l'élément sélectionné dans chaque volet. Lorsque vous ouvrez Web Media Streamer, la barre de sélection met en surbrillance le dernier élément sélectionné.

La figure ci-dessous montre la page Musique — vue Artistes



Comportement du volet de sélection

Dans les volets Artistes et Albums, les noms sont classés par ordre alphabétique.

La colonne Albums indique le nombre d'albums pour – **Tous** – et pour chaque artiste. La colonne Pistes indique le nombre de pistes pour – **Tous** – et pour chaque artiste.

Quand vous sélectionnez un artiste, ses albums s'affichent dans le volet Albums. Les pistes de l'album sélectionné s'affichent dans le volet Pistes.

Elles sont triées par artiste, puis par album et enfin par ordre des pistes. Les colonnes Durée, Format, Artiste, Album et Genre donnent des informations sur chaque piste.



Remarque

Si le format de fichier d'une piste n'est pas pris en charge par Web Media Streamer, elle est grisée.

Lecteur

De haut en bas, le lecteur présente les informations suivantes :

- La fenêtre du lecteur affiche la pochette de l'album (le cas échéant)
- Zone d'affichage bleue – affiche le nom de l'artiste sur la première ligne, le titre de l'album sur la ligne du milieu et celui de la piste sur la dernière ligne. Sous le texte, la barre de progression indique la durée de lecture. Les chiffres à droite indiquent la durée de lecture en minutes et en secondes.
- Barre de progression — Cliquez sur le point précis de la barre de progression où voulez commencer la lecture
- De la gauche vers la droite, les commandes du lecteur sont les suivantes :
 - Aléatoire
 - Piste précédente
 - Lecture/pause
 - Piste suivante
 - Répéter
- Sous les commandes du lecteur se trouvent la barre de contrôle du volume. Vous pouvez la saisir et la déplacer vers la gauche et vers la droite.

PAGE MUSIQUE — VUE DOSSIERS

La vue Dossiers de la page Musique comporte deux volets de sélection et un lecteur média.

Le volet de sélection supérieur affiche les dossiers dans un navigateur classique.

Volet Pistes

Le volet Pistes affiche les pistes triées par numéro. Les colonnes Durée, Format, Artiste, Album et Genre donnent des informations sur chaque piste.



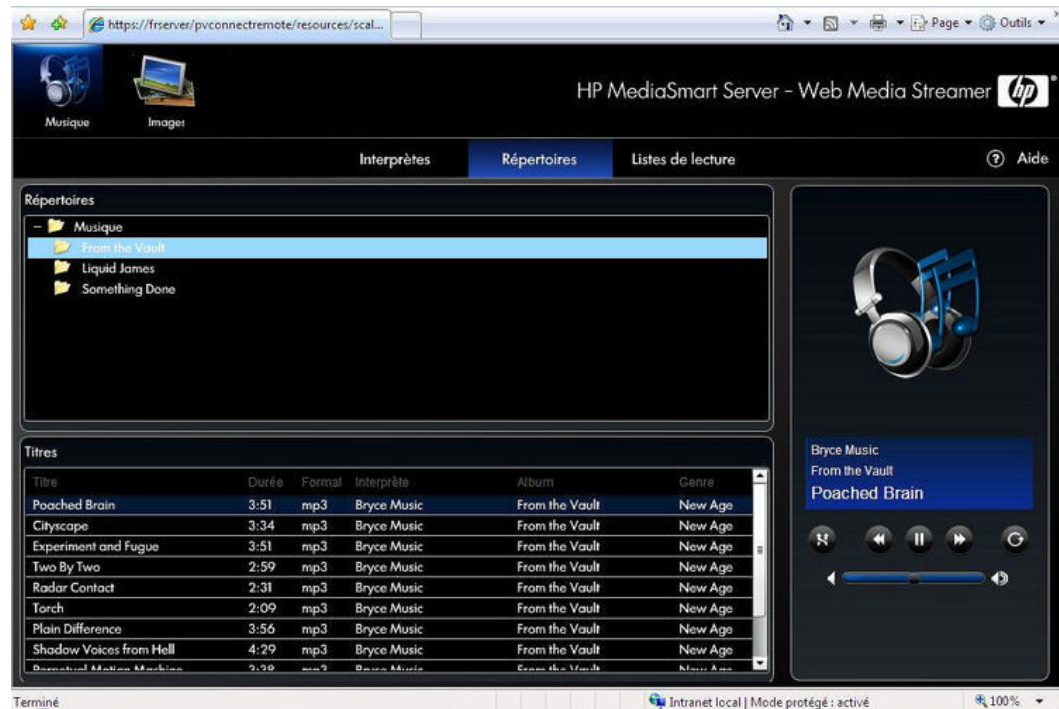
Remarque

Les pistes de musique des sous-dossiers ne figurent pas dans la liste du volet Pistes.

Barre de sélection

Cette barre bleue affiche l'élément sélectionné dans chaque volet. Lorsque vous ouvrez Web Media Streamer, la barre de sélection met en surbrillance le dernier élément sélectionné.

La figure ci-dessous montre la page Musique — vue Dossiers



Lecteur

De haut en bas, le lecteur présente les informations suivantes :

- Fenêtre du lecteur — affiche la pochette de l'album (si disponible)
- Zone d'affichage bleue — affiche le nom de l'artiste sur la première ligne, le titre de l'album sur la ligne du milieu et celui de la piste sur la dernière ligne. Sous le texte, la barre de progression indique la durée de lecture. Les chiffres à droite indiquent la durée de lecture en minutes et en secondes.
- Barre de progression — Cliquez sur le point précis de la barre de progression où voulez commencer la lecture
- De la gauche vers la droite, les commandes du lecteur sont les suivantes :
 - Aléatoire
 - Piste précédente
 - Lecture/pause
 - Piste suivante
 - Répéter

- Sous les commandes du lecteur se trouvent la barre de contrôle du volume. Vous pouvez la saisir et la déplacer vers la gauche et vers la droite.

PAGE MUSIQUE — VUE LISTES DE LECTURE

La vue Listes de lecture comporte deux volets de sélection et un lecteur média.

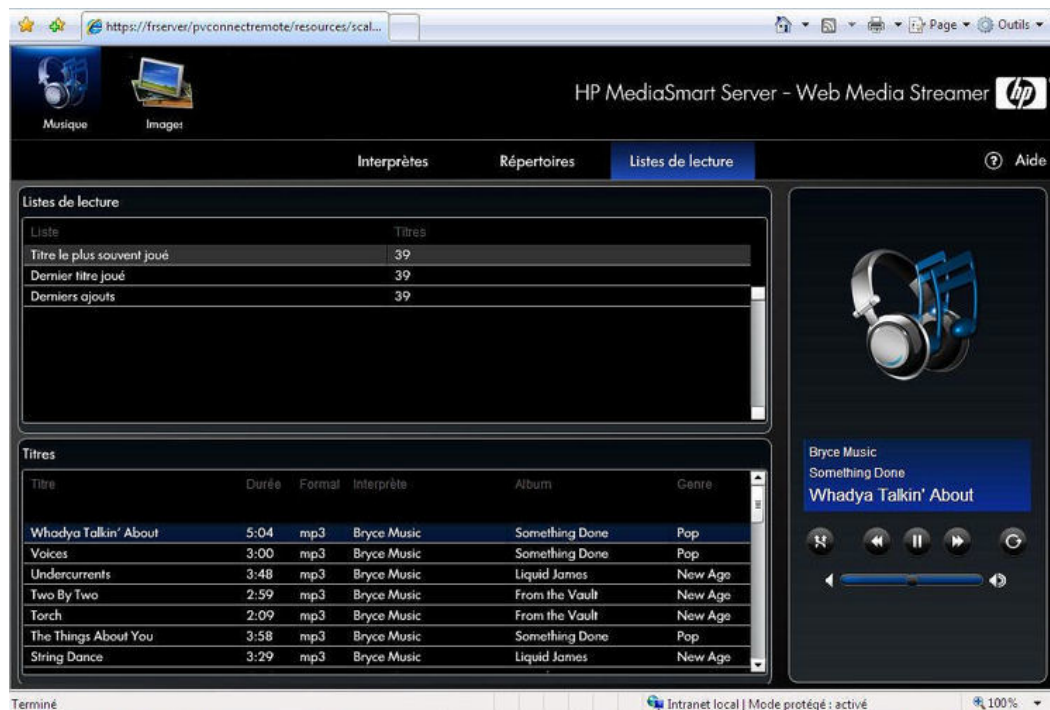
Il existe deux listes de lecture prédéfinies : **-Dernières pistes lues-** et **-Pistes les plus lues-**. Et les listes personnelles de l'utilisateur sont affichées à la suite.

Les pistes de la liste de lecture sélectionnée s'affichent dans le volet Pistes. Les pistes de la liste de lecture sont triées par ordre de liste de lecture.

Barre de sélection

Cette barre bleue affiche l'élément sélectionné dans chaque volet. Lorsque vous ouvrez Web Media Streamer, la barre de sélection met en surbrillance le dernier élément sélectionné.

La figure ci-dessous montre la page Musique — vue Listes de lecture



Lecteur

De haut en bas, le lecteur présente les informations suivantes :

- Fenêtre du lecteur — affiche la pochette de l'album (si disponible)
- Zone d'affichage bleue — affiche le nom de l'artiste sur la première ligne, le titre de l'album sur la ligne du milieu et celui de la piste sur la dernière ligne. Sous le texte, la barre de progression indique la durée de lecture. Les chiffres à droite indiquent la durée de lecture en minutes et en secondes.

- Barre de progression — Cliquez sur le point précis de la barre de progression où voulez commencer la lecture
- De la gauche vers la droite, les commandes du lecteur sont les suivantes :
 - Aléatoire
 - Piste précédente
 - Lecture/pause
 - Piste suivante
 - Répéter
- Sous les commandes du lecteur se trouvent la barre de contrôle du volume. Vous pouvez la saisir et la déplacer vers la gauche et vers la droite.

PAGE PHOTOS

La page Photos propose trois vues : [Date](#), [Dossiers](#) et [Plein écran](#). Pour changer de vue, cliquez sur le bouton **Date** ou **Dossiers**.

PAGE PHOTOS — VUE DATE

La page Photos, vue Date comporte trois volets de sélection et un lecteur média.

Le volet Années comporte une colonne indiquant les années et une autre indiquant le nombre de photos correspondant à chaque année.

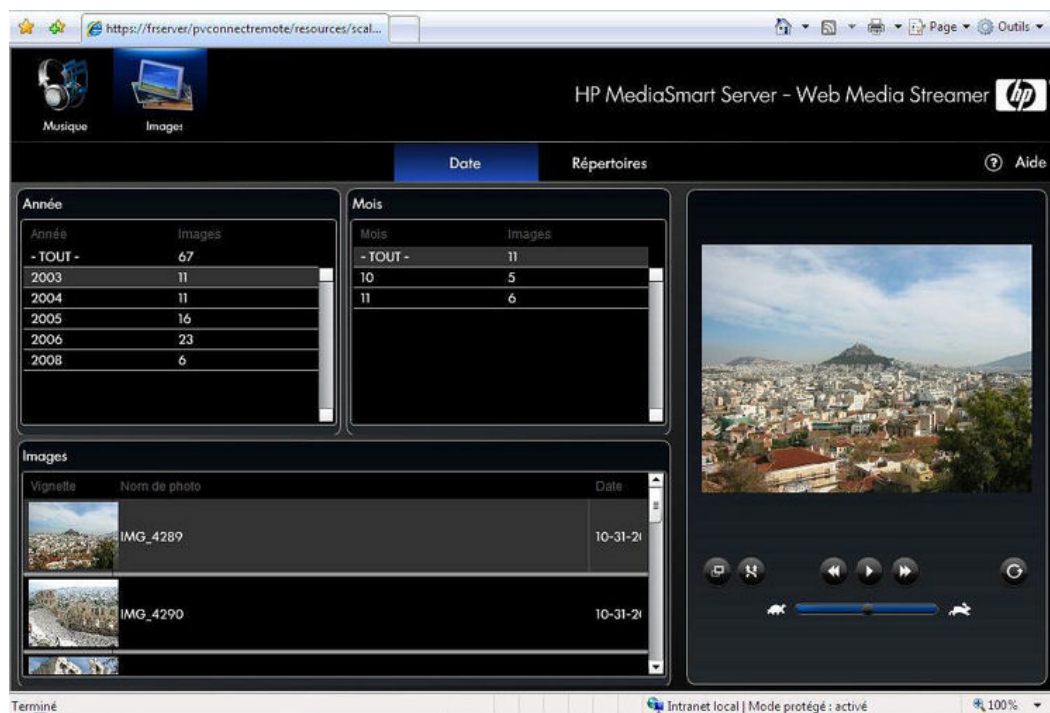
Le volet Mois comporte deux colonnes : la colonne des mois indique le chiffre correspondant au mois et seuls les mois présentant des photos s'affichent.

Le volet Photos comporte trois colonnes : vignettes, nom du fichier photo et date de la photo.

Barre de sélection

Cette barre bleue affiche l'élément sélectionné dans chaque volet. Lorsque vous ouvrez Web Media Streamer, la barre de sélection met en surbrillance le dernier élément sélectionné.

La figure ci-dessous montre la page Photos — Vue Date



Lecteur

De haut en bas, le lecteur présente les informations suivantes :

- La fenêtre Lecteur affiche un aperçu de la photo.
- Sous la fenêtre Lecteur se trouve la barre de commande. Elle présente les commandes suivantes, de gauche à droite :
 - Plein écran — affiche la photo dans la fenêtre de navigation entière
 - Aléatoire — fait défiler des aperçus de vos photos dans un ordre aléatoire
 - Photo précédente
 - Lecture — fait défiler les photos dans l'ordre, en mode diaporama
 - Photo suivante
- Sous la barre de commande se trouve la barre de contrôle de vitesse (lenteur de tortue et rapidité de lièvre).

PAGE PHOTOS — VUE DOSSIERS

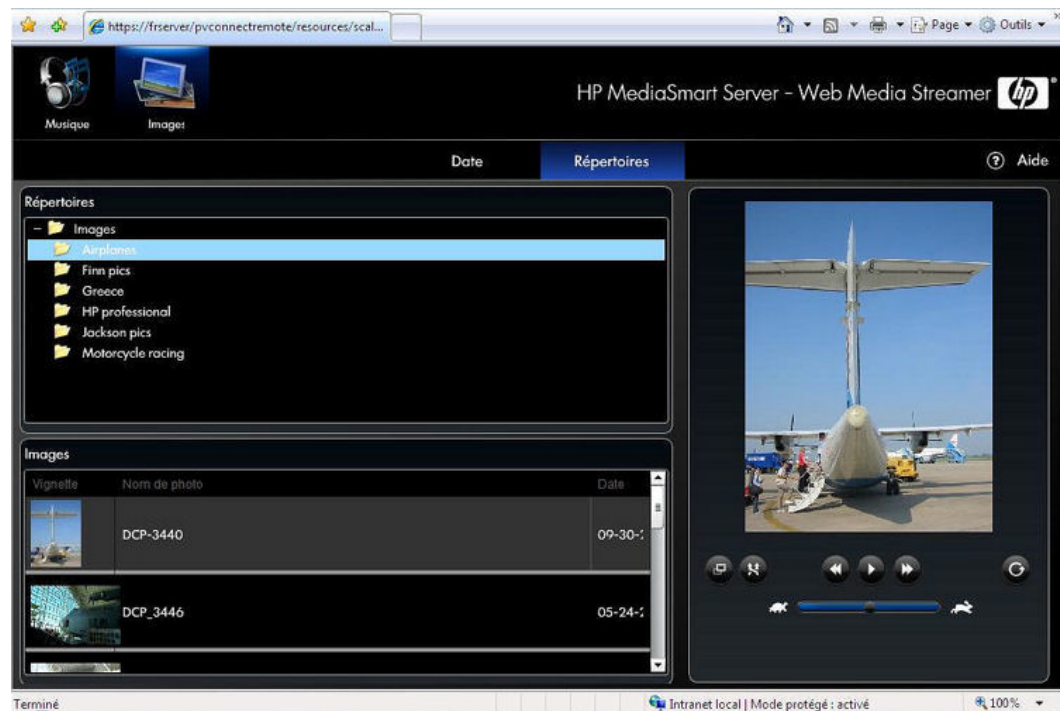
La page Photos, vue Dossiers comporte deux volets de sélection et un lecteur média.

- Le volet de sélection supérieur affiche les dossiers dans un navigateur classique.
- Le volet Photos comporte trois colonnes : vignettes, nom du fichier photo et date de la photo.

Barre de sélection

Cette barre bleue affiche l'élément sélectionné dans chaque volet. Lorsque vous ouvrez Web Media Streamer, la barre de sélection met en surbrillance le dernier élément sélectionné.

La figure ci-dessous montre la page Photos — Vue Dossiers



Lecteur

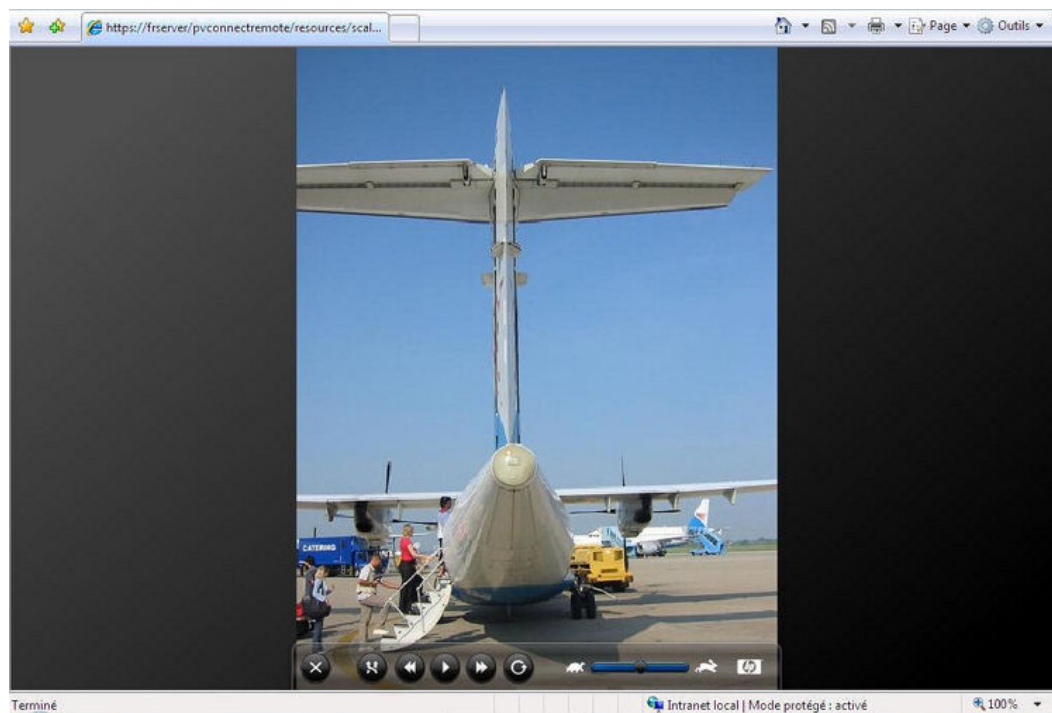
De haut en bas, le lecteur présente les informations suivantes :

- La fenêtre Lecteur en haut montre la photo
- Sous la fenêtre Lecteur se trouve la barre de commande. Elle présente les commandes suivantes, de gauche à droite :
 - Plein écran — affiche la photo dans la fenêtre de navigation entière
 - Aléatoire — fait défiler des aperçus de vos photos dans un ordre aléatoire
 - Photo précédente
 - Lecture — fait défiler les photos dans l'ordre, en mode diaporama
 - Photo suivante
- Sous la barre de commande se trouve la barre de contrôle de vitesse (lenteur de tortue et rapidité de lièvre).

PAGE PHOTOS — VUE PLEIN ECRAN

Cette vue affiche la photo dans la *fenêtre de navigation* entière. Il n'y a pas de lecteur. Les commandes du lecteur apparaissent dans une barre grise semi-transparente en bas et au centre de la photo. La commande à gauche est une croix (X) permettant de fermer la fenêtre.

La figure ci-dessous montre la page Photos — Vue Plein écran



Chapter 7.

HP Photo Publisher

PAGE D'ACCUEIL HP PHOTO PUBLISHER

Pour accéder à la page d'accueil HP Photo Publisher, connectez-vous à la console de Windows Home Server. Sur l'onglet HP MediaSmart Server, cliquez sur le bouton HP Photo Publisher, situé dans le volet gauche, pour ouvrir la page d'accueil HP Photo Publisher.

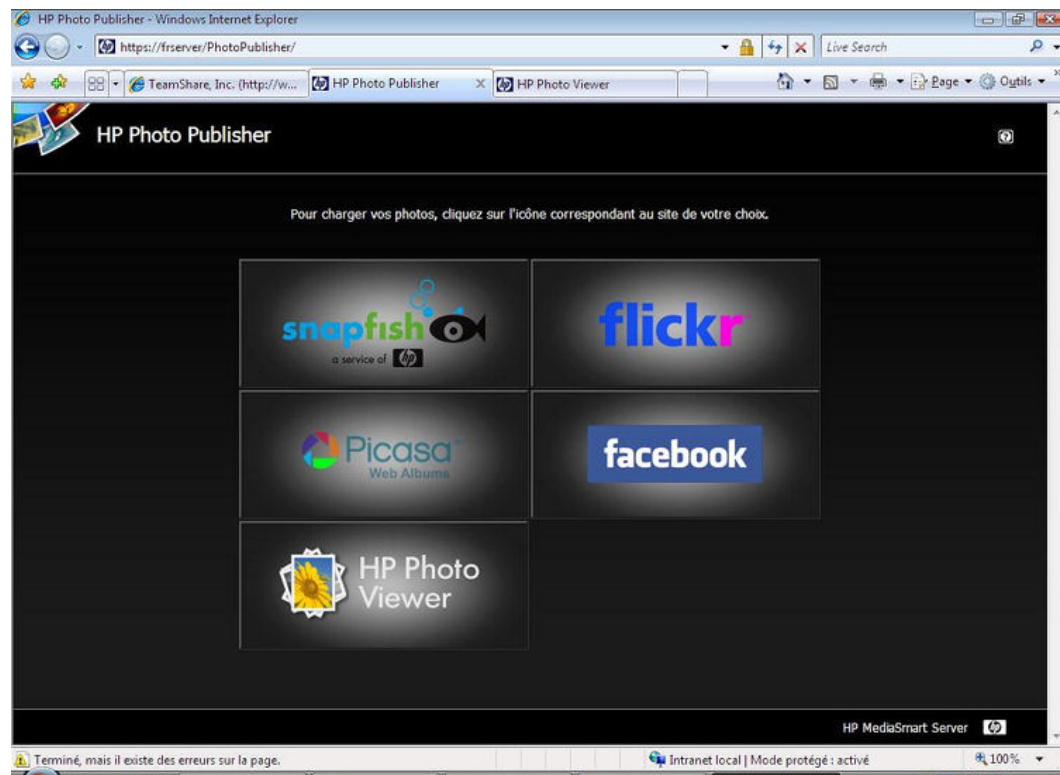


Photo Publisher vous permet de poster des photos de votre serveur vers les sites de réseaux sociaux et de partage de photos mentionnés ci-dessus.

Compatibilité des fichiers

Le tableau ci-dessous indique les types de fichiers pris en charge sur les différents sites de réseaux sociaux et de partage de photos :

	*.jpg, *.jpeg	*.gif	*.png	*.bmp
Picasa	X	X	X	X
Snapfish	X			
facebook	X	X	X	X

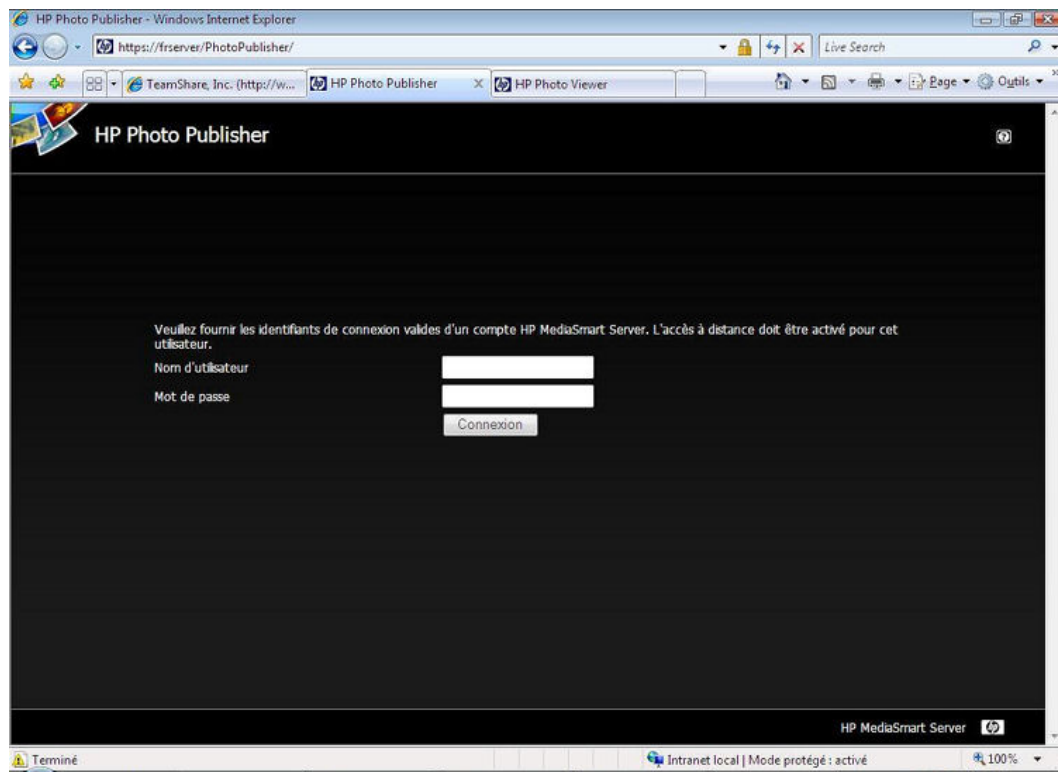
flickr	X	X		
MediaSmart Photo Viewer	X	X	X	

Quelques limitations, par site, pour le compte gratuit :

- A la date de la rédaction ; Flickr autorise uniquement 3 jeux de photos et une limite de 100 Mo pour les téléchargements de photos chaque mois.
- A la date de la rédaction ; Facebook autorise uniquement 60 photos d'album, mais vous pouvez avoir un nombre illimité d'albums
- A la date de la rédaction ; Picasa dispose d'une limite de stockage de 250 Mo
- A la date de la rédaction ; Snapfish n'impose aucune limite quant au nombre de photos téléchargées.

PAGE DE CONNEXION A HP PHOTO PUBLISHER

Pour vous connecter à HP Photo Publisher, entrez vos informations d'identification. Cliquez sur **Se connecter**.



TELECHARGEMENT DE PHOTOS OU CREATION D'ALBUMS

Ici vous pouvez choisir de télécharger vos photos vers un album existant ou de créer un album ou un jeu de photos.

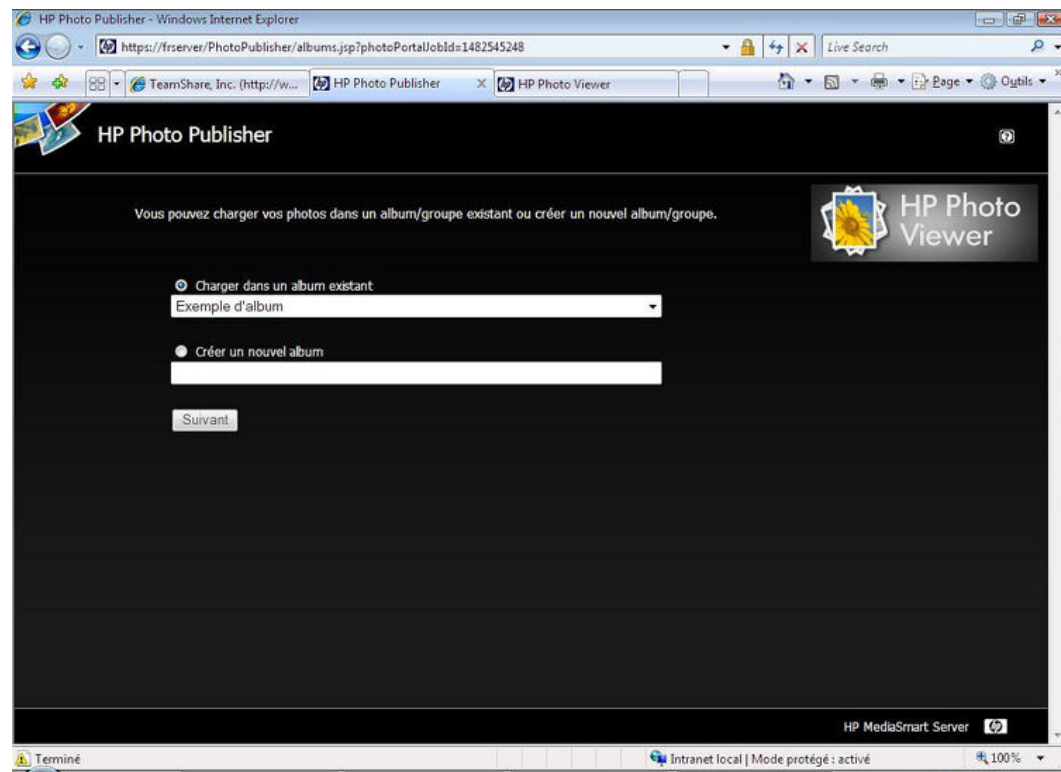
A l'aide de la flèche déroulante en regard du champ de téléchargement vers un album existant, sélectionnez un album sur le site de partage de photos.

Pour créer un album sur le site de partage de photos, il suffit de saisir un nom et l'album est automatiquement créé.



Remarque

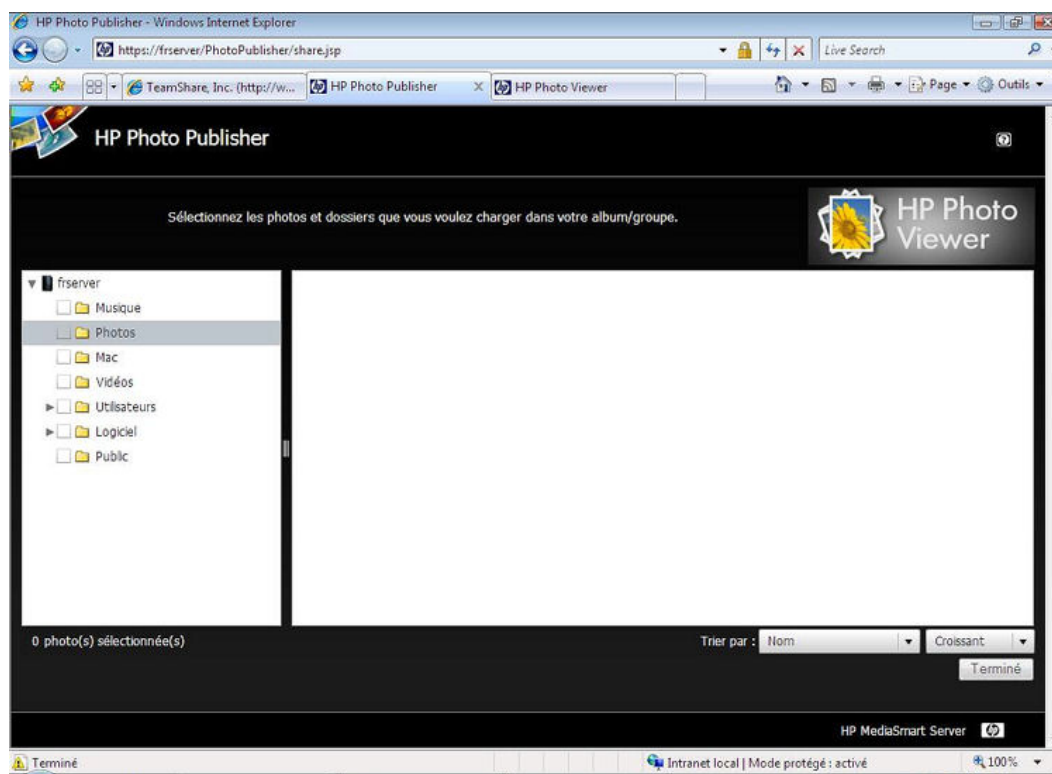
Flickr utilise le terme **jeu de photos** plutôt qu'**album photos**. Flickr utilise également le terme **flux de photos**. Le **flux de photos** est le mode de présentation par défaut de Flickr et n'utilise pas de jeux.



SELECTION DE PHOTOS

Photo Publisher interroge le serveur et présente une liste de dossiers et de photos disponibles pour l'utilisateur actuel.

Cliquez sur la **flèche** pour développer l'affichage des dossiers



Vous pouvez sélectionner un dossier entier en cochant la case en regard du dossier, ou encore sélectionner les fichiers que vous voulez en cochant la case en regard de chaque fichier. Une fois que vous avez terminé vos sélections, cliquez sur **Terminer**. Les photos sélectionnées sont téléchargées vers le site de partage de photos auquel vous êtes connecté.

Seuls les types de fichiers pris en charge par le site de partage de photos peuvent être téléchargés

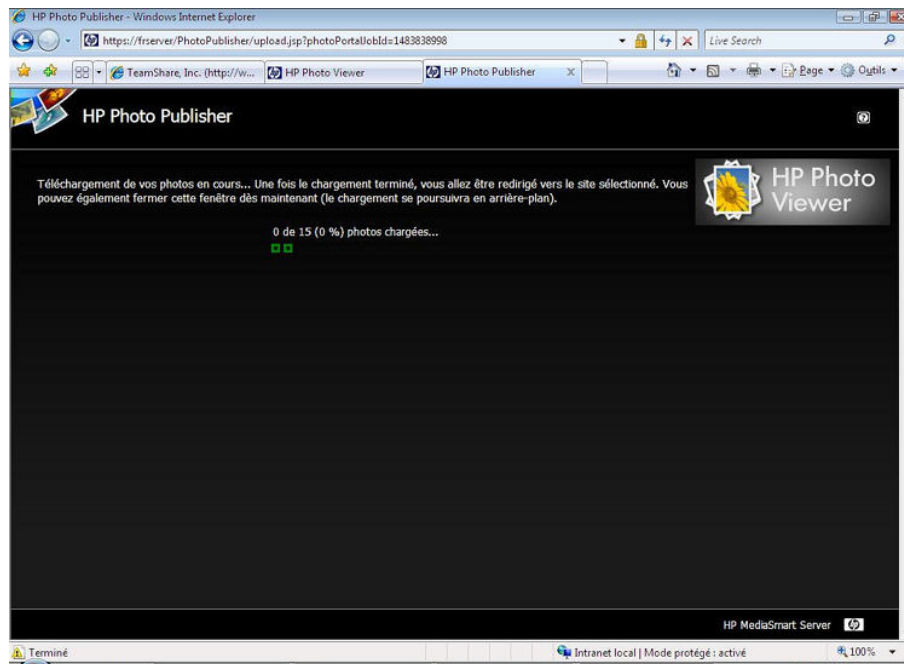
Le tableau ci-dessous indique les types de fichiers pris en charge sur les différents sites de réseaux sociaux et de partage de photos :

	*.jpg, *.jpeg	*.gif	*.png	*.bmp
Picasa	X	X	X	X
Snapfish	X			
facebook	X	X	X	X
flickr	X	X		
MediaSmart Photo Viewer	X	X	X	

LE SERVEUR CONTINUE LE TELECHARGEMENT

Cette page indique l'état de téléchargement des photos.

Si le navigateur arrête de fonctionner, fermez-le ou visitez un autre site Web. HP MediaSmart Server continue de télécharger.

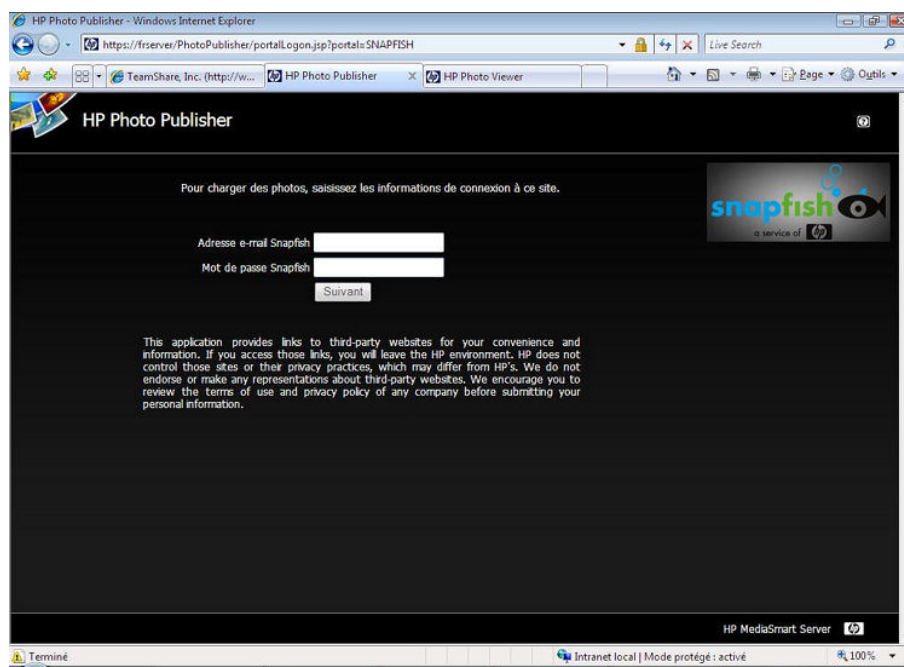


SNAPFISH

Connexion à Snapfish

Pour vous connecter à Snapfish, entrez vos informations d'identification. Cliquez sur **Suivant**.

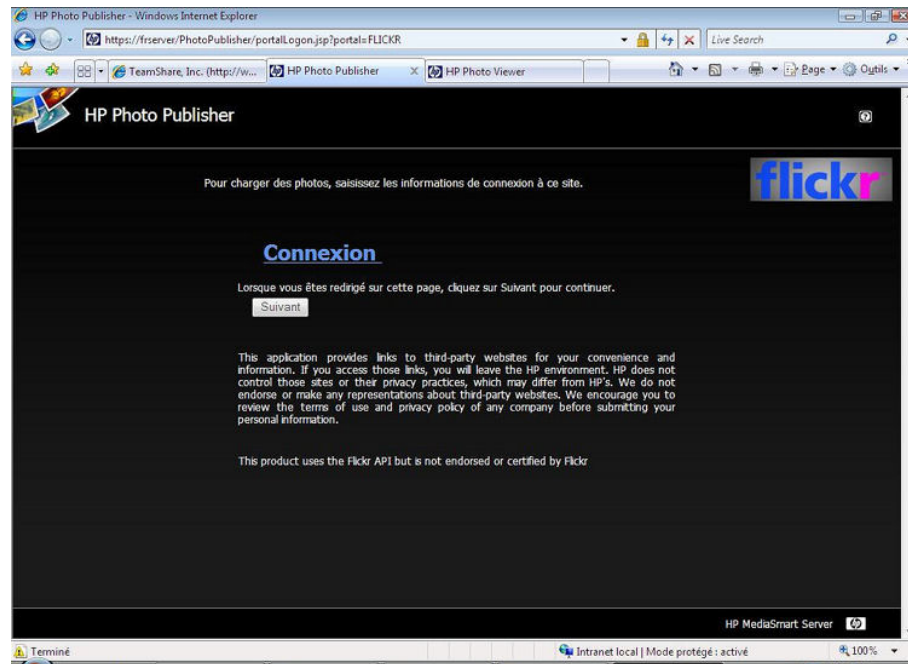
Une fois vos informations d'identification acceptées, une page s'affiche où vous pouvez créer ou ajouter des albums.



FLICKR

Page de connexion à Flickr

Pour vous connecter à Flickr, cliquez sur le lien **Connexion** bleu comme illustré ci-dessous.



La page de connexion de Flickr s'affiche. Entrez vos informations d'identification et retournez sur la page de HP Photo Publisher.



Flickr vous demande alors d'autoriser HP MediaSmart Server à faire le lien avec votre compte.

Cliquez sur **OK, JE L'AUTORISE**



La page de confirmation de Flickr s'affiche. Fermez cette page.



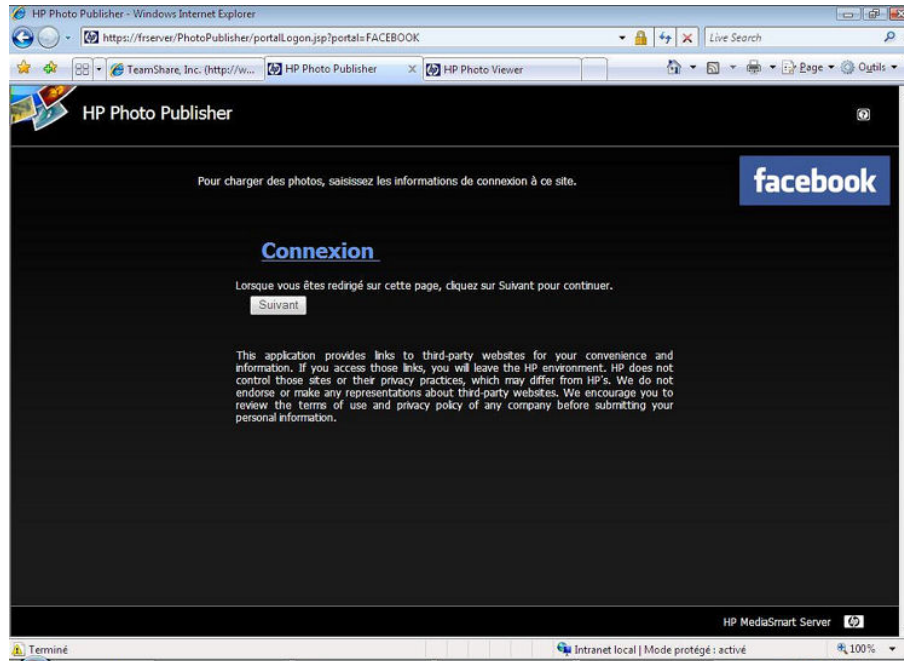
Cliquez sur **Suivant**.

La page de HP Photo Publisher Albums s'affiche.

Vous pouvez maintenant créer ou ajouter des albums.

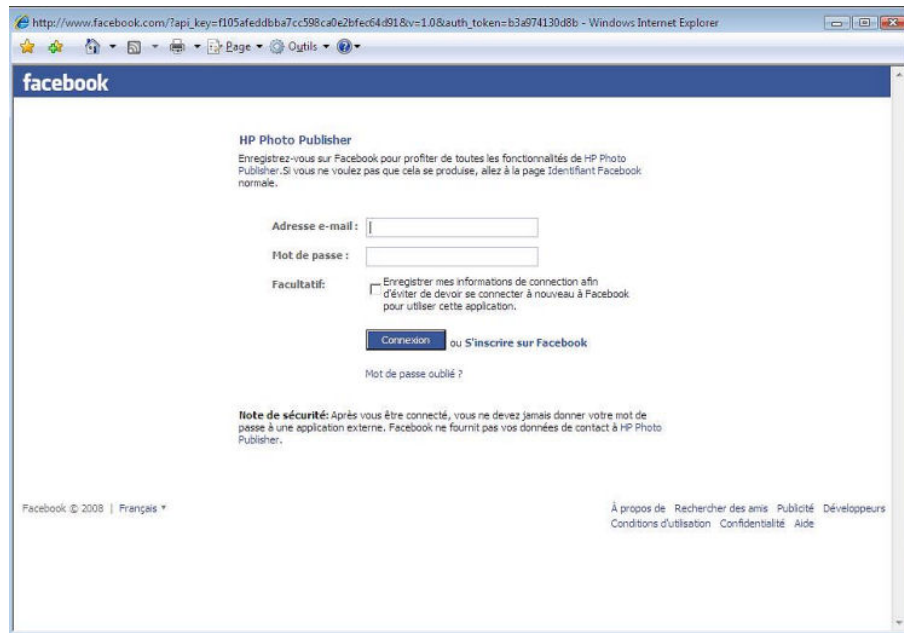
FACEBOOK

Connexion à Facebook

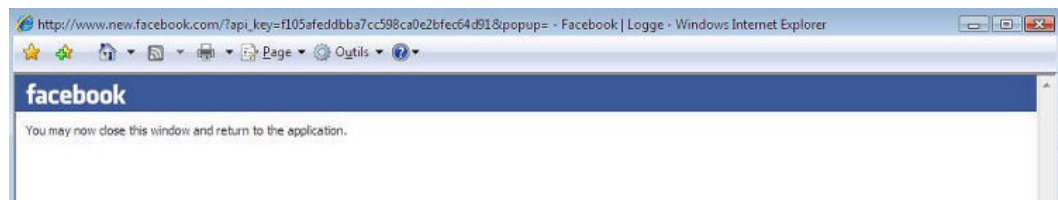


Pour vous connecter à votre compte Facebook, cliquez sur le lien **Se connecter**.

Une page s'affiche pour vous permettre d'entrer vos informations d'identification pour ce site.



La page de confirmation Facebook s'affiche. Fermez cette page.

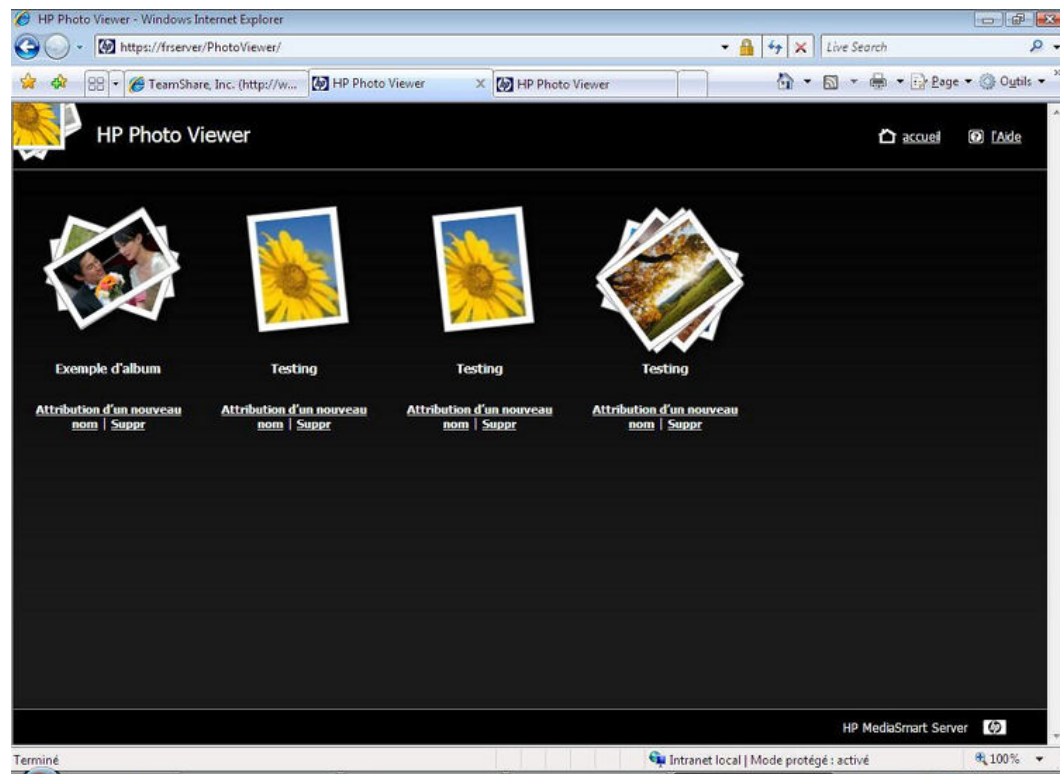


Dans l'écran de connexion Photo Publisher, cliquez sur **Suivant**. Une page s'affiche et vous permet de créer ou d'ajouter un album existant.

Chapter 8. HP Photo Viewer

PAGE D'ACCUEIL HP MEDIASMART PHOTO VIEWER

La page d'accueil Photo Viewer vous permet d'ouvrir, de renommer ou de supprimer un album.



DIAPORAMA HP PHOTO VIEWER

Deux options vous sont proposées :

- Vue pellicule
- Vue diaporama

Vue pellicule

En affichant l'album en mode pellicule, un écran ressemblant à l'illustration suivante s'affiche. Dès que vous vous connectez au serveur, trois boutons s'affichent à gauche : Télécharger, Légende de la photo et Supprimer.

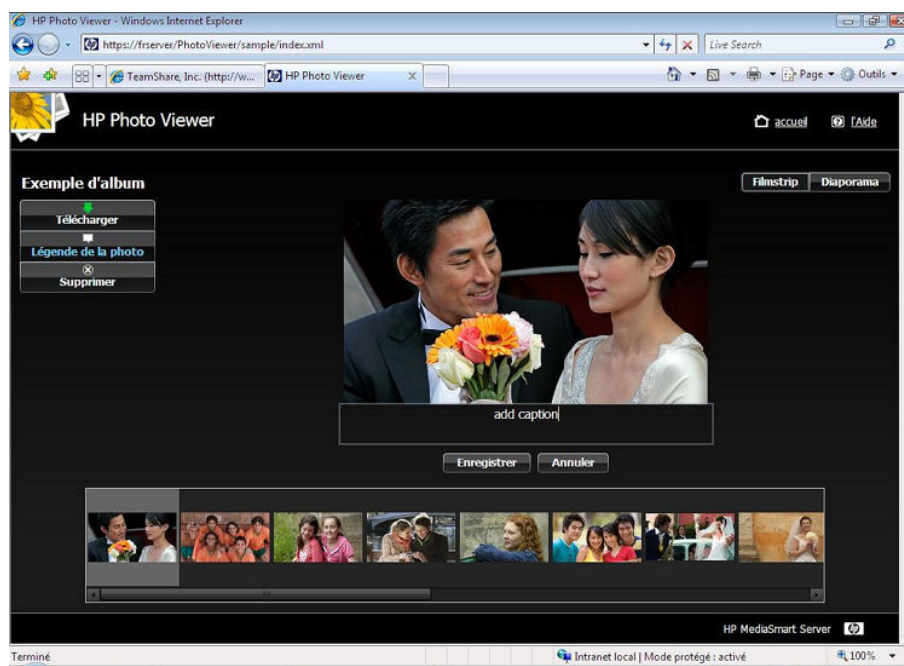
Si vous avez été déconnecté du serveur en raison d'une inactivité, seul le bouton Télécharger s'affiche. Cliquez sur le lien **Se connecter** dans la partie supérieure droite de l'écran et entrez les informations d'identification pour vous reconnecter.



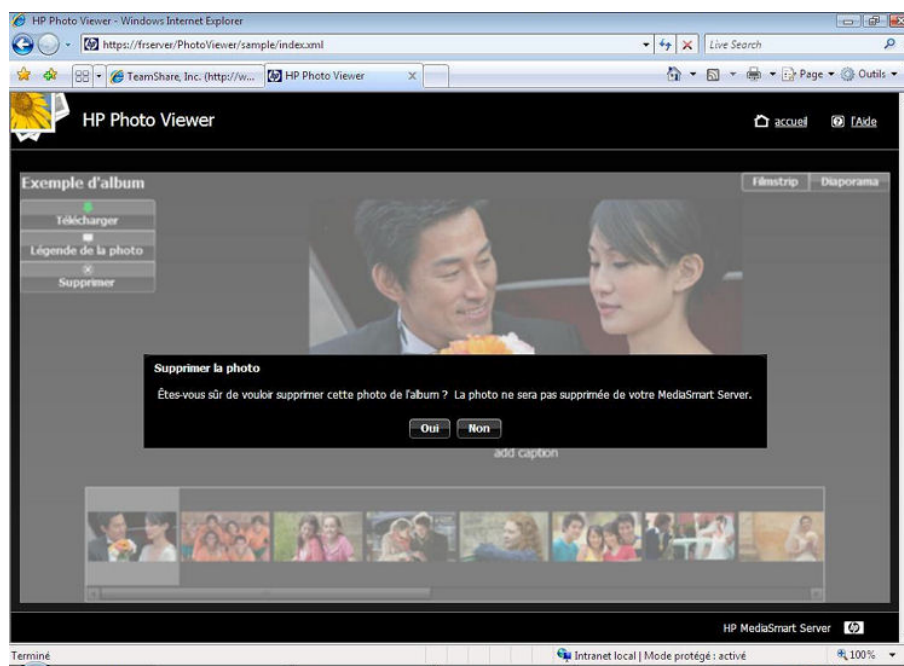
Le bouton Télécharger permet à tous les visiteurs de télécharger la photo vers leur ordinateur.



Le bouton Légende de la photo permet d'ajouter une légende pour la photo. Entrez le texte dans le champ qui apparaît en dessous de la photo comme indiqué dans l'exemple ci-dessous. Cliquez sur le bouton **Enregistrer** pour conserver la légende



Le bouton Supprimer permet de supprimer la photo de l'album. Notez que la photo reste sur le serveur. Cliquez sur **Oui** ou sur **Non** pour confirmer la suppression.



Vue diaporama

L'affichage de l'album en mode Diaporama permet d'obtenir des vues plus grandes pour les photos. Si la photo comporte une légende, cette dernière s'affiche comme dans l'exemple ci-dessous.



La barre de contrôle du diaporama apparaît vers le bas de l'écran.



Le curseur  au milieu de la barre contrôle le niveau de rapidité de l'affichage de la photo suivante. Le  affiche la photo précédente du diaporama, le  affiche la photo suivante du diaporama, et le  est un interrupteur à bascule permettant de lire ou de mettre en pause le diaporama.

TELECHARGEMENT DE PHOTOS OU CREATION D'ALBUMS

Ici vous pouvez choisir de télécharger vos photos vers un album existant ou de créer un album ou un jeu de photos.

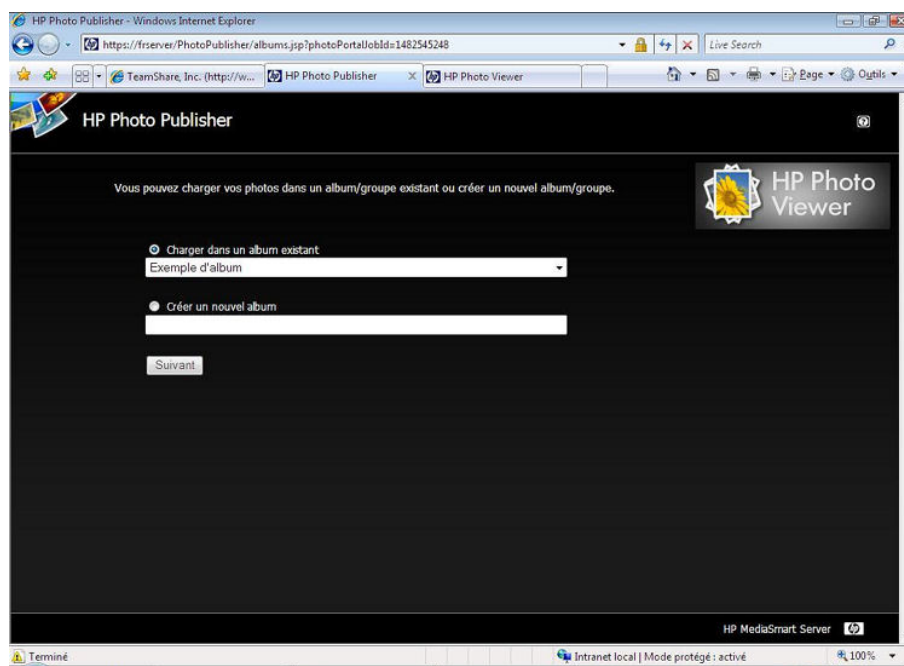
A l'aide de la flèche déroulante en regard du champ de téléchargement vers un album existant, sélectionnez un album sur le site de partage de photos.

Pour créer un album sur le site de partage de photos, il suffit de saisir un nom et l'album est automatiquement créé.



Remarque

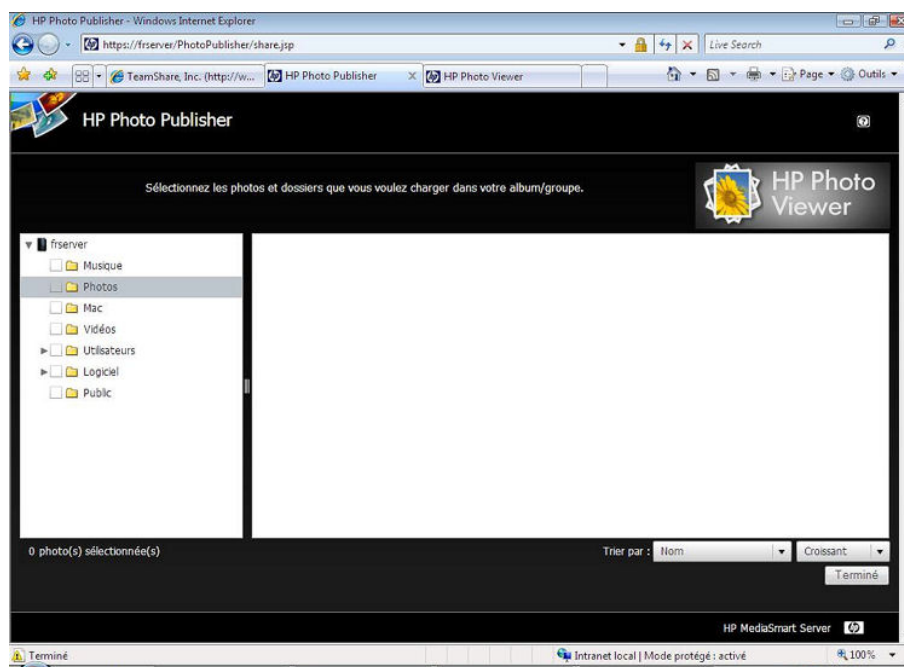
Flickr utilise le terme **jeu de photos** plutôt qu'**album photos**. Flickr utilise également le terme **flux de photos**. Le **flux de photos** est le mode de présentation par défaut de Flickr et n'utilise pas de jeux.



SELECTION DE PHOTOS

Photo Publisher interroge le serveur et présente une liste de dossiers et de photos disponibles pour l'utilisateur actuel.

Cliquez sur la **flèche** pour développer l'affichage des dossiers



Vous pouvez sélectionner un dossier entier en cochant la case en regard du dossier, ou encore sélectionner les fichiers que vous voulez en cochant la case en regard de chaque fichier. Une fois

que vous avez terminé vos sélections, cliquez sur **Terminer**. Les photos sélectionnées sont téléchargées vers le site de partage de photos auquel vous êtes connecté.

Seuls les types de fichiers pris en charge par le site de partage de photos peuvent être téléchargés

Le tableau ci-dessous indique les types de fichiers pris en charge sur les différents sites de réseaux sociaux et de partage de photos :

	*.jpg, *.jpeg	*.gif	*.png	*.bmp
Picasa	X	X	X	X
Snapfish	X			
facebook	X	X	X	X
flickr	X	X		
MediaSmart Photo Viewer	X	X	X	

Chapter 9.

Sauvegarde en ligne

FONCTIONS DE SAUVEGARDE EN LIGNE DU SERVEUR

La sauvegarde en ligne utilise un compte Amazon S3™ pour enregistrer vos fichiers importants dans un emplacement distant sur Internet. Vous pouvez également parcourir et restaurer vos fichiers en ligne sur votre serveur. Cette fonctionnalité est un module d'extension que vous pouvez désinstaller à tout moment.

AVANT D'UTILISER LA FONCTION DE SAUVEGARDE EN LIGNE DU SERVEUR

Avant d'utiliser cette fonction, vous devez d'abord créer un compte Amazon S3™. Une fois que vous possédez un compte Amazon S3™, vous pouvez utiliser vos informations de connexion Amazon pour configurer la fonction de sauvegarde en ligne. Pour créer un compte Amazon S3™, accédez à l'onglet [Configuration du compte](#) dans la section **Sauvegarde en ligne du serveur** de la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server**.

TABLEAU DE SAUVEGARDE EN LIGNE DU SERVEUR

Lorsque vous sélectionnez **Sauvegarde en ligne du serveur** dans l'onglet HP MediaSmart Server de la console de Windows Home Server, le volet droit affiche un portail vers un compte Amazon S3™. Cet écran comprend les options [Résumé de la sauvegarde](#) et [Etat de la sauvegarde](#) ainsi que le lien **Configurer** qui permet d'accéder à la [Configuration du compte](#). La figure ci-dessous présente le **tableau de sauvegarde en ligne** avant que vous configuriez la fonction de sauvegarde en ligne ou planifiez des sauvegardes :



Résumé de la sauvegarde

L'écran Résumé de la sauvegarde en ligne affiche les noms et les tailles des dossiers actuellement stockés dans votre compte Amazon S3™. La figure ci-dessous présente l'écran **Résumé de la sauvegarde**.

Résumé de la sauvegarde

Dossier Partagé	Dimensions
Music	22.29 MB
Photos	3.93 MB
Public	31.45 MB
Total :	
Dernière mise à jour : mercredi 22 octobre 2008 10:16	
Actualiser	

Etat de la sauvegarde

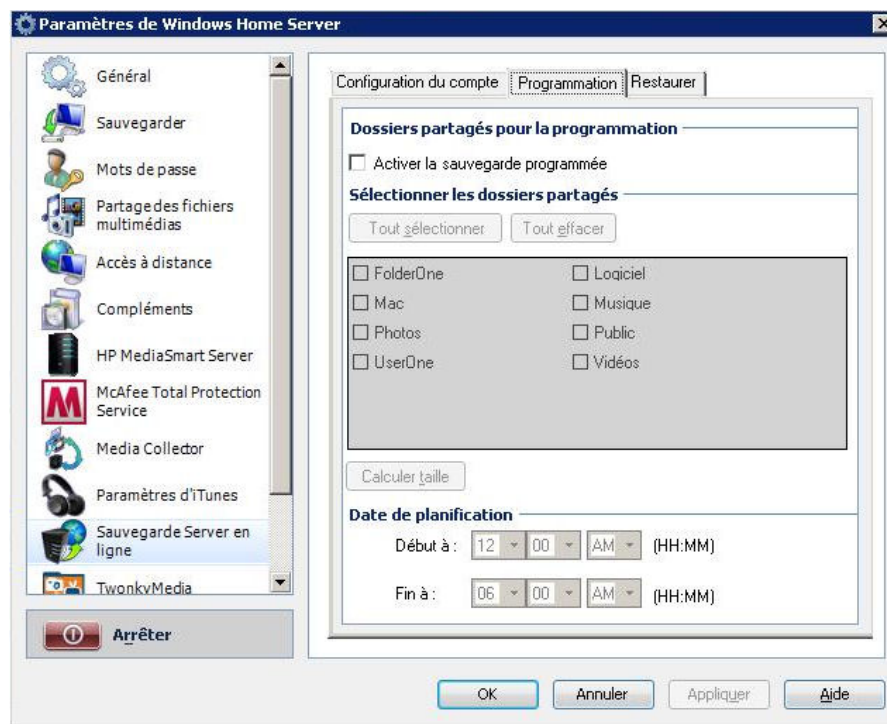
L'écran Etat de la sauvegarde contient des informations sur la dernière sauvegarde uniquement.

BARRE DE BOUTONS

Dans la barre de boutons du **tableau de sauvegarde en ligne**, vous pouvez cliquer sur les boutons suivants : [Planifier la sauvegarde](#), [Sauvegarder maintenant](#) et [Parcourir/Restaurer](#).

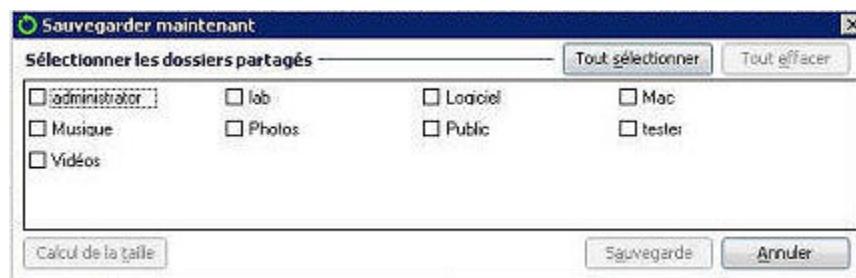
Planifier la sauvegarde

Lorsque vous cliquez sur le bouton **Planifier la sauvegarde**, la fenêtre **Paramètres de Windows Home Server** de l'onglet Planification s'ouvre. Vous pouvez sélectionner des *dossiers partagés* et les détails de la planification de la sauvegarde en ligne ici. La figure ci-dessus présente cette fenêtre.

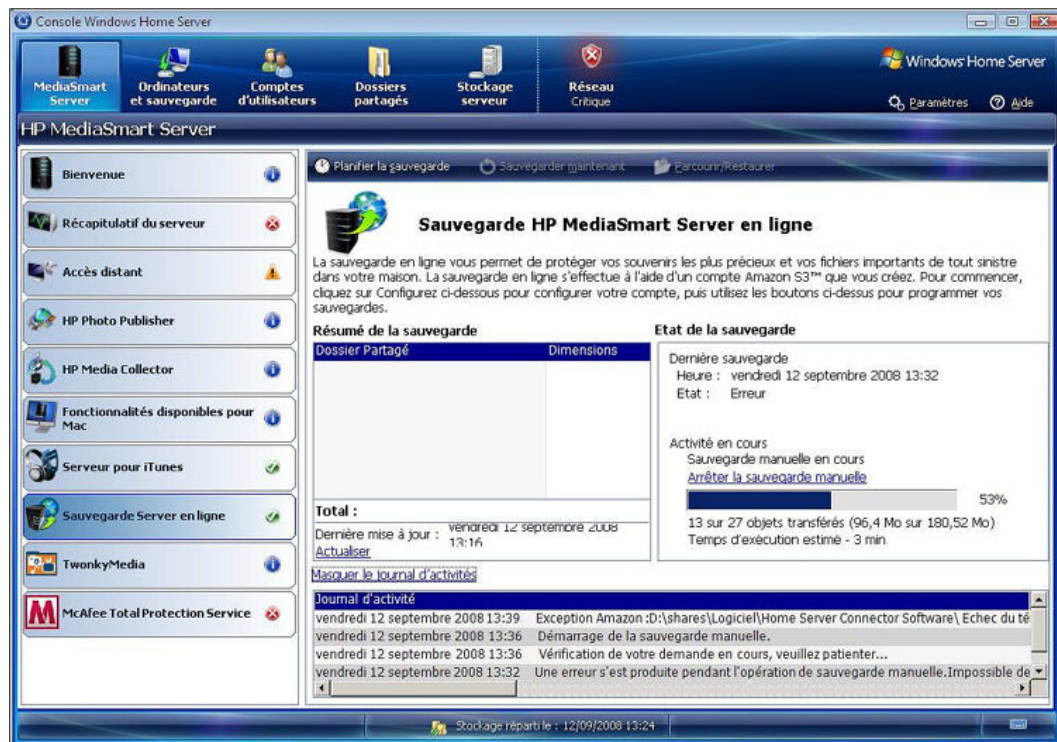


Sauvegarder maintenant

Lorsque vous cliquez sur le bouton **Sauvegarder maintenant**, une sauvegarde en ligne est immédiatement effectuée. La fenêtre **Sauvegarde** s'ouvre pour afficher la liste des dossiers partagés sur votre serveur HP MediaSmart Server. Vous pouvez sélectionner un ou la totalité de ces dossiers pour la sauvegarde. Cochez la case en regard de chaque dossier à sauvegarder. Les boutons **Tout sélectionner** et **Tout effacer** vous permettent d'effectuer une sélection ou une suppression rapide. Le bouton **Calculer la taille** s'ouvre pour afficher la taille de la sauvegarde sélectionnée. Cliquez sur le bouton **Sauvegarder** pour commencer le transfert. L'état du transfert de fichiers s'affiche dans l'écran Sauvegarde en ligne du serveur. La figure ci-dessous présente la fenêtre de **sauvegarde**.



La figure ci-dessous présente le tableau de sauvegarde en ligne une fois que vous avez configuré la fonction de sauvegarde en ligne ou planifié l'activité de sauvegarde :



Parcourir / Restaurer

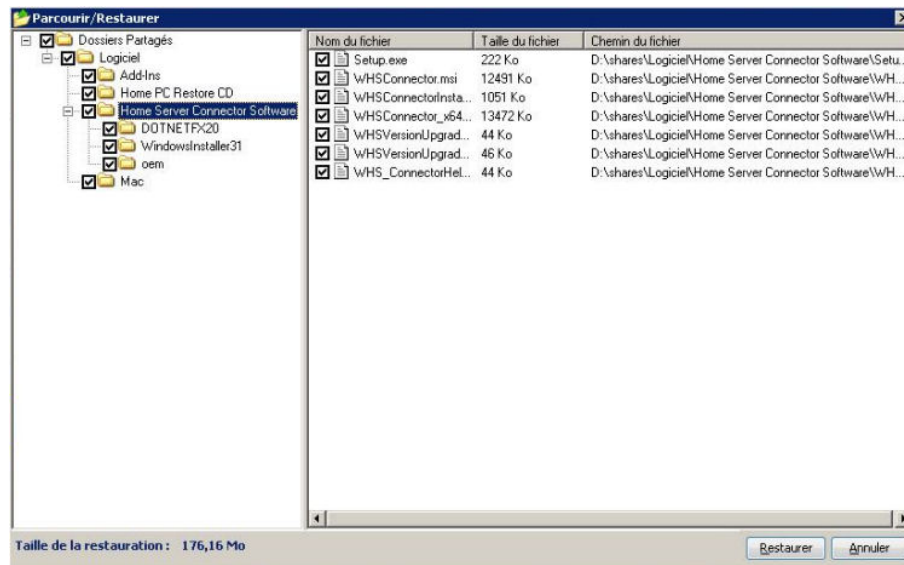
Cliquez sur le bouton **Parcourir/Restaurer** pour afficher votre compte Amazon S3™ et voir la liste des dossiers partagés HP MediaSmart Server déjà sauvegardés. La fenêtre **Parcourir/Restaurer la sauvegarde** s'ouvre. Dans le volet gauche, cochez la case en regard du dossier à restaurer. Le volet droit affiche les fichiers stockés dans le dossier sélectionné, ainsi que les informations relatives au nom, à la taille et au chemin d'accès au fichier.



Remarque :

Vérifiez que les fichiers et les dossiers contenus dans les dossiers sélectionnés ne sont pas ouverts durant la restauration. La restauration ne peut pas être effectuée si des fichiers sont ouverts.

La figure ci-dessous présente la fenêtre **Parcourir/Restaurer la sauvegarde**.

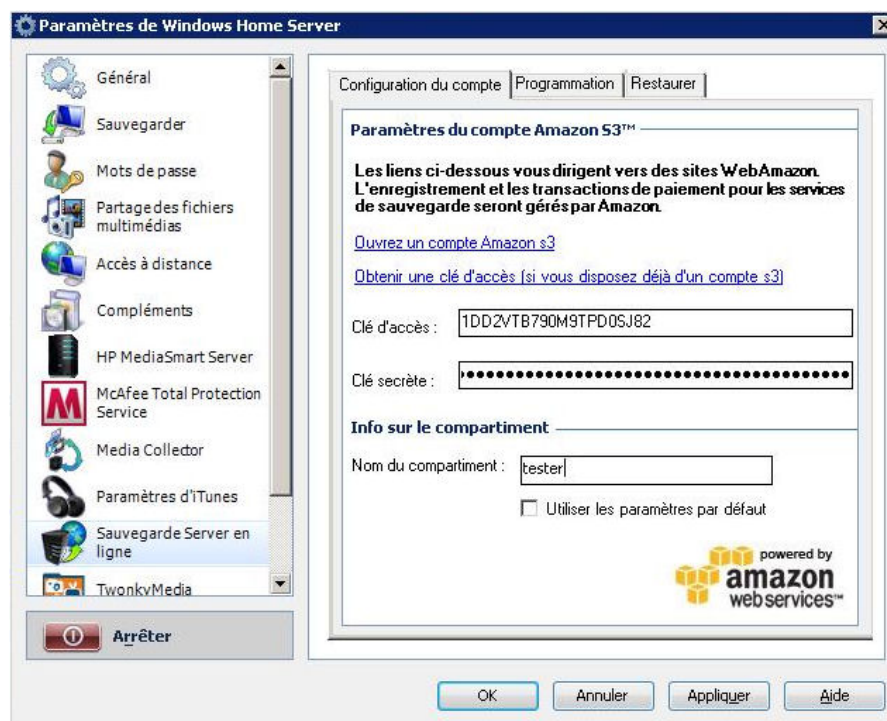


PARAMETRES DE WINDOWS HOME SERVER

Configuration du compte

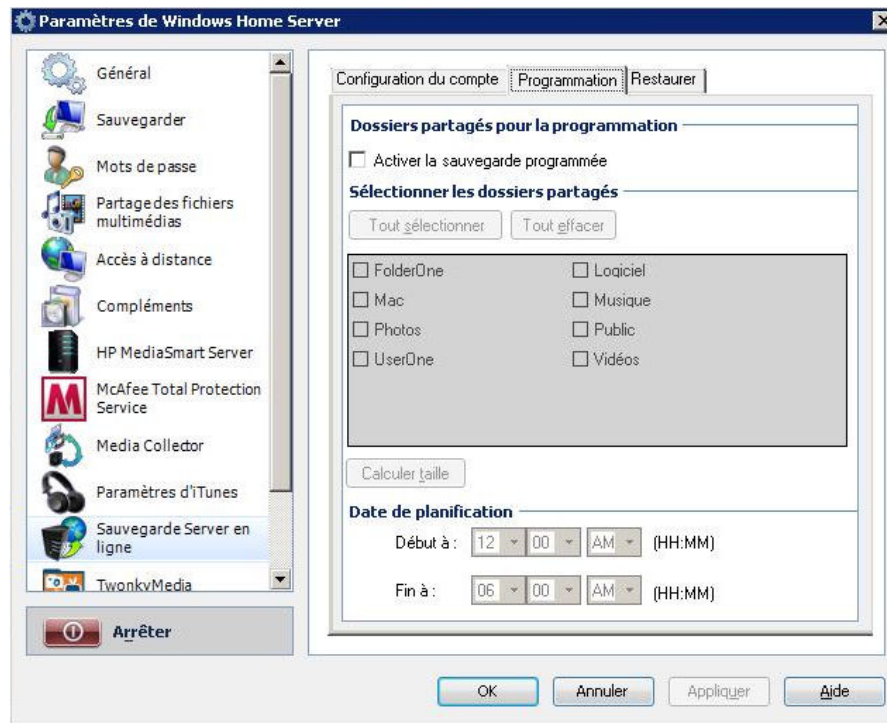
Avant de configurer votre compte, vous devez créer un compte Amazon S3™. L'onglet Configuration du compte vous permet de vous connecter à votre compte Amazon S3™ existant.

Votre **dossier** est le nom donné par Amazon pour désigner l'emplacement de votre sauvegarde en ligne. Vous pouvez utiliser le nom par défaut de votre dossier ou en choisir un autre. La figure ci-dessous présente l'onglet Configuration du compte.



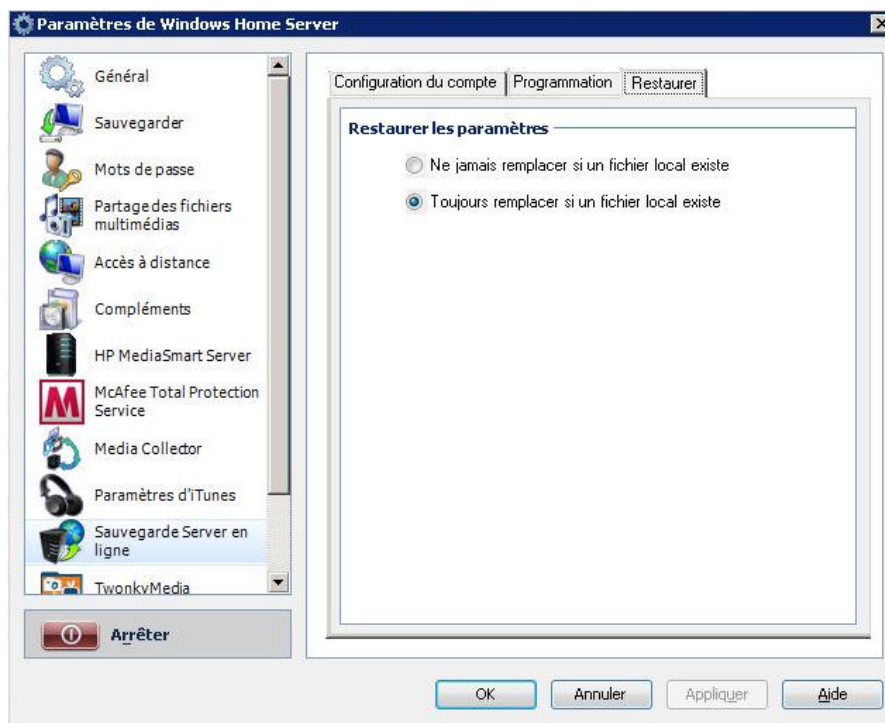
Planification

Pour planifier une sauvegarde, cliquez sur l'onglet Planification. Pour activer une sauvegarde, sélectionnez des *dossiers partagés* puis planifiez l'heure de début et de fin dans la fenêtre de sauvegarde. La figure ci-dessous présente l'onglet Planification.



Restaurer

L'onglet Restaurer vous permet de conserver la version originale du fichier restauré sur le serveur ou de le remplacer par le fichier stocké sur Amazon. La figure ci-dessous présente l'onglet Restaurer.



Chapter 10.

Fonctionnalités Mac

INSTALLER ET DESINSTALLER LE LOGICIEL POUR MAC

- [Installation du logiciel pour Mac](#)
- [Désinstallation du logiciel pour Mac](#)

Installation du logiciel pour Mac

Le serveur doit d'abord être configuré à l'aide d'un client Windows. Une fois que le logiciel Windows Home Server Connector a été installé, vous pouvez installer les fonctionnalités pour Mac.



Remarque

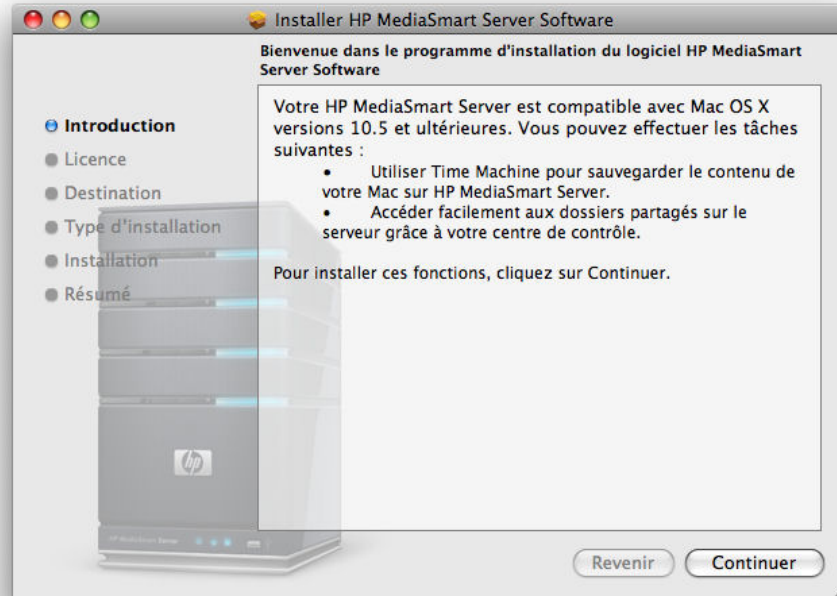
Pour installer le logiciel, vous devez disposer des droits d'administrateur sur votre ordinateur. Cliquez sur **Préférences système, Comptes**, et cochez la case **Autoriser l'utilisateur à administrer cet ordinateur**.

1. Une fois que Windows Home Server a été installé sur un ordinateur domestique sous Windows, insérez le CD d'installation. Un écran apparaît avec 2 icônes, une pour l'installation et une pour la désinstallation.

2. Cliquez deux fois sur **Installer le logiciel HP MediaSmart Server** pour démarrer la procédure d'installation.



3. Dans l'écran de bienvenue du logiciel HP MediaSmart Server, cliquez sur **Continuer** pour installer le logiciel.

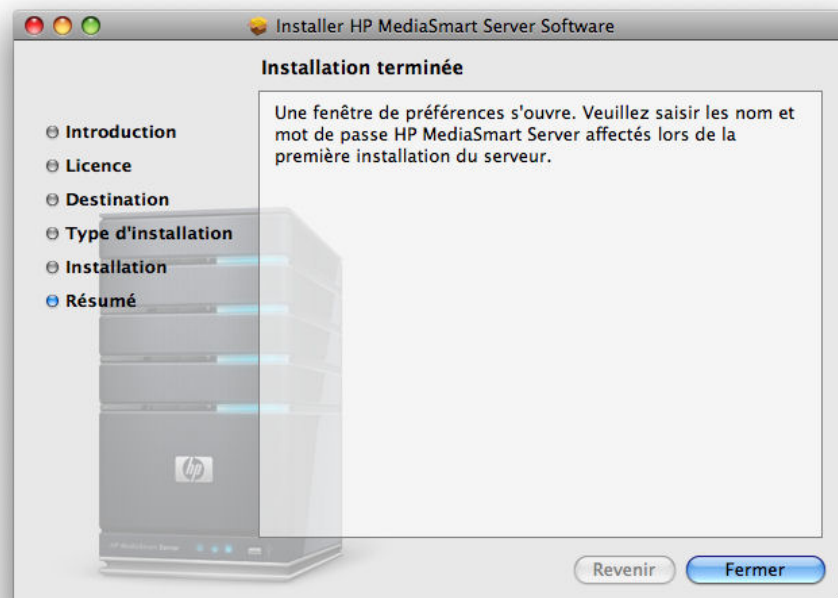


4. Lorsque le contrat de licence de l'utilisateur final s'affiche, cliquez sur **Continuer** pour accepter.
5. Un écran d'installation standard s'affiche, avec la quantité d'espace disponible pour l'installation dans l'emplacement par défaut. Un bouton vous permet de modifier l'emplacement si vous le

souhaitez. Sinon, cliquez sur **Installer**.



6. Une fois l'installation terminée, un écran de confirmation s'affiche, suivi de l'écran des paramètres ou des préférences.
7. Vous pouvez fermer l'écran de confirmation ou le laisser ouvert. Cela n'affecte pas le reste de cette procédure. Cliquez sur **Fermer** pour fermer l'écran de résumé.



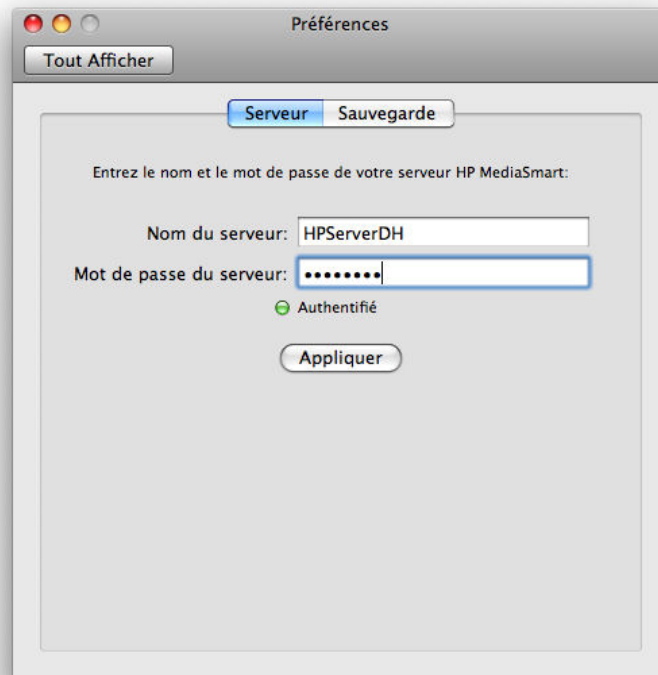
8. Dans l'écran des paramètres, vous devez entrer le **nom du serveur** et le **mot de passe** de l'administrateur du serveur afin que le logiciel Mac puisse accéder à votre serveur. La procédure d'authentification commence une fois le mot de passe saisi.
9. Une fois que vos informations d'identification ont été authentifiées, cliquez sur **Appliquer** pour enregistrer le nom du serveur et le mot de passe.



Remarque

Le nom du serveur et le mot de passe doivent être authentifiés pour que vous puissiez utiliser le centre de contrôle ou saisir les préférences de sauvegarde.

10. Une fois que vous avez cliqué sur **Appliquer**, vous pouvez cliquer sur **Sauvegarde** pour définir vos préférences de sauvegarde. Ou vous pouvez cliquer sur **Tout afficher** pour accéder au centre de contrôle.



Désinstallation du logiciel pour Mac

Si vous souhaitez désinstaller le logiciel pour Mac une fois installé, insérez le CD d'installation. Un écran apparaît avec 2 icônes, une pour l'installation et une pour la désinstallation.



1. Cliquez deux fois sur **Désinstaller le logiciel HP MediaSmart Server** pour démarrer la procédure de désinstallation.
2. Suivez les instructions à l'écran pour terminer la procédure de désinstallation, cliquez sur **Continuer**, puis sur **Fermer** dans l'écran de résumé.

CENTRE DE CONTROLE

Ouverture de Control Center

Control Center est le point de démarrage pour accéder aux fonctions de HP MediaSmart Server. Control Center comprend trois sections :

- [Parcourir](#) — Accédez à vos *dossiers partagés* .
- [Outils](#) — Outils et réglages pour la configuration de votre serveur.
- [Aide et assistance](#) — Apprenez à utiliser HP MediaSmart Server et connectez-vous à l'assistance en ligne.

Control Center est accessible à partir des points suivants :



Utilisation de l'outil Recherche — sur l'ordinateur, cliquez sur l'outil Recherche, sur Applications, puis sélectionnez HP MediaSmart Server Control Center.

Sur le Dock — sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône HP MediaSmart Server sur le Dock.

Icône du bureau — sur l'ordinateur, cliquez deux fois sur l'icône HP MediaSmart Server Control Center sur le bureau.

L'icône Control Center sur le bureau et l'icône dans la zone de notification sont disponibles seulement si vous choisissez de les créer pendant l'installation.

Section Parcourir

Dossiers partagés

Les dossiers partagés vous aident à enregistrer et à organiser vos fichiers afin que vous puissiez les partager avec d'autres personnes sur votre réseau.



Serveur — ouvre un dossier qui affiche une liste de tous vos dossiers partagés.



Photos — ouvre un dossier qui affiche une liste des photos et des sous-dossiers de photo.



Musique — ouvre un dossier qui affiche une liste des musiques et des sous-dossiers de musique.



Vidéo — ouvre un dossier qui affiche une liste des vidéos et des sous-dossiers vidéo.

Si le nom d'ouverture de session du compte utilisateur sur votre serveur ne concorde pas avec celui de votre ordinateur, vous devez saisir un nom d'utilisateur et un mot de passe. Pour plus d'informations sur la création de comptes utilisateur, reportez-vous à la rubrique Pourquoi les noms d'ouverture de session doivent concorder ? dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Section Outils

Utilisez les outils et les paramètres de cet onglet pour configurer votre HP MediaSmart Server.



HP Photo Publisher — publiez des photos stockées sur votre serveur sur votre site de partage de photos préféré. Vos photos seront ainsi accessibles sur Internet pour vos amis et vos proches.



Préférences — cliquez pour entrer le nom et le mot de passe de votre serveur et pour définir vos préférences de sauvegarde.



Réactiver le serveur — cliquez sur Réactiver le serveur si vous souhaitez utiliser HP MediaSmart Server pendant les heures de veille. Tous les voyants du serveur sont éteints lorsqu'il est en veille. Pour plus d'informations, reportez-vous à [Alimentation](#).

Section Aide et assistance

Obtenir des informations sur l'utilisation et la configuration de HP MediaSmart Server et sur la disponibilité d'accessoires connexes.



Manuel de l'utilisateur — contient des informations sur l'installation, le paramétrage et le fonctionnement du système, des tutoriels et autres informations importantes.



Assistance en ligne — accédez au site d'assistance HP et obtenez des informations supplémentaires sur HP MediaSmart Server.



Enregistrement — cliquez sur l'icône pour aller sur <https://register.hp.com> et enregistrez votre HP MediaSmart Server. L'enregistrement de votre serveur garantit que HP a enregistré les informations nécessaires au cas où vous auriez besoin d'une assistance technique.



Obtenir des accessoires — obtenez des accessoires pour votre serveur et faites vos achats sur HP Home & Home Office.

SAUVEGARDE SOUS MAC

Configuration de Time Machine



Configuration de Time Machine avant d'effectuer une sauvegarde

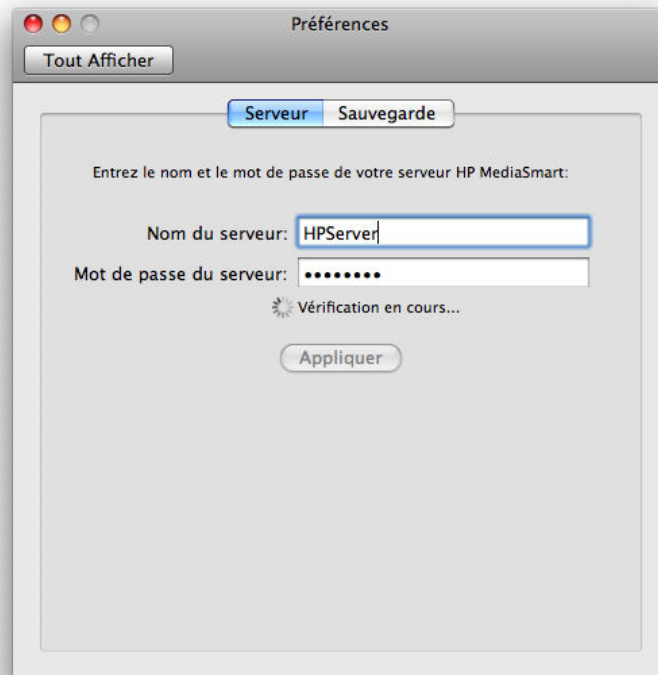
Avant que Time Machine puisse utiliser le serveur HP comme emplacement de sauvegarde, vous devez installer et configurer le logiciel HP MediaSmart Server.

Vous devez être connecté au Mac via un compte disposant des droits administrateur avant de pouvoir configurer les préférences de sauvegarde.

Pour configurer le serveur HP comme un périphérique de sauvegarde Time Machine valide, démarrez l'application Centre de contrôle.

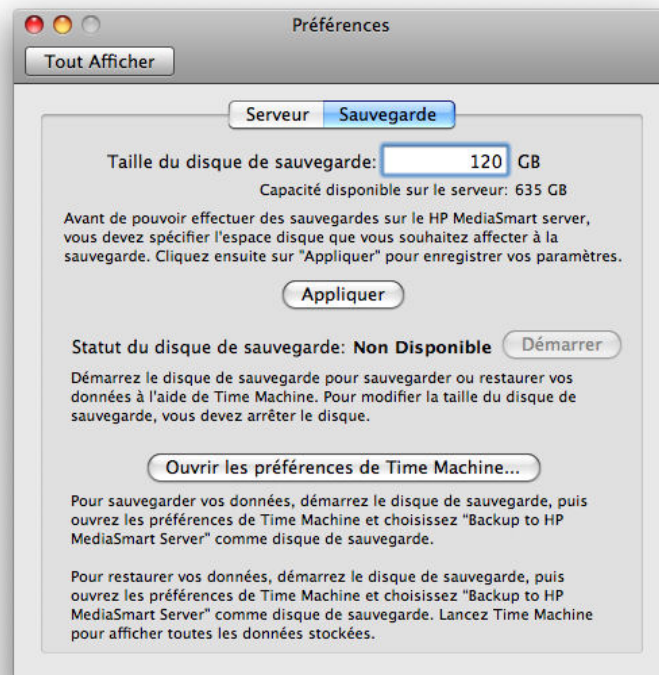
1. Ouvrez **Finder**, cliquez sur **Applications**, puis sur **Centre de contrôle de HP MediaSmart Server**.

2. Cliquez sur l'icône **Préférences**. Cliquer sur le bouton **Tout afficher** permet d'accéder au centre de contrôle.



3. Dans la section **Serveur**, entrez le nom et le mot de passe d'administration du serveur. Ces informations sont utilisées par Time Machine pour configurer l'emplacement de sauvegarde, ainsi que les liens vers les partages sur le serveur. Elles ont peut-être été saisies à la fin de l'installation

du logiciel pour Mac.



4. Dans la section **Sauvegarde**, sélectionnez Taille du disque de sauvegarde.
REMARQUE : L'emplacement de sauvegarde par défaut est le sous-dossier appelé **sauvegarde** contenu dans le dossier partagé Mac. Si le dossier partagé Mac a été supprimé, vous devez en créer un à l'aide d'un PC Windows. Le chemin d'accès au dossier doit être \\HPSERVER\Mac.
5. Vous devez également entrer la quantité d'espace disque à créer. Elle correspond à la quantité d'espace dédié aux sauvegardes Time Machine sur ce Mac spécifique.

Cliquez sur Appliquer. Cette procédure peut prendre plusieurs minutes en fonction de la taille de la sauvegarde et de l'activité du serveur.

Une fois la procédure de formatage terminée, l'option Statut du disque de sauvegarde affiche **Démarré**.

Le fichier de sauvegarde est situé sous \\<nom_serveur>\Mac\Backup. Le nom du fichier est basé sur le numéro de série du système Mac ; il ne peut pas être modifié. Ne supprimez pas manuellement ni ne renommez ce fichier.

Cliquez sur **Ouvrir les préférences de Time Machine**, sur **Choisir un disque de sauvegarde**, puis sélectionnez « **Sauvegarder sur HP MediaSmart Server** » comme disque de sauvegarde.

Puis-je modifier la taille de ma sauvegarde ?

Oui, vous pouvez modifier la taille, mais toutes les précédentes données de sauvegarde seront perdues.

1. Ouvrez **Finder**, cliquez sur **Applications**, puis sur **Centre de contrôle de HP MediaSmart Server**.

2. Cliquez sur l'icône **Préférences**.
3. Dans la zone Statut du disque de sauvegarde, cliquez sur Arrêter.
4. Entrez une nouvelle **valeur** dans la zone Taille du disque de sauvegarde.
5. Cliquez sur Appliquer.
6. Un message d'avertissement apparaît pour vous informer que le fichier existe déjà et que les données de sauvegarde existantes seront effacées si vous continuez. Pour valider la nouvelle taille, cliquez sur **Supprimer et continuer**.

Comment votre Mac restaure vos données

Nous avons mis en place une procédure de restauration qui vous permet de restaurer vos données sauvegardées. Nous n'avons pas implémenté de programme permettant de récupérer votre système d'exploitation Mac.

La restauration de votre Mac après une défaillance du disque dur implique les étapes suivantes :

1. Installez le nouveau disque dur.
2. Installez le système d'exploitation Mac OS X 10.5 à partir du « Disque d'installation de Mac OS X ».
3. Installez les mises à jour du système d'exploitation Mac OS X pour assurer la mise à jour de tous les composants.
4. Installez le logiciel HP MediaSmart Server Mac Client.
5. Configurez les paramètres de HP MediaSmart Server Mac Client, notamment : le nom du serveur, le mot de passe de l'administrateur, l'emplacement de sauvegarde (à l'aide du même partage que celui utilisé pour la sauvegarde) et l'activation du disque de sauvegarde.
6. Choisissez le disque appelé « Sauvegarder sur HP MediaSmart Server » dans la zone Préférences système de Time Machine.
7. Démarrez Time Machine et demandez de rétablir la dernière sauvegarde.

Chapter 11.

Dépannage et FAQ

ERREURS ET VOYANTS

Que faire si le serveur ne répond pas ?

Si le serveur ne répond pas, effectuez l'une des opérations suivantes :

- [Réinitialisation de la console du serveur](#)
- [Arrêt et redémarrage manuels du serveur](#)

Réinitialisation de la console du serveur

Comment réinitialiser le serveur à partir de la console Windows Home Server.

Pour réinitialiser le serveur, procédez comme suit :

1. Si la console Windows Home Server est ouverte, cliquez sur le bouton Fermer dans le coin gauche en haut de la console.
2. Double-cliquez sur l'icône **Windows Home Server**  dans la zone de notification.
3. Sur la page de démarrage de la console Windows Home Server, cliquez sur **Options**.
4. Sélectionnez **Réinitialiser la console Windows Home Server** dans le menu déroulant.
5. Cliquez sur **OK** pour confirmer que vous voulez réinitialiser la console.

Arrêt et redémarrage manuels du serveur

Comment obliger le serveur à s'éteindre et redémarrer ?

Pour effectuer un arrêt logiciel et redémarrer

1. Appuyez sur le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur.
2. Le témoin d'état doit clignoter.
L'arrêt peut prendre jusqu'à deux minutes.
3. Une fois le serveur complètement éteint, appuyez sur le bouton d'**alimentation** pour redémarrer.

Pour imposer une opération de fermeture et redémarrage, procédez comme suit :

1. Maintenez le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur enfoncé au moins 4 secondes pour l'obliger à s'éteindre.

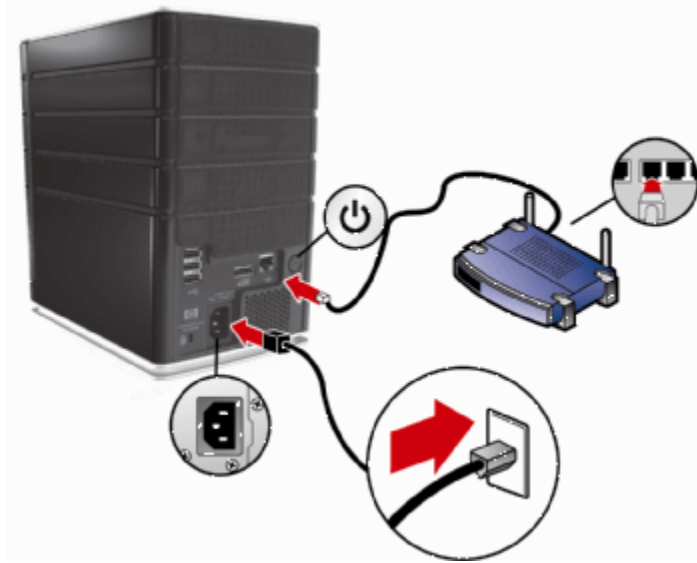
2. Une fois le serveur complètement éteint, appuyez sur le bouton d'**alimentation** pour redémarrer.

Le voyant de mise sous tension est éteint.

Le serveur n'est pas sous tension.

Pour mettre le serveur sous tension

1. Assurez-vous que le cordon d'alimentation est bien connecté au serveur et à une prise murale alimentée.



2. Si vous effectuez une connexion dans un parasurtenseur ou une barrette d'alimentation, assurez-vous que l'appareil est allumé.

Pourquoi la barre lumineuse bleu ciel/blanc de disque dur clignote-t-elle ?

Une barre lumineuse bleu ciel/blanc qui clignote  indique qu'un disque dur a été installé, mais n'a pas été initialisé. Cette situation apparaît dans les cas suivants :

- Lors de la première configuration du serveur — la barre lumineuse bleu ciel/blanc clignote jusqu'à la fin de la configuration sur le premier ordinateur.
- Le lecteur a été enlevé du stockage total et la barre lumineuse clignote — par exemple, quand vous enlevez un lecteur de la baie de lecteur. Voir Retirer un disque dur du serveur.
- Lorsque vous ajoutez un nouveau disque, la barre lumineuses clignote jusqu'à ce qu'il soit ajouté dans le stockage du serveur.

Pour plus d'informations sur l'initialisation d'un disque dur, voir Stockage serveur dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Pourquoi la barre lumineuse de disque dur est-elle rouge ?

Une barre lumineuse rouge  indique ce qui suit :

- Un disque dur est défaillant et doit être remplacé. En outre, les ordinateurs connectés affichent les messages suivants :
- Le lecteur a été retiré de la baie de lecteur avant de le retirer de total storage. Consultez la section Retrait d'un disque dur dans l'aide de la console Windows Home Server.
- Icône rouge  dans la zone de notification.
- Voyant rouge  sur l'onglet Etat du réseau de la console de Windows Home Server.

Pourquoi le voyant de l'état du serveur est-il rouge ?

Un voyant d'état rouge  spécifie les états suivants :

- **Rouge fixe** - échec du système d'exploitation.
- **Rouge clignotant** - le test de mise sous tension ou le *BIOS* a échoué.

En outre, sur votre ordinateur l'icône de Windows Home Server est grise  dans la zone de notification, ce qui indique que l'ordinateur ne peut se connecter à Windows Home Server.

Pour obtenir plus d'informations sur l'échec, le HP MediaSmart Server fournit des codes d'erreur supplémentaires.

Pour obtenir le code d'erreur spécifique ayant causé l'échec

Utilisez un trombone pour appuyer et relâcher le bouton Etat/Restauration encastré à l'avant du serveur.



Que faire quand on reçoit un message d'avertissement concernant le matériel ?

Les messages d'avertissement indiquent des problèmes importants ou à risques.

- **Problèmes importants** - traitez-les immédiatement ; sinon, le serveur risque d'être endommagé.
- **Problèmes à risques** - traitez-les aussi vite que possible.

Le HP MediaSmart Server mesure la température du microprocesseur (CPU), la vitesse du ventilateur et les tensions. Il affiche les messages suivants :

- [Avertissements de température](#)
- [Avertissements de vitesse du ventilateur](#)
- [Avertissements de tension](#)

Avertissements de température

Les messages d'avertissement de température indiquent la surchauffe de certains composants du serveur.

Pour diminuer la température du serveur

1. Vérifiez l'aération aux alentours du serveur :
 - Si le serveur est placé dans un espace non aéré, déplacez-le vers un autre endroit plus aéré.
 - Vérifiez que les panneaux avant et arrière du serveur ne sont pas bloqués.
 - Assurez-vous que la température de l'emplacement du serveur ne soit pas trop élevée. Le serveur doit être utilisé dans un environnement ne dépassant pas la température de 35° C (95° F).
2. Retirez la poussière accumulée à l'arrière et à l'avant du serveur.
3. Repliez les volets de tous les plateaux des *disques système*. Pour plus d'informations, voir [Ajouter un lecteur SATA interne](#).
4. Si aucune des étapes précédentes n'a pu remettre la température à son niveau normal :
 - Notez les températures du CPU.
 - Mettez le serveur hors tension.
 - Contactez l'assistance technique HP à l'adresse <http://www.hp.com/support>.

Avertissements de vitesse du ventilateur

Les ventilateurs rafraîchissent les lecteurs de disque et d'autres matériels électroniques. Si les ventilateurs ne rafraîchissent pas suffisamment le serveur, les disques durs et le serveur peuvent être endommagés.

Pour une vitesse du ventilateur hors spécification

1. Notez les vitesses des ventilateurs situés en haut et en bas.
2. Mettez le serveur hors tension.
3. Contactez l'assistance technique HP à l'adresse <http://www.hp.com/support>.

Avertissements de tension

Les tensions indiquent l'état de l'alimentation du serveur.

Pour des tensions hors spécification

1. Notez les tensions.
2. Mettez le serveur hors tension.
3. Contactez l'assistance technique HP à l'adresse <http://www.hp.com/support>.

Aucun serveur n'a été détecté

Si le programme de restauration n'arrive pas à détecter le serveur, les causes les plus probables sont les suivantes :

- Le mode restauration n'a pas été initialisé avec succès — répétez l'étape 5 si vous n'avez pas appuyé sur le bouton Etat/Restauration pendant que le voyant d'indicateur d'état était rouge et bleu ciel/blanc clignotant.
- Un pare-feu bloque la connexion - configurez le pare-feu pour permettre l'application **Windows Home Server Recovery** ou les connexions sur le port TCP 8192 et le port UDP 8192. Si vous ouvrez ces ports, assurez-vous de les fermer après que la restauration soit terminée. Pour plus d'informations, consultez la documentation du distributeur.
- La connexion réseau ne fonctionne pas. Pour le dépannage sur les connexions réseau, reportez-vous à la section [Problèmes de connexion réseau](#).

Echec de la restauration

Si la restauration échoue, l'un des messages suivants sera affiché :

- Les disques du serveur n'ont pas pu être reformatés
- L'écriture sur la [partition](#) de données du serveur n'a pas été possible.
- L'écriture sur le volume primaire du serveur n'a pas été possible.
- L'image de restauration n'a pas pu être chargée.

Les causes les plus probables de ces messages sont :

Un échec de la connexion.

1. Assurez-vous que vous utilisez une connexion câblée au serveur à partir de l'ordinateur sur lequel vous effectuez la restauration.
2. Vérifiez les connexions réseau.
3. Répétez la restauration ou la réinitialisation.

Echec du transfert de fichiers

Que faire lorsque les transferts de fichiers de votre ordinateur vers HP MediaSmart Server échouent ?

Pour corriger un échec de transfert de fichiers

1. Comparez les fichiers que vous vouliez transférer à ceux dans les dossiers partagés et réessayez le transfert des fichiers manquants.
2. Si le transfert échoue une nouvelle fois, assurez-vous de pouvoir accéder à Windows Home Server.
3. Si vous ne pouvez pas accéder à Windows Home Server, vérifiez les connexions réseau :
 - Assurez-vous que tous les câbles sont correctement branchés.
 - Assurez-vous que le HP MediaSmart Server est alimenté et que le voyant du réseau est bleu ciel/blanc .
 - Assurez-vous que le *routeur* ou (le commutateur) est alimenté.
 - Redémarrez le routeur ou le commutateur (ou débranchez, puis rebranchez-le).
 - Redémarrez tous les périphériques du réseau, y compris les ordinateurs et le serveur.
 - Assurez-vous que votre serveur et vos ordinateurs sont sur le même réseau (sous-réseau) *logique*. Consultez Qu'est-ce qu'une configuration de réseau avancée ? dans l'aide de la console Windows Home Server.
4. Si l'ordinateur à partir duquel vous transférez des fichiers est connecté au réseau sans l'intermédiaire d'un fil, essayez de le connecter avec un câble Ethernet.
5. Vérifiez l'observateur d'événements pour voir si les journaux système indiquent une déconnexion :
 - Sous **Windows XP**, cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration, Performances et maintenance, Outils d'administration**, puis sélectionner **Observateur d'événements**.
 - Sous **Windows Vista**, cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration, Système et maintenance, Outils d'administration**, puis sélectionner **Observateur d'événements**.

Codes d'indicateur d'état

Les tableaux ci-dessous répertorient les indicateurs d'état. Pour afficher ce code, utilisez un trombone pour appuyer et relâcher le bouton Etat/Restauration encastré à l'avant du serveur.



Codes d'indicateur d'état lorsque l'indicateur commence par être rouge et fixe

Code	Description	Action
Rouge fixe — pas de code	Erreur du système d'exploitation ou de l'application.	Reportez-vous à la console Windows Home Server pour les conditions d'erreur.
1 bleu ciel/blanc, 2 rouges	<i>disque système</i> n'a pas pu démarrer.	Si la barre lumineuse pour le disque système (la barre lumineuse la plus basse) est également rouge, vous devez remplacer le disque dur système .
1 bleu ciel/blanc, 3 rouges	Echec de l'initialisation du système d'exploitation USB.	Vérifiez que le port USB le plus bas derrière le serveur a une source d'initialisation.
1 bleu ciel/blanc, 4 rouges	Echec du mode Restauration.	Contactez l'assistance technique HP à l'adresse http://www.hp.com/support .
1 bleu ciel/blanc, 5 rouges	Echec de l'initialisation multiple.	Contactez l'assistance technique HP à l'adresse http://www.hp.com/support .
1 bleu ciel/blanc, 6 rouges	Code du service.	Ne maintenez pas le bouton d'état enfoncé plus de 3 secondes. Fermez et répétez.

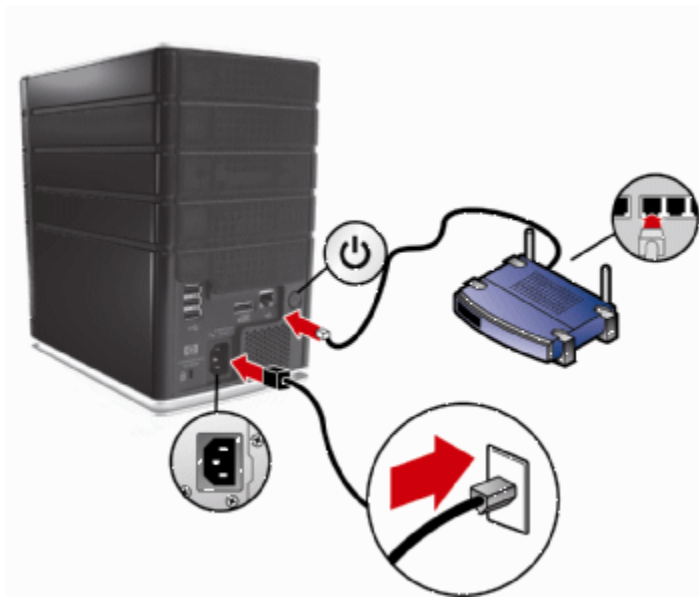
Codes lorsque l'indicateur commence par être rouge et clignotant

Code	Description	Action
2 bleu ciel/blanc, 1 rouge	<i>BIOS</i> altéré.	Répétez l'opération de mise sous tension pour valider. Si le problème persiste, contactez l'assistance technique HP à l'adresse http://www.hp.com/support .
2 bleu ciel/blanc, 2 rouges	Echec de la mémoire.	Contactez l'assistance technique HP à l'adresse http://www.hp.com/support .
2 bleu ciel/blanc, 3 rouges	Absence de source de restauration BIOS.	Contactez l'assistance technique HP à l'adresse

Pourquoi le voyant de la connexion réseau est-il éteint ?

Pour déterminer pourquoi le voyant de la connexion réseau est éteint :

- Assurez-vous que tous les câbles sont correctement branchés.
- Assurez-vous que le [routeur](#) ou le commutateur est alimenté.
- Redémarrez le routeur ou le commutateur (ou débranchez, puis rebranchez-le).
- Si vous utilisez votre propre câble Ethernet, essayez celui livré avec le HP MediaSmart Server.



Le voyant de la connexion est bleu ciel/blanc clignotant

Le serveur est connecté au réseau de façon intermittente.

Vérifiez le branchement du câble entre le serveur et le [routeur](#)/commutateur.

Le serveur ne s'affiche pas sur votre DMR

Problème :

HP MediaSmart Server n'est pas répertorié sur votre [DMR](#) ou DMA.

Solution :

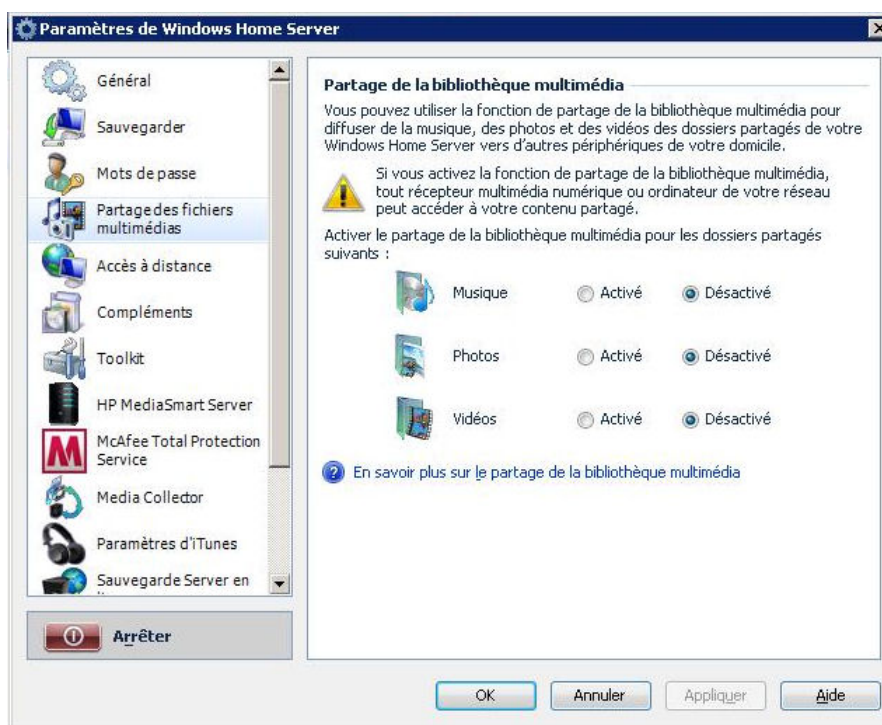
Vous pouvez :

- [Activer le partage de média de Windows Home Server](#)

- [Activer TwonkyMedia](#)

Activer le partage de média de Windows Home Server

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône **Windows Home Server**  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur **Paramètres** dans l'angle supérieur droit.
4. Cliquez sur le lien **Partage de média** dans la barre de navigation gauche.
5. Cliquez sur le bouton radio **Activé** pour au moins un des dossiers.



Activer TwonkyMedia

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône **Windows Home Server**  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur **TwonkyMedia** dans le menu de gauche.
Si TwonkyMedia n'apparaît pas dans le menu de navigation de gauche, c'est que le module d'extension n'est pas installé. Cliquez sur **Paramètres** dans l'angle supérieur droit. Cliquez sur **Modules d'extension** dans le menu de gauche de la boîte de dialogue des paramètres Windows Home Server. Dans l'onglet des **disponibilités**, installez le **serveur TwonkyMedia pour HP MediaSmart**.
4. Dans le volet droit, cliquez sur l'option de **lancement du partage**, puis sur **Paramètres Media Server**.

Vérification des voyants du serveur à la première utilisation

Question :

Comment devraient se présenter les voyants de mon serveur lorsque je l'allume pour la première fois ?

Réponse :

Les voyants à l'avant du HP MediaSmart Server indiquent l'état du serveur. Entre le démarrage du HP MediaSmart Server et la première installation du logiciel, les voyants lumineux s'allument comme suit :

- Disques durs — bleu ciel/blanc clignotant 
- Réseau — bleu ciel/blanc clignotant 
- Etat — bleu ciel/blanc clignotant 

Une fois que vous avez terminé l'installation du logiciel, tous les voyants doivent rester allumés en bleu ciel/blanc.

Si les voyants ne sont pas allumés en bleu ciel/blanc fixe, vérifiez les points suivants :

- [Pourquoi la barre lumineuse bleu ciel/blanc de disque dur clignote-t-elle ?](#)
- [Pourquoi la barre lumineuse de disque dur est-elle rouge ?](#)
- [Le voyant de mise sous tension est éteint](#)
- [Pourquoi le voyant de l'état du serveur est-il rouge ?](#)

Foire aux questions sur Windows Home Server

Peu d'espace serveur

Nettoyez les fichiers inutilisés.

Les sauvegardes distinctives pour la suppression et le nettoyage suppriment les documents inutilisés dans [Dossiers partagés](#).

Connexion aux serveurs dossiers de partage serveur impossible

- Il y a un périphérique en doublon sur le réseau.
Vérifiez qu'aucun périphérique sur le réseau ne porte le nom **hpserver**.
- Les noms d'utilisateur et mots de passe ne correspondent pas.
Créez un utilisateur sur le serveur dont le nom et le mot de passe correspondent à celui de l'utilisateur sur le PC ou activez le compte invité.

RESEAU ET PARE-FEU

Problèmes de connexion réseau

Dans ce document, nous aborderons les points suivants :

- [Pas de port disponible sur le routeur de réseau](#)
- [Pourquoi l'URL ne fonctionne-t-elle pas ?](#)
- [Pourquoi le voyant de la connexion réseau est-il éteint ?](#)
- [Le pare-feu bloque la connexion](#)
- [Windows Vista : Vérifiez que la recherche de réseau est activée](#)
- [Windows XP : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP](#)
- [Windows Vista : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP](#)
- [Windows XP : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré](#)
- [Windows Vista : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré](#)

Pas de port disponible sur le routeur de réseau

Procédez comme suit :

Pour ajouter des ports Ethernet, connectez un commutateur Ethernet au routeur. Reportez-vous à la documentation du commutateur pour savoir comment le connecter au routeur.

Connectez une extrémité du câble Ethernet fourni avec le serveur au commutateur et l'autre au HP MediaSmart Server.

Pourquoi l'URL ne fonctionne-t-elle pas ?

[DNS](#) n'a pas été mis à jour, patientez environ 10 minutes pour que DNS soit mis à jour.

Que signifient les messages de blocage du pare-feu ?

Les pare-feu bloquent certains types de communications entre les périphériques d'un réseau. Cela permet de protéger vos données des pirates informatiques, des virus, des logiciels espions et des chevaux de Troie. L'ordinateur peut avoir un ou plusieurs programmes de pare-feu installés. Par exemple, si la dernière version du système d'exploitation Microsoft Windows XP est installée, l'ordinateur peut recourir à l'utilisation du pare-feu Windows XP.

Le HP MediaSmart Server est livré avec des applications logicielles qui doivent pouvoir communiquer à travers le réseau. Ces programmes sont quelquefois bloqués par un pare-feu. Lorsque cela se produit, une fenêtre d'alerte de sécurité apparaît à l'écran de l'ordinateur.

Ces fenêtres d'alerte présentent généralement une liste des options possibles. Les messages ou signaux d'alerte particuliers qui sont affichés dépendent du distributeur.

Par exemple, le signal d'alerte peut offrir les possibilités suivantes :

- Maintenir le blocage
- Débloquer
- Choisir plus tard

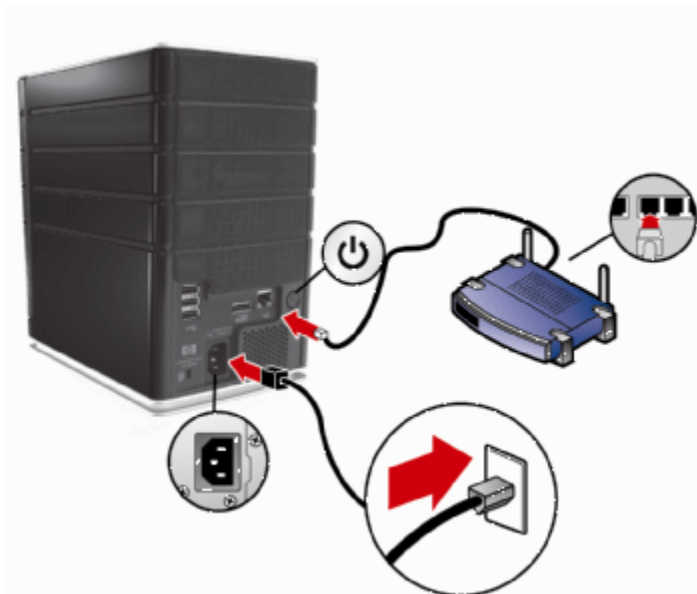
Si une fenêtre d'alerte de sécurité d'une application HP MediaSmart Server ou du serveur Windows Home Server est affichée par le pare-feu, cliquez sur Débloquer ou Autoriser pour autoriser l'exécution de l'application. Il est sécurisant de débloquent les communications parce qu'aucune connexion ou communication avec Internet n'est activée, seulement celles entre le serveur et ses applications logiciel. Après avoir débloquent une application, si vous réinstallez une application, la déplacez vers un nouvel emplacement sur le disque ou la supprimez de la liste du Centre de sécurité de Windows, la communication entre cette application et le serveur risque à nouveau d'être bloquée par le pare-feu.

Configurez votre pare-feu afin qu'il autorise les applications HP MediaSmart ou Windows Home Server.

Pourquoi le voyant de la connexion réseau est-il éteint ?

Pour déterminer pourquoi le voyant de la connexion réseau est éteint :

- Assurez-vous que tous les câbles sont correctement branchés.
- Assurez-vous que le routeur ou le commutateur est alimenté.
- Redémarrez le routeur ou le commutateur (ou débranchez, puis rebranchez-le).
- Si vous utilisez votre propre câble Ethernet, essayez celui livré avec le HP MediaSmart Server.



Le pare-feu bloque la connexion

Si vous utilisez un programme de pare-feu, configurez-le afin qu'il autorise les applications HP MediaSmart ou Windows Home Server.

Pour des instructions sur le déblocage, consultez la documentation du distributeur de logiciels.

Pour plus d'informations sur les alertes de blocage du pare-feu, voir [Que signifient les messages de blocage du pare-feu ?](#).

Windows Vista : Vérifiez que la recherche de réseau est activée

Pour vous assurer que la recherche de réseau est activée

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Dans le Panneau de configuration, cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau**.
3. Dans le Centre du réseau et de partage (Network and Sharing Center), assurez-vous que la **recherche de réseau est activée**.
4. Si la recherche de réseau est désactivée, cliquez sur la **flèche vers le bas** , puis sélectionnez **Activer la recherche de réseau** et **Appliquer**.

Windows XP : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur **Connexions réseau et Internet**.
3. Double-cliquez sur **Connexions réseau**.
4. Si l'ordinateur est connecté via un câble Ethernet au réseau, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau local (LAN)**.
5. Si l'ordinateur utilise une connexion sans fil, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau sans fil**.
6. Cliquez sur **Propriétés**. Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, assurez-vous que **TCP/IP** est répertorié et sélectionné.
 - Si tel n'est pas le cas, cliquez sur **Installer**, **Protocole**, puis sur **Ajouter**. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, sélectionnez **Protocole Internet (TCP/IP)**.
 - Si le protocole TCP/IP est répertorié et sélectionné, mettez-le en surbrillance et cliquez sur **Propriétés**. Sélectionnez ensuite **Obtenir une Adresse IP automatiquement** et **Obtenir l'adresse du serveur DNS automatiquement**.
7. Tous les ordinateurs doivent être configurés de la même manière.

Windows Vista : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau** sous **Réseau et Internet**.
3. Dans le volet gauche, cliquez sur **Gérer les connexions réseau**.
4. Si l'ordinateur est connecté via un câble Ethernet au réseau, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau local (LAN)**.
5. Si l'ordinateur utilise une connexion sans fil, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau sans fil**.
6. Cliquez sur **Propriétés**. Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, assurez-vous que le protocole Internet Version 4 TCP/IPv4 est répertorié et sélectionné.
 - Si tel n'est pas le cas, cliquez sur **Installer, Protocole**, puis sur **Ajouter**. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, sélectionnez **Protocole Internet (TCP/IPv4)**.
 - Si le protocole TCP/IP est répertorié et sélectionné, mettez-le en surbrillance et cliquez sur **Propriétés**. Sélectionnez ensuite **Obtenir une adresse IP automatiquement**, puis **Obtenir les adresses des serveurs DNS automatiquement**.
7. Tous les ordinateurs doivent être configurés de la même manière.

Windows XP : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur **Connexions réseau et Internet**.
3. Double-cliquez sur **Connexions réseau**.
4. Double-cliquez sur votre connexion réseau par défaut.
 - **Local Area Connection** pour des réseaux câblés.
 - **Sans fil** pour des connexions sans fil.
5. Cliquez sur **Propriétés**.
6. Mettez en surbrillance **Protocole Internet (TCP/IP)**.
7. Cliquez sur **Propriétés**.
8. Cliquez sur **Avancé**.
9. Cliquez sur l'onglet **WINS**.

WINS fait référence à Windows Internet Naming Service, qui convertit les noms de réseau NetBIOS en adresses IP.
10. Les paramètres NetBIOS se trouvent au bas de la boîte de dialogue. Assurez-vous que l'option NetBIOS **n'est pas** définie comme **Désactiver NetBIOS avec TCP/IP**.

Windows Vista : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau** sous **Réseau et Internet**.
3. Dans le volet gauche, cliquez sur **Gérer les connexions réseau**.
4. Cliquez avec le bouton droit sur votre connexion réseau par défaut.
 - **Local Area Connection** pour des réseaux câblés.
 - **Sans fil** pour des connexions sans fil.
5. Mettez en surbrillance **Protocole Internet Version 4 (TCP/IP)**.
6. Cliquez sur **Propriétés**.
7. Cliquez sur **Avancé**.
8. Cliquez sur l'onglet **WINS**.
WINS fait référence à Windows Internet Naming Service, qui convertit les noms de réseau NetBIOS en adresses IP.
9. Les paramètres NetBIOS se trouvent au bas de la boîte de dialogue. Assurez-vous que l'option NetBIOS **n'est pas** définie comme **Désactiver NetBIOS avec TCP/IP**.

Etat du réseau

La console de Windows Home Server comporte un bouton Etat du réseau qui permet de visualiser l'état de votre réseau.

La boîte de dialogue Etat du réseau domestique indique l'état du serveur et des ordinateurs qui exécutent Windows Vista.

Pour accéder au bouton Etat du réseau

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'**icône Windows Home Server**  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur le bouton **Etat du réseau**.

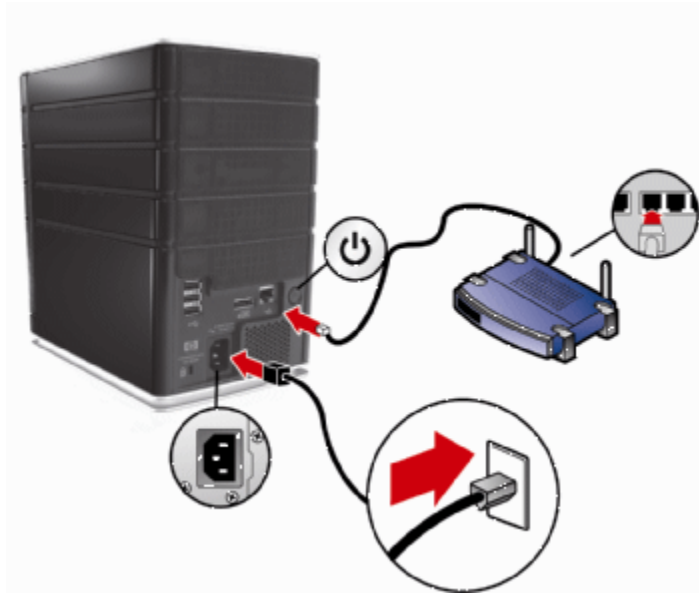
Pour une assistance sur l'utilisation des indicateurs d'état du réseau, voir ci-après l'aide sur la console de Windows Home Server :

- Etat du réseau
- Indicateurs d'état du serveur domestique
- Indicateurs d'état de l'ordinateur domestique

Pourquoi le voyant de la connexion réseau est-il éteint ?

Pour déterminer pourquoi le voyant de la connexion réseau est éteint :

- Assurez-vous que tous les câbles sont correctement branchés.
- Assurez-vous que le [routeur](#) ou le commutateur est alimenté.
- Redémarrez le routeur ou le commutateur (ou débranchez, puis rebranchez-le).
- Si vous utilisez votre propre câble Ethernet, essayez celui livré avec le HP MediaSmart Server.



Le voyant de la connexion est bleu ciel/blanc clignotant

Le serveur est connecté au réseau de façon intermittente.

Vérifiez le branchement du câble entre le serveur et le [routeur](#)/commutateur.

Le pare-feu bloque la connexion

Si vous utilisez un programme de pare-feu, configurez-le afin qu'il autorise les applications HP MediaSmart ou Windows Home Server.

Pour des instructions sur le déblocage, consultez la documentation du distributeur de logiciels.

Que signifient les messages de blocage du pare-feu ?

Les pare-feu bloquent certains types de communications entre les périphériques d'un réseau. Cela permet de protéger vos données des pirates informatiques, des virus, des logiciels espions et des chevaux de Troie. L'ordinateur peut avoir un ou plusieurs programmes de pare-feu installés. Par exemple, si la dernière version du système d'exploitation Microsoft Windows XP est installée, l'ordinateur peut recourir à l'utilisation du pare-feu Windows XP.

Le HP MediaSmart Server est livré avec des applications logicielles qui doivent pouvoir communiquer à travers le réseau. Ces programmes sont quelquefois bloqués par un pare-feu. Lorsque cela se produit, une fenêtre d'alerte de sécurité apparaît à l'écran de l'ordinateur.

Ces fenêtres d'alerte présentent généralement une liste des options possibles. Les messages ou signaux d'alerte particuliers qui sont affichés dépendent du distributeur.

Par exemple, le signal d'alerte peut offrir les possibilités suivantes :

- Maintenir le blocage
- Débloquer
- Choisir plus tard

Si une fenêtre d'alerte de sécurité d'une application HP MediaSmart Server ou du serveur Windows Home Server est affichée par le pare-feu, cliquez sur Débloquer ou Autoriser pour autoriser l'exécution de l'application. Il est sécurisant de débloquer les communications parce qu'aucune connexion ou communication avec Internet n'est activée, seulement celles entre le serveur et ses applications logiciel. Après avoir débloqué une application, si vous réinstallez une application, la déplacez vers un nouvel emplacement sur le disque ou la supprimez de la liste du Centre de sécurité de Windows, la communication entre cette application et le serveur risque à nouveau d'être bloquée par le pare-feu.

Configurez votre pare-feu afin qu'il autorise les applications HP MediaSmart ou Windows Home Server.

Vérifier que le routeur est correctement configuré pour la prise en charge du protocole DHCP.

HP MediaSmart Server est automatiquement configuré pour pouvoir utiliser un serveur [DHCP](#) afin d'attribuer des adresses IP de façon dynamique. La plupart des [routeurs](#) sont généralement fournis avec un serveur DHCP intégré.

Assurez-vous que le serveur DHCP du routeur est correctement activé. Pour plus d'informations sur la configuration adéquate du serveur DHCP, reportez-vous à la documentation fournie avec le routeur.

Pour obtenir des informations sur la configuration d'un routeur pour un accès à distance, voir Configuration de votre routeur à large bande dans l'Aide de la console Windows Home Server.

Windows Vista : Vérifiez que la recherche de réseau est activée.

Pour vous assurer que la recherche de réseau est activée

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Dans le Panneau de configuration, cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau**.
3. Dans le Centre du réseau et de partage, assurez-vous que la **recherche de réseau** est activée.
4. Si la recherche de réseau est désactivée, cliquez sur la **flèche vers le bas** , puis sélectionnez **Activer la recherche de réseau** et **Appliquer**.

Vérifier que le réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP.

Vérifiez que le réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole [TCP/IP](#). Vérifiez que chaque ordinateur dans le réseau possède le protocole TCP/IP répertorié et sélectionné pour les propriétés du réseau avec les options sélectionnées suivantes :

- Obtenir une [adresse IP](#) automatiquement
- Obtenir l'adresse du serveur [DNS](#) automatiquement

Windows XP : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur **Connexions réseau et Internet**.
3. Double-cliquez sur **Connexions réseau**.
4. Si l'ordinateur est connecté via un câble Ethernet au réseau, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau local (LAN)**.
5. Si l'ordinateur utilise une connexion sans fil, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau sans fil**.
6. Cliquez sur **Propriétés**. Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, assurez-vous que TCP/IP est répertorié et sélectionné.
 - Si tel n'est pas le cas, cliquez sur **Installer**, [Protocole](#), puis sur **Ajouter**. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, sélectionnez **Protocole Internet (TCP/IP)**.
 - Si le protocole TCP/IP est répertorié et sélectionné, mettez-le en surbrillance et cliquez sur **Propriétés**. Sélectionnez ensuite **Obtenir une adresse IP automatiquement**, puis **Obtenir les adresses des serveurs DNS automatiquement**.
7. Tous les ordinateurs doivent être configurés de la même manière.

Windows Vista : Pour vous assurer que votre réseau est correctement configuré pour la prise en charge du protocole TCP/IP

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau** sous **Réseau et Internet**.
3. Dans le volet gauche, cliquez sur **Gérer les connexions réseau**.
4. Si l'ordinateur est connecté via un câble Ethernet au réseau, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau local (LAN)**.
5. Si l'ordinateur utilise une connexion sans fil, cliquez avec le bouton droit sur **Connexion au réseau sans fil**.

6. Cliquez sur **Propriétés**. Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, assurez-vous que le protocole Internet Version 4 TCP/IPv4 est répertorié et sélectionné.
 - Si tel n'est pas le cas, cliquez sur **Installer**, **Protocole**, puis sur **Ajouter**. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, sélectionnez **Protocole Internet (TCP/IPv4)**.
 - Si le protocole TCP/IP est répertorié et sélectionné, mettez-le en surbrillance et cliquez sur **Propriétés**. Sélectionnez ensuite **Obtenir une adresse IP automatiquement**, puis **Obtenir les adresses des serveurs DNS automatiquement**.
7. Tous les ordinateurs doivent être configurés de la même manière.

Vérifier les propriétés du système NetBIOS du réseau

Vérifiez que sur chaque ordinateur du réseau les propriétés réseau avancées [TCP/IP](#) sont définies sur Activer NetBIOS avec TCP/IP. Tous les ordinateurs doivent être configurés de la même manière.

Windows XP : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur **Connexions réseau et Internet**.
3. Double-cliquez sur **Connexions réseau**.
4. Double-cliquez sur votre connexion réseau par défaut.
 - **Local Area Connection** pour des réseaux câblés.
 - **Sans fil** pour des connexions sans fil.
5. Cliquez sur **Propriétés**.
6. Mettez en surbrillance **Protocole Internet (TCP/IP)**.
7. Cliquez sur **Propriétés**.
8. Cliquez sur **Avancé**.
9. Cliquez sur l'onglet **WINS**.
WINS fait référence à Windows Internet Naming Service, qui convertit les noms de réseau NetBIOS en adresses IP.
10. Les paramètres NetBIOS se trouvent au bas de la boîte de dialogue. Assurez-vous que l'option **NetBIOS** n'est pas définie comme **Désactiver NetBIOS avec TCP/IP**.

Windows Vista : Pour vous assurer que le système NetBIOS de votre réseau est correctement configuré

1. Cliquez sur **Démarrer**, puis sélectionnez **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur **Afficher le statut et les tâches du réseau** sous **Réseau et Internet**.

3. Dans le volet gauche, cliquez sur **Gérer les connexions réseau**.
4. Cliquez avec le bouton droit sur votre connexion réseau par défaut.
 - **Local Area Connection** pour des réseaux câblés.
 - **Sans fil** pour des connexions sans fil.
5. Mettez en surbrillance **Protocole Internet Version 4 (TCP/IP)**.
6. Cliquez sur **Propriétés**.
7. Cliquez sur **Avancé**.
8. Cliquez sur l'onglet **WINS**.
WINS fait référence à Windows Internet Naming Service, qui convertit les noms de réseau NetBIOS en adresses IP.
9. Les paramètres NetBIOS se trouvent au bas de la boîte de dialogue. Assurez-vous que l'option **NetBIOS** n'est **pas** définie comme **Désactiver NetBIOS avec TCP/IP**.

Foire aux questions concernant le réseau

Ce document comporte les réponses aux questions suivantes. Cliquez sur la question pour obtenir la solution :

- Pas de port disponible sur le [routeur](#) de réseau.
- Pourquoi l'URL ne fonctionne-t-elle pas ?

Pas de port disponible sur le routeur de réseau

Procédez comme suit :

1. Pour ajouter des ports Ethernet, connectez un commutateur Ethernet au routeur. Reportez-vous à la documentation du commutateur pour savoir comment le connecter au routeur.
2. Connectez une extrémité du câble Ethernet fourni avec le serveur au commutateur et l'autre au HP MediaSmart Server.

Pourquoi l'URL ne fonctionne-t-elle pas ?

[DNS](#) n'a pas été mis à jour, patientez environ 10 minutes pour que DNS soit mis à jour.

Que signifient les messages de blocage du pare-feu ?

Les pare-feu bloquent certains types de communications entre les périphériques d'un réseau. Cela permet de protéger vos données des pirates informatiques, des virus, des logiciels espions et des chevaux de Troie. L'ordinateur peut avoir un ou plusieurs programmes de pare-feu installés. Par exemple, si la dernière version du système d'exploitation Microsoft Windows XP est installée, l'ordinateur peut recourir à l'utilisation du pare-feu Windows XP.

Le HP MediaSmart Server est livré avec des applications logicielles qui doivent pouvoir communiquer à travers le réseau. Ces programmes sont quelquefois bloqués par un pare-feu. Lorsque cela se produit, une fenêtre d'alerte de sécurité apparaît à l'écran de l'ordinateur.

Ces fenêtres d'alerte présentent généralement une liste des options possibles. Les messages ou signaux d'alerte particuliers qui sont affichés dépendent du distributeur.

Par exemple, le signal d'alerte peut offrir les possibilités suivantes :

- Maintenir le blocage
- Débloquer
- Choisir plus tard

Si une fenêtre d'alerte de sécurité d'une application HP MediaSmart Server ou du serveur Windows Home Server est affichée par le pare-feu, cliquez sur Débloquer ou Autoriser pour autoriser l'exécution de l'application. Il est sécurisant de débloquent les communications parce qu'aucune connexion ou communication avec Internet n'est activée, seulement celles entre le serveur et ses applications logiciel. Après avoir débloquent une application, si vous réinstallez une application, la déplacez vers un nouvel emplacement sur le disque ou la supprimez de la liste du Centre de sécurité de Windows, la communication entre cette application et le serveur risque à nouveau d'être bloquée par le pare-feu.

Configurez votre pare-feu afin qu'il autorise les applications HP MediaSmart ou Windows Home Server.

Quel est le débit optimal de données pour différentes interfaces réseau ?

En fonction de l'interface réseau utilisée par votre ordinateur, la vitesse du transfert de données vers le serveur peut varier. Les interfaces réseau sont décrites en termes de vitesse maximale théorique, mais de nombreux facteurs peuvent influencer sur la vitesse de transfert effective. Par exemple, la vitesse optimale théorique peut être réduite en fonction des paramètres de cryptage et de sécurité activés sur votre réseau sans fil ou par le nombre d'autres travaux effectués en même temps par votre ordinateur et votre serveur.

Quel est le débit optimal de données pour différentes interfaces réseau ?

- Gigabit Ethernet - 1000 mb/s/125 Mo/s.
- Fast Ethernet - 100 mb/s/12,5 Mo/s.
- Sans fil N - 600 mb/s/75 Mo/s.
- Sans fil G - 54 mb/s/6,75 Mo/s.
- Sans fil A - 54 mb/s/6,75 Mo/s.
- Sans fil B - 11 mb/s/1,375 Mo/s.

Quel est le délai minimum idéal de transfert d'un fichier de 1 Go pour différentes interfaces réseau ?

- Gigabit Ethernet - 8 s.
- Fast Ethernet - 1 min 20 s.
- Sans fil N - 13,3 s.
- Sans fil G - 2 min 28 s.
- Sans fil A - 2 min 28 s.
- Sans fil B - 12 min 7 s.

Mettre à jour la liste des programmes de confiance de votre pare-feu

Le disque d'installation du logiciel HP MediaSmart Server installe plusieurs programmes qui permettent à votre ordinateur de communiquer avec HP MediaSmart Server sur votre réseau. Les logiciels de pare-feu installés sur votre ordinateur risquent de bloquer cette communication et d'empêcher l'ordinateur de localiser le HP MediaSmart Server sur votre réseau. Nous vous recommandons de procéder comme suit avant d'installer les programmes du HP MediaSmart Server :

- Lancez votre pare-feu et votre [logiciel anti-virus](#) et mettez à jour la liste des programmes de confiance.
- Vérifiez que votre pare-feu et votre logiciel anti-virus sont paramétrés de sorte à « apprendre » les nouveaux programmes. Une fois le logiciel HP MediaSmart Server installé, le pare-feu devrait vous demander d'autoriser la communication entre les programmes installés et le serveur.
- Si le pare-feu ou le logiciel anti-virus que vous utilisez ne peut pas mettre à jour sa liste de logiciels de confiance de façon automatique, contactez le fournisseur du pare-feu ou du logiciel anti-virus pour apprendre à ajouter des logiciels à cette liste manuellement. Ensuite, cliquez ici pour consulter le site <http://www.hp.com/go/support> afin d'obtenir la liste des logiciels à ajouter.

Quelles valeurs les noms de domaine TZO fournissent-ils au delà de l'option Microsoft Live ?

- Certains FAI à large bande bloquent le [port 80](#) qui est nécessaire pour un accès facile à distance. Le service TZO vous permet d'obtenir un accès facile à distance, même si le port 80 est bloqué.
- Avec le nom de domaine Microsoft, vous devrez configurer un compte Microsoft Live, si vous n'en possédez pas déjà un.
- Avec l'option de nom de domaine TZO personnalisé, vous pouvez obtenir votre propre nom de domaine (ex : familledupont.com).
- Dépannage et assistance pour les clients TZO.

La première sauvegarde prend beaucoup de temps.

La première sauvegarde de votre PC peut prendre plusieurs heures, en fonction du volume de données présentes sur votre ordinateur. Les sauvegardes suivantes seront bien plus rapides, car seules les données qui auront été modifiées seront copiées sur le serveur.

GESTION DE L'ALIMENTATION

L'onduleur n'est pas pris en charge

Media Smart Server ne prend pas en charge un onduleur en marche. L'utilisation d'un câble USB pour connecter l'onduleur à MediaSmart Server peut provoquer un large éventail de fausses erreurs. L'utilisation d'un onduleur en mode passif (câble USB non connecté) semble ne pas générer de rapport de fausse erreur.

RESTAURATION DU SERVEUR ET REGLAGE PAR DEFAUT

Utilisation de la restauration du serveur et des réglages par défaut

- [Quel processus choisir : la restauration du serveur ou les réglages par défaut ?](#)
- [Restauration ou réinitialisation du serveur](#)

Pour simplifier la restauration ou la réinitialisation d'un serveur, le HP MediaSmart Server est fourni avec un disque de restauration du serveur. L'utilisation de ce disque nécessite un lecteur DVD.

La restauration du serveur effectue une tentative de récupération de toutes les données et de restauration des dossiers. Cependant, du fait que l'état du système est préalable à la restauration, il se peut que toutes les données ne soient pas restaurées ou intégrées dans la structure du dossier.



Remarque

Pour obtenir des informations sur la restauration d'un ordinateur, voir [Restauration de l'ordinateur](#).

Quel processus choisir : la restauration du serveur ou les réglages par défaut ?

Comment choisir le processus à utiliser.



Avertissement

Pendant la Restauration du serveur, toutes les options du système, telles que les comptes d'utilisateur et les paramètres, sont perdues. Vous devrez les recréer. Pendant les réglages par défaut, outre la perte de toutes les options du système, les données sur tous les lecteurs sont perdues.

Le tableau suivant vous aidera à déterminer votre choix entre la restauration du serveur et les réglages par défaut.

Choisir la restauration du serveur ou les réglages par défaut	
Restauration du serveur	Réglages par défaut
Le système d'exploitation du serveur a été altéré.	Les données de <i>partition</i> sur les autres lecteurs de stockage sont altérées.
Remplacement du disque - les données de partition sur les autres lecteurs de stockage sont intactes.	Se débarrasser du serveur ou le vendre. Prenez connaissance des avertissements en-dessous de ce tableau.
Si vous avez oublié votre mot de passe.	
Le disque dur système du serveur a été remplacé.	



Avertissement

La réinitialisation des réglages par défaut ne supprime pas les données des disques ; elle permet plutôt d'écraser les données existantes. Pour vous assurer que l'on ne puisse jamais accéder à vos données, utilisez un programme destructeur qui écrase les lecteurs de disque dur avec des nombres aléatoires ou des données insignifiantes.

Restauration ou réinitialisation du serveur



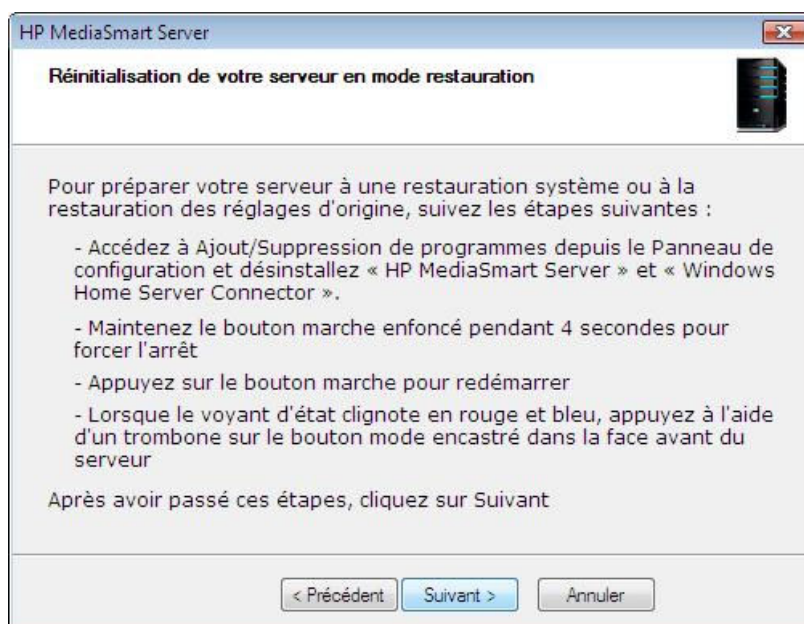
Avertissement

Etapas de la réalisation d'une restauration du serveur ou des réglages par défaut. Pour restaurer ou réinitialiser le serveur, utilisez le disque de restauration du serveur d'un ordinateur ayant une connexion câblée au *routeur* (ou au commutateur). Une connexion sans fil n'est pas recommandée. En outre, si le serveur est assez éloigné de l'ordinateur sur lequel vous utilisez la restauration du serveur ou les réglages par défaut, il est plus pratique de déplacer le serveur près de l'ordinateur.

1. Si HP MediaSmart Server Control Center est ouvert sur votre ordinateur, fermez-le avant de continuer.
2. Insérez le disque de restauration du serveur dans un lecteur DVD d'un ordinateur connecté au réseau par un câble Ethernet.
Le programme de restauration du serveur démarre automatiquement.



3. Cliquez sur **Suivant**.
4. Désinstallation de HP MediaSmart Server et Windows Home Server Connector :
 - Cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration**, puis sur **Ajout et suppression de programmes**.
 - Cliquez sur **HP MediaSmart Server**, puis sur **Supprimer**.
 - Cliquez sur **Windows Home Server Connector**, puis sur **Supprimer**.



5. Préparez le serveur pour la restauration ou la réinitialisation :

- Maintenez le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur enfoncé au moins 4 secondes pour l'obliger à s'éteindre.
- Une fois le serveur complètement éteint, localisez le bouton **Etat/Restauration** encastré à l'avant du serveur et préparez-vous à appuyer dessus avec un trombone.



- Appuyez sur le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur pour redémarrer.
- Lorsque le voyant d'état est bleu ciel/blanc  et rouge  clignotant, utilisez un trombone pour appuyer sur le bouton Etat/Restauration encastré jusqu'à ce qu'il fasse un bruit sec.

Le mode restauration est initialisé.

- Si le mode restauration a été correctement initialisé, le voyant d'indicateur d'état clignote en bleu ciel/blanc et rouge.
6. Dans la boîte de dialogue **Réinitialisation de votre serveur en mode restauration**, cliquez sur **Suivant**, puis suivez les instructions dans chaque boîte de dialogue.
- Pendant le processus de restauration, les situations suivantes peuvent survenir :
- Si le programme de restauration n'arrive pas à trouver le serveur, voir **Aucun serveur n'a été détecté** ci-dessous.
 - Si la restauration du serveur ne peut pas effectuer la restauration de la partition de données, la barre de progression ira à 100% puis reviendra à zéro pour recommencer.
 - Si la restauration échoue, reportez-vous à la section [Echec de la restauration](#).
7. Une fois la restauration du serveur terminée ou les réglages par défaut appliqués, le serveur redémarre automatiquement. Avant de passer à la phase suivante, attendez que le voyant d'état soit blanc aqua fixe .
8. Vous devez réinstaller le logiciel sur chacun de vos ordinateurs, y compris l'ordinateur que vous avez utilisé pour effectuer la restauration - autrement, vous ne pourrez pas utiliser le serveur.
9. Cliquez sur **Terminer** dans la boîte de dialogue **Restauration du serveur terminée**.
10. Le HP MediaSmart Server sera automatiquement installé sur l'ordinateur où vous avez effectué la restauration du serveur ou les réglages par défaut.



Avertissement

Si vous n'avez pas fermé HP MediaSmart Server Control Center, comme indiqué à l'étape 1, un message peut s'afficher pour vous demander de redémarrer votre ordinateur. Si ce message s'affiche, choisissez de redémarrer plus tard. Si vous redémarrez

maintenant, vous risquez de bloquer le serveur dans un état où il ne peut pas être configuré et vous devrez recommencer le processus de récupération ou de réinitialisation.



Remarque

Quelques minutes peuvent être nécessaire au serveur pour terminer le processus. Merci de patienter.

Pour installer le logiciel sur d'autres [ordinateurs clients](#), reportez-vous à la rubrique [Installer le logiciel sur d'autres ordinateurs domestiques](#).

Sauvegarder et restaurer un ordinateur

La sauvegarde et la restauration d'un ordinateur sont possibles à travers l'onglet Sauvegardes et Ordinateurs sur la console de Windows Home Server.

Pour accéder à l'onglet Sauvegardes et Ordinateurs

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'**icône Windows Home Server**  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Sauvegardes et Ordinateurs**.

Pour plus d'assistance sur la sauvegarde et la restauration d'un ordinateur, voir ci-après l'aide sur la console de Windows Home Server :

- Ordinateurs et Sauvegarde
- Fonctionnement de la sauvegarde
- Gérer et configurer les sauvegardes
- Restaurer les sauvegardes d'un ordinateur
- Enlever un ordinateur
- Dépannage d'ordinateurs et sauvegarde

Restauration de l'ordinateur

Pour vous aider à restaurer votre ordinateur et données au cours d'un échec de disque dur, le HP MediaSmart Server comprend un disque de restauration du PC. Utilisez ce disque pour restaurer votre ordinateur à partir du HP MediaSmart Server au cours des événements suivants :

- Pour restaurer le [disque système](#)..
- Lorsque le système d'exploitation ne démarre pas.
- Si vous ne pouvez pas utiliser un système de restauration pour restaurer vos fichiers systèmes.



Avertissement

Pour vous assurer que vous avez la dernière version du disque de restauration du PC, contactez l'assistance technique HP à l'adresse <http://www.hp.com/support>.

Le logiciel Microsoft® Windows® Preinstallation Environment fourni avec cet ordinateur ou ce logiciel peut être utilisé exclusivement à des fins d'initialisation, de diagnostic, de réglage, de restauration, d'installation, de configuration, de test ou de reprise sur sinistre.



Remarque

CE LOGICIEL CONTIENT UNE FONCTION DE SECURITE QUI ENTRAINERA LE REDEMARRAGE DU SYSTEME DE L'UTILISATEUR FINAL SANS NOTIFICATION PREALABLE APRÈS 24 HEURES D'UTILISATION CONTINUE.

Pour restaurer votre ordinateur

1. Insérez le disque de restauration du PC dans un lecteur CD/DVD de l'ordinateur que vous voulez restaurer.
2. Redémarrez l'ordinateur et initialisez à partir du CD
3. Suivez les instructions dans l'assistant de restauration.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur la restauration des sauvegardes d'ordinateur, reportez-vous à la section Restaurer les sauvegardes d'un ordinateur dans l'aide de la console Windows Home Server.

Restauration ou réinitialisation du serveur



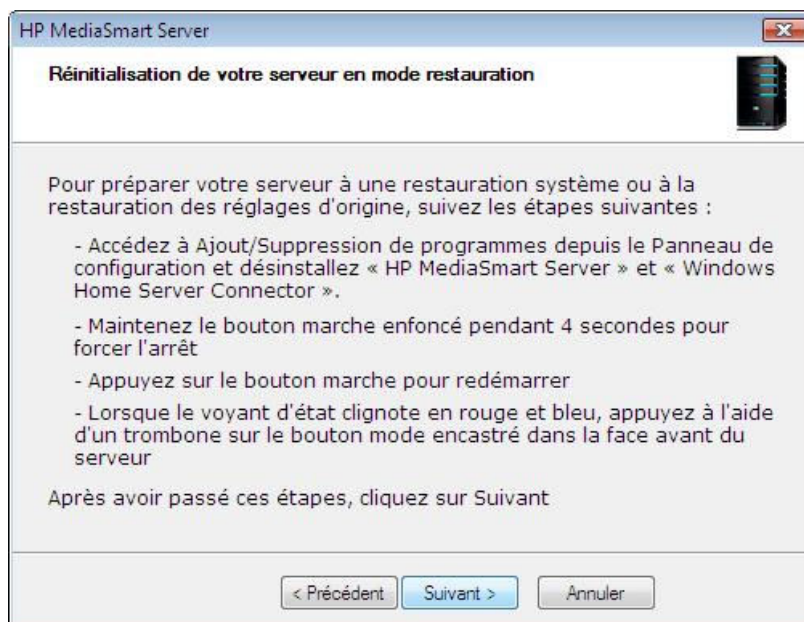
Avertissement

Étapes de la réalisation d'une restauration du serveur ou des réglages par défaut. Pour restaurer ou réinitialiser le serveur, utilisez le disque de restauration du serveur d'un ordinateur ayant une connexion câblée au [routeur](#) (ou au commutateur). Une connexion sans fil n'est pas recommandée. En outre, si le serveur est assez éloigné de l'ordinateur sur lequel vous utilisez la restauration du serveur ou les réglages par défaut, il est plus pratique de déplacer le serveur près de l'ordinateur.

1. Si HP MediaSmart Server Control Center est ouvert sur votre ordinateur, fermez-le avant de continuer.
2. Insérez le disque de restauration du serveur dans un lecteur DVD d'un ordinateur connecté au réseau par un câble Ethernet.
Le programme de restauration du serveur démarre automatiquement.



3. Cliquez sur **Suivant**.
4. Désinstallation de HP MediaSmart Server et Windows Home Server Connector :
 - Cliquez sur **Démarrer, Panneau de configuration**, puis sur **Ajout et suppression de programmes**.
 - Cliquez sur **HP MediaSmart Server**, puis sur **Supprimer**.
 - Cliquez sur **Windows Home Server Connector**, puis sur **Supprimer**.



5. Préparez le serveur pour la restauration ou la réinitialisation :

- Maintenez le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur enfoncé au moins 4 secondes pour l'obliger à s'éteindre.
- Une fois le serveur complètement éteint, localisez le bouton **Etat/Restauration** encastré à l'avant du serveur et préparez-vous à appuyer dessus avec un trombone.



- Appuyez sur le bouton d'**alimentation** situé à l'arrière du serveur pour redémarrer.
- Lorsque le voyant d'état est bleu ciel/blanc  et rouge  clignotant, utilisez un trombone pour appuyer sur le bouton Etat/Restauration encastré jusqu'à ce qu'il fasse un bruit sec.

Le mode restauration est initialisé.

- Si le mode restauration a été correctement initialisé, le voyant d'indicateur d'état clignote en bleu ciel/blanc et rouge.
6. Dans la boîte de dialogue **Réinitialisation de votre serveur en mode restauration**, cliquez sur **Suivant**, puis suivez les instructions dans chaque boîte de dialogue.

Pendant le processus de restauration, les situations suivantes peuvent survenir :

- Si le programme de restauration n'arrive pas à trouver le serveur, voir **Aucun serveur n'a été détecté** ci-dessous.
 - Si la restauration du serveur ne parvient pas à restaurer les données de la [partition](#), la barre de progression passera sans discontinuer de 100 % à zéro, et vice versa.
 - Si la restauration échoue, reportez-vous à la section [Echec de la restauration](#).
7. Une fois la restauration du serveur terminée ou les réglages par défaut appliqués, le serveur redémarre automatiquement. Avant de passer à la phase suivante, attendez que le voyant d'état soit blanc aqua fixe .
8. Vous devez réinstaller le logiciel sur chacun de vos ordinateurs, y compris l'ordinateur que vous avez utilisé pour effectuer la restauration - autrement, vous ne pourrez pas utiliser le serveur.
9. Cliquez sur **Terminer** dans la boîte de dialogue **Restauration du serveur terminée**.
10. Le HP MediaSmart Server sera automatiquement installé sur l'ordinateur où vous avez effectué la restauration du serveur ou les réglages par défaut.



Avertissement

Si vous n'avez pas fermé HP MediaSmart Server Control Center, comme indiqué à l'étape 1, un message peut s'afficher pour vous demander de redémarrer votre ordinateur. Si ce message s'affiche, choisissez de redémarrer plus tard. Si vous redémarrez

maintenant, vous risquez de bloquer le serveur dans un état où il ne peut pas être configuré et vous devrez recommencer le processus de récupération ou de réinitialisation.



Remarque

Quelques minutes peuvent être nécessaire au serveur pour terminer le processus. Merci de patienter.

Pour installer le logiciel sur d'autres [ordinateurs clients](#), reportez-vous à la rubrique [Installation d'ordinateurs supplémentaires](#).

Echec de la restauration

Si la restauration échoue, l'un des messages suivants sera affiché :

- Les disques du serveur n'ont pas pu être reformatés
- L'écriture sur la [partition](#) de données du serveur n'a pas été possible.
- L'écriture sur le volume primaire du serveur n'a pas été possible.
- L'image de restauration n'a pas pu être chargée.

Les causes les plus probables de ces messages sont :

Un échec de la connexion.

1. Assurez-vous que vous utilisez une connexion câblée au serveur à partir de l'ordinateur sur lequel vous effectuez la restauration.
2. Vérifiez les connexions réseau.
3. Répétez la restauration ou la réinitialisation.

STOCKAGE SERVEUR

Augmentation de la capacité de stockage du serveur

Vous pouvez augmenter la capacité de stockage du HP MediaSmart Server de plusieurs manières :

- Ajoutez un ou plusieurs disques durs [SATA](#) aux baies d'extension internes du serveur. (Les disques durs IDE ne sont pas compatibles.)
- Ajoutez jusqu'à quatre lecteurs de disque USB sur les ports USB du serveur.
- Ajoutez un disque dur externe SATA (eSATA) sur le port externe eSATA du serveur.

Le sujet suivant traite de la façon d'augmenter la capacité de stockage du serveur :

- [Ajout d'un disque SATA interne](#)
- Installation et retrait d'un lecteur de disque externe USB ou eSATA drive
- Ajout et retrait de lecteurs du stockage serveur

Ajout d'un disque SATA interne

Installation d'un disque dur dans l'une des baies d'expansion du HP MediaSmart Server.



Important

Ne retirez pas le lecteur inférieur. Ce lecteur contient le système d'exploitation Windows Home Server.



Important

Il y a deux phases pour installer un lecteur interne : placez le lecteur dans l'une des baies d'expansion, puis initialisez-le afin qu'il fasse partie du stockage total du serveur.

Pour placer un lecteur SATA dans une baie d'expansion

1. Déterminez la baie d'expansion à utiliser :
 - Le voyant est éteint lorsqu'une baie d'expansion est libre.
 - Placez le nouveau disque dur dans la baie d'expansion la plus basse disponible.
2. Ouvrez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



3. Sur le plateau de disque dur le plus bas disponible, abaissez le levier pour déverrouiller la poignée.



4. Soulevez la poignée au maximum



5. Tirez doucement le plateau de disque dur hors de la baie d'expansion.

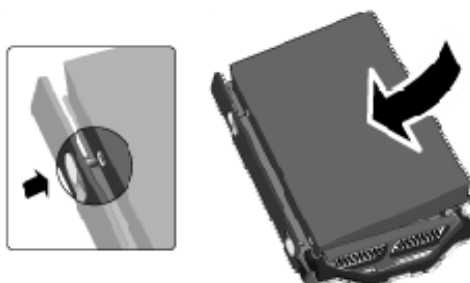


6. Rabattez l'aileron près de l'arrière du plateau de disque dur.

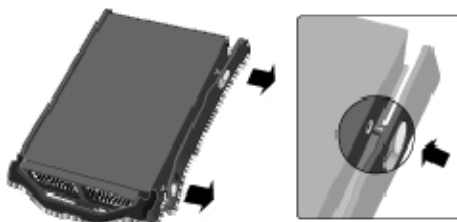
**Remarque**

Cet aileron améliore la circulation de l'air à travers le serveur. Si vous retirez un lecteur, assurez-vous de rabattre cet aileron.

7. Insérez le nouveau lecteur dans la partie gauche du plateau de disque dur, en vous assurant que les broches de raccordement rentrent bien dans les trous de montage.



8. Faites jouer le châssis droit, puis insérez les broches de raccordement dans les trous de montage du disque dur.



9. Avec la poignée vers le haut, faites glisser le plateau de disque dur et positionnez-le dans la baie d'expansion.



10. Appuyez sur la poignée du plateau de disque dur jusqu'à ce que celui-ci soit verrouillé.



11. Fermez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



12. Notez qu'au bout de quelques secondes, la barre lumineuse du nouveau disque dur clignote en bleu ciel/blanc .
Indique que le disque dur a été installé, mais n'a pas été initialisé.
13. [Ajoutez le lecteur à la capacité totale de stockage du serveur.](#)

Retrait d'un disque SATA interne

Comment retirer un disque dur de l'une des baies d'expansion du serveur HP MediaSmart.

Pour plus d'informations sur le retrait d'un [lecteur système](#), reportez-vous à la section [Remplacement du lecteur système](#).



Attention

Avant de retirer un lecteur d'une baie d'extension, vous devez retirer le lecteur du stockage serveur total.

Pour plus d'informations sur le retrait d'un lecteur du stockage total, reportez-vous à la section [Ajout et retrait des lecteurs du stockage serveur](#).

Pour retirer un disque dur d'une baie d'extension

1. Vérifiez que la barre lumineuse du disque dur que vous souhaitez retirer clignote en bleu ciel/blanc . Cela indique que le lecteur a été correctement retiré du stockage total du serveur.
2. Ouvrez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



3. Sur le lecteur que vous voulez retirer, abaissez le levier pour déverrouiller la poignée.



4. Soulevez la poignée du plateau de disque dur au maximum.



5. Tirez doucement le lecteur système hors de la baie de lecteur.



6. Fléchissez l'arrière du châssis droit, puis retirez le câble de raccordement à l'arrière du disque dur en tirant doucement sur le châssis.



7. Fléchissez la face avant du châssis droit, puis retirez le câble de raccordement avant du disque dur en tirant doucement sur le châssis.
8. Retirez le lecteur du plateau de disque dur.



9. Déployez l'aileron près de l'arrière du plateau de disque dur.



Remarque

Le déploiement de l'aileron améliore la circulation de l'air et aide à garder le serveur à bonne température.

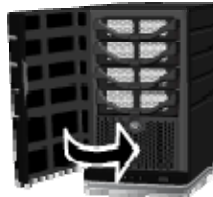
10. Avec la poignée vers le haut, faites glisser le plateau de disque dur et positionnez-le dans la baie d'expansion.



11. Fermez la poignée du plateau de disque dur jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.



12. Fermez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



Ajout et retrait des lecteurs du stockage serveur

Les lecteurs ajoutés ou retirés d'une baie d'extension doivent être ajoutés ou retirés du stockage serveur.



Attention

Le disque dur est formaté lorsque vous l'ajoutez au stockage serveur. Assurez-vous que les sauvegardes de tous les fichiers importants du disque dur soient faites avant de l'ajouter au stockage serveur.

Pour ajouter un lecteur au stockage total du serveur

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône **Windows Home Server**  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Stockage serveur**.
4. Suivez les instructions fournies dans **Ajouter un disque dur** dans l'aide de la console Windows Home Server.

Pour retirer un lecteur du stockage du serveur

Si le serveur n'a plus assez d'espace de stockage disponible, et que vous n'ajoutez pas rapidement un autre disque dur au stockage serveur, vous perdrez la duplication des dossiers partagés ou les

fichiers. Cela dépend de la quantité d'espace de stockage serveur restante lors du retrait d'un disque dur.

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet Stockage serveur.
4. Suivez les instructions fournies dans **Retirer un disque dur** dans l'aide de la console Windows Home Server.

Ajout ou retrait d'un lecteur USB externe ou eSATA drive

Vous pouvez ajouter un lecteur disque externe USB sur n'importe quel port USB du HP MediaSmart Server. Vous pouvez ajouter un lecteur eSATA drive au port eSATA.



Important

Il y a deux phases pour installer des lecteurs externes : connectez le lecteur sur un port USB, puis initialisez-le afin qu'il fasse partie du stockage total du serveur.

Pour connecter un lecteur de disque USB externe

Si vous utilisez un lecteur de disque USB, il est recommandé d'utiliser un lecteur conforme à la norme USB 2.0 ou ultérieure.

1. Branchez le câble USB sur l'un des ports USB du serveur.
2. Pour brancher et allumer votre lecteur USB externe, reportez-vous à la documentation accompagnant votre lecteur de disque USB.



Attention

L'ajout de plusieurs disques USB à l'aide d'un concentrateur USB externe n'est ni recommandé ni pris en charge.



Pour connecter un disque dur eSATA

1. Insérez le câble Serial ATA dans le port eSATA à l'arrière du serveur, comme indiqué dans la figure ci-après.
2. Pour brancher et allumer votre lecteur de disque eSATA, reportez-vous à la documentation accompagnant votre appareil.



Remplacement du lecteur système

Le remplacement du *lecteur système* s'effectue en quatre étapes :

1. [Retrait du lecteur système](#)
2. [Réinstallation du nouveau lecteur système](#)
3. Réinitialisation du système. Reportez-vous à la section Utilisation de la restauration du serveur et des réglages par défaut.
4. Réinstallation du logiciel sur chaque ordinateur. Reportez-vous à la section [Installation d'ordinateurs supplémentaires](#).



Important

Le lecteur système contient le système d'exploitation Microsoft Windows Home Server. Le serveur ne peut pas fonctionner si le lecteur système est retiré, et il doit être réinstallé à l'aide du disque de restauration du serveur ou en rétablissant les réglages par défaut. Reportez-vous à la section Utilisation de la restauration du serveur et des réglages par défaut.

Retrait du lecteur système

La figure suivante indique l'emplacement du lecteur système.



Pour retirer le disque système

1. Appuyez sur le bouton **Power** (Marche/arrêt) pendant au moins 4 secondes pour forcer l'extinction du serveur.
2. Ouvrez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



3. A l'aide d'une pièce de monnaie, tournez le bouton de sécurité dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le lecteur.



4. Pressez le levier sur le dessus du lecteur pour libérer la poignée.



5. Soulevez la poignée au maximum.



6. Tirez doucement le lecteur système hors de la baie de lecteur.



7. Faites jouer l'arrière du châssis droit, puis retirez le câble de raccordement à l'arrière du disque dur en tirant doucement sur le châssis vers l'extérieur.



8. Faites jouer la face avant du châssis droit, puis retirez le câble de raccordement avant du disque dur en tirant doucement le châssis vers l'extérieur.
9. Retirez le lecteur du plateau de disque dur.

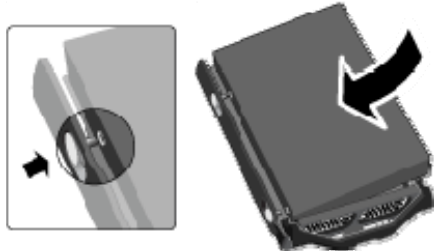


Réinstallation du nouveau lecteur système

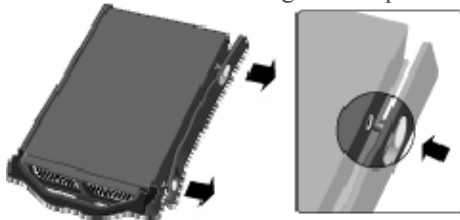
Ce sujet traite de l'installation du lecteur système.

Pour réinstaller le nouveau lecteur système

1. Insérez le nouveau lecteur dans la partie gauche du plateau de disque dur, en vous assurant que les broches de raccordement rentreront bien dans les trous de montage.



2. Sur le châssis droit, faites jouer la face avant et insérez les broches de raccordement dans le trou de montage du disque dur, puis faites jouer la face arrière et insérez les broches de raccordement dans l'autre trou de montage du disque dur.



3. Avec la poignée vers le haut, faites glisser le plateau de disque dur et positionnez-le dans la baie du système.



Remarque

Ne poussez pas sur la poignée, car sinon le plateau n'entrera pas.



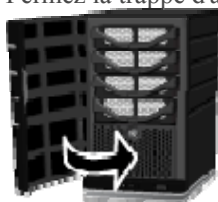
4. Fermez la poignée sur le plateau du disque dur en pressant jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.



5. A l'aide d'une pièce de monnaie, tournez le bouton de sécurité dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller le lecteur système dans sa baie.



6. Fermez la trappe d'accès située sur la face avant du serveur.



7. Mettez le serveur sous tension.
8. Les voyants de HP MediaSmart Server clignotent en bleu ciel/blanc.
9. Perform a Factory Reset to initiate the drive. Reportez-vous à la section [Utilisation de la restauration du serveur et des réglages par défaut](#).

DIFFUSION DE MEDIA PAR FLUX

Foire aux questions iTunes

La sélection de chansons du serveur ne se met pas à jour avec les ajouts

Le serveur ne s'est pas encore actualisé.

- Attendez que le serveur se synchronise.
- Cliquez sur le bouton d'éjection sur la barre du serveur.

Les podcasts ne s'affichent pas dans la liste de lecture

Les podcasts copiés ne seront pas affichés dans la liste de lecture du serveur.

HP Media Collector semble ne pas fonctionner

HP MediaSmart utilise HP Media Collector pour copier la musique, les photos et les vidéos des utilisateurs disposant de comptes sur HP MediaSmart Server.

Des causes courantes peuvent expliquer pourquoi HP Media Collector ne fonctionne pas :

- [Pas de musique/média dans la bibliothèque](#)
- [Le serveur ne s'est peut-être pas encore actualisé](#)
- [Il se peut que les comptes ne correspondent pas](#)
- [Les comptes des invités sont désactivés](#)
- [Le type de média n'est pas activé pour la collection](#)
- [L'ordinateur domestique n'est pas répertorié parmi les ordinateurs analysés](#)

Pas de musique / média dans la bibliothèque

Ajoutez de la musique dans la bibliothèque.

Consultez également les sections suivantes pour plus de conseils sur la résolution des problèmes :

- [L'application d'agrégation s'exécutant sur le client ne fonctionne pas](#)
- [Il se peut que l'application d'agrégation n'accède pas à la musique souhaitée côté client](#)
- [Le serveur est peut-être indisponible ou inaccessible](#)

L'application d'agrégation s'exécutant sur le client ne fonctionne pas

A un niveau inférieur, cela peut également avoir plusieurs causes. La plus probable est un problème d'exécution de la tâche d'agrégation programmée automatiquement. L'utilisateur peut parcourir la liste des tâches programmées, activer l'affichage des tâches masquées et rechercher une tâche appelée MediaAggregator.txt. Elle se trouve dans "C:\Documents and Settings\<user>\Local Settings\Application Data\Hewlett-Packard\HP MediaSmart Server"

Si cette tâche n'existe pas, il se peut qu'il y ait eu un problème lors de la configuration de la tâche et qu'il faille probablement se déconnecter et se reconnecter. Cette solution doit déclencher une tâche de démarrage (une installation normale définit ce paramètre pour tous les utilisateurs). Si la tâche existe, l'utilisateur peut afficher sa dernière date d'exécution, indiquant si elle a été assez récemment exécutée pour récupérer les modifications. Vous pouvez vérifier la fréquence à laquelle l'agrégation est configurée pour s'exécuter. Vous pouvez également sélectionner une tâche et l'exécuter manuellement.

La programmation, comme mentionnée ci-dessus, peut constituer un problème si l'utilisateur est passé à un paramètre plus fréquent, mais que l'exécution suivante programmée (selon l'ancien paramètre) est à une date encore lointaine. Le paramètre modifié n'est pas récupéré tant qu'il ne s'exécute pas dans la programmation suivante ou que l'utilisateur ne se déconnecte pas et se reconnecte, ou encore tant que l'utilisateur n'exécute pas manuellement la tâche.

D'autres échecs probables sont abordés ci-dessous, par exemple le fait de ne pas pouvoir atteindre le serveur et de ne pas pouvoir lire le fichier de configuration.

En outre, si aucun utilisateur n'est connecté à l'ordinateur en réseau, le client de l'agrégation ne fonctionne pas.

Dans ces cas, examinez le partage musical pour voir si le contenu y apparaît.

Il se peut que l'application d'agrégation n'accède pas à la musique souhaitée côté client

L'agrégateur iTunes s'exécute avec les autorisations de l'utilisateur déconnecté. Si le matériel à agréger se trouve dans un dossier pour lequel l'utilisateur ne dispose pas d'une autorisation d'accès, le contenu de ce dossier ne peut pas être agrégé lorsque l'utilisateur est connecté.

Le serveur est peut-être indisponible ou inaccessible

Si l'ordinateur réseau ne peut pas accéder aux partages ou à la console du serveur, le serveur est peut-être indisponible et, par conséquent, l'agrégation ne peut pas avoir lieu.

Le serveur ne s'est peut-être pas encore actualisé

1. Cliquez sur le bouton d'**éjection** sur la barre du serveur dans iTunes.
2. Cliquez sur le bouton **HP MediaSmart Server** de la console Windows Home Server. Les fichiers musicaux devraient maintenant s'afficher.

Il se peut que les comptes ne correspondent pas

Si des membres de votre famille souhaitent accéder à des informations de votre réseau domestique à partir d'un cybercafé, d'un bar équipé d'un point d'accès Wi-Fi ou d'un autre endroit, ils doivent disposer de comptes utilisateur individuels protégés par un mot de passe sécurisé.

Lorsque vous créez des comptes utilisateur sur le serveur, utilisez des noms et des mots de passe d'ouverture de session correspondants à ceux des comptes utilisateur existants sur vos ordinateurs domestiques. La création de comptes utilisateur correspondants permet aux différents membres de la famille de se connecter automatiquement au serveur lorsqu'ils ouvrent une session sur leur ordinateur domestique.

Si les comptes utilisateur et les mots de passe ne concordent pas, vous serez invité à saisir un nom d'utilisateur et un mot de passe lors de l'ouverture des *dossiers partagés* du serveur.

Créez un compte utilisateur qui correspond au compte de votre ordinateur.

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Comptes Utilisateur**.
Si vous avez déjà fermé la boîte de dialogue utilisateur **Windows Home Server**, passez à l'étape 6.
4. La boîte de dialogue **Configuration des comptes utilisateur** apparaît. Cliquez sur **Appliquer la règle** pour forcer la saisie d'un mot de passe long pour tous les comptes utilisateur, puis cliquez sur **OK**. (facultatif)

Les comptes utilisateur activés pour l'accès à distance dans l'**assistant Ajouter un compte utilisateur** de l'étape 6 ci-dessous nécessitent un *mot de passe sécurisé* quel que soit l'élément sélectionné dans la page Appliquer la règle.

5. Cliquez sur **OK** dans la boîte de dialogue Configuration des comptes d'utilisateurs pour commencer à créer des comptes utilisateur.
6. Cliquez sur **Ajouter**, puis terminez l'assistant Ajouter un compte utilisateur.
7. Vérifiez l'accès distant et activez-le si un membre de la famille souhaite accéder au réseau domestique depuis l'extérieur.
8. Suivez la même démarche pour chaque compte utilisateur que vous souhaitez ajouter.

Les comptes des invités sont désactivés

Si vous souhaitez que tout le monde utilise le même compte d'ouverture de session pour accéder à HP MediaSmart Server, activez le compte invité. Si le compte invité est activé sans mot de passe, les membres de la famille n'ont pas besoin d'ouvrir une session pour utiliser les ordinateurs domestiques. Par ailleurs, le compte invité permet à chacun d'eux de disposer d'un accès total à tous les dossiers partagés.



Remarque

Si vous activez le compte Invité, toute personne se connectant à votre réseau domestique dispose des mêmes droits. Cela peut signifier qu'ils disposent d'un accès total aux dossiers partagés et à d'autres ressources de votre serveur. Vous ne pouvez pas utiliser le compte Invité pour accéder au serveur hors de chez vous à l'aide de l'accès distant.

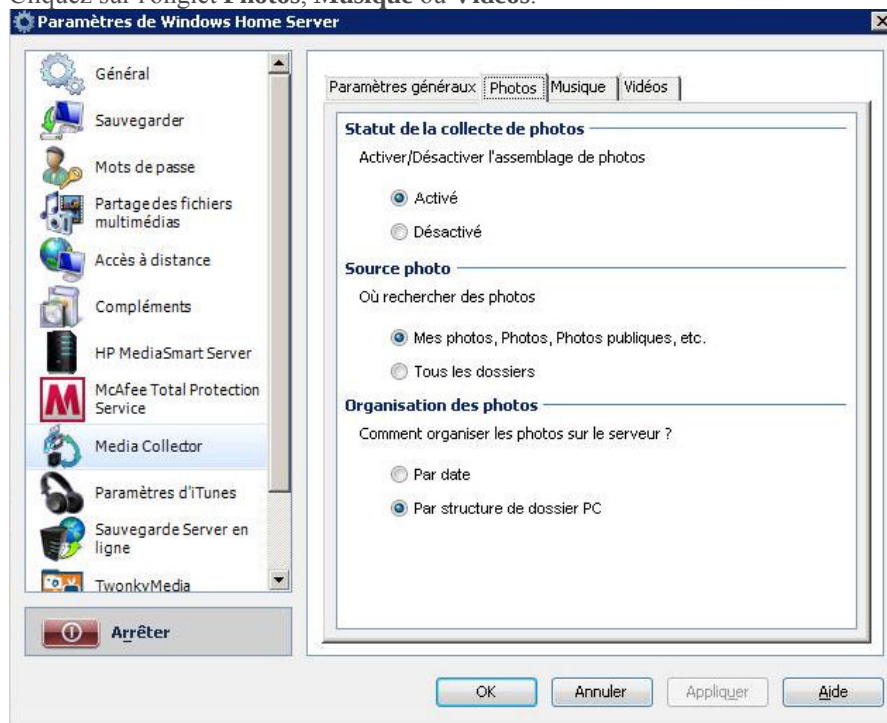
1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur l'onglet **Comptes Utilisateur**.
4. La boîte de dialogue **Configuration des comptes utilisateur** apparaît. Cliquez sur **Activer un invité**. Voir l'image à l'étape 5 ci-dessus.

Le type de média n'est pas activé pour la collection

HP MediaSmart Server n'est peut-être pas paramétré pour prendre en charge les photos, la musique ou les vidéos. Vérifiez les paramètres de HP Media Collector et assurez-vous que le type de média est configuré pour la collection.

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur **Paramètres**.
4. Cliquez sur **Media Collector** dans le menu de gauche de la boîte de dialogue des paramètres Windows Home Server.

5. Cliquez sur l'onglet **Photos, Musique ou Vidéos**.



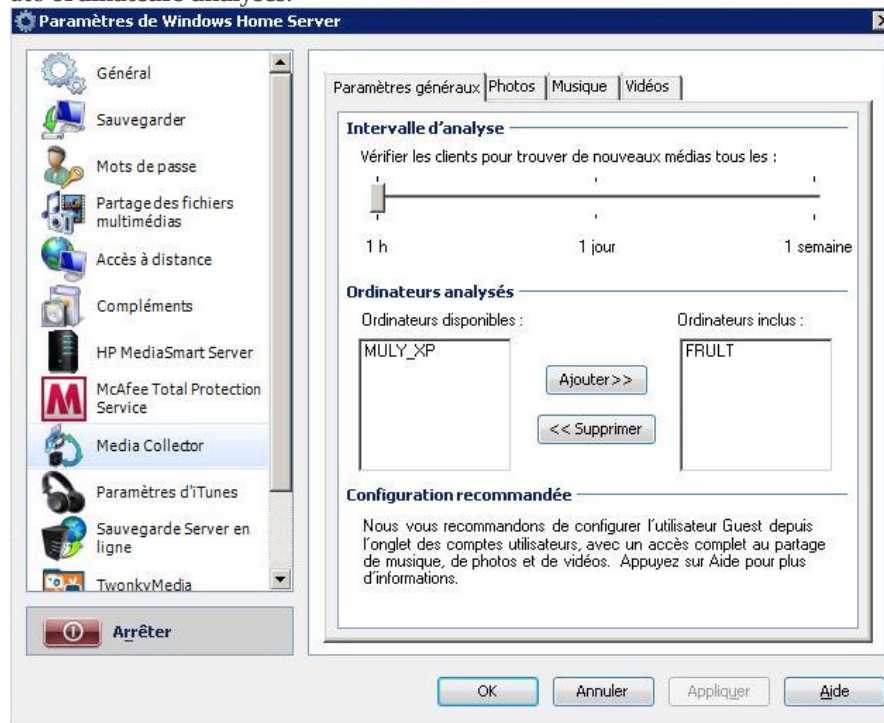
6. Vérifiez que le statut de la collection média est défini sur **Activé**.
7. Cliquez sur **OK**.

L'ordinateur domestique n'est pas répertorié parmi les ordinateurs analysés

HP MediaSmart Server n'est peut-être pas paramétré pour analyser l'un des ordinateurs du réseau. Vérifiez les paramètres de HP Media Collector et assurez-vous que tous vos ordinateurs sont inclus.

1. Sur l'ordinateur, double-cliquez sur l'icône Windows Home Server  dans la zone de notification.
2. Connectez-vous à la console de Windows Home Server.
3. Cliquez sur **Paramètres**.
4. Cliquez sur **Media Collector** dans le menu de gauche de la boîte de dialogue des paramètres Windows Home Server.

5. Dans l'onglet des **paramètres généraux**, vérifiez que tous les ordinateurs sont **inclus** dans la liste des **ordinateurs analysés**.



6. Cliquez sur **OK**.

Pourquoi mes fichiers ne s'affichent-ils pas sur le DMA ?

- [Une fois WMC autorisé à partager un dossier partagé, la présence de nouveaux fichiers dans le dossier est contrôlée.](#)
- [Si votre DMA n'affiche pas le WMC à partir du serveur HP MediaSmart ou qu'aucun de vos fichiers n'est trouvé par le DMA.](#)
- [Si certains de vos fichiers \(par exemple, des fichiers copiés sur le serveur dernièrement\) ne sont pas trouvés sur le DMA.](#)

Les DMA (adaptateurs de supports numériques) ou **DMR** (récepteurs de supports numériques) utilisent le [protocole](#) Universal Plug 'n Play (**UPnP**) pour détecter automatiquement les serveurs de supports numériques (DMS). Le serveur HP MediaSmart utilise Windows Media Connect 2.0 (WMC) comme DMS. Afin qu'un DMA puisse trouver le serveur HP MediaSmart et accéder à son contenu, WMC doit être activé. WMC est désactivé par défaut. Il est automatiquement activé pour tous les DMA lorsque l'administrateur du serveur sélectionne un ou plusieurs [dossier partagés](#) multimédia (musique, photos et vidéos) pour le partage multimédia. Sur votre DMA, le serveur HP MediaSmart devrait être répertorié comme :

<VotreNomDeServeur> : 1 : Windows Media Connect



Remarque

Certains DMA agrègent le contenu de tous les serveurs DMS en une seule vue. Dans ce cas, vous pouvez ne pas être en mesure d'identifier chaque serveur DMS

individuellement. Vous trouverez ci-dessous d'autres conseils de dépannage relatifs à DMA :

Une fois WMC autorisé à partager un dossier partagé, la présence de nouveaux fichiers dans le dossier est contrôlée.

1. Ouvrez le **Centre de contrôle** sur un de vos ordinateurs personnels.
2. Sélectionnez l'onglet **Outils** dans la partie inférieure.
3. Dans cet onglet, cliquez sur l'icône **Home Server Console** (HSC).
4. Entrez le **mot de passe de l'administrateur** à l'écran de mot de passe HSC.
5. Lorsque HSC s'affiche, cliquez sur le bouton **Paramètres** dans l'angle supérieur droit.
6. Dans le volet gauche du panneau de paramètres, sélectionnez le partage de supports.
7. Dans le volet de droite du panneau des paramètres, vous devez maintenant sélectionner au moins un des dossiers partagés en sélectionnant le bouton radio **Activé**.
8. Cliquez sur **Appliquer**.
Ceci lance automatiquement WMC, qui partage tous les fichiers contenus dans les dossiers partagés sélectionnés.

Si votre DMA n'affiche pas le WMC à partir du serveur HP MediaSmart ou qu'aucun de vos fichiers n'est trouvé par le DMA.

1. Vérifiez que WMC est activé (voir ci-dessus pour paramétrer le partage de supports et vous assurer qu'au moins un des dossiers partagés est activé).
2. Vérifiez que HP MediaSmart Server et DMA sont tous les deux connectés au même réseau domestique (un **routeur** ou un pare-feu entre eux pourrait interférer avec les protocoles de découverte et de partage de contenu).
3. Redémarrez le DMA.
4. Relancez le serveur HP MediaSmart.

Si certains de vos fichiers (par exemple, des fichiers copiés sur le serveur dernièrement) ne sont pas trouvés sur le DMA.

1. Vérifiez que les fichiers ont été copiés à l'emplacement correct. Seuls les dossiers partagés de musique, photo et vidéo peuvent être activés pour le partage. Notez que si un de ces dossiers est activé pour le partage multimédia, tous les dossiers ci-dessous sont également activés pour le partage multimédia.
2. Réactivez le dossier partagé pour le partage de supports.
 - Accédez au volet des paramètres de partage (voir les instructions ci-dessus pour connaître la marche à suivre).
 - Désactivez le partage pour le dossier partagé dont les fichiers manquent, puis sélectionnez **Appliquer**.
 - Réactivez le partage pour le dossier partagé, puis sélectionnez **Appliquer**.

3. Redémarrez le DMA.
4. Relancez le serveur HP MediaSmart.

Les fichiers audio/vidéo au format pris en charge ne sont pas détectés par le périphérique

Un problème de nommage peut avoir été rencontré.

Vérifiez les noms sur le serveur, en vous assurant qu'ils commencent par une lettre, et non un nombre ou un symbole.

Comparaison de Windows Media Connect 2.0 et TwonkyMedia

Les tableaux suivants proposent une comparaison détaillée des caractéristiques de Windows Media Connect 2.0 et TwonkyMedia.

A un niveau élevé, TwonkyMedia

- Permet d'afficher les vignettes de photos et les pochettes d'album sur votre adaptateur ou votre récepteur multimédia numérique
- Prend en charge un nombre beaucoup plus important de types de médias

Caractéristiques générales

Comparaison des caractéristiques générales de Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Caractéristique	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
Compatibilité avec DLNA	Certaines fonctionnalités	Conforme 1.0 Référence 1.5
Nombre de <i>dossiers partagés</i>	Musique Photos Vidéos	Déterminés par l'utilisateur
Dossiers partagés/Types de médias	Musique/tout type de média Photos/tout type de média Vidéos/tout type de média	Musique/tout type de média Photos/tout type de média Vidéos/tout type de média Dossiers sélectionnables par l'utilisateur/types de médias
Prise en charge des vignettes/pochettes d'album		Pochettes d'album Vignettes de photos
Mise à l'échelle des photos	Limitée	Compatible JPG_MED
Modes de truquage vidéo	Non	Oui

Comparaison des caractéristiques générales de Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Caractéristique	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
Lecture aléatoire à partir du serveur	Non	Oui
Interface utilisateur Statut/Résumé	Non	Oui
Surveillance des dossiers	Oui	Oui
<i>DMR</i> Exclusion	Non	Oui

Affichage

Comparaison de l'affichage de Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Affichage	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
Affichage musique		
Album	X	X
Toutes les pistes	X	X
Artiste	X	X
Index des artistes		X
Artiste/Dossier		X
Dossier	X	X
Genre	X	X
Index des genres		X
Genre/Artiste		X
Liste de lecture	X	X
Année/Artiste		X
Affichage photo		
Album	X	
Toutes les photos	X	X
Date	X (plat)	X (hiérarchique)
Dossier	X	X
Liste de lecture	X	
Affichage		

Comparaison de l'affichage de Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Affichage	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
vidéo		
Acteur	X	
Album	X	
Toutes les vidéos	X	
Dossier	X	
Genre	X	
Liste de lecture	X	

Formats de fichier

Comparaison des formats pris en charge par Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Formats de fichier	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
Formats musique		
3gp		X
ac3		X
aiff		X
asf	X	X
FLAC		X
LPCM		X
m4a		X
mp1		X
mp2		X
mp3	X	X
mp4		X
mpa		X
ogg		X
wav	X	X
wma	X	X
Formats photo		
bmp	X	X

Comparaison des formats pris en charge par Windows Media Connect et TwonkyMedia		
Formats de fichier	Windows Media Connect 2.0	TwonkyMedia
gif	X	X
jpg/jpeg	X	X
png	X	X
tif/tiff	X	X
Formats vidéo		
3gp		X
asf		X
avi	X	X
DivX		X
dvr-ms	X	X
m1v		X
m4v		X
mpe		X
mpg/mpeg	X	X
MPEG-1	X	X
MPEG-2	X	X
MPEG2-TS		X
MPEG-4		X
vdr		X
vob		X
wmv	X	X
Xvid		X
Formats liste de lecture		
m3u	X	X
pls		X
wpl	X	X

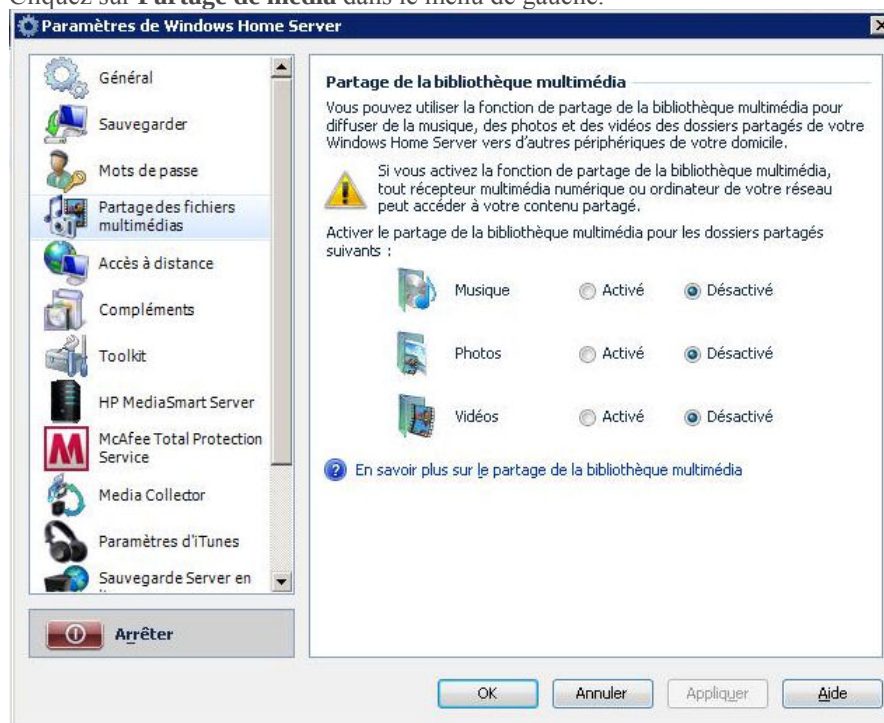
Pourquoi certaines chansons, images ou vidéos apparaissent en double dans ma liste DMA ?

Si vous diffusez du contenu en continu depuis des [dossiers partagés](#) à l'aide de Windows Media Connect et de TwonkyMedia, il se peut que certaines de vos chansons, images ou vidéos apparaissent deux fois sur votre adaptateur multimédia numérique. Pour résoudre ce problème, désactivez le partage de média pour l'un des dossiers partagés.

Pour des informations supplémentaires sur ces programmes, reportez-vous à la section [Comparaison de Windows Media Connect 2.0 et TwonkyMedia](#).

Pour désactiver un dossier partagé dans Windows Media Connect 2.0

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, **Tous les programmes**, puis sélectionnez **HP MediaSmart Server**.
2. Dans **Control Center** (Centre de contrôle), cliquez sur l'onglet **MediaSmart**.
3. Cliquez sur **Paramètres** dans l'angle supérieur droit.
4. Cliquez sur **Partage de média** dans le menu de gauche.

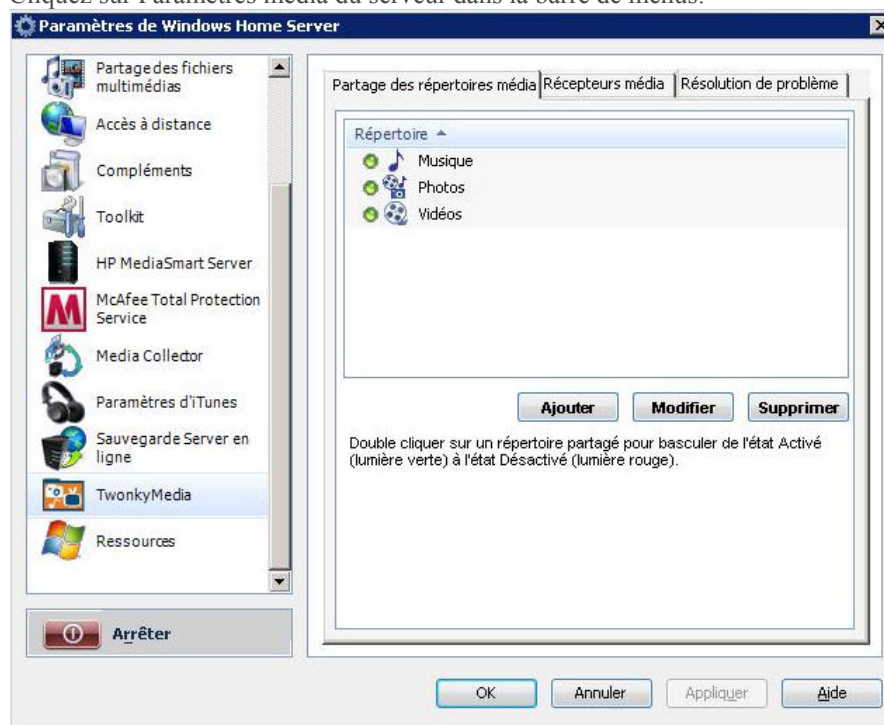


5. Sous la **Bibliothèque de partage de média**, à droite, cliquez sur **Désactivé** pour les dossiers partagés que vous ne souhaitez pas utiliser pour la diffusion de contenu en continu à l'aide de Windows Media Connect.
6. Cliquez sur **OK**.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de Windows Media Connect, consultez la rubrique Partage de média de l'aide de Windows Home Server.

Pour désactiver un dossier partagé dans TwonkyMedia

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur Démarrer, Tous les programmes, puis sélectionnez HP MediaSmart Server.
2. Cliquez sur l'onglet TwonkyMedia.
3. Cliquez sur Paramètres média du serveur dans la barre de menus.



4. Dans l'onglet **Partage de média photo**, sélectionnez un dossier partagé sur la droite, puis cliquez sur **Supprimer** pour tous les dossiers que vous ne souhaitez pas utiliser pour la diffusion de contenu en continu à l'aide de TwonkyMedia.
5. Cliquez sur **OK**.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de TwonkyMedia, cliquez sur Aide dans l'onglet TwonkyMedia de la console de Windows Home Server ou cliquez sur Aide depuis n'importe quelle boîte de dialogue TwonkyMedia.

Pourquoi HP MediaSmart Server apparaît deux fois sur ma liste DMA ?

Si vous utilisez en même temps Windows Media Connect et TwonkyMedia, ils apparaissent tous deux dans les menus de votre adaptateur multimédia numérique.

Lorsque vous activez le partage de média avec Windows Media Connect, ce programme affiche toujours HP MediaSmart Server dans la liste de votre adaptateur multimédia numérique. Cependant, vous pouvez désactiver le partage de média pour les dossiers de HP MediaSmart Server. Pour des informations sur la désactivation du partage de média pour les dossiers partagés,

reportez-vous à la section Pourquoi certaines chansons, images ou vidéos apparaissent en double dans ma liste DMA ?.

Vous pouvez également désactiver le partage de média de TwonkyMedia et supprimer le serveur HP MediaSmart Server dupliqué de la liste de votre adaptateur multimédia numérique. Suivez la procédure ci-dessous.

Pour des informations supplémentaires sur ces programmes, reportez-vous à la section [Comparaison de Windows Media Connect 2.0 et TwonkyMedia](#).

Pour désactiver le partage de média de TwonkyMedia

1. Sur l'ordinateur, cliquez sur **Démarrer**, **Tous les programmes**, puis sélectionnez **HP MediaSmart Server**.
2. Dans **Control Center** (Centre de contrôle), cliquez sur l'onglet **MediaSmart Server**.
3. Cliquez sur **TwonkyMedia** dans le menu de gauche.
4. Cliquez sur le bouton d'arrêt du partage.

Chapter 12.

Infos produit

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

Les spécifications du produit contiennent les informations sur le HP MediaSmart Server, la configuration requise et les normes.

- [Configuration minimale requise pour un ordinateur client](#)
- [Caractéristiques de HP MediaSmart Server](#)
- [Informations réseau](#)
- [Environnement](#)
- [Electricité et alimentation](#)

Configuration minimale requise pour un ordinateur client

Un ou plusieurs ordinateurs correspondant aux, ou étant plus performants que les configurations suivantes :

Configuration requise pour un ordinateur

Tout ordinateur capable d'exécuter les systèmes d'exploitation compatibles répertoriés dans le tableau suivant.

Systèmes d'exploitation

Systèmes d'exploitation pris en charge		
Windows Vista ^a	Windows XP ^b	Mac OS X
Windows Vista Edition Familiale Basique avec Service Pack 1 (SP1)	Windows XP Edition Familiale avec Service Pack 2 (SP2)	Mac OS X v. 10.5 ou ultérieur
Windows Vista Edition Familiale Basique 64 bits avec SP1	Windows XP Professionnel avec SP2	
Windows Vista Edition Familiale Premium avec SP1	Windows XP Edition Familiale avec SP3	
Windows Vista Edition Familiale Premium 64 bits avec SP1	Windows XP Professionnel avec SP3	
Windows Vista Edition	Microsoft Windows XP	

Systèmes d'exploitation pris en charge		
Windows Vista ^a	Windows XP ^b	Mac OS X
Intégrale avec SP1	Media Center Edition 2005 avec Update Rollup 2	
Windows Vista Edition Intégrale 64 bits avec SP1	Windows XP Media Center Edition 2004 avec SP2	

a. L'accès distant n'est pas pris en charge par Windows Vista Edition Familiale (toutes les versions) ; les versions Professionnel, Professionnel N et Edition Intégrale de Windows Vista prennent en charge l'accès distant. Pour plus d'informations, voir **Pourquoi ne puis-je pas me connecter à certains ordinateurs ?** dans l'aide de la console Windows Home Server.

b. Windows XP Professionnel et Windows XP Media Center prennent en charge l'accès distant, ce qui n'est pas le cas de Windows XP Edition familiale.

Disque dur de l'ordinateur client

25 Mo d'espace disque libre pour l'installation des logiciels sur les [ordinateurs clients](#)

Autres configurations requises pour un ordinateur client

Lecteur CD-ROM pour l'installation d'ordinateur client

Lecteur DVD-ROM pour la restauration du serveur

Caractéristiques de HP MediaSmart Server

Périphérique de stockage interne

750 Go (EX485)

1,5 To (EX487)

Capacité d'extension du disque

3 baies d'extension Serial ATA (EX485)

2 baies d'extension Serial ATA (EX487)

4 ports USB 2.0

1 port eSATA

Espace de stockage maximum : illimité

Dimensions

Largeur : 14 cm (5,5 pouces)

Hauteur : 25 cm (9,8 pouces)

Profondeur : 23 cm (base)-25 cm (haut) (9,2 pouces-9,5 pouces)

Poids

EX485 : 5,2 kg

EX487 : 5,8 kg

Informations réseau**Nom par défaut du réseau**

HPSERVER

Configuration requise pour le réseau

Configuration requise pour le réseau	
Configuration requise	Recommandations pour la
Connexion au serveur	100 <i>Mbps</i> Connexion filaire d'une vitesse allant jusqu'à 1000 Mbps (Gigabit Ethernet).
Ordinateurs domestiques	Un ou plusieurs ordinateurs tournants sur un système d'exploitation compatible, avec connexion réseau câblée ou réseau sans fil.
Internet Connection (Connexion Internet)	Une connexion à large bande, telle que DSL ou via un câble, est indispensable pour pouvoir utiliser la fonctionnalité d'accès à distance.
<i>Routeur</i>	Un routeur externe Internet à bande large avec une connexion Ethernet à 100 Mbps (ou plus) au serveur pour une fonctionnalité d'accès à distance et des connexions câblées ou sans fil aux ordinateurs du réseau. En outre, le protocole <i>DHCP</i> activé pour pouvoir fournir une <i>adresse IP</i> automatique automatique soit fournie au serveur.

Types de connecteurs

Ethernet : RJ45

eSATA : I-Type

Distances de transmission maximum

Ethernet : 100 mètres

eSATA : 2 mètres

USB : 5 mètres

Navigateur

Internet Explorer 6.0 ou version supérieure

Netscape 8.0 ou version supérieure

Firefox 2.0 ou version supérieure

Safari 3.0 et version supérieure (Mac uniquement)

Environnement

Température

En cours de fonctionnement : 5 à 35 °C (4 à 95,00 F)

A l'arrêt : -30 à 65 °C (-22 à 149 °F)

Humidité (aucune condensation autorisée)

En cours de fonctionnement : 15 à 90 % HR

A l'arrêt : 5 à 95 % HR

Choc

A l'arrêt : 85 G

Vibration

En cours de fonctionnement : 0,2 Grms

A l'arrêt : 2,1 Grms

Electricité et alimentation

Tensions électriques

Entrée AC 100–127 V ~5 A max ou 200–240 V ~3 A max, 50/60Hz

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie			
Nombre d'unités de sauvegarde sur cartouches	Mode veille (watts)	Inactif (watts)	Données actives (watts)
1 (EX485)	1	44	50
2 (EX487)	1	55	60
3	1	65	70
4	1	76	81

Sécurité

Conforme IEC 950

Etats-Unis – UL, CDRH Radiation Control Standards 21

CFR 1010 et 1020-1 0.50

Canada – CSA ou CUL

Europe – LVD 73/23/CEE 93/68/CE

IEC 60950-1 et amendements

EN60825 et amendements

AVIS DE CONFORMITE

Le HP MediaSmart Server est conforme aux avis suivants :

- [Avis de la Federal Communications Commission \(FCC\)](#)
- [Modifications](#)
- [Câbles](#)
- [Déclaration de conformité des produits portant le logo FCC \(valable aux Etats-Unis uniquement\)](#)
- [Californie - Avis sur le perchlorate](#)
- [Avis Canadien](#)
- [Avis Canadien](#)
- [Déclaration WEEE](#)
- [Déclaration REACH](#)
- [Avis de l'Union européenne](#)
- [Avis japonais](#)

Réglementation FCC

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils électroniques de classe B, définies à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites ont été fixées pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Cependant, tout risque d'interférences ne peut pas être totalement exclu. S'il constate des interférences lors de la réception d'émissions de radio ou de télévision (il suffit pour le vérifier d'allumer et d'éteindre successivement l'appareil), l'utilisateur devra prendre les mesures nécessaires pour les éliminer. À cette fin il devra :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.

- Augmenter la distance séparant le matériel du poste récepteur.
- Connecter le matériel à une prise reliée à un circuit différent de celui du poste récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien de radio/télévision expérimenté.

Modifications

La réglementation de la FCC exige que l'utilisateur soit averti que toute modification apportée au présent matériel non approuvée explicitement par HP est de nature à lui interdire l'usage de ce matériel.

Câbles

Conformément à la réglementation FCC, toute connexion à cet appareil doit s'effectuer au moyen de câbles blindés protégés par un revêtement métal RFI/EMI.

Déclaration de conformité des produits portant le logo FCC (valable aux Etats-Unis uniquement)

Ce matériel est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

Pour toute question concernant le produit, contactez :

Hewlett-Packard Company

P. O. Box 692000, Mail Stop 530113

Houston, Texas 77269-2000 (États-Unis)

ou appelez au 1-800-HP-INVENT (1-800-474-6836)

Pour toute question concernant la réglementation FCC, prenez contact avec :

Hewlett-Packard Company

P. O. Box 692000, Mail Stop 510101

Houston, Texas 77269-2000 (États-Unis)

ou appelez au (281) 514-3333.

Pour identifier ce produit, reportez-vous au numéro de pièce, de série, ou de modèle indiqué sur le produit.

Californie - Avis sur le perchlorate

Perchlorate - un traitement spécial peut être nécessaire Consultez
<http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/>

La batterie de l'horloge temps réel ou la pile bouton de ce produit peuvent contenir du perchlorate exigeant un traitement spécial lors du recyclage ou de la mise au rebut en Californie.

Avis canadien

This Class B digital apparatus meets all requirements of the Canadian Interference-Causing Equipment Regulations.

Avis Canadien

Cet appareil numérique de la classe B respecte toutes les exigences du Règlement sur le matériel brouilleur du Canada.

Déclaration WEEE

Collecte des déchets des particuliers au sein de l'Union européenne



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. En effet, il est de votre responsabilité d'apporter vos équipements électriques et électroniques usagés dans un point de collecte où ils pourront être recyclés. Le fait de collecter séparément et de recycler le matériel usagé contribue à préserver les ressources naturelles et à protéger la santé humaine et l'environnement. Pour en savoir plus sur les points de collecte des déchets et sur le recyclage, contactez la mairie, le service de traitement des ordures ménagères ou le magasin où vous avez acheté le produit.

Déclaration REACH

Substances chimiques

HP s'engage à informer ses clients sur les substances chimiques utilisées dans ses produits conformément aux obligations légales telles que REACH (Réglementation européenne EC N° 1907/2006 sur les substances chimiques du Parlement et du Conseil Européen). Une note d'information chimique sur ce produit peut être consultée à l'adresse :
<http://www.hp.com/go/reach>

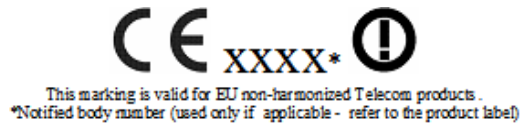
Avis de conformité pour l'Union Européenne

Ce produit est conforme aux Directives de l'UE suivantes :

- Directive basse tension 2006/95/EEC
- Directive EMC 2004/108/EEC

La conformité à ces directives implique la conformité aux normes européennes harmonisées applicables, énoncées dans la déclaration de conformité UE publiée par HP pour ce produit ou cette famille de produits.

Cette conformité est indiquée par la marque suivante apposée sur le produit :



Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Strasse 140, 71034 Boeblingen, Allemagne

Avis japonais

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づくクラス B 情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

TECHNOLOGIE SOUS LICENCE WM-DRM 10

Les fournisseurs de contenu utilisent la technologie de *gestion des droits numériques* pour Windows Media contenue dans cet appareil ("WM-DRM") pour protéger l'intégrité de leurs contenus ("Contenu sécurisé") afin que leur propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, dans de tels contenus ne soit pas volée. Cet appareil utilise le logiciel WM-DRM pour lire les contenus sécurisés ("Logiciel WM-DRM"). Si la sécurité du logiciel WM-RDM contenu dans cet appareil a été compromise, les propriétaires des contenus sécurisés peuvent demander que Microsoft révoque les droits sur le logiciel WM-DRM pour pouvoir acquérir de nouvelles licences à copier, à afficher et/ou pour lire des contenus sécurisés. La révocation n'empêche pas le logiciel WM-DRM de lire des contenus non protégés. Une liste de logiciels WM-DRM révoqués est toujours envoyée à votre appareil quand vous téléchargez une licence pour des contenus sécurisés d'Internet à partir d'un PC. Microsoft peut aussi, conjointement avec ces licences, télécharger des listes de révocation sur votre appareil au titre des propriétaires des contenus sécurisés.

DECLARATION DE GARANTIE LIMITEE ET ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE

Garantie du HP MediaSmart Server

Durée

Matériel : Garantie limitée de 1 an

Logiciels : Support technique de 1 an

Conditions générales

La présente garantie limitée de matériel HP accorde à vous, le client, des droits de garantie spécifiques de la part de HP, le constructeur. Veuillez vous reporter au site Web d'HP pour obtenir une description détaillée des droits que vous confère votre garantie. En outre, cette garantie peut être complétée, d'une part, par la législation locale en vigueur, et d'autre part, par un accord écrit spécifique conclu avec HP.

HP N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION SPECIFIQUE ECRITE OU ORALE, ET HP EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS AUTRES QUE CELLES SPECIFIEES DANS LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DU DROIT LOCAL DES JURIDICTIONS SITUEES EN DEHORS DES ETATS-UNIS, HP EXCLUT TOUTES GARANTIES OU CONDITIONS TACITES, Y COMPRIS GARANTIES IMPLICITES DE POTENTIEL COMMERCIAL ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. POUR TOUTES TRANSACTIONS AYANT LIEU AUX ETATS-UNIS, TOUTES GARANTIE OU CONDITIONS IMPLICITES DE POTENTIEL COMMERCIAL, DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE DÉFINIE PLUS HAUT. CERTAINS ETATS OU PAYS/REGIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DUREE D'UNE GARANTIE IMPLICITE NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS POUR LES PRODUITS GRAND PUBLIC. IL SE PEUT DONC QUE DANS CES ETATS OU PAYS/REGION, CES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS PREVUES DANS LA PRESENTE DECLARATION DE GARANTIE LIMITEE NE VOUS SOIENT PAS APPLICABLES.

SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DU DROIT LOCAL, LES PRÉSENTES CONDITIONS DE GARANTIE N'EXCLUENT, NE RESTREIGNENT NI NE MODIFIENT LES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES À LA VENTE À VOUS DE CE PRODUIT, MAIS S'AJOUTENT À CES DROITS.

La présente garantie est applicable dans tous les pays/régions et pourra être rendue obligatoire dans tous les pays/régions dans lesquels HP ou les prestataires agréés HP proposent un service de garantie pour le même numéro de modèle de produit, compte tenu des termes et conditions spécifiés dans la présente garantie.

Dans le cadre du programme HP de garantie limitée internationale, les produits peuvent être achetés dans un pays et transférés vers un autre pays dans lequel HP ou les Mainteneurs agréés HP proposent un service de garantie pour le même numéro de modèle de produit sans que la garantie perde sa validité. Toutefois, les modalités de garantie, la disponibilité des services et les délais d'intervention sont susceptibles de varier d'un pays ou d'une région à l'autre. En particulier, les délais d'intervention standard garantis risquent de varier en fonction de la disponibilité locale des pièces détachées. Le cas échéant, votre représentant agréé HP local peut vous fournir tous les détails.

HP n'est en aucun cas responsable des éventuels droits de douane ou taxes occasionnés par le transfert des produits d'un pays vers un autre. Les produits sont susceptibles d'être soumis à des restrictions d'exportation édictées par les Etats-Unis ou les gouvernements des pays concernés.

La présente garantie s'applique exclusivement aux matériels de marque HP et Compaq (désignés collectivement « Produits Matériels HP » dans cette garantie), vendus ou loués par Hewlett-Packard Company, ses filiales, affiliés, revendeurs agréés ou distributeurs locaux dans le monde (collectivement désignés « HP » dans cette garantie). Le terme « Produit Matériel HP » est réservé aux composants matériels et aux firmwares associés. Le terme « Produit matériel HP » NE COUVRE PAS les applications logicielles ou autres programmes; ni les produits ou périphériques qui ne portent pas la marque HP. Tous les produits ou périphériques qui ne portent pas la marque HP – comme les sous-systèmes externes de stockage, les écrans, les imprimantes et les autres périphériques – sont fournis « TELS QUELS », sans aucune garantie de la part d'HP. Cependant, les fabricants, fournisseurs ou éditeurs tiers peuvent émettre leur propre garantie directement en votre faveur.

HP garantit que les Produits Matériels HP que vous avez achetés ou loués auprès de HP sont exempts de défaut de matière première ou de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale pendant toute la durée de garantie. La garantie prend effet soit à la date de l'achat ou de début de location auprès de HP, soit à la date à laquelle HP a terminé l'installation. La facture ou le bon de livraison portant la date d'achat ou de location du produit constitue la preuve de la date d'achat ou

de location (cette preuve peut être exigée comme condition préalable au bénéfice du service de garantie). Vous avez droit au service de garantie du matériel au cas où une réparation de votre Produit Matériel HP couverte par les termes et conditions de la présente garantie serait nécessaire durant la période de garantie.

Sauf indication contraire et dans les limites autorisées par la législation locale, les nouveaux Produits Matériels HP peuvent être fabriqués à partir de matériaux neufs ou d'une combinaison de matériaux neufs et reconditionnés, dont les performances et la fiabilité sont équivalentes à celles du matériel neuf. HP réparera ou remplacera les Produits Matériels HP (a) à partir de produits ou de pièces de rechange neufs ou reconditionnés dont les performances et la fiabilité sont équivalentes à celle du matériel neuf, ou (b) à partir de produits équivalents à un produit original dont la production a été abandonnée. Les pièces de rechange sont garanties exemptes de défaut de matière première ou de fabrication pendant quatre-vingt-dix (90) jours, ou si la durée est plus longue, pour le restant de la période de garantie du Produit Matériel HP qu'elles remplacent ou dans lequel elles ont été installées.

Pendant la période de garantie, HP s'engage à réparer ou à remplacer (à sa discrétion) les éléments défectueux. Tout élément ou produit matériel remplacé dans le cadre de cette garantie devient la propriété de HP. Dans le cas (peu probable) d'incidents récurrents, HP pourra décider, à son entière discrétion, (a) de remplacer votre produit par un produit identique ou équivalent en matière de fonctionnalités et de performances ou (b) de vous offrir, au lieu du remplacement de ce produit, le remboursement de son prix d'achat ou de location (déduction faite des intérêts). Ces dispositions constituent votre recours exclusif en ce qui concerne les produits défectueux.

Exclusions

HP ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur du produit. HP n'est pas responsable des dommages résultant du non-respect des prescriptions du constructeur prévues pour ce produit matériel HP.

La présente garantie ne couvre pas les consommables ni les produits dont le numéro de série a été effacé ou ayant été endommagés ou devenus défectueux à la suite (a) d'un accident, d'un usage abusif, d'une utilisation incorrecte, d'une contamination, d'une maintenance ou d'un calibrage inadéquat ou défectueux ou autres causes externes ; (b) du non-respect des conditions d'utilisation énoncées dans la documentation utilisateur fournie avec le produit ; (c) de logiciels, interfaces, pièces de rechange ou fournitures non fournis par HP ; ou (d) d'une préparation ou maintenance inadéquate du site; (e) d'une infection due à un virus ; (f) d'une perte ou de dommages en cours de transport ; ou (g) d'une modification ou d'une intervention effectuée par quiconque autre que (i) HP, (ii) un prestataire de maintenance agréé HP ou (iii) vous-même pour les pièces de rechange HP ou les pièces agréées par HP remplaçables par l'utilisateur final si elles sont disponibles dans votre pays ou votre région.

IL VOUS EST CONSEILLE D'EFFECTUER REGULIEREMENT DES COPIES DE SAUVEGARDE DES DONNEES STOCKEES SUR VOTRE DISQUE DUR OU D'AUTRES SUPPORTS DE STOCKAGE EN GUISE DE PRECAUTION CONTRE LES EVENTUELLES PANNES, ALTERATIONS ET PERTES DE DONNEES. AVANT DE RENVoyer UN PRODUIT POUR REPARATION, VEILLEZ A EFFECTUER UNE COPIE DE SAUVEGARDE DE VOS DONNEES ET A SUPPRIMER TOUTE DONNEE CONFIDENTIELLE OU PERSONNELLE. HP NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA PERTE OU DES DOMMAGES CAUSÉS AUX PROGRAMMES, AUX DONNÉES OU AUX SUPPORTS DE STOCKAGE AMOVIBLES. HP NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA RESTAURATION OU DE LA RÉINSTALLATION DES PROGRAMMES OU DES DONNÉES AUTRES QUE LES LOGICIELS INSTALLÉS PAR HP LORS DE LA FABRICATION DU PRODUIT. LES DONNEES SUR LES UNITES ENVOYÉES POUR REPARATION PEUVENT ÊTRE EFFACÉES DU DISQUE

DUR ET LES PROGRAMMES PEUVENT ETRE REINITIALISES A LEUR ETAT D'ORIGINE.**Recours exclusif**

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LEGISLATION LOCALE, LES TERMES ET CONDITIONS DU PRESENT DOCUMENT DEFINISSENT LIMITATIVEMENT LE CADRE DE LA GARANTIE ACCORDEE PAR HP SUR LE PRODUIT MATERIEL HP QUE VOUS AVEZ ACHETE OU LOUE. CES TERMES ET CONDITIONS REMPLACENT TOUT ACCORD OU REPRÉSENTATION PRÉALABLE, Y COMPRIS LES REPRÉSENTATIONS FIGURANT DANS LES DOCUMENTS PUBLICITAIRES HP OU LES CONSEILS PRODIGUÉS PAR HP, UN AGENT OU UN EMPLOYÉ DE HP, EN RAPPORT AVEC L'ACHAT OU LA LOCATION DU PRODUIT MATÉRIEL HP. Aucune modification des dispositions de la présente garantie ne sera valable si elle n'a pas fait l'objet d'un accord écrit et signé par un représentant HP dûment habilité à cet effet.

Limitation de responsabilité

EN CAS DE DEFAUT DE MATERIAUX OU FABRICATION, LA RESPONSABILITE DE HP DANS LE CADRE DE LA PRESENTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT LIMITEE AU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT EN CAUSE OU – LA VALEUR LA PLUS FAIBLE PREVALANT – AU COUT DE REPARATION OU DE REMPLACEMENT DES ELEMENTS QUI AURAIENT SUBI DES INCIDENTS DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALE.

SOUS RESERVE DE CE QUI EST INDIQUE CI-DESSUS, HP NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENUE RESPONSABLE D'UN PREJUDICE FINANCIER, COMMERCIAL OU D'UNE AUTRE NATURE CAUSE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR L'UTILISATION, LE FONCTIONNEMENT OU LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU PRODUIT. HP NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES RÉCLAMATIONS FAITES PAR UNE SOCIÉTÉ TIERCE NI PAR VOUS-MÊME POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ TIERCE.

CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITE S'APPLIQUE AUSSI BIEN AUX DEMANDES DE DOMMAGES-INTERETS ET AUX RECLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE, QU'AUX ACTIONS EN RESPONSABILITE CIVILE (Y COMPRIS POUR NEGLIGENCE ET RESPONSABILITE STRICTE DU PRODUIT), AUX RECLAMATIONS POUR INFRACTION CONTRACTUELLE ET AUX AUTRES RECLAMATIONS, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE. NUL NE POURRA RENONCER A CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITE NI L'AMENDER. ELLE RESTERA EN VIGUEUR MEME SI VOUS AVEZ PREVENU HP OU UN DE SES REPRESENTANTS AGREES DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. CEPENDANT, ELLE NE S'APPLIQUERA PAS EN CAS DE PREJUDICE CORPOREL.

CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ EGALEMENT BENEFICIER D'AUTRES DROITS QUI PEUVENT VARIER D'UN ETAT A UN AUTRE OU D'UN PAYS/D'UNE REGION A L'AUTRE. POUR ETABLIR QUELS SONT VOS DROITS, VOUS ETES INVITE A CONSULTER LES LOIS APPLICABLES DANS VOTRE ETAT OU VOTRE PAYS/REGION.

Période de garantie

La période de garantie d'un Produit Matériel HP est une période fixe commençant à la date d'achat du produit neuf. La date figurant sur votre facture est considérée comme la date d'achat, à moins que HP ou votre revendeur ne vous ait fourni une autre information par écrit.

Types de services fournis dans le cadre de la garantie

En vue d'assurer le meilleur niveau de support technique et de service au cours de la période de garantie, vous pouvez être invité par un représentant de HP à vérifier vos configurations, à installer les microprogrammes les plus récents, à installer des correctifs pour logiciel ou à lancer les tests de diagnostic HP ou à utiliser les solutions d'assistance à distance HP, le cas échéant.

HP vous encourage vivement à accepter l'utilisation ou à employer les technologies d'assistance qu'elle fournit. Si vous choisissez de ne pas utiliser ces moyens d'assistance à distance, vous risquez d'encourir un coût supplémentaire par suite de la mobilisation de ressources techniques plus importantes. Voici ci-dessous les types de services de support de garantie pouvant être applicables au Produit Matériel HP que vous avez acheté.

Service de garantie Pièce Remplaçable par l'Utilisateur

Votre garantie HP peut comprendre un service de pièces remplaçables par l'utilisateur, dans les pays/régions où ce service est disponible. Lorsque ce service est disponible, HP déterminera, à sa seule discrétion, si cette formule est la méthode appropriée de mise en œuvre du service de garantie. Le cas échéant, HP vous livrera directement les pièces de rechange dans le cadre de la garantie couvrant votre Produit Matériel HP. Ceci vous permettra d'économiser un temps de réparation considérable. Une fois que vous avez pris contact avec le Centre de support technique HP et que le diagnostic a identifié que le problème peut être résolu en utilisant une de ces pièces de rechange, une pièce de rechange peut vous être expédiée directement. A la réception de cette pièce, vous devez procéder au remplacement de la pièce défectueuse en suivant les instructions et la documentation fournies. Si une assistance supplémentaire est requise, il vous suffit d'appeler le Centre de support technique HP pour qu'un technicien vous aide par téléphone. Si la pièce de rechange défectueuse doit être retournée à HP, vous devrez l'expédier dans un délai défini, s'élevant normalement à trente (30) jours maximum. La pièce remplacée devra être renvoyée avec sa documentation dans les matériaux d'emballage qui vous auront été livrés à cet effet. Si vous ne renvoyez pas la pièce défectueuse, HP pourra vous facturer la pièce de remplacement.

Dans le cas d'une réparation à effectuer par le client lui-même, HP prend en charge tous les frais d'expédition et de renvoi et détermine le coursier/transporteur à utiliser. Si la réparation vous incombe, il faudra vous référer à la documentation spécifique à votre Produit Matériel HP. Vous pouvez également consulter des informations sur ce service de garantie sur le site Web de HP à l'adresse suivante :

<http://www.hp.com/support>

Enlèvement et remise à domicile

Votre garantie limitée HP peut inclure un service d'enlèvement et de remise à domicile. Selon les conditions de ce type de garantie, HP se charge d'enlever le matériel défectueux à votre domicile et de vous le renvoyer après réparation. Tous les frais de transport, de réparation et d'assurance sont alors pris en charge par HP.

Service retour atelier

Les conditions du service retour atelier vous imposent de rapporter votre matériel HP chez un Mainteneur Agréé pour bénéficier de la réparation sous garantie. Vous devez payer à l'avance les frais, taxes et autres droits liés au transport du produit entre votre domicile et l'atelier de réparation. De plus, l'assurance contre les risques de perte lors de l'envoi à un Mainteneur agréé et du retour est entièrement à votre charge.

Mises à niveau

HP propose une gamme complète d'extensions de services et de garanties de produits que vous pouvez acheter localement. Toutefois, il est possible que certaines de ces extensions et/ou de ces garanties ne soient pas disponibles dans tous les pays/toutes les régions. Pour obtenir des informations sur la disponibilité et le coût des mises à niveau de service, veuillez consulter le site Web de HP :

<http://www.hp.com/support>

Garantie limitée des options, contenus logiciel et numérique

Votre Garantie limitée d'options est une garantie de remplacement de pièces d'un (1) an (Période de garantie limitée des options HP) pour toute option de marque HP ou Compaq (Options HP). Si vos Options HP sont installées sur un Produit matériel HP, HP peut vous proposer un service de garantie pour la Période de garantie limitée des options HP ou la Période de garantie limitée restant du Produit matériel HP sur lequel les Options HP sont installées, la période la plus longue étant choisie sans dépasser trois (3) ans à partir de la date d'achat des Options HP. La Période de garantie limitée des Options HP commence le jour de l'achat. La date de la facture ou du bon de livraison constitue la date de début de garantie. Les options non HP sont fournies "EN L'ETAT". Les fabricants et fournisseurs non HP peuvent vous offrir une garantie directement. SOUS RESERVE DE CE QUI EST INDIQUE DANS TOUTE LICENCE LOGICIELLE D'UTILISATEUR FINAL OU TOUT ACCORD DE LICENCE DE PROGRAMME, OU SI LA LOI LOCALE ET LE CONTENU NUMERIQUE TIERS LE DEMANDENT, LE LOGICIEL, Y COMPRIS LE SYSTEME D'EXPLOITATION, TOUT LOGICIEL PREINSTALLE OU CONTENU NUMERIQUE TIERS PAR HP SONT FOURNIS "EN L'ETAT". SOUS RESERVE DE CE QUI EST INDIQUE DANS LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE, HP NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENUE RESPONSABLE DES PREJUDICES CAUSES OU PROVENANT DE TOUT CONTENU NUMERIQUE TIERS PRESINSTALLE SUR VOTRE PRODUIT MATERIEL HP.

BIENVENUE SUR HP MEDIA SMART SERVER

HP MediaSmart Server associe les fonctionnalités de Windows Home Server, un logiciel conçu spécialement pour le serveur et de logiciels existants.

Windows Home Server

Windows Home Server vous permet de partager, stocker, accéder, et de protéger automatiquement vos images, vidéos, musiques, et fichiers. Cette section contient les onglets suivants :

Ordinateurs et sauvegardes - affiche et personnalise les sauvegardes. Vérifie également l'état de vos ordinateurs domestiques équipés de Windows Vista. Pour plus d'informations, voir Ordinateurs & Sauvegardes dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Comptes Utilisateurs - ajoute, supprime, et modifie les comptes utilisateurs. Pour plus d'informations, voir Comptes utilisateurs dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Dossiers Partagés - ajoute, ouvre, supprime, et affiche les propriétés des dossiers partagés sur votre serveur. Pour plus d'informations, voir Dossiers partagés dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Stockage serveur - affiche, ajoute, répare, et supprime les disques durs du stockage serveur. Pour plus d'informations, voir Stockage serveur dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Réseau - affiche les notifications d'état de votre serveur et de vos ordinateurs domestiques tournants sous Windows Vista. Pour plus d'informations, voir Etat du réseau dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Réglages - configure les réglages généraux, tels que la date et l'heure, les sauvegardes, les mots de passe, le partage de fichiers multimédia, l'accès distant, les add-ins, les ressources, etc. Pour plus d'informations, voir Paramètres du serveur dans l'aide de la console de Windows Home Server.

Aide - affiche l'aide de la console de Windows Home Server.

Onglet MediaSmart Server

L'onglet MediaSmart contient les outils et les réglages pour la gestion des fonctions HP.

Bienvenue

Vous êtes dans la console Home Server. Elle vous permet de configurer et de gérer toutes les fonctionnalités de HP MediaSmart Server. Les paramètres suivants sont déjà configurés :

- Sauvegardes automatiques du PC
- Diffusion de contenu multimédia (TwonkyMedia, serveur pour iTunes et Web Streamer)
- McAfee Antivirus

Pour les étapes suivantes, nous vous recommandons de configurer les fonctionnalités ci-dessous :

- Comptes utilisateur pour chaque membre de votre foyer
- Accès distant, vous permettant d'accéder à votre serveur lorsque vous êtes en déplacement
- HP Media Collector pour copier vos photos, votre musique et vos vidéos sur le serveur
- Sauvegarde en ligne du serveur pour protéger vos données vitales contre les incendies, les inondations, etc.
- Si vous êtes un utilisateur de Mac, consultez les fonctionnalités pour Mac

Paramètres d'accès distant

Prolongez votre expérience numérique à votre guise. L'accès distant vous permet, à vous ainsi qu'à vos proches, d'accéder au contenu suivant :

- Fichiers et ordinateurs pris en charge depuis n'importe quel emplacement
- Gestion à distance de votre serveur
- HP Web Media Streaming
- HP Photo Publisher
- HP Photo Viewer

HP Photo Publisher

Publiez des photos stockées sur votre serveur sur votre site de partage de photos préféré. Vos photos seront ainsi accessibles sur Internet pour vos amis et vos proches. Pour charger vos photos, il vous suffit de suivre ces quelques étapes :

1. Connectez-vous à HP Photo Publisher.
2. Connectez-vous au site de partage de photos.
3. Sélectionnez les photos à partager.
4. Téléchargez vos photos

Media Collector

Media Collector permet de copier les fichiers multimédias stockés sur les ordinateurs de votre réseau et de les organiser sur le serveur. Media Collector copie vos fichiers en continu. Vous avez la possibilité d'activer la collecte pour n'importe quel PC de votre réseau personnel.

Vous devez choisir la structure de votre organisation :

- Photos - par date ou structure existante
- Musique - par artiste/album ou structure existante
- Vidéos - déplacer ou copier des vidéos sur le serveur

Prise en charge Mac

Votre HP MediaSmart Server est compatible avec Mac OSX versions 10.5 et ultérieures. Vous pouvez effectuer les tâches suivantes :

- Utiliser Time Machine pour sauvegarder le contenu de votre Mac sur HP MediaSmart Server.
- Accéder facilement aux dossiers partagés sur le serveur grâce à votre centre de contrôle.

Paramètres d'iTunes

Votre HP MediaSmart Server comprend un serveur pour iTunes, qui vous permet de diffuser votre musique et vos listes de lecture sur des ordinateurs utilisant le service iTunes, ou sur des périphériques compatibles.

Récapitulatif du serveur

Affiche un cliché rapide de l'état de HP MediaSmart Server.

- Notifications
- Conditions de stockage
- Matériel
- Modules complémentaires
- Mises à jour logicielles,
- Gestion de l'alimentation

Chapter 13.

Licences, Copyrights et Avis pour les composants Open Source

FLICKRJ:

CONTRAT DE LICENCE LOGICIELLE (LICENCE BSD)

Copyright (c) 2006, Yahoo! Inc.

Tous droits réservés.

La redistribution et l'utilisation du présent logiciel sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
- Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
- Ni le nom de Yahoo! Inc. ni les noms de ses contributeurs peuvent être utilisés pour approuver ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation explicite par écrit préalable de Yahoo! Inc.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU SES CONTRIBUTEURS N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

INTERFACE API JAVA FACEBOOK : LA LICENCE MIT

Copyright (c) 2009

L'autorisation est ici accordée, gratuitement, à toute personne obtenant une copie de ce logiciel et de ses dossiers de documentation associés (le « Logiciel »), d'utiliser le Logiciel sans restriction, notamment, sans s'y limiter, le droit d'utiliser, de copier, de modifier, de fusionner, de publier, de distribuer, d'accorder des sous-licences et/ou de vendre des copies du Logiciel, ainsi que d'autoriser les personnes à qui le Logiciel a été fourni à faire de même, pourvu que les conditions suivantes soient remplies :

La mention de droits d'auteur ci-dessus et la présente mention d'autorisation doivent apparaître sur toutes les copies et toutes les parties importantes du Logiciel.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LES AUTEURS OU LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR NE SERONT RESPONSABLES DE TOUTE RECLAMATION, DOMMAGE OU TOUTE AUTRE RESPONSABILITE CONTRACTUELLE, DELICTUELLE OU AUTRE, DECOULANT, OU NON, OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL, SON UTILISATION OU AUTRE.

CLIENT JAVA GDATA : LICENCE APACHE

Composants d'organisation Apache : Axis2 ; Apache Commons : Beanutils, Codec, Discovery, FileUpload, HTTPClient, IO, Logging; Tomcat

Maverick

Spring Framework

StAX

Licence Apache

Version 2.0, janvier 2004

<http://www.apache.org/licenses/>

CONDITIONS POUR L'UTILISATION, LA REPRODUCTION ET LA DISTRIBUTION

1. Définitions.

« Licence » indique les conditions d'utilisation, de reproduction et de distribution telles que définies aux articles 1 à 9 du présent document.

« Concédant » indique le titulaire des droits d'auteur ou l'entité autorisée par ce dernier et qui accorde la Licence.

« Entité légale » indique l'union de l'entité par intérim et toutes les autres entités qui contrôlent, sont contrôlées par, ou sont soumises à un contrôle commun par cette entité. Dans le cadre de cette définition, « contrôle » signifie (i) l'autorité, directe ou indirecte, sur la gestion d'une telle entité, que ce soit par contrat ou par un autre moyen, ou (ii) la détention de cinquante pour cent (50 %) ou

plus des actions en circulation, ou (iii) l'usufruit d'une telle entité.

« Vous » (ou « Votre ») correspond à un individu ou une Entité légale exerçant les autorisations accordées par cette Licence.

La forme de code « Source » correspond à la forme préférée pour apporter les modifications, notamment, sans s'y limiter, au code source du logiciel, à la documentation et aux fichiers de configuration.

La forme de code « Objet » correspond à toute forme résultant de la transformation mécanique ou de la traduction d'une forme de code Source, notamment, sans s'y limiter, le code objet ou exécutable compilé, la documentation générée et les conversions vers d'autres types de supports.

« Ouvrage » indique le travail faisant l'objet de droits d'auteur, sous forme de code Source ou de code Objet, disponible sous licence, tel qu'indiqué dans la mention relative aux droits d'auteur incluse ou jointe à l'ouvrage (un exemple est fourni dans l'annexe ci-dessous).

Les « Ouvrages dérivés » correspondent à tout ouvrage, sous forme de code Source ou de code Objet, basé sur (ou dérivé de) l'Ouvrage et dont les éditions, annotations, développements ou toute autre modification constituent, dans l'ensemble, l'oeuvre originale. Dans le cadre de cette licence, les Ouvrages dérivés n'incluent pas les ouvrages qui demeurent distincts de, ou simplement liés (ou liés par nom) aux interfaces de l'Ouvrage et des Ouvrages dérivés.

« Contribution » indique toute oeuvre, notamment la version originale de l'Ouvrage et toutes les modifications ou ajouts apportés à ce dernier ou aux Ouvrages dérivés, intentionnellement soumis au Concédant dans le but d'être inclus dans l'Ouvrage par le titulaire des droits d'auteur, un individu ou une entité légale autorisés par ce dernier. Dans le cadre de la présente définition, « soumis » indique toute forme de communication électronique, verbale ou écrite envoyée par le Concédant ou ses représentants, notamment, sans s'y limiter, la communication à partir de listes d'adresses électroniques, de systèmes de contrôle du code source et de systèmes de suivi des questions gérés par le, ou au nom du, Concédant en vue de débattre ou d'améliorer l'Ouvrage. Cela exclut les communications clairement identifiées ou désignées par écrit par le titulaire des droits d'auteur en tant que « N'est pas une Contribution ».

« Contributeur » indique le Concédant ou tout individu ou Entité légale au nom de qui une Contribution a été reçue par le Concédant, puis intégrée à l'Ouvrage.

2. Octroi de licence de droits d'auteur. Sous réserve des conditions du présent contrat, chaque Contributeur Vous octroie une licence de droits d'auteur à perpétuité, mondiale, non exclusive, sans redevance, libre de droits et irrévocable vous autorisant à reproduire, préparer des Ouvrages dérivés, afficher et exécuter publiquement, accorder des sous-licences et distribuer l'Ouvrage et ses Ouvrages dérivés sous forme de code Source ou de code Objet.
3. Octroi de licence de brevet. Sous réserve des conditions du présent contrat, chaque Contributeur Vous octroie une licence de brevet à perpétuité, mondiale, non exclusive, sans redevance, libre de droits et irrévocable (à l'exception des dispositions mentionnées dans la présente section) l'autorisant à fabriquer, faire fabriquer, utiliser, offrir à la vente, vendre, importer ou transférer de toute autre manière l'Ouvrage, lorsque ladite licence ne s'applique qu'aux demandes de brevets pouvant être octroyés sous licence par un Contributeur, nécessairement enfreintes par leur(s) Contribution(s) seule(s) ou par l'association de leur(s) Contribution(s) et de l'Ouvrage. Si Vous intentez un procès de contrefaçon de brevet contre toute entité (y compris une réclamation ou une contre-réclamation dans un procès) alléguant que l'Ouvrage ou une Contribution de ce dernier constitue une contrefaçon directe ou complice du brevet, alors toute licence de droits de brevet qui Vous est accordée sous le présent accord de licence pour cet Ouvrage prendra fin à compter de la date de dépôt de la plainte.

4. Redistribution. Vous pouvez reproduire et distribuer des copies de l'Ouvrage ou des Ouvrages dérivés de ce dernier sur tous les supports, avec ou sans modifications, et sous la forme de code Source ou de code Objet, dès lors que Vous respectez les conditions suivantes :
 - a. Vous devez fournir à tout autre bénéficiaire de l'Ouvrage ou des Ouvrages dérivés une copie de la présente Licence ; et
 - b. Vous devez exiger que les fichiers modifiés contiennent des mentions évidentes qui déclarent que Vous avez modifié les fichiers ; et
 - c. Vous devez conserver, sous forme de code Source de tout Ouvrage dérivé que Vous distribuez, toutes les mentions relatives aux droits d'auteur, aux brevets, aux marques commerciales et aux attributions, à l'exception de celles qui ne concernent aucune partie des Ouvrages dérivés ; et
 - d. Si l'Ouvrage comprend un fichier texte « AVERTISSEMENT » dans le cadre de sa distribution, alors tout Ouvrage dérivé que vous distribuez doit inclure une copie lisible des mentions d'attribution contenues dans ce fichier, à l'exception des avertissements qui ne concernent aucune partie des Ouvrages dérivés, dans au moins un des emplacements suivants : à l'intérieur d'un fichier texte d'AVERTISSEMENT distribué dans le cadre des Ouvrages dérivés ; dans une forme de code Source ou une documentation, si elle est fournie avec les Ouvrages dérivés ou dans un affichage généré par les Ouvrages dérivés, chaque fois que ces avertissements de tiers sont normalement placés. Le contenu du fichier AVERTISSEMENT a uniquement vocation d'information et ne modifie pas la Licence. Vous pouvez ajouter Vos propres mentions d'attribution aux Ouvrages dérivés que Vous distribuez, avec ou en annexe du texte d'AVERTISSEMENT de l'Ouvrage, à condition que ces mentions d'attribution supplémentaires ne puissent être interprétées comme modifiant la Licence.

Vous pouvez ajouter Votre propre déclaration de droits d'auteur à Vos modifications et ajouter des conditions de licence supplémentaires ou différentes pour l'utilisation, la reproduction ou la distribution de Vos modifications, ou des Ouvrages dérivés dans leur ensemble, à condition que Votre utilisation, reproduction et distribution de l'Ouvrage soit conforme aux conditions établies par la présente Licence.

5. Soumission des contributions. A moins que vous ne déclariez explicitement le contraire, toute Contribution soumise intentionnellement en vue de son inclusion dans l'Ouvrage par le Concédant est régie par les dispositions de la présente Licence, sans aucun terme ou condition supplémentaire. Sans préjudice de ce qui précède, aucune des conditions du présent contrat ne remplace ou ne modifie celles d'aucun contrat de licence distinct conclu avec le Concédant à l'égard de ces Contributions.
6. Marques commerciales. La présente Licence n'accorde pas l'autorisation d'utiliser les appellations commerciales, les marques commerciales, les marques de services ou les noms de produits du Concédant, sauf si cela est requis pour l'utilisation raisonnable et habituelle de la description de l'origine de l'Ouvrage et la reproduction du contenu du fichier d'AVERTISSEMENT.
7. Avis de non responsabilité. Sauf lorsque cela est explicitement prévu par la Loi ou accepté par écrit, le détenteur des droits fournit l'Ouvrage (et chaque Contributeur fournit ses Contributions) « EN L'ETAT », SANS GARANTIES NI CONDITIONS D'AUCUNE SORTE, qu'elles soient expresses ou implicites, notamment, concernant le TITRE, LA NON-CONTREFAÇON, LA QUALITE MARCHANDE ou L'APTITUDE POUR UN USAGE PARTICULIER. Vous êtes responsable de l'utilisation et de la redistribution correctes de l'Ouvrage et vous assumez les risques associés à l'exercice des autorisations dans le cadre de la présente Licence.
8. Limitation de responsabilité. En aucune circonstance et sous aucune interprétation de la loi, qu'il s'agisse de responsabilité civile (y compris la négligence), contractuelle ou autre, à moins que cela

ne soit requis par la loi applicable (par exemple en cas d'actes délibérés ou de fautes lourdes) ou convenu par écrit, aucun Contributeur ne pourra être tenu responsable à Votre égard pour tout dommage direct, indirect, spécial ou secondaire ou consécutif de tout type résultant du présent Contrat ou de l'impossibilité d'utiliser l'Ouvrage (notamment, sans s'y limiter, les dommages liés à la perte de clientèle, aux arrêts de travail, aux défaillances et aux dysfonctionnements informatiques ou tout autre dommage ou perte commerciale), et ce même si le Contributeur a été informé de la possibilité de tels dommages.

9. Acceptation de garantie et autres responsabilités. Lors de la redistribution du présent Ouvrage ou des Ouvrages dérivés, Vous pouvez offrir, et faire payer, l'acceptation du support, de la garantie, des dédommagements, ou toute autre obligation et/ou droits conformes à cette Licence. Cependant, lorsque Vous acceptez de telles obligations, Vous n'agissez que pour votre compte et selon Votre propre responsabilité, non pour le compte d'un autre Contributeur, et uniquement si Vous acceptez de dédommager, de défendre, et de protéger chaque Contributeur contre toute responsabilité ou revendication éventuelle découlant de votre acceptation de toute garantie ou toute autre responsabilité.

FIN DES TERMES ET CONDITIONS

JCIFS : LICENCE PUBLIQUE GENERALE RESTREINTE GNU

Version 2.1, février 1999

(c) Copyright 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc.

51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 Etats-Unis

Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies à l'identique du présent document de licence, mais il n'est pas permis de le modifier.

[Ceci est la première version publiée de la GPL restreinte (Lesser GPL). Elle remplace également la Licence Publique Bibliothèque GNU, version 2, d'où son numéro de version 2.1.]

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous retirer toute liberté de les partager et de les modifier. A contrario, les Licences Publiques Générales GNU sont destinées à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres ainsi qu'à assurer que ces derniers soient libres pour tous leurs utilisateurs.

La présente licence, la Licence Publique Générale Restreinte, s'applique à certains progiciels conçus spécialement --en général pour des bibliothèques-- de la Free Software Foundation et d'autres auteurs qui décident de l'utiliser. Vous pouvez également l'utiliser, mais nous vous recommandons de réfléchir attentivement à l'adéquation stratégique de cette licence ou de la Licence Publique Générale ordinaire dans votre cas particulier, sur la base des explications qui suivent. Quand nous parlons de logiciels libres, nous parlons de liberté d'utilisation, non de prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance d'être libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le souhaitez), de recevoir

le code source ou de pouvoir l'obtenir si vous le souhaitez, de pouvoir modifier les logiciels ou en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres et de savoir que vous pouvez le faire.

Pour protéger vos droits, il nous est nécessaire d'imposer des limitations qui interdisent à des distributeurs de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Ces restrictions se traduisent par certaines responsabilités vous incombant si vous distribuez des copies de la bibliothèque, ou si vous la modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies de la bibliothèque, à titre gratuit ou contre une rémunération, vous devez accorder aux destinataires tous les droits que nous vous avons accordés. Vous devez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent disposer du code source. Si vous associez d'autres codes à la bibliothèque, vous devez absolument fournir des fichiers objet complets aux destinataires, pour qu'ils puissent rétablir le lien avec la bibliothèque après avoir apporté des modifications à la bibliothèque et l'avoir recompilée. Vous devez également leur montrer les présentes conditions afin qu'ils aient connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits en deux étapes : (1) nous sommes titulaires des droits d'auteur de la bibliothèque, et (2) nous vous délivrons cette licence, qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier la bibliothèque.

Afin de protéger chaque distributeur, nous tenons à indiquer très clairement qu'il n'existe aucune garantie attachée à la bibliothèque libre. En outre, si la bibliothèque est modifiée par une autre personne avant d'être transmise, les destinataires doivent savoir qu'ils ne disposent pas de la version originale, de sorte que la réputation de l'auteur initial ne sera pas affectée par les problèmes éventuellement introduits par des tiers.

Enfin, les brevets sur les logiciels constituent une menace constante sur l'existence de tout programme libre. Nous souhaitons nous assurer qu'une société ne peut pas imposer de restriction aux utilisateurs d'un programme libre en obtenant une licence restrictive auprès d'un détenteur de brevet. En conséquence, nous insistons pour que toute licence de brevet obtenue pour une version de la bibliothèque soit compatible avec la pleine liberté d'utilisation énoncée dans la présente licence.

La plupart des logiciels GNU, dont certaines bibliothèques, sont couverts par la Licence Publique Générale GNU ordinaire. La présente licence, la Licence Générale Publique GNU Restreinte, s'applique à certaines bibliothèques désignées et diffère sensiblement de la Licence Publique Générale ordinaire. Nous utilisons la présente licence pour certaines bibliothèques afin de permettre l'établissement de liens entre ces bibliothèques avec des programmes non libres.

Lorsqu'un programme est relié à une bibliothèque, que ce soit de manière statique ou par une bibliothèque partagée, la combinaison des deux constitue juridiquement un ouvrage combiné, dérivé de la bibliothèque originale. La Licence Publique Générale ordinaire ne permet donc l'établissement de ce lien que si la combinaison entière satisfait à ses critères de liberté. La Licence

Publique Générale Restreinte permet d'appliquer des critères plus souples à l'établissement de liens relatifs à d'autres codes avec la bibliothèque.

Nous appelons cette licence Licence Publique Générale « Restreinte » parce qu'elle protège Moins la liberté de l'utilisateur que la Licence Publique Générale ordinaire. Elle fournit également aux autres développeurs de logiciels libres Moins d'avantages par rapport aux programmes non libres concurrents. Ces inconvénients sont la raison pour laquelle nous utilisons la Licence Publique Générale ordinaire pour de nombreuses bibliothèques. La licence Restreinte offre toutefois des avantages dans certaines circonstances particulières.

Par exemple, en de rares occasions, il peut exister un besoin particulier d'encourager l'utilisation la plus large possible d'une bibliothèque donnée, afin qu'elle devienne une norme de fait. Pour y parvenir, l'utilisation de la bibliothèque par des programmes non libres doit être possible. Il arrive plus fréquemment qu'une bibliothèque libre réponde aux mêmes besoins que des bibliothèques non libres largement répandues. Dans ce cas, il y a peu à gagner à limiter la bibliothèque libre au seul logiciel libre ; nous utilisons donc la Licence Publique Générale Restreinte.

Dans d'autres cas, la permission d'utiliser une bibliothèque particulière dans des programmes non libres permet à un plus grand nombre de personnes d'utiliser un ensemble élargi de logiciels libres. Par exemple, l'autorisation d'utiliser la Bibliothèque GNU C dans des programmes non libres permet à un plus grand nombre de personnes d'utiliser tout le système d'exploitation GNU ainsi que sa variante, le système d'exploitation GNU/Linux.

Bien que la Licence Publique Générale Restreinte protège Moins la liberté des utilisateurs, elle assure à l'utilisateur d'un programme lié à la Bibliothèque la liberté et les moyens nécessaires pour exploiter ce programme en utilisant une version modifiée de la Bibliothèque.

Les termes exacts et les conditions de copie, distribution et modification sont les suivants. Faites très attention à la différence entre un « ouvrage fondé sur la bibliothèque » et un « ouvrage qui utilise la bibliothèque ». Le premier contient un code dérivé de la bibliothèque, tandis que le second doit être combiné à la bibliothèque pour fonctionner.

LICENCE PUBLIQUE GENERALE RESTREINTE GNU

CONDITIONS DE COPIE, DISTRIBUTION ET MODIFICATION

1. Le présent Contrat de Licence s'applique à toute bibliothèque de logiciels ou tout autre programme qui contient un avertissement inséré par le détenteur du droit d'auteur ou une autre partie autorisée, indiquant qu'il peut être distribué aux termes de la présente Licence Publique Générale Restreinte (également dénommée « la présente Licence »). Chaque concessionnaire sera désigné par « vous ».

Une « bibliothèque » désigne une collection de fonctions de logiciels et/ou de données préparées de manière à être commodément reliée à des applications (qui utilisent certaines de ces fonctions et données) pour constituer des ouvrages exécutables.

La « Bibliothèque » ci-dessous désigne une telle bibliothèque de logiciels ou un tel ouvrage distribué selon ces termes. Un « ouvrage fondé sur la Bibliothèque » désigne soit la Bibliothèque, soit un ouvrage qui en dérive au titre des lois relatives aux droits d'auteur : en d'autres termes, un ouvrage contenant la Bibliothèque ou une partie de cette dernière, soit à l'identique, soit avec des modifications et/ou traduit directement dans une autre langue. (Ci-après, le terme « modification » comprend, sans s'y réduire, la traduction).

« Code source » d'un ouvrage désigne la forme préférée de ce dernier pour le modifier. Pour une bibliothèque, le code source intégral désigne la totalité du code source de la totalité des modules qu'il contient, ainsi que les éventuels fichiers de définition des interfaces qui y sont associés et les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation de la bibliothèque.

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente Licence ; elles ne relèvent pas de son champ d'application. L'opération consistant à exécuter un programme utilisant la Bibliothèque n'est soumise à aucune limitation et ses résultats ne sont couverts que si leur contenu constitue un ouvrage fondé sur la Bibliothèque (indépendamment de l'utilisation de la Bibliothèque dans un outil pour l'écriture de cet ouvrage). La validité de ce qui précède dépend de ce que fait la Bibliothèque et de ce que fait le programme qui utilise la Bibliothèque.

2. Vous êtes autorisés à copier et distribuer des copies conformes du code source intégral de la Bibliothèque tel que vous le recevez, sur tout support, à condition de publier de manière évidente et appropriée, sur chaque copie, une mention relative aux droits d'auteur et un avis de non-responsabilité, que vous mainteniez intactes toutes les mentions renvoyant à la présente Licence et à l'absence de garantie et que vous remettiez une copie de la présente Licence en même temps que la Bibliothèque.

Vous pouvez faire payer l'acte physique de transmission d'une copie, et vous pouvez, à votre discrétion, proposer une garantie contre rémunération.

3. Vous pouvez modifier votre copie ou des copies de la Bibliothèque ou n'importe quelle partie de celle-ci, créant ainsi un ouvrage fondé sur la Bibliothèque, et copier et distribuer de telles modifications ou ouvrage selon les termes de l'Article 1 ci-dessus, à condition de vous conformer également à chacune des obligations suivantes :
 - a. L'ouvrage modifié doit lui-même être une bibliothèque de logiciels.
 - b. Vous devez munir les fichiers modifiés d'avis bien visibles stipulant que vous avez modifié ces fichiers, ainsi que la date de chaque modification.
 - c. Vous devez faire en sorte que l'intégralité de l'ouvrage soit concédé à tous les tiers dans le cadre d'une licence sans frais aux termes de la présente Licence.
 - d. Si une fonctionnalité de la Bibliothèque modifiée renvoie à une fonction ou une table de données devant être fournie par une application utilisant cette fonction, autrement que sous la forme d'un argument passé lorsque la fonctionnalité est invoquée, vous devez alors vous efforcer de bonne foi de veiller à ce que, si une application ne fournit pas cette fonction ou cette table, la fonctionnalité s'exécute tout de même et fournisse la partie de son objet qui reste significative

(par exemple, une fonction d'une bibliothèque destinée à calculer des racines carrées a un objet intégralement défini indépendamment de l'application. En conséquence, le sous-Article 2d impose que toute fonction ou table fournie par une application et utilisée par cette fonction soit facultative : si l'application ne la fournit pas, la fonction racine carrée doit toujours calculer des racines carrées).

Ces conditions s'appliquent à l'ouvrage modifié dans son ensemble. Si des éléments identifiables de cet ouvrage ne sont pas fondés sur la Bibliothèque et peuvent raisonnablement être considérés comme des ouvrages indépendants distincts en eux mêmes, alors la présente Licence et ses conditions ne s'appliquent pas à ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'ouvrages distincts. Cependant, lorsque vous distribuez ces mêmes éléments dans le cadre d'un tout, qui constitue un ouvrage fondé sur la Bibliothèque, la distribution de ce tout doit être soumise aux conditions de la présente Licence, et les autorisations qu'elle octroie aux autres concessionnaires s'étendent à l'ensemble de l'ouvrage et par conséquent à chaque et toute partie indifféremment de qui l'a écrite.

Ainsi, la présente section n'a pas pour intention de réclamer des droits ou de contester vos droits sur des ouvrages écrits entièrement par vous ; son intention est plutôt d'exercer le droit de contrôle de la distribution d'ouvrages dérivés ou collectifs basés sur la Bibliothèque.

De plus, la simple proximité de la Bibliothèque avec un autre ouvrage qui n'est pas fondé sur cette dernière (ou un ouvrage fondé sur la Bibliothèque) sur une partition d'un espace de stockage ou un support de distribution ne place pas cet autre ouvrage dans le champ d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez choisir d'appliquer à une copie de la Bibliothèque les termes de la Licence Publique Générale GNU ordinaire au lieu de la présente Licence. Pour ce faire, vous devez modifier tous les avertissements qui renvoient à la présente Licence, de sorte qu'ils renvoient à la version 2 de la Licence Publique Générale GNU ordinaire au lieu de la présente Licence (si une version plus récente que la version 2 de la Licence Publique Générale GNU ordinaire a été publiée, vous pouvez indiquer cette version si vous le souhaitez). N'apportez aucune autre modification à ces avertissements.

Une fois cette modification apportée à une copie, elle est irréversible pour cette copie et la Licence Publique Générale GNU ordinaire s'applique alors à toutes les copies ultérieures et à tous les ouvrages dérivés de cette copie.

Cette option est pratiques lorsque vous souhaitez copier une partie du code de la Bibliothèque dans un programme qui n'est pas une bibliothèque.

4. Vous êtes autorisé à copier et distribuer la Bibliothèque (ou une partie ou un ouvrage dérivé de celle-ci, conformément à l'Article 2) sous forme de code objet ou exécutable aux termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, à condition d'accompagner chaque copie du code source intégral, lisible par un ordinateur, qui doit être distribué conformément aux Articles 1 et 2 ci-dessus sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels.

Si distribuer un code objet consiste à offrir un accès permettant sa copie depuis un endroit particulier, alors l'offre d'un accès équivalent pour copier le code source depuis le même endroit satisfait à l'obligation de distribution du code source, même si les tiers ne sont pas contraints de copier le source en même temps que le code objet.

5. Un programme qui ne contient aucun ouvrage dérivé d'une partie de la Bibliothèque mais qui est conçu pour fonctionner avec la Bibliothèque par compilation avec celle-ci ou par un lien avec celle-ci est désigné un « ouvrage qui utilise la bibliothèque ». Cet ouvrage, pris isolément, n'est pas un ouvrage dérivé de la Bibliothèque et n'entre donc pas dans le champ d'application de la présente Licence.

Toutefois, en reliant un « ouvrage qui utilise la Bibliothèque » à la Bibliothèque, vous créez un exécutable dérivé de la Bibliothèque (parce qu'il contient des portions de la Bibliothèque) plutôt qu'un « ouvrage qui utilise la bibliothèque ». L'exécutable est donc couvert par la présente Licence. L'Article 6 décrit les conditions de distribution de ces exécutables.

Lorsqu'un « ouvrage qui utilise la Bibliothèque » utilise des matériaux provenant d'un fichier d'en-tête faisant partie de la Bibliothèque, le code objet de l'ouvrage peut être un ouvrage dérivé de la Bibliothèque même si le code source ne l'est pas. La validité de ce qui précède est particulièrement important s'il est possible de lier l'ouvrage sans la Bibliothèque ou si l'ouvrage est lui-même une bibliothèque. Le seuil de validité n'est pas précisément défini par la loi.

Si un tel fichier objet n'utilise que des paramètres numériques, des schémas de structure de données et des accesseurs ainsi que de petites macros et de petites fonctions incorporées (d'une longueur maximale de dix ligne), l'utilisation du fichier objet n'est alors pas soumise à restriction, qu'il s'agisse légalement d'un ouvrage dérivé ou non (les exécutables qui contiennent ce code objet ainsi que des parties de la Bibliothèque relèveront toujours de l'Article 6).

Dans le cas contraire, si l'ouvrage est dérivé de la Bibliothèque, vous pouvez distribuer le code objet de l'ouvrage conformément aux termes de l'Article 6. Tout exécutable qui contient cet ouvrage entre également dans le champ d'application de l'Article 6, qu'il soit ou non directement lié à la Bibliothèque elle-même.

6. Par dérogation aux Articles qui précèdent, vous pouvez également combiner ou effectuer un lien entre un « ouvrage qui utilise la Bibliothèque » et la Bibliothèque pour produire un ouvrage contenant des parties de la Bibliothèque et distribuer cet ouvrage selon les termes de votre choix, à condition que ceux-ci permettent de modifier l'ouvrage pour l'usage personnel du client et de désosser l'ouvrage afin de déboguer ces modifications.

Vous devez insérer sur chaque copie de l'ouvrage des mentions évidentes qui déclarent que la Bibliothèque y est utilisée et qu'elle-même et son utilisation sont couvertes par la présente Licence. Vous devez fournir une copie de cette Licence. Si l'ouvrage affiche des avertissements sur les droits d'auteur pendant l'exécution, vous devez y inclure l'avertissement sur les droits d'auteur relatifs à la Bibliothèque, ainsi qu'une référence renvoyant l'utilisateur à la copie de la présente Licence. Vous devez également faire l'une des choses suivantes :

- a. Joindre à l'ouvrage le code source intégral lisible par un ordinateur de la Bibliothèque, en incluant les modifications utilisées dans l'ouvrage (qui doit être distribué conformément aux Articles 1 et 2 ci-dessus) et, si l'ouvrage est un exécutable relié à la Bibliothèque, avec l'« ouvrage qui utilise la Bibliothèque » intégral, lisible par un ordinateur, sous forme de code objet et/ou de code source, de sorte que l'utilisateur puisse modifier la Bibliothèque puis rétablir le lien afin de produire un exécutable modifié contenant la Bibliothèque modifiée (il est entendu que l'utilisateur qui modifie le contenu des fichiers de définitions dans la Bibliothèque ne sera pas nécessairement en mesure de recompiler l'application pour utiliser les définitions modifiées).
- b. Il convient d'utiliser un mécanisme approprié de bibliothèque partagée pour établir un lien avec la Bibliothèque. Un mécanisme approprié est un mécanisme qui (1) utilise au moment de l'exécution une copie de la bibliothèque déjà présente sur le système informatique de l'utilisateur au lieu de copier des fonctions de bibliothèque dans l'exécutable et qui (2) fonctionnera correctement avec une version modifiée de la bibliothèque, si l'utilisateur en installe une, tant que la version modifiée a une interface compatible avec la version utilisée pour créer l'ouvrage.
- c. Accompanyer l'ouvrage d'une offre écrite, valable au moins trois ans, lui proposant de donner au même utilisateur les matériaux désignés au sous-Article 6a ci-dessus, contre paiement d'un montant plafonné au coût d'exécution de cette distribution.
- d. Si la distribution de l'ouvrage est effectuée par octroi d'un accès à une copie à partir d'un emplacement désigné, offrir un accès équivalent à la copie des matériaux désignés ci-dessus à partir du même emplacement.

- e. Vérifier que l'utilisateur a déjà reçu une copie de ces matériaux ou que vous avez déjà envoyé une copie à cet utilisateur.

Dans le cas d'un exécutable, la forme requise de l'« ouvrage qui utilise la Bibliothèque » doit comprendre tout programme de données et utilitaires nécessaire pour reproduire l'exécutable à partir de celui-ci. Cependant, par exception spéciale, les matériaux à distribuer ne sont pas censés inclure quoi que ce soit de normalement distribué (que ce soit sous forme source ou binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau et autre) du système d'exploitation sur lequel l'exécutable fonctionne, à moins que ce composant lui-même n'accompagne l'exécutable.

Il peut arriver que cette obligation contredise les restrictions afférentes à la licence d'autres bibliothèques exclusives qui n'accompagnent pas normalement le système d'exploitation. Cette contradiction signifie que vous ne pouvez pas les utiliser avec la Bibliothèque dans un exécutable que vous distribuez.

7. Vous pouvez placer des fonctionnalités de bibliothèque qui constituent un ouvrage fondé sur la Bibliothèque côte à côte dans une bibliothèque unique avec d'autres fonctionnalités de bibliothèque qui ne sont pas couvertes par cette Licence et distribuer cette bibliothèque combinée, à condition que la distribution distincte de l'ouvrage fondé sur la Bibliothèque et des autres fonctionnalités de bibliothèque soient autorisée par ailleurs et à condition que vous fassiez les deux choses suivantes :
 - a. Accompanyer la bibliothèque combinée d'une copie du même ouvrage fondé sur la Bibliothèque, non combiné avec aucune autre fonctionnalité de bibliothèque. Il doit être distribué conformément aux termes des Articles qui précèdent.
 - b. Insérer dans la bibliothèque combinée des mentions évidentes indiquant qu'une partie de celle-ci constitue un ouvrage fondé sur la Bibliothèque et expliquant où trouver la forme non combinée du même ouvrage.
8. Vous ne pouvez copier, modifier, concéder en sous-licence, effectuer un lien ou distribuer la Bibliothèque, sauf tel qu'expressément prévu par la présente Licence. Toute tentative de copier, modifier, concéder en sous-licence, d'établir un lien avec ou distribuer la Bibliothèque d'une autre manière est réputée non valable et met immédiatement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Toutefois, les tiers ayant reçu de vous des copies, ou des droits, au titre de la présente Licence ne verront pas leurs autorisations résiliées aussi longtemps que ledits tiers s'y conforment pleinement.
9. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence étant donné que vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou de distribuer la Bibliothèque ou les ouvrages dérivés. Ces actions sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou distribuant la Bibliothèque (ou un ouvrage quelconque fondé sur la Bibliothèque), vous signifiez votre acceptation de la présente Licence ainsi que de toutes ses conditions concernant la copie, la distribution ou la modification de la Bibliothèque ou d'ouvrages dérivés.
10. Chaque fois que vous redistribuez la Bibliothèque (ou n'importe quel ouvrage fondé sur la Bibliothèque), une licence est automatiquement concédée au destinataire par le concédant originel de la licence, l'autorisant à copier, distribuer, établir un lien avec ou modifier la Bibliothèque, sous réserve des présentes conditions. Vous ne pouvez imposer une quelconque limitation supplémentaire à l'exercice des droits octroyés au titre des présentes par le destinataire. Vous n'avez pas la responsabilité d'imposer le respect de la présente Licence à des tiers.
11. Si, par suite d'une décision de justice ou de l'allégation d'une transgression de brevet ou toute autre raison (non limitée à un problème de brevet), des conditions vous sont imposées (que ce soit par

jugement, accord ou autre) qui contredisent les conditions de la présente Licence, elles ne vous excusent pas des conditions de la présente Licence. Si vous ne pouvez distribuer de manière à satisfaire simultanément vos obligations au titre de la présente Licence et toute autre obligation pertinente, alors vous ne pouvez pas du tout distribuer la Bibliothèque. Par exemple, si une licence de brevet ne permettait pas une redistribution sans redevance de la Bibliothèque par tous ceux qui reçoivent une copie directement ou indirectement par votre intermédiaire, alors la seule façon pour vous de satisfaire à la fois à la licence du brevet et à la présente Licence serait de vous abstenir totalement de toute distribution de la Bibliothèque.

Si une partie quelconque de cet article est tenue pour nulle ou inopposable dans n'importe quelle circonstance particulière, l'intention est que le reste de l'article s'applique. La totalité de la section s'appliquera dans toutes les autres circonstances.

La présente section n'a pas pour objet de vous inciter à contrefaire tout brevet ou autre droit de propriété ni à contester la validité de ces droits. Son seul objet est de protéger l'intégrité du système de distribution des logiciels libres, qui est implémenté par des pratiques de licence publique. De nombreuses personnes ont apporté des contributions généreuses au vaste éventail de logiciels distribués par ce système en s'appuyant sur une application régulière de ce système. Il incombe à l'auteur/donateur de décider s'il est disposé à distribuer les logiciels par un autre système ; le licencié ne peut pas imposer ce choix.

Cet article a pour but de rendre totalement transparent ce que l'on pense être une conséquence du reste de la présente Licence.

12. Si la distribution et/ou l'utilisation de la Bibliothèque est limitée dans certains pays que ce soit par des brevets ou par des interfaces soumises au droit d'auteur, le titulaire originel des droits d'auteur qui décide de couvrir la Bibliothèque par la présente Licence peut ajouter une limitation géographique de distribution explicite qui exclut ces pays afin que la distribution soit permise seulement dans ou entre les pays qui ne sont pas ainsi exclus. Dans ce cas, la présente Licence incorpore la limitation comme si elle était écrite dans le corps de la présente Licence.
13. La Free Software Foundation peut, de temps à autre, publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence Publique Générale Restreinte. De telles nouvelles versions seront semblables à la présente version dans l'esprit, mais pourront différer dans le détail pour prendre en compte de nouvelles problématiques ou inquiétudes.

Chaque version possède un numéro de version la distinguant. Si la Bibliothèque précise le numéro de version de la présente Licence qui s'y applique et « une version ultérieure quelconque », vous avez le choix de suivre les conditions de la présente version ou de toute autre version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si la Bibliothèque ne spécifie aucun numéro de version de licence, vous pouvez choisir n'importe laquelle des versions publiées par la Free Software Foundation.

14. Si vous souhaitez incorporer des parties de la Bibliothèque dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont incompatibles avec celles-ci, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont la Free Software Foundation est titulaire des droits d'auteur, écrivez à la Free Software Foundation ; il arrive que nous accordions des exceptions dans ce cas. Notre décision sera guidée par le double objectif de préserver le statut libre de tous les dérivés de nos logiciels libres et de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

15. COMME LA LICENCE DE LA BIBLIOTHEQUE EST CONCEDEE A TITRE GRATUIT, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE A LA BIBLIOTHEQUE, DANS LES LIMITES

- AUTORISEES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF MENTION CONTRAIRE ECRITE, LES TITULAIRES DU DROIT D'AUTEUR ET/OU LES AUTRES PARTIES FOURNISSENT LA BIBLIOTHEQUE « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS Y ETRE LIMITE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. VOUS ASSUMEZ LA TOTALITE DES RISQUES LIES A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DE LA BIBLIOTHEQUE. SI LA BIBLIOTHEQUE SE REVELAIT DEFECTUEUSE, LE COUT DE L'ENTRETIEN, DES REPARATIONS OU DES CORRECTIONS NECESSAIRES VOUS INCOMBENT INTEGRALEMENT.
16. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQUE LA LOI APPLICABLE OU UNE CONVENTION ECRITE L'EXIGE, UN TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR QUEL QU'IL SOIT, OU TOUTE PARTIE QUI POURRAIT MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LA BIBLIOTHEQUE COMME PERMIS CI-DESSUS, NE POURRAIT ETRE TENU POUR RESPONSABLE A VOTRE EGARD DES DOMMAGES, INCLUANT LES DOMMAGES GENERIQUES, SPECIFIQUES, SECONDAIRES OU CONSECUTIFS, RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE D'UTILISER LA BIBLIOTHEQUE (Y COMPRIS, MAIS SANS Y ETRE LIMITE, LA PERTE DE DONNEES, OU LE FAIT QUE DES DONNEES SOIENT RENDUES IMPRECISES, OU LES PERTES EPROUVEES PAR VOUS OU PAR DES TIERS, OU LE FAIT QUE LA BIBLIOTHEQUE ECHOUE A INTEROPERER AVEC UNE AUTRE BIBLIOTHEQUE QUELLE QU'ELLE SOIT) MEME SI LE DIT TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR OU LA PARTIE CONCERNEE A ETE AVERTI DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

FIN DES TERMES ET CONDITIONS

FIREFLY : LICENCE GPL

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU

Version 2, juin 1991

(c) Copyright 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,

51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 Etats-Unis

Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies à l'identique du présent document de licence, mais il n'est pas permis de le modifier.

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous retirer toute liberté de les partager et de les modifier. A contrario, la Licence Publique Générale GNU est destinée à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres ainsi qu'à assurer que ces derniers soient libres pour tous leurs utilisateurs. La présente Licence Publique Générale s'applique à la plupart des logiciels de la Free Software Foundation, ainsi qu'à tout autre programme pour lequel ses auteurs s'engagent à l'utiliser. (Certains autres logiciels de la Free Software Foundation sont couverts par la GNU Lesser General Public License à la place.) Vous pouvez aussi l'appliquer à vos programmes.

Quand nous parlons de logiciels libres, nous parlons de liberté, non de prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance d'être libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le souhaitez), de recevoir le code source ou de pouvoir l'obtenir si vous le souhaitez, de pouvoir modifier les logiciels ou en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres et de savoir que vous pouvez le faire.

Pour protéger vos droits, il nous est nécessaire d'imposer des limitations qui interdisent à quiconque de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Ces restrictions se traduisent par certaines responsabilités vous incombant si vous distribuez des copies de ces logiciels, ou si vous les modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un tel programme, à titre gratuit ou contre une rémunération, vous devez accorder aux destinataires tous les droits dont vous disposez. Vous devez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent disposer du code source. Vous devez également leur montrer les présentes conditions afin qu'ils aient connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits en deux étapes : (1) nous sommes titulaires des droits d'auteur du logiciel, et (2) nous vous délivrons cette licence, qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier le logiciel.

En outre, pour la protection de chaque auteur ainsi que la nôtre, nous voulons nous assurer que chacun comprenne que ce logiciel libre ne fait l'objet d'aucune garantie. Si le logiciel est modifié par quelqu'un d'autre puis transmis à des tiers, nous voulons que les destinataires soient mis au courant que ce qu'ils ont reçu n'est pas le logiciel d'origine, de sorte que tout problème introduit par d'autres ne puisse entacher la réputation de l'auteur originel.

Pour finir, un programme libre restera à la merci des brevets de logiciels. Nous souhaitons éviter le risque que les redistributeurs d'un programme libre fassent des demandes individuelles de licence de brevet, cela ayant pour effet de rendre le programme propriétaire. Pour l'éviter, nous établissons clairement que toute licence de brevet doit être concédée de façon à ce que l'usage en soit libre pour tous ou bien qu'aucune licence ne soit concédée.

Les termes exacts et les conditions de copie, distribution et modification sont les suivants.

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU

CONDITIONS DE COPIE, DISTRIBUTION ET MODIFICATION

1. La présente Licence s'applique à tout programme ou tout autre ouvrage contenant un avis, apposé par le titulaire des droits d'auteur, stipulant qu'il peut être distribué au titre des conditions de la présente Licence Publique Générale. Ci-après, le « Programme » désigne n'importe lequel de ces programmes ou ouvrages, et un « ouvrage fondé sur le Programme » désigne soit le Programme,

soit un ouvrage qui en dérive au titre des lois relatives aux droits d'auteur : en d'autres termes, un ouvrage contenant le Programme ou une partie de ce dernier, soit à l'identique, soit avec des modifications et/ou traduit dans une autre langue. (Ci-après, le terme « modification » comprend, sans s'y réduire, la traduction). Chaque concessionnaire sera désigné par « vous ».

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente Licence ; elles ne relèvent pas de son champ d'application. L'opération consistant à exécuter le Programme n'est soumise à aucune limitation et ses résultats ne sont couverts que si leur contenu constitue un ouvrage fondé sur le Programme (indépendamment du fait qu'il ait été réalisé par l'exécution du Programme). La validité de ce qui précède dépend de ce que fait le Programme.

2. Vous êtes autorisés à copier et distribuer des copies conformes du code source du Programme tel que vous le recevez, sur tout support, à condition de publier de manière évidente et appropriée, sur chaque copie, une mention relative aux droits d'auteur et un avis de non-responsabilité, que vous mainteniez intactes toutes les mentions renvoyant à la présente Licence et à l'absence de garantie et que vous remettiez à tout autre destinataire du Programme une copie de la présente Licence en même temps que le Programme.

Vous pouvez faire payer l'acte physique de transmission d'une copie, et vous pouvez, à votre discrétion, proposer une garantie contre rémunération.

3. Vous pouvez modifier votre copie ou des copies du Programme ou n'importe quelle partie de celui-ci, créant ainsi un ouvrage fondé sur le Programme, et copier et distribuer de telles modifications ou ouvrage selon les termes de l'Article 1 ci-dessus, à condition de vous conformer également à chacune des obligations suivantes :
 - a. Vous devez munir les fichiers modifiés d'avis bien visibles stipulant que vous avez modifié ces fichiers, ainsi que la date de chaque modification.
 - b. Vous devez prendre les dispositions nécessaires pour que tout ouvrage que vous distribuez ou publiez, et qui, dans sa totalité ou en partie, contient ou est fondé sur le Programme - ou une partie quelconque de ce dernier - soit concédé comme un tout, à titre gratuit, à n'importe quel tiers, au titre des conditions de la présente Licence.
 - c. Si le programme modifié lit habituellement des instructions de façon interactive lorsqu'on l'exécute, vous devez, quand il commence son exécution pour ladite utilisation interactive de la manière la plus usuelle, faire en sorte qu'il imprime ou affiche une annonce comprenant un avis de droit d'auteur ad hoc, et un avis stipulant qu'il n'y a pas de garantie (ou bien indiquant que c'est vous qui fournissez la garantie), et que les utilisateurs peuvent redistribuer le programme en respectant les présentes conditions, et expliquant à l'utilisateur comment afficher un exemplaire de la présente Licence. (Exception : si le Programme est lui-même interactif mais n'imprime pas habituellement une telle annonce, votre ouvrage fondé sur le Programme n'est pas obligé d'imprimer une annonce).

Ces conditions s'appliquent à l'ouvrage modifié dans son ensemble. Si des éléments identifiables de cet ouvrage ne sont pas fondés sur le Programme et peuvent raisonnablement être considérés comme des ouvrages indépendants distincts en eux mêmes, alors la présente Licence et ses conditions ne s'appliquent pas à ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'ouvrages distincts. Cependant, lorsque vous distribuez ces mêmes éléments dans le cadre d'un tout, qui constitue un ouvrage fondé sur le Programme, la distribution de ce tout doit être soumise aux conditions de la présente Licence, et les autorisations qu'elle octroie aux autres concessionnaires s'étendent à l'ensemble de l'ouvrage et par conséquent à chaque et toute partie indifféremment de qui l'a écrite.

Ainsi, la présente section n'a pas pour intention de réclamer des droits ou de contester vos droits sur des ouvrages écrits entièrement par vous ; son intention est plutôt d'exercer le droit de contrôle

de la distribution d'ouvrages dérivés ou collectifs basés sur le Programme.

De plus, la simple proximité du Programme avec un autre ouvrage qui n'est pas fondé sur ce dernier (ou un ouvrage fondé sur le Programme) sur une partition d'un espace de stockage ou un support de distribution ne place pas cet autre ouvrage dans le champ d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez copier et distribuer le Programme (ou un ouvrage dérivé, selon l'Article 2) sous forme de code objet ou d'exécutable, selon les termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, à condition que vous accomplissiez l'un des points suivants :
 - a. L'accompagner de l'intégralité du code source correspondant, sous une forme lisible par un ordinateur, lequel doit être distribué au titre des termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels ; ou
 - b. L'accompagner d'une proposition écrite, valable pendant au moins trois ans, de fournir à tout tiers, à un tarif qui ne soit pas supérieur à ce que vous coûte l'acte physique de réaliser une distribution source, une copie intégrale du code source correspondant sous une forme lisible par un ordinateur, qui sera distribuée au titre des termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels ; ou
 - c. L'accompagner des informations que vous avez reçues concernant la proposition de distribution du code source correspondant. (Cette solution n'est autorisée que dans le cas d'une distribution non commerciale et seulement si vous avez reçu le programme sous forme de code objet ou d'exécutable accompagné d'une telle proposition - en conformité avec le sous-Article b ci-dessus.)

Le code source d'un ouvrage désigne la forme préférée de ce dernier pour le modifier. Pour un ouvrage exécutable, le code source intégral désigne la totalité du code source de la totalité des modules qu'il contient, ainsi que les éventuels fichiers de définition des interfaces qui y sont associés et les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation de l'exécutable. Cependant, par exception spéciale, le code source distribué n'est pas censé inclure quoi que ce soit de normalement distribué (que ce soit sous forme source ou binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau et autre) du système d'exploitation sur lequel l'exécutable fonctionne, à moins que ce composant lui-même n'accompagne l'exécutable.

Si distribuer un exécutable ou un code objet consiste à offrir un accès permettant leur copie depuis un endroit particulier, alors l'offre d'un accès équivalent pour copier le code source depuis le même endroit compte comme une distribution du code source, même si les tiers ne sont pas contraints de copier le source en même temps que le code objet.

4. Vous ne pouvez copier, modifier, concéder en sous-licence, ou distribuer le Programme, sauf tel qu'expressément prévu par la présente Licence. Toute tentative de copier, modifier, concéder en sous-licence, ou distribuer le Programme d'une autre manière est réputée non valable et met immédiatement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Toutefois, les tiers ayant reçu de vous des copies, ou des droits, au titre de la présente Licence ne verront pas leurs autorisations résiliées aussi longtemps que lesdits tiers s'y conforment pleinement.
5. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence étant donné que vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou de distribuer le Programme ou les ouvrages dérivés. Ces actions sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou distribuant le Programme (ou un ouvrage quelconque fondé sur le Programme), vous signifiez votre acceptation de la présente Licence ainsi que de toutes ses conditions concernant la copie, la distribution ou la modification du Programme ou d'ouvrages dérivés.

6. Chaque fois que vous redistribuez le Programme (ou n'importe quel ouvrage fondé sur le Programme), une licence est automatiquement concédée au destinataire par le concédant originel de la licence, l'autorisant à copier, distribuer ou modifier le Programme, sous réserve des présentes conditions. Vous ne pouvez imposer une quelconque limitation supplémentaire à l'exercice des droits octroyés au titre des présentes par le destinataire. Vous n'avez pas la responsabilité d'imposer le respect de la présente Licence à des tiers.
7. Si, par suite d'une décision de justice ou de l'allégation d'une transgression de brevet ou toute autre raison (non limitée à un problème de brevet), des conditions vous sont imposées (que ce soit par jugement, accord ou autre) qui contredisent les conditions de la présente Licence, elles ne vous excusent pas des conditions de la présente Licence. Si vous ne pouvez distribuer de manière à satisfaire simultanément vos obligations au titre de la présente Licence et toute autre obligation pertinente, alors vous ne pouvez pas du tout distribuer le Programme. Par exemple, si une licence de brevet ne permettait pas une redistribution sans redevance du Programme par tous ceux qui reçoivent une copie directement ou indirectement par votre intermédiaire, alors la seule façon pour vous de satisfaire à la fois à la licence du brevet et à la présente Licence serait de vous abstenir totalement de toute distribution du Programme.

Si une partie quelconque de cet article est tenue pour nulle ou inopposable dans n'importe quelle circonstance particulière, l'intention est que le reste de l'article s'applique. La totalité de la section s'appliquera dans toutes les autres circonstances.

La présente section n'a pas pour objet de vous inciter à contrefaire tout brevet ou autre droit de propriété ni à contester la validité de ces droits. Son seul objet est de protéger l'intégrité du système de distribution des logiciels libres, qui est implémenté par des pratiques de licence publique. De nombreuses personnes ont apporté des contributions généreuses au vaste éventail de logiciels distribués par ce système en s'appuyant sur une application régulière de ce système. Il incombe à l'auteur/donateur de décider s'il est disposé à distribuer les logiciels par un autre système ; le licencié ne peut pas imposer ce choix.

Cet article a pour but de rendre totalement transparent ce que l'on pense être une conséquence du reste de la présente Licence.

8. Si la distribution et/ou l'utilisation du Programme est limitée dans certains pays que ce soit par des brevets ou par des interfaces soumises au droit d'auteur, le titulaire originel des droits d'auteur qui décide de couvrir le Programme par la présente Licence peut ajouter une limitation géographique de distribution explicite qui exclut ces pays afin que la distribution soit permise seulement dans ou entre les pays qui ne sont pas ainsi exclus. Dans ce cas, la présente Licence incorpore la limitation comme si elle était écrite dans le corps de la présente Licence.
9. La Free Software Foundation peut, de temps à autre, publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence Publique Générale. De telles nouvelles versions seront semblables à la présente version dans l'esprit, mais pourront différer dans le détail pour prendre en compte de nouvelles problématiques ou inquiétudes.

Chaque version possède un numéro de version la distinguant. Si le Programme précise le numéro de version de la présente Licence qui s'y applique et « une version ultérieure quelconque », vous avez le choix de suivre les conditions de la présente version ou de toute autre version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si le Programme ne spécifie aucun numéro de version de la présente Licence, vous pouvez choisir n'importe laquelle des versions publiées par la Free Software Foundation.

10. Si vous souhaitez incorporer des parties du Programme dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont différentes, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont la Free Software Foundation est titulaire des droits d'auteur, écrivez à la Free Software Foundation ; il arrive que nous accordions des exceptions dans ce cas. Notre

décision sera guidée par le double objectif de préserver le statut libre de tous les dérivés de nos logiciels libres et de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

11. COMME LA LICENCE DU PROGRAMME EST CONCEDEE A TITRE GRATUIT, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE AU PROGRAMME, DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF MENTION CONTRAIRE ECRITE, LES TITULAIRES DU DROIT D'AUTEUR ET/OU LES AUTRES PARTIES FOURNISSENT LE PROGRAMME « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS Y ETRE LIMITE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. VOUS ASSUMEZ LA TOTALITE DES RISQUES LIES A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DU PROGRAMME. SI LE PROGRAMME SE REVELAIT DEFECTUEUX, LE COUT DE L'ENTRETIEN, DES REPARATIONS OU DES CORRECTIONS NECESSAIRES VOUS INCOMBENT INTEGRALEMENT.
12. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQUE LA LOI APPLICABLE OU UNE CONVENTION ECRITE L'EXIGE, UN TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR QUEL QU'IL SOIT, OU TOUTE PARTIE QUI POURRAIT MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LE PROGRAMME COMME PERMIS CI-DESSUS, NE POURRAIT ETRE TENU POUR RESPONSABLE A VOTRE EGARD DES DOMMAGES, INCLUANT LES DOMMAGES GENERIQUES, SPECIFIQUES, SECONDAIRES OU CONSECUTIFS, RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE D'UTILISER LE PROGRAMME (Y COMPRIS, MAIS SANS Y ETRE LIMITE, LA PERTE DE DONNEES, OU LE FAIT QUE DES DONNEES SOIENT RENDUES IMPRECISES, OU LES PERTES EPROUVEES PAR VOUS OU PAR DES TIERS, OU LE FAIT QUE LE PROGRAMME ECHOUE A INTEROPERER AVEC UN AUTRE PROGRAMME QUEL QU'IL SOIT) MEME SI LE DIT TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR OU LA PARTIE CONCERNEE A ETE AVERTI DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

FIN DES TERMES ET CONDITIONS

IMAGEMAGICK : COMPATIBLE AVEC LA GPL

Avant de passer au texte de la licence, voyons ce que dit la licence dans un vocabulaire simple :

Elle vous permet de :

- télécharger et utiliser gratuitement le logiciel ImageMagick, en totalité ou en partie, à des fins personnelles, internes à une société ou commerciales ;
- utiliser le logiciel ImageMagick dans des progiciels ou des distributions que vous créez.

Elle vous interdit de :

- redistribuer toute partie du logiciel provenant d'ImageMagick sans mention d'attribution appropriée ;
- utiliser toute marque appartenant à ImageMagick Studio LLC de toute manière susceptible d'indiquer ou de sous-entendre qu'ImageMagick Studio LLC endosse votre distribution ;

- utiliser toute marque appartenant à ImageMagick Studio LLC de toute manière susceptible d'indiquer ou de sous-entendre que vous avez créé le logiciel ImageMagick en question.

Elle vous oblige à :

- inclure une copie de la licence dans toute redistribution que vous pouvez faire qui inclut le logiciel ImageMagick ;
- fournir une attribution claire à ImageMagick Studio LLC pour toute distribution qui inclut le logiciel ImageMagick.

Elle ne vous oblige pas à :

- inclure la source du logiciel ImageMagick elle-même ni aucune modification que vous pouvez lui avoir apportée, dans toute redistribution que vous pouvez assembler et qui l'inclut ;
- soumettre à ImageMagick Studio LLC des modifications que vous apportez au logiciel (bien que cette communication soit encouragée).

Clarifications complémentaires :

- ImageMagick est mis à disposition gratuitement ; vous pouvez l'inclure dans un DVD à condition de respecter les termes de la licence ;
- vous pouvez mettre à disposition un code modifié sans frais ou le vendre conformément aux termes de la licence ImageMagick ou encore en distribuer le résultat dans le cadre d'une licence différente, mais vous devez mentionner l'utilisation du logiciel ImageMagick ;
- la licence est compatible avec la GPL.

Les dispositions juridiquement contraignantes et faisant autorité relatives à l'utilisation, la reproduction et la distribution d'ImageMagick sont les suivantes :

Copyright 1999-2007 ImageMagick Studio LLC, organisation à but non lucratif qui se consacre à la fabrication de solutions de traitement d'images logicielles disponibles gratuitement.

1. Définitions.

Licence indique les conditions d'utilisation, de reproduction et de distribution telles que définies aux articles 1 à 9 du présent document.

Concédant indique le titulaire des droits d'auteur ou à l'entité autorisée par ce dernier et qui accorde la Licence.

Entité légale indique l'union de l'entité par intérim et toutes les autres entités qui contrôlent, sont contrôlées par, ou sont soumises à un contrôle commun par cette entité. Dans le cadre de cette définition, *contrôle* signifie (i) l'autorité, directe ou indirecte, sur la gestion d'une telle entité, que ce soit par contrat ou par un autre moyen, ou (ii) la détention de cinquante pour cent (50 %) ou plus des actions en circulation, ou (iii) l'usufruit d'une telle entité.

Vous (ou *Votre*) correspond à un individu ou une Entité légale exerçant les autorisations accordées par cette Licence.

La forme de code *Source* correspond à la forme préférée pour apporter les modifications, notamment, sans s'y limiter, au code source du logiciel, à la documentation et aux fichiers de configuration.

La forme de code *Objet* correspond à toute forme résultant de la transformation mécanique ou de la traduction d'une forme de code *Source*, notamment, sans s'y limiter, le code objet ou exécutable compilé, la documentation générée et les conversions vers d'autres types de supports.

Ouvrage indique le travail faisant l'objet de droits d'auteur, sous forme de code *Source* ou de code *Objet*, disponible sous licence, tel qu'indiqué dans la mention relative aux droits d'auteur incluse ou jointe à l'ouvrage (un exemple est fourni dans l'annexe ci-dessous).

Les *Ouvrages dérivés* correspondent à tout ouvrage, sous forme de code *Source* ou de code *Objet*, basé sur (ou dérivé de) l'Ouvrage et dont les éditions, annotations, développements ou toute autre modification constituent, dans l'ensemble, l'oeuvre originale. Dans le cadre de cette licence, les *Ouvrages dérivés* n'incluent pas les ouvrages qui demeurent distincts de, ou simplement liés (ou liés par nom) aux interfaces de l'Ouvrage et des *Ouvrages dérivés*.

Contribution indique toute oeuvre, notamment la version originale de l'Ouvrage et toutes les modifications ou ajouts apportés à ce dernier ou aux *Ouvrages dérivés*, intentionnellement soumis au Concédant dans le but d'être inclus dans l'Ouvrage par le titulaire des droits d'auteur, un individu ou une entité légale autorisés par ce dernier. Dans le cadre de la présente définition, *soumis* indique toute forme de communication électronique, verbale ou écrite envoyée intentionnellement par le Concédant ou ses titulaires de droits d'auteur, notamment, sans s'y limiter, la communication à partir de listes d'adresses électroniques, de systèmes de contrôle du code source et de systèmes de suivi des questions gérés par le, ou au nom du, Concédant en vue de débattre ou d'améliorer l'Ouvrage. Cela exclut les communications clairement identifiées ou désignées par écrit par le titulaire des droits d'auteur en tant que *N'est pas une Contribution*.

Contributeur indique le Concédant ou tout individu ou Entité légale au nom de qui une Contribution a été reçue par le Concédant, puis intégrée à l'Ouvrage.

2. **Octroi de licence de droits d'auteur.** Sous réserve des conditions du présent contrat, chaque Contributeur Vous octroie une licence de droits d'auteur à perpétuité, mondiale, non exclusive, sans redevance, libre de droits et irrévocable l'autorisant à reproduire, préparer des *Ouvrages dérivés*, afficher et exécuter publiquement, accorder des sous-licences et distribuer l'Ouvrage et ses *Ouvrages dérivés* sous forme de code *Source* ou de code *Objet*.
3. **Octroi de licence de brevet.** Sous réserve des conditions du présent contrat, chaque Contributeur Vous octroie une licence de brevet à perpétuité, mondiale, non exclusive, sans redevance, libre de droits et irrévocable, l'autorisant à fabriquer, faire fabriquer, utiliser, offrir à la vente, vendre, importer ou transférer de toute autre manière l'Ouvrage, lorsque ladite licence ne s'applique qu'aux demandes de brevets pouvant être octroyés sous licence par un Contributeur, nécessairement enfreintes par leur(s) Contribution(s) seule(s) ou par l'association de leur(s) Contribution(s) et de l'Ouvrage.
4. **Redistribution.** Vous pouvez reproduire et distribuer des copies de l'Ouvrage ou des *Ouvrages dérivés* de ce dernier sur tous les supports, avec ou sans modifications, et sous la forme de code *Source* ou de code *Objet*, dès lors que Vous respectez les conditions suivantes :
 - a. Vous devez fournir à tout autre bénéficiaire de l'Ouvrage ou des *Ouvrages dérivés* une copie de la présente Licence ; et
 - b. Vous devez exiger que les fichiers modifiés contiennent des mentions évidentes qui déclarent que Vous avez modifié les fichiers ; et
 - c. Vous devez conserver, sous forme de code *Source* de tout *Ouvrage dérivé* que Vous distribuez, toutes les mentions relatives aux droits d'auteur, aux brevets, aux marques commerciales et aux attributions, à l'exception de celles qui ne concernent aucune partie des *Ouvrages dérivés* ; et

- d. Si l'Ouvrage comprend un fichier texte AVERTISSEMENT dans le cadre de sa distribution, alors tout Ouvrage dérivé que vous distribuez doit inclure une copie lisible des mentions d'attribution contenues dans ce fichier, à l'exception des avertissements qui ne concernent aucune partie des Ouvrages dérivés, dans au moins un des emplacements suivants : à l'intérieur d'un fichier texte d'AVERTISSEMENT distribué dans le cadre des Ouvrages dérivés ; dans une forme de code Source ou une documentation, si elle est fournie avec les Ouvrages dérivés ou dans un affichage généré par les Ouvrages dérivés, chaque fois que ces avertissements de tiers sont normalement placés. Le contenu du fichier AVERTISSEMENT a uniquement vocation d'information et ne modifie pas la Licence. Vous pouvez ajouter Vos propres mentions d'attribution aux Ouvrages dérivés que Vous distribuez, avec ou en annexe du texte d'AVERTISSEMENT de l'Ouvrage, à condition que ces mentions d'attribution supplémentaires ne puissent être interprétées comme modifiant la Licence.

Vous pouvez ajouter Votre propre déclaration de droits d'auteur à Vos modifications et ajouter des conditions de licence supplémentaires ou différentes pour l'utilisation, la reproduction ou la distribution de Vos modifications, ou des Ouvrages dérivés dans leur ensemble, à condition que Votre utilisation, reproduction et distribution de l'Ouvrage soit conforme aux conditions établies par la présente Licence.

5. **Soumission des contributions.** A moins que vous ne déclariez explicitement le contraire, toute Contribution soumise intentionnellement en vue de son inclusion dans l'Ouvrage par le Concédant est régie par les dispositions de la présente Licence, sans aucun terme ou condition supplémentaire. Sans préjudice de ce qui précède, aucune des conditions du présent contrat ne remplace ou ne modifie celles d'aucun contrat de licence distinct conclu avec le Concédant à l'égard de ces Contributions.
6. **Marques commerciales.** La présente Licence n'accorde pas l'autorisation d'utiliser les appellations commerciales, les marques commerciales, les marques de services ou les noms de produits du Concédant, sauf si cela est requis pour l'utilisation raisonnable et habituelle de la description de l'origine de l'Ouvrage et la reproduction du contenu du fichier d'AVERTISSEMENT.
7. **Avis de non responsabilité.** Sauf lorsqu'explicitement prévu par la Loi ou accepté par écrit, le détenteur des droits fournit l'Ouvrage (et chaque Contributeur fournit ses Contributions) EN L'ETAT, SANS GARANTIES NI CONDITIONS D'AUCUNE SORTE, qu'elles soient expresses ou implicites, notamment, concernant le TITRE, LA NON-CONTREFAÇON, LA QUALITE MARCHANDE ou L'APTITUDE POUR UN USAGE PARTICULIER. Vous êtes responsable de l'utilisation et de la redistribution correctes de l'Ouvrage et vous assumez les risques associés à l'exercice des autorisations dans le cadre de la présente Licence.
8. **Limitation de responsabilité.** En aucune circonstance et sous aucune interprétation de la loi, qu'il s'agisse de responsabilité civile (y compris la négligence), contractuelle ou autre, à moins que cela ne soit requis par la loi applicable (par exemple en cas d'actes délibérés ou de fautes lourdes) ou convenu par écrit, aucun Contributeur ne pourra être tenu responsable à Votre égard pour tout dommage direct, indirect, spécial ou secondaire ou consécutif de tout type résultant du présent Contrat ou de l'impossibilité d'utiliser l'Ouvrage (notamment, sans s'y limiter, les dommages liés à la perte de clientèle, aux arrêts de travail, aux défaillances et aux dysfonctionnements informatiques ou tout autre dommage ou perte commerciale), et ce même si le Contributeur a été informé de la possibilité de tels dommages.
9. **Acceptation de garantie et autres responsabilités.** Lors de la redistribution du présent Ouvrage ou des Ouvrages dérivés, Vous pouvez offrir, et faire payer, l'acceptation du support, de la garantie, des dédommagements, ou toute autre obligation et/ou droits conformes à cette Licence.

TASKSCHEDULER : LA LICENCE OUVERTE DE CODE PROJET (CPOL) 1.02

Préambule

La présente Licence régit l'utilisation que Vous faites de l'Ouvrage. Cette Licence est destinée à permettre aux développeurs d'utiliser le Code Source et les Fichiers Exécutables fournis dans le cadre de l'Ouvrage dans toute application et sous toute forme.

Les principaux points soumis aux modalités de la Licence sont les suivants :

- Le Code Source et les Fichiers Exécutables peuvent être utilisés dans des applications commerciales ;
- Le Code Source et les Fichiers Exécutables peuvent être redistribués et
- Le Code Source peut être modifié pour créer des ouvrages dérivés.
- Aucune allégation d'adéquation, de garantie ou autre n'est faite. Le logiciel est fourni « tel quel ».
- L'Article qui accompagne l'Ouvrage ne peut pas être distribué ni republié sans le consentement de l'Auteur

La présente Licence est conclue entre Vous, la personne ou l'entité qui lit ou utilise autrement l'Ouvrage concédé conformément à la présente Licence et la personne ou l'autre entité qui offre l'Ouvrage aux termes de la présente Licence (l'« Auteur »).

Licence

L'OUVRAGE (TEL QUE DÉFINI CI-DESSOUS) EST FOURNI AUX TERMES DE LA PRÉSENTE LICENCE OUVERTE DE PROJET DE CODE (LA « LICENCE »). L'OUVRAGE EST PROTÉGÉ PAR LA LOI RELATIVE AUX DROITS D'AUTEUR ET/OU PAR D'AUTRES LOIS APPLICABLES. TOUTE UTILISATION DE L'OUVRAGE AUTREMENT QUE DE LA MANIÈRE AUTORISÉE PAR LA PRÉSENTE LICENCE OU PAR LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR EST INTERDITE.

EN EXERÇANT TOUT DROIT SUR L'OUVRAGE FOURNI AUX PRÉSENTES, VOUS ACCEPTEZ ET CONVENEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DE LA PRÉSENTE LICENCE. L'AUTEUR VOUS CONCÈDE LES DROITS CONTENUS DANS LES PRÉSENTES EN CONTREPARTIE DE VOTRE ACCEPTATION DE CES TERMES ET CONDITIONS. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS D'ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DE LA PRÉSENTE LICENCE, VOUS NE POUVEZ PAS UTILISER L'OUVRAGE.

1. Définitions.

- a. « **Articles** » désigne, ensemble, tous les articles écrits par l'Auteur qui décrivent comment le Code Source et les Fichiers Exécutables de l'Ouvrage peuvent être utilisés par un utilisateur.
- b. « **Auteur** » désigne la personne ou l'entité qui propose l'Ouvrage aux termes de la présente Licence.

- c. « **Ouvrage dérivé** » désigne un ouvrage fondé sur l'Ouvrage ou sur l'Ouvrage et d'autres ouvrages préexistants.
 - d. « **Fichiers exécutables** » fait référence aux exécutables, fichiers binaires, fichiers de configuration et tout fichier de données requis inclus dans l'Ouvrage.
 - e. « **Editeur** » désigne le fournisseur du site, du magazine, du CD-ROM, du DVD ou de tout autre support à partir duquel ou par lequel Vous obtenez l'Ouvrage.
 - f. « **Code Source** » fait référence à la collection de fichiers de code source et de configuration utilisée pour créer les Fichiers Exécutables.
 - g. « **Version Standard** » fait référence à un tel Ouvrage s'il n'a pas été modifié ou s'il a été modifié conformément au consentement de l'Auteur, ce consentement étant laissé la pleine discrétion de l'Auteur.
 - h. « **Ouvrage** » fait référence à la collection de fichiers distribués par l'Editeur, y compris le Code Source, les Fichiers Exécutables, les fichiers binaires, fichiers de données, documentation, livres blancs et les Articles.
 - i. « **Vous** » désigne vous-même, une personne ou une entité désireuse d'utiliser l'Ouvrage et d'exercer vos droits aux termes de la présente Licence.
2. **Utilisation équitable/Droits d'utilisation équitable.** Rien dans la présente Licence n'a pour objet de réduire, limiter ou restreindre tout droit résultant de limitations liées à l'utilisation équitable, la négociation équitable, au droit de préemption ou d'autres limites affectant les droits exclusifs du propriétaire des droits d'auteur en vertu de la législation sur les droits d'auteurs ou d'autres lois applicables.
3. **Acquisition de licence.** Sous réserve des termes et conditions de la présente Licence, l'Auteur Vous concède par les présentes une licence mondiale, exonérée de redevance, non exclusive et perpétuelle (pour la durée des droits d'auteur applicables) vous permettant d'exercer les droits afférents à l'Ouvrage comme énoncé ci-dessous :
- a. Vous pouvez utiliser la version standard du Code Source ou des Fichiers Exécutables dans Vos propres applications.
 - b. Vous pouvez appliquer des résolutions de bogues et de portabilité et d'autres modifications obtenues dans le Domaine Public ou auprès de l'Auteur. Un Ouvrage ainsi modifié est toujours considéré comme constituant la version standard et sera soumis à la présente Licence.
 - c. Vous pouvez autrement modifier Votre copie de cet Ouvrage (à l'exclusion des Articles) de toute manière afin de créer un Ouvrage Dérivé, à condition que Vous insériez une mention évidente dans chaque fichier modifié indiquant comment, quand et où Vous avez modifié ce fichier.
 - d. Vous pouvez distribuer la version standard des Fichiers Exécutables et du Code Source ou de l'Ouvrage Dérivé avec d'autres programmes (éventuellement commerciaux) dans le cadre d'une distribution de logiciels élargie (éventuellement commerciale).
 - e. Les Articles présentant l'Ouvrage publiés sous toute forme par l'auteur ne peuvent pas être distribués ou republiés sans le consentement de l'Auteur. L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur sur ces Articles. Vous pouvez utiliser les Fichiers Exécutables et le Code Source conformément à la présente Licence, mais vous ne pouvez pas republier ou distribuer les Articles ou les mettre autre à disposition autrement sans le consentement préalable écrit de l'Auteur.

Tout sous-programme ou module fourni par Vous et lié au Code Source ou aux Fichiers Exécutables de cet Ouvrage n'est pas considéré comme faisant partie de cet Ouvrage et ne sera pas soumis aux termes de la présente Licence.

4. **Licence de brevet.** Sous réserve des termes et conditions de la présente Licence, chaque Auteur Vous concède par les présentes une licence de brevet perpétuelle, mondiale, non exclusive, sans frais, sans redevance et irrévocable (sauf de la manière indiquée dans le présent article) qui vous permet de faire, faire faire, utiliser, importer et transférer autrement l'Ouvrage.
5. **Restrictions.** La licence concédée à l'Article 3 ci-dessus est expressément soumise aux restrictions suivantes et limitée par celles-ci :
 - a. Vous acceptez de ne supprimer aucune des mentions originales de droits d'auteur, de brevet, de marque et d'attribution et aucun des avertissements associés qui peuvent figurer dans le Code Source ou les Fichiers Exécutables.
 - b. Vous acceptez de ne pas annoncer ni sous-entendre d'aucune manière que le présent Ouvrage est l'un de Vos produits.
 - c. Le nom de l'Auteur ne peut pas être utilisé pour endosser ou promouvoir des produits dérivés de l'Ouvrage sans le consentement préalable écrit de l'Auteur.
 - d. Vous acceptez de ne vendre, donner à bail ou louer aucune partie de l'Ouvrage. Cela ne vous empêche pas d'inclure l'Ouvrage ou une partie de celui-ci dans une distribution de logiciels élargie qui est elle-même vendue. Cependant, l'Ouvrage ne peut pas être vendu, donné à bail ni loué isolément.
 - e. Vous ne pouvez distribuer les Fichiers Exécutables et le Code Source que selon les termes de la présente Licence et Vous devez inclure une copie ou l'identificateur de ressources uniforme de la présente Licence avec chaque copie des Fichiers Exécutables ou du Code Source que Vous distribuez et veiller à ce que toute personne recevant ces Fichiers Exécutables et le Code Source accepte que les termes de la présente Licence s'appliquent à ces Fichiers Exécutables et/ou au Code Source. Vous ne pouvez pas offrir ou imposer des termes concernant l'Ouvrage qui modifient ou limitent les termes de la présente Licence ou l'exercice par les destinataires des droits concédés aux présentes. Vous ne pouvez pas accorder de sous-licence de l'Ouvrage. Vous devez maintenir intactes toutes les mentions qui font référence à la présente Licence et à l'avis de non-responsabilité. Vous ne pouvez pas distribuer les Fichiers Exécutables ou le Code Source avec des mesures technologiques qui contrôlent l'accès à ou l'utilisation de l'Ouvrage d'une manière incompatible avec les termes de la présente Licence.
 - f. Vous acceptez de ne pas utiliser l'Ouvrage à des fins illégales, immorales ou incorrectes ou sur des pages contenant des matériels illégaux, immoraux ou incorrects. L'Ouvrage est soumis aux lois applicables en matière d'exportation. Vous acceptez de respecter toutes les lois et réglementations qui peuvent s'appliquer à l'Ouvrage après que Vous avez reçu l'Ouvrage.
6. **Déclarations, Garanties et Avis de Non-responsabilité.** LE PRÉSENT OUVRAGE EST FOURNI « EN L'ÉTAT », « LÀ OÙ IL SE TROUVE » ET « SELON LA DISPONIBILITÉ », SANS AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE OU TACITE. VOUS, L'UTILISATEUR, ASSUMEZ TOUS LES RISQUES AFFÉRENTS À SON UTILISATION, NOTAMMENT DE CONTREFAÇON DE DROITS D'AUTEUR, DE CONTREFAÇON DE BREVET, D'ADÉQUATION, ETC. L'AUTEUR REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE, TACITE OU STATUTAIRE Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES GARANTIES OU CONDITIONS DE VALEUR MARCHANDE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET PARTICULIER OU TOUTE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ OU DE NON-CONTREFAÇON OU ENCORE QUE

L'OUVRAGE (OU TOUTE PARTIE DE CELUI-CI) EST CORRECT, UTILE, EXEMPT DE BOGUE OU DE VIRUS. VOUS ÊTES TENU DE TRANSMETTRE LE PRÉSENT AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CHAQUE FOIS QUE VOUS DISTRIBUEZ L'OUVRAGE OU DES OUVRAGES DÉRIVÉS.

7. **Indemnité** Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de tenir hors de cause l'Auteur et l'Editeur contre toute plainte, poursuite, perte, dommage, responsabilité, frais et débours (y compris les honoraires d'avocat ou de justice raisonnables) résultant ou se rapportant à toute utilisation de l'Ouvrage par Vous.
8. **Limitation de responsabilité.** SAUF DANS LA MESURE REQUISE PAR LE DROIT APPLICABLE, EN AUCUN CAS L'AUTEUR OU L'ÉDITEUR N'ENGAGE SA RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD, EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT, AU TITRE DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES RÉSULTANT DE LA PRÉSENTE LICENCE OU DE L'UTILISATION DE L'OUVRAGE OU AUTREMENT, MÊME SI L'AUTEUR OU L'ÉDITEUR A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.
9. **Résiliation.**
 - a. La présente Licence et les droits concédés aux présentes seront immédiatement résiliés en cas de manquement de Votre part à tout terme de la présente Licence. Les licences concédées aux personnes ou entités qui ont reçu des Ouvrages Dérivés de Vous aux termes de la présente Licence ne seront toutefois pas résiliées si ces personnes ou entités respectent pleinement les dites licences. Les Articles 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 survivront à toute résiliation de la présente Licence.
 - b. Si Vous instituez une plainte en contrefaçon de droits d'auteur, de marque, de brevet ou toute autre plainte en contrefaçon contre tout contributeur, portant sur des contrefaçons que Vous alléguiez avoir été commises par l'Ouvrage, votre Licence de ce contributeur sur l'Ouvrage prend fin automatiquement.
 - c. Sous réserve des termes et conditions précités, la présente Licence est perpétuelle (pour la durée des droits d'auteur applicables concernant l'Ouvrage). Nonobstant ce qui précède, l'Auteur se réserve le droit de diffuser l'Ouvrage suivant des termes de licence différents ou de cesser de distribuer l'Ouvrage à tout moment, à condition, toutefois, que ce choix ne serve pas à retirer la présente Licence (ou toute autre licence qui a été concédée ou dont la concession est requise aux termes de la présente Licence) et la présente Licence restera pleinement en vigueur jusqu'à sa résiliation comme indiqué ci-dessus.
10. **Publication.** Les parties aux présentes confirment que l'Editeur n'engage en aucune circonstance sa responsabilité au titre de l'objet de la présente Licence. L'Editeur ne donne aucune garantie en relation avec l'Ouvrage et n'engage pas sa responsabilité à Votre égard ou à l'égard de toute partie suivant quelque théorie juridique que ce soit en matière de dommages, quels qu'ils soient, en ce compris des dommages et intérêts généraux, spéciaux, accessoires ou consécutifs survenant dans le cadre de la présente licence. L'Editeur se réserve le droit de cesser de mettre l'Ouvrage à Votre disposition à tout moment sans préavis.
11. **Miscellaneous (Divers)**
 - a. La présente Licence est régie par le droit du lieu du siège social de l'Auteur ou, s'il s'agit d'une personne physique, par le droit du lieu de la résidence principale de l'Auteur.
 - b. Si une disposition de la présente Licence est nulle ou non exécutoire en vertu du droit applicable, ce fait n'affecte pas la validité ou la force exécutoire des autres termes de la présente Licence et, sans autre action des parties à la présente Licence, cette disposition

est réformée dans la moindre mesure nécessaire pour que cette disposition soit valide et exécutoire.

- c. Aucun terme ou disposition de la présente Licence n'est réputé abandonné et aucun manquement accepté à moins que cette renonciation ou ce consentement soit par écrit signé par la partie à laquelle cette renonciation ou ce consentement est opposable.
- d. La présente Licence constitue l'intégralité de l'accord entre les parties en ce qui concerne l'Ouvrage concédé par les présentes. Il n'existe aucune entente, convention ou déclaration concernant l'Ouvrage qui n'est pas énoncée dans les présentes. L'Auteur n'est tenu par aucune disposition supplémentaire susceptible de figurer dans une communication émanant de Vous. La présente Licence ne peut pas être modifiée sans l'accord réciproque écrit de l'Auteur et de Vous.

MISCUTIL.DLL : MISCUTIL

Licence logicielle « Miscellaneous Utility Library » (Bibliothèque d'utilitaires divers)

Version 1.0

Copyright (c) 2004-2006 Jon Skeet. Tous droits réservés

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

1. Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
2. Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
3. La documentation destinée à l'utilisateur final incluse dans toute redistribution, s'il en est, doit comprendre la mention suivante :

« Ce produit inclut un logiciel développé par Jon Skeet (skeet@pobox.com, <http://www.pobox.com/~skeet/>). »

Cette mention peut également apparaître sur le logiciel même, à l'endroit où la partie tierce place normalement les mentions de ce type.

4. Le nom « Miscellaneous Utility Library » (Bibliothèque d'utilitaires divers) ne peut être utilisé pour endosser ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans une autorisation écrite préalable. Veuillez contacter skeet@pobox.com pour toute demande d'autorisation écrite.
5. Les produits dérivés de ce logiciel ne peuvent pas être appelés « Miscellaneous Utility Library », expression qui ne peut apparaître dans leur nom, sans l'autorisation préalable écrite de Jon Skeet.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET TOUTE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EST EXCLUE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE ET D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS JON SKEET N'ENGAGE SA RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE

BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITÉ OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE DE L'UTILISATION DU PRÉSENT LOGICIEL, MEME S'IL A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

CLIENT JAVA DE LA PLATE-FORME DE DÉVELOPPEMENT FACEBOOK

Copyright (c) 2007 Facebook, Inc.

Tous droits réservés

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

1. Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
2. Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR L'AUTEUR « EN L'ÉTAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIÈRE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. EN AUCUN CAS L'AUTEUR N'ENGAGE SA RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITÉ OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE DE L'UTILISATION DU PRÉSENT LOGICIEL, MEME S'IL A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Pour plus d'informations, contactez developers-help@facebook.com.

LICENCE API FACEBOOK

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.

Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET TOUTE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EST EXCLUE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE ET D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LE CONTRIBUTEUR N'ENGAGE SA RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MEME S'IL A ETE INFORME DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

CONTRAT DE LICENCE LOGICIELLE (LICENCE BSD)

Copyright (c) 2008, Meraka Institute

Tous droits réservés

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
- Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
- Le nom Meraka Institute ou celui de leurs contributeurs peuvent être utilisés pour approuver ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation explicite par écrit préalable.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU SES CONTRIBUTEURS N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

PACKETVIDEO

Licence FFmpeg et considérations légales

Licence FFmpeg

FFmpeg est concédé sous licence conformément à la [Licence Générale Publique Limitée GNU \(GNU Lesser General Public License, LGPL\)](#). Toutefois, FFmpeg comporte plusieurs modules facultatifs qui sont couverts par la [Licence Générale Publique GNU \(GNU General Public License, GPL\)](#), notamment libpostproc et libswscale. Si ces parties sont utilisées, la GPL s'applique à l'ensemble de FFmpeg. Lisez les textes de licence pour savoir comment cela affecte les programmes basés sur FFmpeg ou réutilisant FFmpeg. Vous pouvez également consulter la [FAQ GPL](#).

Marques

FFmpeg est une marque de Fabrice Bellard, instigateur du projet FFmpeg.

Mini FAQ juridique

Aborder la technologie multimédia suscite de nombreuses questions juridiques. Cette mini FAQ tente d'y répondre. Notez qu'une partie importante de cette discussion est basée sur des précédents ou sur ce qui s'est produit dans le passé dans des circonstances similaires. Peu d'importance est accordée à ce qui pourrait se passer. Si vous laissez courir votre imagination, vous pouvez visualiser le pire des scénarios et cesser de faire tout travail productif.

Q : Est-ce que FFmpeg utilise des algorithmes brevetés ?

R : Nous ne savons pas, nous ne sommes pas juristes et donc pas qualifiés pour répondre à cette question. Par ailleurs, nous n'avons jamais lu de brevets pour utiliser aucune partie de FFmpeg, donc même si nous étions qualifiés, nous ne pourrions pas répondre car nous ne savons pas ce qui est breveté. En plus, le nombre de brevets logiciels rend impossible de tous les lire, personne (juriste ou non) ne pourra de ce fait répondre à cette question avec un non définitif, ceux qui le font mentent. Ce que nous savons c'est que plusieurs supports FFmpeg standards comportent de vagues allusions au fait que toute utilisation conforme doit être soumise à des droits de brevet dans certaines juridictions. Des exemples de ces déclarations sont :

Pour H.264 :

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en oeuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

Et pour MPEG-4 :

L'attention de l'utilisation est attirée sur la possibilité que, pour certains des processus spécifiés dans cette partie de l'ISO/IEC 14496, la conformité avec la spécification peut exiger d'utiliser une invention couverte par des droits de brevet. Par la publication de cette partie de l'ISO/IEC 14496, aucune position n'est prise par rapport à la validité de cette demande ou de tout droit de brevet associé.

Q : Est-il légal d'utiliser ces algorithmes brevetés ?

R : Les lois sur les brevets changent considérablement d'une juridiction à l'autre. En plus, même dans les endroits où les brevets logiciels sont reconnus, il existe de sérieux doutes quant à la légitimité d'une telle législation. Notez que les brevets sur des algorithmes sont illégaux dans de nombreux pays. Par ailleurs, l'utilisation de brevets pour empêcher l'utilisation d'un format ou codec sur un système d'exploitation spécifique ou avec d'autres logiciels spécifiques peut violer les lois antitrust.

Q : Conclusion : Dois-je me soucier des questions légales si j'utilise FFmpeg ?

R : Etes-vous un utilisateur privé qui travaille avec FFmpeg à des fins personnelles ? Si c'est le cas, il n'y a pas beaucoup de raisons de vous faire de soucis. Vous utilisez FFmpeg dans un produit logiciel commercial ? Alors lisez la question suivante...

Q : Etant donné que FFmpeg est concédé sous licence conformément à la LGPL, est-il possible d'intégrer tout le corps de FFmpeg dans mon propre produit commercial ?

R : Cela risque de vous poser un problème. Il est vrai que LGPL vous permet d'inclure le code. Mais il y a eu des cas où des entreprises ont utilisé FFmpeg dans leurs projets, généralement pour des capacités telles que le décodage MPEG-4 supérieur. Ces entreprises se sont aperçues que lorsqu'elles commencent à tenter de tirer de l'argent de certaines technologies, les propriétaires présumés des technologies exigent leur argent de protection. Notamment, MPEG-LA (autorité de délivrance des licences) est vigilante et attentive à la collecte relative aux technologies associées à MPEG.

Q : Vous parlez d'argent de protection pour faire allusion au coût de la licence de brevet, c'est une blague ?

R : Non. La validité légale de ces brevets est très discutable. Pourtant dans de nombreux systèmes juridiques actuels, il est très facile de ruiner une entreprise avec des brevets même s'ils ne sont pas valables. Payer le (faible) coût de la licence revient beaucoup moins cher qu'un procès concernant un brevet pendant lequel vous ne pourriez pas vendre votre produit puisque le brevet reste valable tant que vous ne gagnez pas le procès, ce qui peut prendre au moins 5 ans. Et cela en supposant que vous ne fassiez pas faillite entre temps...

Q : Suis-je en sécurité si j'ai payé mon argent de protection ?

R : Vous n'êtes jamais protégé dès lors que votre pays reconnaît les brevets de licence comme valables. Il existe des entreprises qui détiennent beaucoup de brevets et payent une licence croisée pour les brevets d'autres entreprises, mais même ces sociétés se retrouvent accusées d'enfreindre des brevets peu connus et finissent par devoir payer des millions. C'est pourquoi vous avez tout intérêt à faire pression pour combattre les brevets logiciels. Bien sûr, rien de cela ne vous concerne lors de l'utilisation de FFmpeg ou autre codec. Si vous voulez vous protéger, la seule option est de ne toucher à aucun logiciel.

Yahoo ASTRA Components pour Flash : Licence BSD

Accord de licence du logiciel

Les droits d'auteur relatifs au code ou designs du logiciel (ex. à l'exception de tout logo ou marque commerciale ou marque de service de Yahoo! Inc.) écrits par Yahoo! sont concédés sous licence conformément aux termes suivants :

Copyright (c) 2008, Yahoo! Inc. Tous droits réservés.

La redistribution et l'utilisation du présent logiciel sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
- Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
- Ni le nom de Yahoo! Inc. ni les noms de ses contributeurs peuvent être utilisés pour approuver ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation explicite par écrit préalable de Yahoo! Inc.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU SES CONTRIBUTEURS N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

Cela comporte également des codes logiciels des sources suivantes et est concédé sous licence conformément aux suivants :

Dans les tableaux :

DynamicRegistration. Copyright (c) 2003 Darron Schall (d'après l'auteur, basé sur l'utilisation de ActionScript 1 (www.robertpenner.com) de Robert Penner) ; modifié par Yahoo! Inc. pour l'utilisation de ActionScript 3)

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

1. Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
2. Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
3. Le nom de l'auteur ne peut pas être utilisé pour endosser ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans une autorisation écrite préalable.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR L'AUTEUR « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS L'AUTEUR N'ENGAGE SA RESPONSABILITE EN CAS

DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MEME S'IL A ETE INFORME DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

Dans les tableaux :

Version modifiée du prototype mc.drawWedge par Ric Ewing (ric@formequalsfunction.com) - version 1.3 - 6.12.2002

- Nos remerciements à : Robert Penner, Eric Mueller et Michael Hurwicz pour leurs contributions.
 - Source : http://www.adobe.com/devnet/flash/articles/adv_draw_methods.html (le code est « libre d'être utilisé comme bon vous semble. Gratuit et sans obligation. J'ai fait mon possible pour rendre ces méthodes solides et utiles, je ne peux toutefois pas garantir leur adéquation à vos besoins particuliers. De même, je ne garantis pas l'absence de bogues ou de problèmes : caveat emptor. »)
-

Dans Layout Utility et Layout Containers :

PercentageSizeUtil

Le développeur initial du Code original est Adobe Systems Incorporated (voir les fichiers originaux pour obtenir les mentions de droits d'auteur appropriées)

Contributeur(s) : Yahoo! Inc.

Licence publique Mozilla Version 1.1

1. Définitions.

1.0.1. « Utilisation commerciale »

correspond à la distribution ou toute autre mise à disposition d'un tiers du Code couvert.

1.1. « Contributeur »

est chaque entité qui crée ou contribue à la création des Modifications.

1.2. « Version du Contributeur »

est la combinaison du Code d'origine, avant Modifications utilisé par un Contributeur, et des Modifications apportées par un Contributeur particulier.

1.3. « Code couvert »

est le Code d'origine ou les Modifications ou la combinaison du Code d'origine et des Modifications, comprenant dans chaque cas des parties de ceux-ci.

1.4. « Mécanisme de distribution électronique »

est le mécanisme généralement accepté par la communauté de développement du logiciel pour le transfert électronique de données.

1.5. « Exécutable »

est le Code couvert sous toute autre forme que le Code Source.

1.6. « Développeur initial »

est l'individu ou entité identifié comme le Développeur initial dans la mention de Code source requise par la [Annexe A](#).

1.7. « Oeuvre d'appartenance »

est l'oeuvre qui combine le Code couvert ou des portions de ce dernier avec le code non couvert par les termes de la présente Licence.

1.8. « Licence »

est le présent document.

1.8.1. « Pouvant être concédé sous licence »

signifie avoir le droit de concéder, dans la plus grande mesure possible, que ce soit au moment de l'octroi initial ou par acquisition ultérieure, n'importe lequel et tous les droits mentionnés dans la présente.

1.9. « Modifications »

est tout ajout ou toute suppression apporté(e) au contenu ou à la structure soit du Code d'origine soit de toute Modification précédente. Lorsque le Code couvert est publié sous forme d'une série de fichiers, une modification est :

Tout ajout ou suppression apporté(e) au contenu d'un fichier contenant le Code d'origine ou toute Modification précédente.

Tout nouveau fichier contenant une partie du Code d'origine ou toute Modification précédente.

1.10. « Code d'origine »

est le Code source d'un logiciel informatique qui est décrit dans la mention de Code Source requise par la [Annexe A](#) en tant que Code d'origine et qui, au moment de sa publication sous la présente Licence n'est pas encore le Code couvert régi par la présente Licence.

1.10.1. « Revendications de brevet »

est toute revendication de brevet, actuellement détenue ou acquise par la suite, y compris notamment les revendications relatives à la méthode, au processus, aux appareils, concernant tout brevet pouvant être concédé sous licence par le cédant.

1.11. « Code Source »

désigne la forme préférée du Code couvert pour y apporter des modifications, comprenant tous les modules qu'il contient, plus tout fichier de définition d'interface associée, les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation d'un Exécutable, ou les comparaisons différentielles de code source par rapport au Code d'origine ou tout autre Code couvert connu et disponible choisi par le Contributeur. Le Code source peut être sous forme compressée ou d'archive, à condition que le logiciel de décompression ou de désarchivage soit amplement disponible sans frais.

1.12. « Vous » (ou « Votre »)

est un individu ou personne morale exerçant des droits au vu de, et dans le respect de toutes les conditions de, la présente Licence ou une version future de cette dernière publiée dans la [Section 6.1](#). Pour les personnes morales, « Vous » comprend toute entité qui contrôle, est contrôlée par, ou est soumise à un contrôle commun avec Vous. Dans le cadre de cette définition, « contrôle » signifie (a) l'autorité, directe ou indirecte, sur la gestion d'une telle entité, que ce soit par contrat ou par un autre moyen, ou (b) la détention de cinquante pour cent (50 %) ou plus des actions en circulation, ou (c) l'usufruit d'une telle entité.

2. Licence de Code Source.

2.1. La cession du développeur initial.

Le Développeur initial Vous concède par la présente une licence mondiale, dépourvue de royalties, non exclusive, soumise aux revendications de propriété intellectuelle tierces :

- a. conformément aux droits de propriété intellectuelle (autres que les brevets ou marques déposées) pouvant être concédés sous licence par le Développeur initial pour utiliser, reproduire, modifier, afficher, exécuter, accorder des sous-licences et distribuer le Code d'origine (ou des portions de ce dernier) avec ou sans Modifications, et/ou dans le cadre d'une oeuvre d'appartenance ; et
- b. conformément aux revendications de brevet enfreintes par la réalisation, l'utilisation ou la vente du Code source, pour réaliser, avoir réalisé, utiliser, pratiquer, vendre et proposer à la vente et/ou disposer de toute autre manière du Code original (ou des portions de ce dernier).
- c. les licences concédées dans la Section 2.1 (a) et (b) entrent en vigueur à la date à laquelle le Distributeur initial distribue pour la première fois le Code d'origine au titre des conditions de la présente Licence.
- d. Sans préjudice de la Section 2.1 (b) ci-dessus, aucune licence de brevet n'est concédée : 1) pour tout code que Vous avez supprimé du Code d'origine ; 2) séparé du Code d'origine ; ou 3) pour des infractions causées par : i) la modification du code d'origine ou ii) la combinaison du Code d'origine avec d'autres logiciels ou périphériques.

2.2. Cession du contributeur.

Chaque Contributeur Vous concède par la présente une licence mondiale, dépourvue de royalties, non exclusive, soumise aux revendications de propriété intellectuelle tierces

- a. conformément aux droits de propriété intellectuelle (autres que les brevets ou marques déposées) pouvant être concédés sous licence par le Contributeur pour utiliser, reproduire, modifier, afficher, exécuter, accorder des sous-licences et distribuer les Modifications créées par le Contributeur (ou des portions de ce dernier) soit sur une base non modifiée, avec d'autres Modifications, en tant que Code couvert et/ou dans le cadre d'une oeuvre d'appartenance ; et
- b. conformément aux revendications de brevet enfreintes par la réalisation, l'utilisation ou la vente de Modifications réalisées par le Contributeur soit seules soit en combinaison avec sa Version de Contributeur (ou des portions de cette dernière) pour réaliser, utiliser, vendre ou proposer à la vente, avoir réalisé et/ou disposer de toute autre manière : 1) des Modifications apportées par le Contributeur (ou des portions de ces dernières) ; et 2) la combinaison des Modifications apportées par le Contributeur avec sa Version de Contributeur (ou des portions de cette dernière).
- c. les licences concédées dans les Sections 2.2 (a) et 2.2 (b) entrent en vigueur à la date à laquelle le Contributeur utilise le Code couvert à des fins commerciales pour la première fois.

- d. Sans préjudice de la Section 2.2 (b) ci-dessus, aucune licence de brevet n'est concédée : 1) pour tout code que le Contributeur a supprimé de la Version du Contributeur ; 2) séparé de la Version du Contributeur ; 3) pour des infractions causées par : i) des modifications tierces de la Version du Contributeur ou ii) la combinaison des Modifications apportées par le Contributeur avec d'autres logiciels (sauf dans le cadre de la Version du Contributeur) ou d'autres périphériques ; ou 4) conformément aux revendications de brevet enfreintes par le Code couvert en l'absence de Modifications apportées par le Contributeur.

3. Obligations de distribution.

3.1. Application de la licence.

Les Modifications que Vous créez ou auxquelles Vous contribuez sont régies par les termes de la présente Licence, y compris notamment la Section [2.2](#). La version de Code source du Code couvert peut uniquement être distribuée selon les termes de la présente Licence ou une version ultérieure de la présente Licence conformément à la Section [6.1](#) et vous devez inclure une copie de la présente Licence avec chaque copie du Code source que Vous distribuez. Vous ne pouvez ni offrir ni imposer aucune condition sur aucune version de Code source qui altère ou limite la version applicable de la présente Licence ou les droits du bénéficiaire selon les termes de la présente. Toutefois, Vous pouvez inclure un document supplémentaire accordant les droits supplémentaires décrits à la Section [3.5](#).

3.2. Disponibilité du Code source.

Toute Modification que Vous créez ou à laquelle Vous contribuez doit être mise à disposition sous forme de Code source conformément aux termes de la présente Licence soit sur le même support en tant que version Exécutable soit via un Mécanisme de Distribution Electronique accepté par toute personne à la disposition de laquelle vous mettez une version Exécutable ; et si vous avez utilisé un Mécanisme de Distribution Electronique, elle doit rester accessible pendant au moins douze (12) mois à compter de la date à laquelle elle a été initialement mise à disposition, ou au moins six (6) mois après qu'une version ultérieure de cette Modification particulière a été mise à la disposition de tels bénéficiaires. Vous êtes responsable de garantir que cette version de Code source reste disponible même si le Mécanisme de Distribution Electronique est assuré par un tiers.

3.3. Description des Modifications.

Vous devez faire en sorte que tout Code couvert auquel Vous contribuez contienne un fichier documentant tout changement que Vous avez apporté pour créer ce Code couvert ainsi que la date de tout changement. Vous devez inclure une déclaration bien visible selon laquelle la Modification est dérivée, directement ou indirectement, du Code d'origine fourni par le Développeur initial et inclure le nom du Développeur initial dans (a) le Code source et (b) dans toute mention comprise dans une version Exécutable ou la documentation associée dans laquelle Vous décrivez l'origine ou la propriété du Code couvert.

3.4. Questions relatives à la propriété intellectuelle

(a) Revendications de tiers

Si le Contributeur a connaissance qu'une licence soumise à des droits de propriété intellectuelle d'un tiers est requise pour exercer les droits concédés par le Contributeur conformément aux Sections [2.1](#) ou [2.2](#), ce dernier doit inclure un fichier texte avec la distribution du Code source intitulé « LEGAL » décrivant la revendication et la partie à l'origine de la revendication de façon suffisamment détaillée pour permettre au destinataire de savoir qui contacter. Si le Contributeur obtient de telles informations après la mise à disposition de la Modification tel que décrit à la Section [3.2](#), il doit modifier dans les plus brefs délais le fichier LEGAL contenu dans toutes les copies rendues disponibles par la suite et prendre d'autres mesures (telles que le notifier aux listes

de diffusion et groupes de nouvelles) raisonnables pour informer ceux qui ont reçu le Code couvert des nouvelles informations obtenues.

(b) API du Contributeur

Si les Modifications du Contributeur comprennent une interface de programmation et que le Contributeur a connaissance de licences de brevet qui sont raisonnablement nécessaires pour mettre en oeuvre cette API, le Contributeur doit également inclure ces informations dans le fichier légal.

(c) Représentations.

Le Contributeur fait valoir que, sous réserve des dispositions de la Section 3.4 (a) ci-dessus, il considère que les Modifications du Contributeur sont une création originale de ce dernier et/ou que le Contributeur a les droits suffisants pour octroyer les droits mentionnés dans la présente Licence.

3.5 Mentions requises.

Vous devez reproduire la mention en [Annexe A](#) de chaque fichier du Code source. S'il n'est pas possible d'inclure cette mention dans un fichier de Code source particulier en raison de sa structure, Vous devez l'inclure dans un emplacement (tel qu'un répertoire pertinent) où un utilisateur risque d'aller chercher la mention. Si vous avez créé une ou plusieurs Modification(s) vous pouvez ajouter votre nom en tant que Contributeur à la mention décrite dans [Annexe A](#). Vous devez également reproduire la présente Licence dans toute documentation du Code source où Vous décrivez les droits des destinataires ou droits de propriété relatifs au Code source. Vous pouvez choisir de proposer, et de faire payer des frais, une garantie, une prise en charge, une indemnité ou des obligations de responsabilité à un ou plusieurs destinataires du Code couvert. Vous ne pouvez toutefois le faire qu'en Votre propre nom et non de celui du Développeur initial ou d'aucun Contributeur. Vous devez être parfaitement clair sur le fait qu'une telle garantie, prise en charge, indemnité ou obligation de responsabilité est offerte par Vous seul et vous acceptez par la présente d'indemniser le Développeur initial et tout Contributeur pour toute responsabilité encourue par le Développeur initial ou le Contributeur par suite de la garantie, prise en charge, indemnité ou conditions de responsabilité que vous proposez.

3.6. Distribution des versions exécutables.

Vous pouvez distribuer le Code couvert sous forme d'Exécutable uniquement si les conditions des Sections [3.1](#), [3.2](#), [3.3](#), [3.4](#) et [3.5](#) ont été remplies pour ce Code couvert et si Vous incluez une mention indiquant que la version de Code source du Code couvert est mise à disposition conformément aux termes de la présente Licence, comprenant une description de comment et où Vous avez rempli les obligations de la Section [3.2](#). La mention doit être incluse de manière visible dans toute mention d'une version Exécutable, documentation associée ou collatérale dans laquelle Vous décrivez les droits des destinataires relatifs au Code couvert. Vous pouvez distribuer la version Exécutable du Code couvert ou les droits de propriété conformément à la licence de Votre choix, qui peut contenir des termes différents de ceux contenus dans la présente Licence, à condition que Vous respectiez les termes de la présente Licence et que la Licence de la version Exécutable ne tente pas de limiter ou d'altérer les droits du destinataire dans la version du Code source par rapport aux droits établis dans la présente Licence. Si vous distribuez la version Exécutable conformément à une licence différente, Vous devez indiquer clairement que toute disposition qui diffère de la présente Licence est proposée par Vous seul et non par le Développeur initial ou par aucun Contributeur. Vous acceptez par la présente d'indemniser le Développeur initial et tout Contributeur pour toute responsabilité encourue par le Développeur initial ou le Contributeur par suite des termes que vous proposez.

3.7. Oeuvres d'appartenance

Vous pouvez créer une oeuvre d'appartenance en combinant le Code couvert avec d'autres codes non régis par les termes de la présente Licence et la distribuer en tant que produit unique. Dans ce cas, Vous devez vous assurer que les dispositions de la présente Licence sont respectées pour le Code couvert.

4. Incapacité à se conformer en raison de la Loi ou de la Réglementation

S'il Vous est impossible de vous conformer à n'importe lequel des termes de la présente Licence par rapport à une partie ou à la totalité du Code couvert en raison de la Loi, d'un ordre judiciaire ou d'une réglementation, vous devez : (a) vous conformer aux termes de la présente Licence dans la plus grande mesure possible ; et (b) décrire les limitations et le code auxquels ils correspondent. Cette description doit être incluse dans le fichier **légal** décrit à la Section [3.4](#) ainsi que dans toutes les distributions du Code source. Sauf lorsque cela est interdit par la loi ou une réglementation, cette description doit être suffisamment détaillée pour permettre à un destinataire ayant des compétences normales de la comprendre.

5. Application de la présente licence.

La présente licence s'applique au code auquel le Développeur initial a associé la mention en [Annexe A](#) ainsi qu'au Code couvert.

6. Versions de la licence.

6.1. Nouvelles versions

Netscape Communications Corporation (« Netscape ») peut, de temps à autre, publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence. Chaque version possède un numéro de version la distinguant.

6.2. Effet des nouvelles versions

Une fois que le Code couvert a été publié conformément à une version particulière de la Licence, Vous pouvez toujours continuer de l'utiliser selon les termes de cette version. Vous pouvez également choisir d'utiliser ce Code couvert conformément aux termes de toute version ultérieure de la Licence publiée par Netscape. Nul autre que Netscape n'a le droit de modifier les termes applicables au Code couvert créé conformément à la présente Licence.

6.3. Oeuvres dérivées

Si Vous créez ou utilisez une version modifiée de la présente Licence (ce que vous risquez uniquement de faire pour l'appliquer au code couvert non régi par la présente Licence), vous devez (a) renommer Votre licence de sorte que les expression « Mozilla », « MOZILLAPL », « MOZPL », « Netscape », « MPL », « NPL » ou toute autre expression semblable pouvant prêter à confusion ne figure pas dans votre licence (sauf pour indiquer que votre licence diffère de la présente Licence) (b) ou indiquer clairement que Votre version de la licence contient des dispositions qui diffèrent de la Licence publique Mozilla et de la Licence publique Netscape. (Compléter le nom du Développeur initial, le Code d'origine ou le Contributeur dans la mention décrite en [Annexe A](#) ne constitue pas en soi des modifications de la présente Licence.)

7. Avis de non responsabilité

Le Code couvert est fourni conformément à la présente licence « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit explicite ou implicite, y compris notamment, la garantie que le code couvert n'a aucun défaut, est commercialisable, apte à une utilisation particulière et non contrefait. La totalité du risque relatif à la qualité et aux résultats du code couvert vous

revient. Si tout code couvert s'avère défectueux de quelque manière que ce soit, vous (et non le développeur initial ou tout autre contributeur) assumez le coût de tout entretien, réparation ou correction nécessaire. Cet avis de non responsabilité constitue une partie essentielle de la présente Licence. L'utilisation de tout code couvert n'est autorisée que dans le respect du présent avis de non responsabilité.

8. Résiliation

8.1. La présente Licence ainsi que les droits concédés par la présente prennent automatiquement fin en cas de non respect des présents termes et si vous ne remédiez pas à un tel manquement dans un délai de 30 jours à compter de la prise de connaissance de l'infraction. Toute sous-licence du Code couvert concédée de manière appropriée doit perdurer à toute résiliation de la présente licence. Les dispositions qui, par leur nature, doivent rester en vigueur au delà de la résiliation de la présente Licence, doivent perdurer.

8.2. Si vous entamez un litige en faisant valoir une plainte pour violation de brevet (à l'exception des jugements déclaratifs) contre le Développeur initial ou un Contributeur (il est fait allusion au Développeur initial ou au Contributeur contre lequel Vous intentez l'action en tant que « Participant ») en alléguant que :

- a. la version du Contributeur du Participant viole directement ou indirectement tout brevet, alors n'importe lequel et tous les droits que ce Participant Vous a concédés conformément aux Sections [2.1](#) et/ou [2.2](#) de la présente Licence doivent être annulés prospectivement dans un délai de 60 jours à compter de la notification du Participant, à moins que dans ce délai Vous : (i) acceptiez par écrit de verser au Participant une royauté raisonnable acceptée mutuellement pour Votre utilisation passée et future des Modifications apportées par ledit Participant, ou (ii) que Vous retiriez votre demande de litige relative à la Version du Contributeur à l'encontre du Participant. Si dans un délai de 60 jours à compter de la notification, aucune royauté raisonnable ni accord de paiement n'a été convenu mutuellement par écrit entre les parties ou si la demande de litige n'a pas été retirée, les droits qui Vous sont accordés par le Participant conformément aux Sections [2.1](#) et/ou [2.2](#) sont automatiquement annulés à l'expiration de la période de 60 jours à compter de la notification spécifiée ci-dessus.
- b. si tout logiciel, matériel ou périphérique, autre que la Version du Contributeur du Participant, viole directement ou indirectement tout brevet, alors tous les droits qui Vous sont octroyés par le Participant conformément aux Sections [2.1\(b\)](#) et [2.2\(b\)](#) sont révoqués à compter de la date à laquelle Vous avez fait, utilisé, vendu, distribué fait faire des Modifications faites par le Participant.

8.3. Si Vous faites valoir une plainte pour violation de brevet à l'encontre du Participant alléguant que la version du Contributeur du Participant viole directement ou indirectement tout brevet où une telle plainte est résolue (par une licence ou par un règlement) avant le début du litige pour violation de brevet, alors la valeur raisonnable des licences accordées par le Participant conformément aux Sections [2.1](#) ou [2.2](#) doit être prise en compte dans la détermination de la quantité ou de la valeur de tout paiement ou licence.

8.4. En cas de résiliation conformément aux Sections [8.1](#) ou [8.2](#) ci-dessus, tous les contrats de licence d'utilisateur final (à l'exception des distributeurs et revendeurs) octroyés de façon valide avant la résiliation à Vous ou à tout distributeur selon les termes de la présente doivent perdurer.

9. Limitations de responsabilité

en aucune circonstance et sous aucune interprétation de la loi, qu'il s'agisse d'un délit civil (y compris la négligence), contractuel ou autre, le contributeur ou tout autre distributeur du code couvert ou tout fournisseur de l'une de ces parties, ne peut être tenu responsable à l'égard de quiconque pour tout dommage indirect, particulier, accidentel ou consécutif de tout type y compris, sans limitation, les dommages liés à la perte de clientèle, à un arrêt de travail, à une

défaillance ou un mauvais fonctionnement informatique, ou à tout autre dommage ou perte liée, même si ladite partie a été informée de l'éventualité de tels dommages. Cette limitation de responsabilité ne limite pas la responsabilité en cas de décès ou de préjudices corporels résultant de la négligence dans la mesure où la loi interdit une telle limitation. Dans la mesure où certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que l'exclusion ou la limitation ci-dessus ne vous concerne pas.

10. Utilisateurs finaux du gouvernement des Etats-Unis

Le Code est un « article commercial » (commercial item) selon la définition de ce terme dans l'article 48 C.F.R. 2.101 (oct. 1995), consistant en un « logiciel informatique commercial » (commercial computer software) et une « documentation logicielle commerciale » (commercial computer software documentation) au sens où ces termes sont utilisés à l'article 48 C.F.R. 12.212 (sept. 1995). Conformément aux articles 48 C.F.R. 12.212 et 48 C.F.R. 227.7202-1 à 227.7202-4 (juin 1998), tous les utilisateurs finaux du gouvernement des Etats-Unis n'obtiennent que les droits concédés dans le présent contrat en faisant l'acquisition du Code couvert.

11. Divers

La présente Licence constitue l'intégralité de l'accord concernant l'objet qui y est traité. Si toute disposition de la présente Licence s'avère inapplicable, elle doit être réformée uniquement dans la mesure nécessaire pour la rendre applicable. La présente Licence est régie par les lois de l'état de Californie (sauf dans les limites autorisées par la loi applicable, le cas échéant), à l'exclusion de ses dispositions relatives au conflit des lois. En ce qui concerne les litiges dans lesquels au moins une partie est un citoyen, ou une entité agréée ou enregistrée pour faire des affaires aux Etats-Unis d'Amérique, tout litige relatif à la présente Licence doit être soumis à la juridiction des Cours Fédérales du district Nord de la Californie, la juridiction étant basée dans le comté de Santa Clara, Californie, la partie perdante étant responsable des coûts, y compris notamment les coûts de la cour et les frais et dépenses d'avocat dans une limite raisonnable. L'application de la Convention des Etats-Unis sur les Contrats destinés à la Vente internationale de marchandises est expressément exclue. Toute loi ou réglementation qui stipule que la langue d'un contrat doit être interprétée contre le rédacteur ne s'applique pas à la présente Licence.

12. Responsabilité vis-à-vis des revendications

Entre le Développeur Initial et les Contributeurs, chaque partie est responsable des revendications et dommages découlant, directement ou indirectement, de l'utilisation des droits conformément à la présente Licence et Vous acceptez de travailler avec le Développeur Initial et les Contributeurs pour vous partager la responsabilité de manière équitable. Rien de ce qui est contenu dans les présentes stipulations ne prétend ni peut être considéré comme constituant aucune reconnaissance de responsabilité.

13. Code à licences multiples

Le Développeur initial peut désigner des portions du Code couvert comme étant « à licences multiples ». « À licences multiples » signifie que le Développeur initial Vous permet d'utiliser des portions du Code couvert selon Votre choix de Licence publique de Mozilla ou de licences alternatives, le cas échéant, spécifiées par le Développeur initial dans le fichier décrit en [Annexe A](#).

Annexe A - Licence publique de Mozilla.

« Le contenu du présent fichier est soumis à la Licence publique de Mozilla version 1.1 (la « Licence »); vous ne pouvez utiliser le présent fichier que conformément à la présente Licence. Vous pouvez obtenir une copie de la Licence à l'adresse <http://www.mozilla.org/MPL/>. Le Logiciel est distribué conformément à la présente licence « EN L'ETAT », SANS GARANTIES NI CONDITIONS D'AUCUNE SORTE, qu'elles soient expresses ou implicites. Reportez-vous à

la Licence pour prendre connaissance du droit désigné et des limitations de cette Licence. Le Code d'origine est _____. Le Développeur initial du Code d'origine est _____. Les portions créées par _____ sont protégées par le Copyright (C) _____. Tous droits réservés. Contributeur(s) : _____. Autrement, le contenu du présent fichier peut être utilisé conformément aux termes de la licence _____ (la « Licence [] »), auquel cas, les dispositions de la licence [] s'appliquent à la place de celles qui précèdent. Si vous souhaitez permettre l'utilisation de votre version du présent fichier uniquement conformément aux termes de la licence [] et ne pas permettre à d'autres d'utiliser votre version du fichier selon la Licence publique de Mozilla, indiquez votre décision en supprimant les dispositions ci-dessus et en les remplaçant par la mention et les autres stipulations requises par la licence []. Si vous ne supprimez pas les stipulations ci-dessus, un destinataire peut utiliser votre version du présent fichier conformément à la Licence publique de Mozilla ou à la licence []. « REMARQUE : Le texte de cette Pièce A peut différer légèrement du texte des mentions des fichiers du Code source du Code d'origine. Vous devez utiliser le texte de cette Pièce A plutôt que celui trouvé dans le Code source du Code d'origine pour Vos Modifications.

Framework PureMVC : Licence d'attribution Creative Commons 3.0

Vous pouvez consulter les conditions de la licence d'attribution Creative Commons, à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/us/>.

ScaleFilter : Contrat de licence logicielle (Licence BSD)

Copyright (c) 2008, Meraka Institute

Tous droits réservés

La redistribution et l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, sont autorisées dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Toute redistribution du code source doit conserver la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante.
- Dans le cas de redistributions sous forme binaire, la mention relative aux droits d'auteur ci-avant, la présente liste de conditions et l'exclusion de garantie suivante doivent figurer dans la documentation et/ou dans tout autre support fourni lors de la distribution.
- Le nom Meraka Institute ou celui de leurs contributeurs peuvent être utilisés pour approuver ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation explicite par écrit préalable.

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS « EN L'ETAT », SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, EN MATIERE DE VALEUR MARCHANDE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE. EN AUCUN CAS LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU SES CONTRIBUTEURS N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ET INTERETS DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU INTERRUPTION D'ACTIVITE), QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE DE RESPONSABILITE, CONTRACTUELLE, DE STRICTE RESPONSABILITE OU

DELICTUELLE (Y COMPRIS NEGLIGENCE OU AUTRE) RESULTANT D'UNE QUELCONQUE MANIERE DE L'UTILISATION DU PRESENT LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

Real-Time Video Coding

Table des matières

[1 Contexte](#)

[2 Coordonnées du contact](#)

[3 Séminaires](#)

[4 Communications](#)

[5 Téléchargements](#)

[5.1 Téléchargements Filtre DirectShow](#)

[5.2 Téléchargements Source](#)

[6 Liens](#)

[7 Support](#)

Contexte

L'objectif du groupe Real-Time Video Coding est de chercher et de développer des composants logiciels multimédia intelligents et de fournir des systèmes qui s'adaptent aux environnements réseau avec des infrastructures encombrées et peu importantes. Le groupe recherche particulièrement un comportement conjoint optimisé ou coopératif entre le contexte de livraison, comme dans des conditions en temps réel et les mécanismes de contrôle du flux du codeur vidéo/audio. Des solutions innovantes sont recherchées pour améliorer l'expérience vidéo dans le contexte du monde en développement où la bande passante est une ressource rare.

Le groupe centre sa recherche actuelle sur des techniques d'attribution d'octets basées sur le contexte optimales et équilibrées et sur des applications dans les codecs vidéo aux normes internationales. Une plate-forme de diffusion multimédia adaptée à la bande passante et extensible est en cours de développement pour inclure la nouveauté de la recherche d'attribution d'octets.

Coordonnées de contact

Contact : Dr Keith Ferguson

Tél. : +27(0)12 841 4433

Télécopieur : +27(0)12 841 4720

E-mail : kferguson[at]csir.co.za

Séminaires

30 septembre 2007 - Séminaire d'étudiants IEEE à l'UCT

13 mars 2008 - Séminaire à UKZN

14 mai 2008 - Conférence spéciale sur le Codage vidéo à l'Université de Pretoria

Communications

Des communications seront disponibles dès la fin.

Téléchargement

Une partie de l'objectif du groupe Real-Time Video Coding est d'utiliser les cadres de l'open source et de contribuer à la communauté open source ainsi qu'à fournir le code source disponible pour l'usage général. Vous pouvez envoyer vos commentaires et suggestions à [rtvc\[at\]meraka.org.za](mailto:rtvc[at]meraka.org.za).

Téléchargements Filtre DirectShow

Les filtres DirectShow suivants sont disponibles pour le téléchargement sous forme de DLL. Ils doivent être enregistrés à l'aide de la commande `regsvr32`. Téléchargez la documentation ci-dessous pour obtenir des informations complémentaires sur les filtres.

Filtre	Version	Description
 ScaleFilter	v1.1	ScaleFilter est un filtre DirectShow qui peut ajuster la taille du support RGB24 aux dimensions cible spécifiées.
 CropFilter	v1.3	CropFilter est un filtre DirectShow qui peut couper les supports RGB24 et GB32.
 RGBtoYUV420Filter	v1.0	Ce filtre convertit les supports RGB24 ou RGB32 vers un format YUV4:2:0 Planar tout en maintenant le VideoInfoHeader d'origine du support.
 YUV420toRGBFilter	v1.0	Ce filtre reconvertit le format YUV420 planar personnalisé vers RGB24.

Téléchargements Source

- **Cours et interfaces de base** - Les cours et interfaces de base DirectShow ont été écrits pour simplifier la création d'un filtre de transformation. Le cours `CCustomBaseFilter` fournit un cours fondamental pour les filtres avec une seule barrette d'entrée et de sortie. Le projet `MultiIOBaseFilter` fournit un support pour écrire les filtres de transformation DirectShow avec des barrettes d'entrée et de sortie multiples tels que les multiplexeurs et les démultiplexeurs. Tous les filtres Meraka RTVC héritent de ces cours fondamentaux, qui sont disponibles au téléchargement. Ce cours fondamental a été compilé dans une bibliothèque statique à laquelle l'utilisateur peut faire référence dans le projet.
- **Code source de filtre** - Ce téléchargement comporte également le code source pour les filtres visant à ajuster la taille, rogner et convertir les couleurs.
- **Utilitaires d'images** - Le dossier `ImageUtils` contient le code source pour différents traitements d'image tels que le rognage, l'ajustement de taille, etc. Ces fichiers ont été compilés dans une bibliothèque statique qui est également référencée en fonction des filtres qui requièrent cette fonctionnalité.

- **Serveur de diffusion audio en direct DirectShow LiveMedia RTSP** - Ce projet est un exemple de la façon dont le cadre DirectShow peut être intégré avec une bibliothèque de diffusion RTP/RTCP/RTSP afin de diffuser des contenus audio en direct.



[Source Code v1.3](#)



[Documentation](#)

Liens

- **Associés à DirectShow**
 - [Blog contenant des filtres DirectShow gratuits et GraphStudio](#), qui propose des fonctionnalités améliorées sur GraphEdit
 - [Formation DirectShow](#)
- **Associés à RTP/RTCP/RTSP**
 - [Open source RTP/RTCP/RTSP](#) bibliothèque qui couvre l'encadrement, l'envoi de nombreux formats média avec une importance élevée basée sur les normes. Support principal par liste de diffusion.

Support

- [Série de profil de chercheur du CSIR](#) : Amélioration de la diffusion de contenus vidéo sur Internet
- [DST-Un investissement de fonds pour l'innovation encourage la recherche collaborative sur le projet de diffusion vidéo en temps réel](#)
- [Un investissement de fonds pour l'innovation encourage la recherche collaborative sur le projet de diffusion vidéo en temps réel](#)

Glossaire

A

adresse IP: Une adresse IP (Internet Protocol) est un numéro qui identifie les périphériques, tels que des ordinateurs, de façon unique sur un réseau.

Adresse IP fixe: Numéro attribué à un périphérique, tel qu'un ordinateur, sur un réseau et qui constitue son adresse IP permanente. Voir aussi adresse IP et DHCP.

Alliance DLNA (Digital Living Network Alliance): Série de normes (incluant UPnP A/V) pour le partage de supports média entre périphériques. PVConnect est conforme à la norme DLNA, tandis que Windows Media Connect ne l'est pas. Cette conformité permet à PVConnect de fonctionner avec plus de DMR.

B

BIOS: Basic Input/Output Services—code du micrologiciel utilisé par le HP MediaSmart Server lors de sa première mise sous tension. Le BIOS prépare le serveur pour l'opération et permet au logiciel du serveur de charger, d'exécuter et de prendre en charge le contrôle du serveur. Ce processus est également connu sous le nom amorçage.

D

DHCP: Protocole de configuration d'un hôte dynamique—protocole utilisé pour attribuer des adresses IP aux périphériques réseau, tels que des ordinateurs. DHCP affecte automatiquement des adresses IP aux périphériques réseau ; ces adresses peuvent changer au bout d'un certain temps. Voir aussi Adresse IP, Protocole et Adresse IP fixe.

Diffusion de média par flux: La diffusion de média par flux envoie des fichiers média—musique, photos et vidéo—depuis un emplacement de stockage vers d'autres périphériques capables de lire les fichiers média. Le HP MediaSmart Server comprend une fonctionnalité qui permet la diffusion de média par flux vers un adaptateur de média numérique (DMA). Voir aussi DMR.

disque dur physique: Disque dur effectivement situé dans un périphérique, stockant des fichiers et des données.

Disque système: Disque dur (ou partition) contenant le système d'exploitation.

DMR: Récepteur Média Numérique (DMR), Adaptateur Média Numérique (DMA), Lecteur Média Numérique (DMP)—périphérique électronique d'un consommateur qui communique avec le HP MediaSmart Server et apporte des flux de données média —telles que des photos, de la musique ou de la vidéo—pour votre centre de détente.

DNS: Système de nom de domaine—serveur qui associe les noms de réseau à des adresses IP. Voir aussi Adresse IP.

dossiers partagés: «Dossier de partage» et «partage» sont synonymes. Un dossier partagé est un dossier de niveau supérieur partagé sur le réseau et stockant d'autres dossiers. Par exemple, le dossier Musique partagé peut contenir d'autres dossiers (appelés sous-dossiers). Un sous-dossier peut porter le nom d'un musicien, tel que Mark Knopfler.

duplication de dossier: La fonction duplication de dossiers sert à dupliquer des dossiers et des fichiers à travers des disques durs multiples. Si vous activez cette fonction et qu'un disque dur est défaillant,

vous ne perdrez pas les fichiers stockés dans un dossier partagé. Les dossiers ayant cette fonction activée utilisent deux fois plus de place dans l'espace de stockage du serveur.

F

fenêtre de navigation: Une fenêtre de navigation est utilisée pour afficher des pages Web sur un site Internet ou des pages stockées au niveau local, telles que le guide de l'utilisateur de HP MediaSmart Server.

G

gestion des droits numériques: Technologie intégrée aux supports média numériques, telle que musique et films, qui permet aux sociétés détentrices d'un copyright de décider où et comment le média peut être utilisé.

gestionnaire Webshare: Type de compte utilisateur disposant de droits de gestionnaire Webshare. Les gestionnaires Webshare ont accès à toutes les fonctionnalités de HP Photo Webshare, y compris l'affichage et la gestion du contenu de tous les albums, le partage d'albums avec des personnes extérieures au réseau domestique et l'approbation d'un contenu ajouté par les personnes qui partagent l'album.

H

HTTPS: Connexion sécurisée HTTP. Le protocole HTTP (HyperText Transfer Protocol) est le format utilisé pour transférer et envoyer des informations de page Web à travers les réseaux, sur Internet et dans les systèmes d'aide. La connexion HTTPS est une connexion HTTP dans un mécanisme de transport sécurisé (SSL). Voir aussi Protocole.

I

indication de mot de passe: Une indication de mot de passe vous aide à vous rappeler de votre mot de passe. L'indicateur de mot de passe peut être visualisé par toutes les personnes qui cliquent sur le lien pour l'afficher.

L

LAN: Réseau local—petit nombre d'ordinateurs connectés entre eux dans une zone réduite, en général dans le même bâtiment.

logiciel antivirus: Logiciel qui vérifie si un disque dur n'est pas attaqué par un virus (code nocif) qui pourrait affecter un ordinateur.

logique: Périphérique, tel qu'une partition nommée par l'unité logique d'un système logiciel, indépendamment de sa connexion physique au système. Il s'agit par exemple d'un ordinateur avec un seul disque dur physique qui contient deux disques logiques, C: et D:. Un HP Media Vault avec deux disques durs qui contient un seul volume logique comprenant les deux disques en est un autre exemple.

M

Mapper: Attribution d'un identificateur de lecteur à la connexion sur un ordinateur pour accéder à un dossier partagé sur le serveur.

Masque de sous-réseau: Identifie la section de l'adresse IP du réseau pouvant être utilisée pour les sous-réseaux. Voir aussi Adresse IP.

Mb/s: Mégabits par seconde.

mot de passe sécurisé: Un mot de passe sécurisé doit comprendre au moins 7 caractères et doit obligatoirement contenir trois des quatre éléments suivants : lettres majuscules, lettres minuscules, nombres et symboles (tels que !, @, #, etc.) Voir aussi Indication de mot de passe.

N

NAT: Traduction d'adresses réseau—les routeurs à large bande utilise la technologie NAT pour permettre aux composants du réseau de partager des accès Internet à travers une seule adresse IP. En outre, la technologie NAT agit comme un pare-feu parce que les ordinateurs et les autres périphériques—y compris le HP MediaSmart Server—sur le réseau ont été attribués d'une adresse IP qui sont non routables (ne sont pas des adresses Internet). Cela cache l'adresse IP réelle des composants de votre réseau et les garde hors de la vue de l'extérieur. Voir aussi Adresse IP.

navigateur Web: Application utilisée pour accéder à des informations sur des réseaux, sur Internet et dans des systèmes d'aide. Les navigateurs Web courants sont Internet Explorer, Netscape et Firefox.

Niveau de privilège: Niveau défini par l'utilisateur qui décide des niveaux d'accès pour les autres utilisateurs.

O

ordinateurs clients: Un ordinateur client est un ordinateur qui peut accéder au HP MediaSmart Server par le réseau domestique. Ce terme s'applique également aux ordinateurs utilisant un accès à distance au serveur.

P

partition: Division logique d'un disque dur physique. Les partitions de données réfèrent aux informations contenues dans les divisions du disque. Par exemple, certains ordinateurs sont formatés avec les lecteurs C: et D: , qui utilisent le même disque dur physique.

passerelle tout-en-un: Périphérique qui offre plusieurs fonctionnalités de réseau tel qu'un routeur, un modem, un commutateur LAN de réseau local, un pare-feu et/ou un point d'accès sans fil. Voir aussi LAN.

point d'accès sans fil: Point d'accès sans fil—périphérique, tel qu'un routeur sans fil, qui connecte les périphériques de communication sans fil entre eux afin de constituer un réseau sans fil. Un point d'accès sans fil est souvent connecté à un réseau câblé et peut relayer des données entre des périphériques sans fil et des périphériques câblés.

port 80: En général, un client HTTP, tel qu'un navigateur Web, initialise un contact avec un serveur, tel que HP MediaSmart Server, à travers le port 80. Après avoir contacté le serveur, celui-ci renvoie une réponse, telle qu'une page de photos Webshare.

Protocole: Conventions régissant la façon dont les ordinateurs échangent des données entre eux.

R

routeur: Périphérique relié à votre ordinateur permettant la connexion entre deux réseaux ou plus. Ainsi, un routeur peut connecter votre réseau local à Internet.

S

SATA: Serial ATA (Serial Advanced Technology Attachment) est une norme d'interface qui permet de déplacer les informations à partir de et vers un périphérique de stockage, tel qu'un disque dur.

SMTP: Protocole simple de transfert de courrier—protocole principal utilisé pour l'envoi d'e-mail sur Internet, qui consiste sur les règles d'interaction des programmes d'envoi et de réception de courrier.

Sous-dossiers: Dossier contenu dans un dossier ou un dossier partagé.

T

TCP/IP: Protocole de contrôle de transmissions/Protocole Internet. Ensemble de protocoles de communication utilisés pour transmettre des données sur les réseaux. Le protocole TCP permet l'établissement de connexions et l'échange de flux de données. Le protocole IP spécifie le format des données. Voir aussi Adresse IP.

TCP/IPv4: TCP/IPv4 est le protocole TCP/IP standard actuellement utilisé.

TCP/IPv6: TCP/IPv6 est le protocole TCP/IP standard utilisé par Windows Vista. Le principal avantage d'IPv6 est un nombre accru d'adresses disponibles.

To: Téraoctet—renvoie à une capacité de stockage de données égale à environ 1000 gigaoctets.

U

UNC: Convention d'uniformisation des noms—identifie les périphériques partagés dans le réseau, tel que le HP MediaSmart Server. Il s'agit d'un format permettant de localiser les ressources sur un réseau local (LAN). Elle identifie chaque ressource partagée par une adresse unique dans le format suivant : \\nom-du-serveur\nom-du-dossier-partagé. Par exemple, \\SERVER\logiciel. Voir aussi LAN.

UPnP: Norme UPnP (Universal Plug and Play)—protocole réseau qui permet à de nombreux types de périphériques d'échanger des données. C'est le protocole utilisé pour la diffusion de média par flux.

V

Visiteur: Les albums HP Photo Webshare peuvent être partagés avec des personnes externes à votre réseau local, appelées "visiteurs". Si vous utilisez HP MediaSmart Server pour vos propres besoins, les visiteurs sont la famille ou les amis, par exemple, Grand-mère ou Tante Karen. Si vous utilisez le serveur pour le travail, les visiteurs sont vos clients ou vos partenaires.

W

WEP: Confidentialité équivalente au câble—protocole qui crypte les données sur un système sans fil pour des raisons de sécurité.

WPA: Accès protégé Wi-Fi—technologie permettant une sécurité accrue sur les réseaux sans fil.

Index

Chapter 14.

3gp 67

A

A propos de HP Add 30

A/V 70

Aac 57, 73

Ac3 67

Accès 44

HP MediaSmart Server 44

Accès distant 28

Adaptateur de médias numériques 67, 73, 124

flux 67, 73

Adresse IP statique 5

Aide 54, 112

Aide de la console Windows Home Server 44, 53, 118

Aiff 67

Ajouter 147, 148

Disque SATA interne 148

Album 57, 85, 96

Créer 85, 96

Alimentation 44

Allemand 30

Alliance DLNA (Digital Living Network Alliance) 70

Amazon S3 28, 103

compte existant 103

ouvrir un compte 103

Application Control Center 113

Application HP Web Streamer 66

Apprendre 8

Asf 67

Assistant d'installation 9

Assistant d'installation de la mise à jour logicielle HP 44

Audio 73

Autoriser 139

UPS 139

AV 70

Avant Media Collector 57

AVI 57, 67, 73

B

Bar clignotant en blanc aqua 118

Barre du serveur 158

BIOS 52

Bmp 67, 73, 85, 97

Bouton de mise en veille 44

Bouton Parcourir 44

sélectionner 44

Bouton rechercher 44

sélectionner 44

C

Capture de photo 93

Cases à cocher	85, 97	Connexion réseau sans fil	134
utiliser	85, 97	Console Windows Home Server	1, 27, 44, 53, 124
Centre de contrôle	52, 111	Ouverture	27
Ouverture	52, 111	Contact	8
Client Windows	9	pare-feu	8
Codes d'indicateur d'état	122	Copié	44
Collection multimédia	57	Serveur	44
Comportement du voyant d'état	50	Créer	113
Compte utilisateur	31, 34	Dossier Mac	113
Ajouter	34	Créer compte	34
Configuration des paramètres généraux de HP Media Collector	59	D	
Configuration du compte	103	Désinstaller	44
Configuration requise pour HP MediaSmart Server	73	Lien	44
Configuration requise pour le réseau	4	Mise à jour	44
Configurer	44, 113	Désinstaller HP MediaSmart Server	139
Time Machine	113	Diaporama	93
Configurer la mise à jour logicielle de HP MediaSmart	44	Diaporama HP Photo Viewer	93
Configurer l'accès à distance	73	Diffusion	5, 65, 66, 67, 73
Configurer le client Mac	113	Adaptateur de médias numériques	5, 67, 73
Configurer Media Collector	61, 62, 63, 65	Configuration média requise	65
Musique	62	DMR	66
Photos	61	Internet	66
Vidéos	63	iTunes	66
Configurer PVConnect	70, 73	Serveurs média	66
Diffusion de média par flux	70	Diffusion à distance	70
Connexion	6	Disque de récupération du serveur	139, 144
HP MediaSmart Server	6	Disque d'installation logicielle	9
Connexion à Facebook	90	Utilisation	9
Connexion à Snapfish	87	Disque d'installation logicielle HP MediaSmart Server	8, 138

Disque SATA interne	150	Fenêtre d'installation de Windows Home Server Connector	9
Suppression	150	chargé	9
DIVX	57, 67	Fenêtre Paramètres de Windows Home Server	62, 63
DLNA	67, 70	Fichiers ignorés	57
DMA	5, 67, 73, 124	Fichiers vidéo	30
DMP	67, 124	FLAC	67
DMR	5, 30, 67, 70, 73, 124	Flickr Login Page	88
Dossier Mac	113	FLV	57
créer	113	Foire aux questions iTunes	158
Dossiers partagés sur le serveur	40	Fonctionnalités de HP Media Collector	57
Duplication de musique	57	Fonctionnalités de PVConnect	67, 164
DV	73	Fonctionnalités Mac	9, 28
DVR	57, 73	installer	9
Dvr-ms	67	Formats audio	73
E		Formats compatibles	73
Echec de la restauration	121, 147	Formats de fichiers pris en charge	57
Emplacement	8	Formats de fichiers PVConnect	164
HP MediaSmart Server	8	Formats liste de lecture	67
Emplacement du serveur	3	Formats musique	67
En cours d'exécution	28	Formats photo	67
iTunes	28	Formats vidéo	67, 73
ESATA	147	G	
Etat de collecte de la musique	62	Gérer les connexions réseau	135
Etat de collecte vidéo	63	Gestion à distance	28
Etat du disque de sauvegarde	113	Gestion de l'alimentation	44
État du matériel	119	Gif	57, 67, 73, 85, 97
Etat du réseau	131	H	
Ethernet	5	Home Server Console.	28, 53
F		HP	44
Facebook	85, 97		

HP Media Collector	28, 57	iTunes	5, 9, 28, 55, 57, 62, 66, 71, 158
HP MediaSmart Server 3, 5, 8, 21, 28, 44, 52, 53, 57, 65, 66, 67, 73, 124, 138		Diffusion	66
accès	44	en cours d'exécution	28
Connexion	3, 5	Paramètres	55, 71
emplacement	8, 138	J	
installation	8, 138	Journal	73
Installer	3, 21	Jpeg	85, 97
HP MediaSmart Server - Centre de contrôle	113	Jpg	57, 67, 73, 85, 97
HP Photo Publisher	28, 53, 84	L	
HP Photo Viewer	28	Lancer Time Machine	113
HP Software Click	44	LC	73
Retour	44	Le pare-feu bloque des messages	132
I		Le serveur ne s'affiche pas sur votre DMR	124
IDE	147	Le voyant de la connexion est blanc aqua clignotant	124, 132
Indicateur de tension	118	Le voyant de la connexion réseau est éteint.	124, 132
Installation	8, 9, 21, 44, 107, 138	Lecteur de médias numériques	67, 124
Fonctionnalités	107	Lecteur USB externe	153
Fonctionnalités Mac	9	Lien	44
HP MediaSmart Server	8, 9, 21, 138	désinstaller	44
Logiciel Mac	107	Liste de lecture	158
Ordinateurs complémentaires	21	Liste des programmes de confiance de votre pare-feu	8
Premier ordinateur	9	Mise à jour	8
Windows Home Server Connector	9	Listes de lecture	57
Installation manuelle	44	Logiciel Home Server Connector	21
Mise à jour copiée	44	Logiciels	3
Installer flash	73	Logiciels supplémentaires	5
Installer Mac OS	113	Lot	103
Installez le logiciel HP MediaSmart Server Mac Client.	113	LPCM	67
IP 5			

		Index
M		
M1v	67	MJPEG 73
M2TS	57	Mot de passe serveur 9
M3u	57, 67	Paramètre 9
M4a	57, 67, 73	Mov 57, 73
M4v	57, 67, 73	Mp1 67
Mac	34, 113	MP2 57, 67
McAfee SecurityCenter	30	Mp3 57, 67, 73
Média	30, 124	Mp4 67, 73
Media Collector	28, 57, 62, 65	Mpa 67
Media Collector General	59	Mpe 67
Media Smart Server	139	MPEG 57, 73
MediaSmart Photo Viewer	85, 97	MPEG-1 67
MediaSmart Server	139	MPEG-2 67
Messages d'avertissement concernant le matériel		MPEG-2-T-S 67
	119	MPEG-4 67
Mettre les ordinateurs client à jour	44	Mpg 73
Microsoft Windows Home Server	44	Mpg/mpeg 67
mise à jour	44	MS 57, 73
Mise à jour	8, 44, 138, 158	Musique 62
Désinstaller	44	Configurer Media Collector 62
Liste des programmes de confiance de votre pare-feu	8, 138	
Microsoft Windows Home Server	44	N
Vérification manuelle	44	NET 2.0 9
Vérifier	44	Netscape 66, 73
Windows Home Server	44	Nommage 9
Mise à jour copiée	44	HP MediaSmart Server 9
Installation manuelle	44	Notifications 50
Mise à jour logicielle de HP MediaSmart Server	44	Nouveaux ajouts 158
		Numéro de série 52
Mises à jour automatiques Windows	9	Serveur 52

O		Partage	124
Obtenir une adresse de serveur DNS	134	Partage de média	124
Ogg	67	Partager le dossier	40
Onduleur	139	Pas de réponse	117
Onglet assistance	52	PC personnel	66
Onglet matériel	51	PC Restore Disc	143
Onglets Windows Home Server	29	PCM	73
Options d'organisation	57	Pct	57
Ordinateur client	44	Photo Publisher	85, 88, 97
Ordinateurs complémentaires	21, 25	Photos	30, 57, 78
Installation	21	Photos en cours de téléchargement	86
Ordinateurs et Sauvegarde	36	Picasa	85, 97
Restauration	36	Pla	67
Ordre de la collection multimédia	57	Png	67, 73, 85, 97
Organisation de la musique	62	Podcasts	158
Oui	44	Pourquoi le HP MediaSmart Server affiche-t-il	169
P		Préférences système	34
Page d'accueil HP Photo Publisher	83	Préférences système Time Machine	113
Page d'accueil Photo Viewer	93	Première sauvegarde	139
Page de connexion à HP Photo Publisher	84	Prise en charge du mode sans fil	5
Paramètres	44, 55, 71, 124	Prise universelle	70
iTunes	55, 71	Privilèges d'administrateur	9
Paramètres de HP MediaSmart Server	51, 52	Problèmes de connexion réseau	127
Paramètres par défaut de HP Media Collector	57	Propriétés NetBIOS réseau	135
Paramètres par défaut de PVConnect	69	Vérifier	135
Pare-feu	3, 8, 138	Protocole de configuration d'hôte dynamique	5
contact	8	Protocole Internet	5
utiliser	8, 138	PVConnect	28, 30, 66, 67, 70
Pare-feu Windows	36	R	
Pares-feu logiciels	8, 138	Rappel de mot de passe	9, 34

		Index
Récepteurs de supports numériques	66, 67, 124, 164	Sélection de photos 85, 97
Réglages par défaut	57, 144	Sélectionner 44
Remplacement	154	Bouton Parcourir 44
Disque système	154	Bouton rechercher 44
Répertoires ignorés	57	Sélectionner fichier 44
Réseau domestique	44	Sélectionner un disque de sauvegarde 113
Réseaux	73	Serveur 5, 44, 57
Restauration	143	Connexion 5
Ordinateur	143	copié 44
Restauration de l'ordinateur	143	Serveur média numérique 66, 67, 70
Restauration du serveur	139, 144	Service de protection totale 30
en cours d'exécution	139, 144	Services de sortie 52
Retour	44	Situation réseau 42
HP Software Click	44	Ajouter des dossiers partagés 42
Retrait des disques	152	Smithfamily.HPhome.com 73
Routeur	133	Snapfish 85, 97
S		Solution de serveur 51
SATA	147, 148	Sortir le serveur du mode veille 53
Ajouter	147, 148	Source de la musique 62
Sauvegarde	113, 143	Spyware 136
Exécuter	113	Stéréo 66
HP MediaSmart Server	113	Stockage serveur 147, 152
Sauvegarde en ligne	28	Développement 147
Sauvegarde en ligne du serveur	99	Suivant 44
Sauvegarde sous Mac	113	Support en ligne 52
Section assistance	54, 112	Liens 52
Section Outils	53	Suppression 153
Section Parcourir	53, 112	Lecteur USB externe 153
SecurityCenter	30	Systèmes d'aide 73
Sélection de morceaux	158	

T		Utiliser Time Machine	28
Tableau de sauvegarde en ligne du serveur	99	V	
Taille du disque de sauvegarde	113	Vdr	67
TCP/IP	134	Veille	44
TCP/IPv4	134	Vérification manuelle	44
Télévision	66	Mises à jour	44
Témoin d'état du réseau	8	Vérifier	3, 44
Témoin d'état du serveur allumé en rouge	119	disque dur	3
Tif	57, 67, 73	Mises à jour	44
Time Machine	113	Version	44
Configuration	113	Version de logiciel HP	52
dédié	113	Vidéos	73
TV	5	Vitesse optimales de transmission des données	137
Types	67	Vob	67
Types de fichier vidéo	73	Voir les morceaux en double	168
Types de médias	65	Votre serveur	3
Diffusion	65	Voyant du disque dur	118, 119
TZO	138	Voyants du serveur	7
U		Vérification	7
UPnP	67	Voyants serveur éteints	126
UPS	139	Vue diaporama	93
autoriser	139	Vue Dossiers	78
Utilisation	139	W	
URL	73	Wav	57, 67, 73
USB	139	Web	57
Utilisation	139	Web Media Streamer	28, 73, 74, 78
Utilisation	44	Wi-Fi Protected Access (WPA)	5, 36
HP MediaSmart	44	Windows Home Server	44, 57, 73
Utilisé	73	mise à jour	44
accéder aux informations	73	Windows Home Server Connector	9, 36

Index			
installer	9	Wma	57, 67, 73
Windows Media Connect	30, 67, 70, 164	WMV	57, 67, 73
Windows Media Connect File Compatibility	67	Wpl	57, 67
Windows Media Player	62	X	
Windows Server Console	57	Xbox 360	5
Wired Equivalent Privacy (WEP)	5	Xvid	67